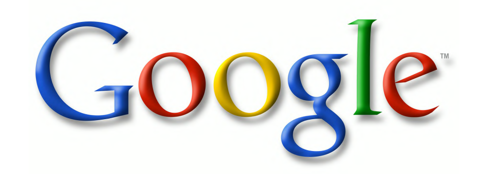


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

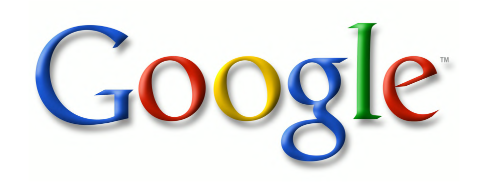
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


a39015 01802762 6b

12/2 T/6



Henry Drummond,

Albury Park, SURREY.





HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS

JUSQU'À

LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL,

MEMBRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME DOUZIÈME.

TROISIÈME RACE. Suite des Bourbons. Suite et fin de *Louis XIV*.

1661 — 1715.

A PARIS,

Chez { GARNERY, Libraire, rue de Seine, n°. 6;
FANTIN, Libraire, quai des Augustins, n°. 55.

1813.

DC
37
.A58
1813
v.12

65 3689-129

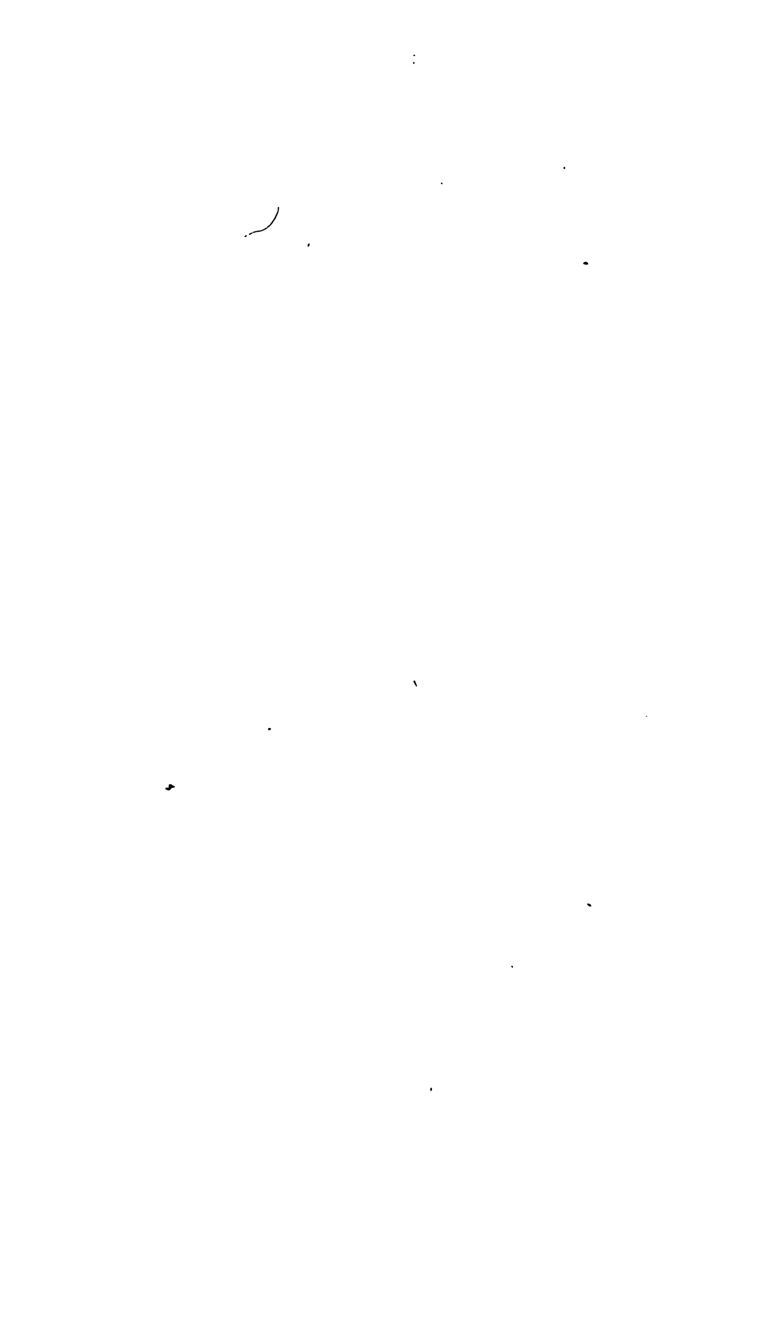
TABLE

DES

SOMMAIRES DU TOME XII.

SUITE DES BOURBONS ET DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.





HISTOIRE

DE

FRANCE.

SUITE DES BOURBONS.

Continuation du règne de Louis XIV.

L'ADMINISTRATION du royaume fut réglée deux jours avant la mort de *Mazarin*, d'après ses indications et ses conseils, et la machine étoit déjà montée, quand *Harlai de Chanvalon*, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresseroit désormais pour les affaires, le monarque lui répondit, *à moi*.

Le roi prend en main le gouvernement. 1661.

Il eut d'abord quatre ministres : le chancelier *Seguier* pour la justice, *le Tellier* pour la guerre, *Lionne* pour

Disgrâce de Fouquet.

1661. les affaires étrangères, et *Fouquet* pour les finances, dont il étoit surintendant. La disgrâce de celui-ci a été accompagnée de circonstances qui méritent qu'on s'y arrête. Il paroît certain que *Fouquet* fut signalé au roi par le cardinal *Mazarin*, comme un dissipateur dont il lui conseilloit de se débarasser. Le jeune monarque ne laissa pas ignorer au surintendant ses soupçons, l'exhorta à diminuer ses dépenses, à mettre plus d'ordre dans sa gestion, le prévint qu'il l'examinoit, et lui en donna des preuves par ses questions et ses observations. D'abord *Fouquet* fut tenté de se réformer : mais comme le penchant l'emporte trop souvent sur la prudence, après cette première velléité de repentir, il se persuada qu'il étoit impossible qu'un prince de vingt ans se captivât pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs : matière sèche, occupation aride dont il se dégoûteroit bientôt. S'il arrivoit qu'il s'y obstinât, le surintendant se flattoit qu'avec son expérience il lui seroit aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de le faire renoncer.

Il y auroit peut-être réussi, si le roi ne s'étoit assuré de *Colbert*, que *Ma-*

zarin lui avoit donné comme un homme d'ordre, exact, clairvoyant, en qui il pouvoit prendre une entière confiance. Depuis douze ans *Colbert* étoit attaché à *Mazarin*. C'étoit lui qui, pendant les deux exils du ministre, avoit été l'intermédiaire de sa correspondance avec la régente, et depuis c'étoit lui encore qui l'éclairoit sur les opérations financières, auxquelles le cardinal étoit trop étranger pour le poste qu'il occupoit. Dès long-temps *Mazarin* avoit payé ses services, en lui procurant la dignité de conseiller d'état; il y ajouta dans ses dernières années la faveur de le faire connoître au roi, qui fut initié par lui aux connoissances de l'administration; et l'on prétend même que le cardinal mourant, s'adressant au monarque, lui dit: *Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec vous, en vous donnant Colbert*. C'étoit à lui que le jeune monarque communiquoit le soir les états qu'il avoit reçus le matin du surintendant: *Colbert* lui en montroit les vices, et lui en expliquoit la perfide adresse. Il lui faisoit voir que par-tout la dépense étoit exagérée et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer ses profusions. Le

1661.

1661. lendemain le roi faisoit à *Fouquet* ses observations, tant pour montrer au surintendant qu'il ne perdoit pas son sujet de vue, que pour essayer si à force de tentatives il ne l'ameneroit pas à être sincère, et toujours il le trouvoit fidèle à son plan de déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, *Fouquet* trompant, *Louis* paroissant trompé, et *Colbert* l'empêchant de l'être.

Le surintendant ne se réformoit en rien. Son luxe et ses profusions, qui étoient énormes, continuoient toujours. Il en fit pour ainsi dire parade dans une fête qu'il donna au roi, dans sa belle maison de *Vaux*, à l'occasion du mariage du duc d'*Orléans*, frère du roi, avec *Henriette d'Angleterre*, sœur de *Charles II*. Elle étoit si *outrageusement* superbe, que le roi ne put dissimuler sa surprise. Il eut même intention de faire arrêter *Fouquet* au milieu de ses magnificences; mais la reine mère l'en dissuada. Elle desiroit même que son malheur se bornât à une disgrace, mais des raisons d'état déterminèrent à agir plus sévèrement.

Il est arrêté. On avoit présenté à *Louis XIV* le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets.

1661.

On lui donnoit beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés, et capables de soulever la province, au premier ordre de sa part. Il avoit acquis et fortifié *Belle-Isle*, on y travailloit encore : c'étoit, disoit-on, pour s'y cantonner contre le roi, ou rendre cette possession le prix de l'asyle qu'il iroit demander aux Anglais. De plus, presque toute la Cour, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, recevoit de lui des présens et des pensions. Un prince qui commence à régner, et qui ne connoît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent engagent leur reconnoissance. Il n'est donc pas étonnant que *Louis* eût quelques craintes et qu'il prît des précautions, comme de faire filer des troupes en Bretagne, où pouvoit être le foyer de l'insurrection, et de s'y rendre lui-même pour s'opposer aux premiers mouvemens.

Fouquet, arrêté à Nantes, fut aussitôt transporté dans le château d'Angers; sa femme et ses enfans furent conduits à Limoges, et des couriers partirent pour faire poser le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlèvement, fit si prompte diligence, qu'il en porta la nouvelle à

1661. insensiblement l'indignation se changea en pitié, sur-tout quand on vit que ses ennemis s'acharnoient à le décrier dans le public, pendant qu'une chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisoit son procès à la rigueur.

Belle conduite de Pélisson.

La gloire des lettres a tiré un nouveau lustre de l'attachement généreux que lui conservèrent et que ne craignirent point de manifester dans son malheur quelques écrivains renommés, auxquels il avoit été utile dans sa fortune. On connoît les liaisons que continua à entretenir avec lui mademoiselle *Scudéri*; les intéressantes lettres de madame de *Sévigné* à M. de *Pompone*, sur son procès; l'ode et la touchante élégie de *la Fontaine*, sur sa détention (1); et sur-tout les plaidoyers élo-

---

(1) Nymphes (*de Vaux*) qui lui devez vos plus charmans appas,
Si le long de vos bords *Louis* porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage,
Du titre de clément rendez-le ambitieux ;
C'est par-là que les rois sont semblables aux Dieux.
Du magnanime *Henri* qu'il contemple la vie,
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.

quens de *Pélisson*, son ami et son premier commis. Arrêté avec le surintendant, il avoit été transféré comme lui à la Bastille. De sa prison, *Pélisson* trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de *Fouquet*. On reconnut le style, et l'auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il étoit retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service essentiel à son bienfaiteur. Il savoit quelques secrets dangereux renfermés dans des papiers dont il avoit eu connoissance. Il appréhenda que le surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avoient été détruits, ne fît des aveux qui auroient pu lui être préjudiciables. Dans cet embaras il imagina de révéler lui-même aux juges quelque chose de ces secrets. Comme

1661.

Inspirez à *Louis* cette même douceur ;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence ;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux :
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

1661. rue Saint-Antoine; il en est enfin, tels que *Gourville* dans ses Mémoires, qui le font s'évader de Pignerol et mourir en pays étranger. M. *Fantin Desodoards*, continuateur de *Velly*, rapporte qu'à la prise de la Bastille, en 1789, il reconnut, entre divers monumens qui eussent pu être utiles à l'Histoire, et qui devinrent la proie d'une multitude ignorante, des cartes qui contenoient des notes sur quelques prisonniers détenus en cette forteresse, et qui étoient signées par des ministres ou autres agens du pouvoir; et que l'une de ces cartes, portant le numéro 89,000, qu'il ne put obtenir de celui qui venoit de la trouver, mais qu'on lui permit seulement de copier, renfermoit ces mots : *Fouquet, arrivant des Isles Sainte-Marguerite avec un masque de fer.* Suivoient *trois XXX*, et au-dessus, *Kersadion.* Ainsi s'expliqueroit, par *Fouquet*, la longue énigme du *Masque de fer*, sauf les particularités romanesques rapportées par *Voltaire*, et qu'il n'a pu constater : telles que le perpétuel usage du masque, et le respect des ministres devant le prisonnier. Ainsi encore cet événement si singulier n'offriroit plus rien que de naturel, si en effet le gouvernement,

1661.

près l'évasion de *Fouquet*, l'ayant fait passer pour mort, et l'ayant fait arrêter depuis en terre étrangère, a cru de sa dignité de ne pas laisser démentir son assertion.

La charge de surintendant des finances fut supprimée lors de la disgrace de *Fouquet*; et *Colbert*, homme sévère, mis à la tête des finances, sous le titre de *contrôleur-général*, commença à faire regreter la douceur de *Fouquet*; mais *Colbert*, dur pour les courtisans avides, *Colbert*, dont l'œil perçant, le regard austère, *le pli de front* étoient si redoutables à ceux qui l'abordoient, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Cette action faite à propos, donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remercîmens qui chatouillèrent doucement son cœur très-sensible à la louange.

Préséance de la France sur l'Espagne reconnue.

1661-62.

Il ne l'étoit pas moins aux atteintes qu'on portoit aux prérogatives de sa couronne. Le baron de *Batteville*, ambassadeur d'Espagne à Londres, avoit usé de ruse et de violence à l'entrée solennelle d'un ambassadeur de Suède, pour prendre le pas sur le comte *d'Estrades*, ambassadeur de France. Ses gens avoient coupé les traits des

1662-64. sortit de Rome et demanda justice. Quatre mois se passèrent en négociations. Le pape crut beaucoup accorder en faisant pendre un Corse et un sbire, et en destituant le cardinal *Imperiali*, gouverneur de Rome, comme coupable de négligence dans cette affaire : mais le roi de France ne fut pas satisfait. Il s'empara d'Avignon et du Comtat, et menaça de faire passer une armée en Italie. Le souverain pontife, voyant l'empereur et Venise occupés contre les Turcs, et l'Espagne par le Portugal, reconnoissant qu'il n'avoit aucun secours à attendre de ces puissances, et craignant de se voir assiéger dans Rome, s'engagea à tout ce qu'on voulut. Le traité fut conclu à Pise. Le pape fut obligé de promettre, moyennant la restitution de ses avances, la réintégration duc de *Parme* dans les duchés de Castro et de Ronciglione, d'exiler son frère, *Mario Chigi*, général de ses troupes, de casser la garde corse, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription, contenant le récit de l'offense et de la réparation; et enfin, d'envoyer en France le cardinal *Flavio Chigi*, son neveu, faire ses excuses au monarque. Ce fut, remarque un historien, le premier légat de la Cour ro-

maine qui ait été envoyé pour demander pardon.

1662-64.

Journée du roi.

Le roi travailloit tous les jours avec ses ministres, ou ensemble ou séparément ; se levoit à huit heures, paroissoit à dix, tenoit conseil, en sortoit à midi. Après la messe, ce qui restoit de temps jusqu'au dîner, il le donnoit au public, ou aux reines dans leur appartement. A la suite du repas, des conversations, et encore quelques audiences. Il écoutoit patiemment et très-attentivement, et congédioit avec un air de bonté. Certains jours la chasse, d'autres la comédie et des concerts, peu de jeu et jamais de ceux auxquels le hasard préside. Le souper étoit son repas de préférence, il le prolongeoit volontiers, et selon la saison et les circonstances, il le faisoit suivre de petits bals.

Henriette d'Angleterre et Mlle. de la Vallière.

1664-66.

Ils n'étoient pas difficiles à former, parce qu'il y avoit à la Cour une troupe de *filles d'honneur*, attachées aux maisons des reines et des princesses. Entre elles se trouvoit mademoiselle de la *Vallière*, la *Vallière*, si touchante, si intéressante, *si tendre*, dit madame de Sévigné, *et si honteuse de l'être*. Le roi en fit la connoissance chez *Henriette d'Angleterre*, sa belle-sœur, à

1664-66. avec une magnificence digne du monarque, de son siècle et de sa nation, ont été le prétexte de bien des déclamations, peut-être aussi erronées dans leurs motifs que dans leurs calculs. (1)

Désordre des finances. L'économie et principalement les vues saines du ministre sur tout l'ensemble de l'administration, pourvurent non-seulement à ces coûteuses entreprises, mais encore, et à l'acquisition de Dunkerque, qui se fit au même-temps, et dont le commerce prodigieux répandit la vie et l'abondance dans le royaume; et à des achats considérables de bleds, qui furent distribués aux malheureux dans un instant

(1) Si l'on en croit un manuscrit possédé, au rapport de l'abbé de *Saint-Pierre*, par un M. *Guillaumot*, architecte, et qui auroit été fait sur des arrêtés de la chambre des comptes pendant les 23 années des grands travaux de *Louis XIV*, depuis 1664 jusqu'en 1687, ces bâtimens ont coûté trois cent sept millions à 26 livres le marc, ce qui feroit actuellement le double. Un tel résultat paroît peu croyable; aussi a-t-il été contesté il y a quelques années dans les papiers publics, et réduit au moins au dixième.

1664-66.

de disette, et enfin à la dépense des carrousels et des fêtes, dont un roi, jeune et magnifique, amusoit alors ses loisirs. Rien cependant n'étoit plus déplorable que l'etat des finances, lorsque *Colbert* fut appelé à en prendre la direction. Depuis la retraite de *Sully*, tous les ministres qui l'avoient remplacé, n'avoient connu de méthode pour subvenir à de nouveaux besoins, que d'établir de nouveaux impôts, sans s'inquiéter d'ailleurs s'ils nuisoient au commerce ou à l'industrie, et s'ils ne tarissoient pas quelque autre source du trésor public. Mais c'étoit peu que ce premier désordre : toujours pressés d'argent, à peine les édits étoient-ils rendus, que les surintendans en trafiquoient à vil prix avec les traitans, ou que, sans égard à la disparité future des besoins et de la recette, ils abonnoient l'impôt à grand marché aux villes ou aux provinces qui vouloient bien s'en redîmer. Par le cours naturel des choses, il résulta de ces opérations, qu'à mesure que les impôts s'accrurent la recette du trésor diminua. Ainsi l'on reconnut, en 1660, que bien que les droits des douanes fussent augmentés depuis trente ans de soixante pour cent, leur produit étoit moindre qu'a-

1664-66. vant l'augmentation; que les tailles, montées à cinquante-sept millions, rendoient moins qu'en 1620, qu'elles n'étoient portées qu'à vingt; et qu'enfin, quoique la totalité des recettes allât à quatre-vingt-dix millions, le revenu de deux années étoit absorbé d'avance.

Rétablissement des finances par Colbert.

A ce cahos, qui menaçoit de tout engloutir, le nouveau ministre opposa d'abord une chambre de justice qui rechercha la conduite des financiers, et qui les poursuivant dans tous les subterfuges dont ils usèrent pour dérober la connoissance de leurs malversations, leur fit restituer des sommes considérables. Les douanes, presque généralement reculées aux frontières, des taxes calculées sur les besoins de l'industrie, une protection particulière accordée au commerce national, qui fut déchargé des droits imposés aux navigateurs étrangers; la suppression d'une foule de charges inutiles, qui enlevoient des contribuables à la taille; la réduction des rentes acquises à vil prix, réduction qui suscita des clameurs et des haines que méprisa le ministre; l'ordre enfin qui bannit toutes les transactions ténébreuses usitées jusqu'alors firent le reste, et augmentèrent tout d'un coup la fortune de

l'état, sans augmenter la charge des peuples. Le roi, percevant la totalité de son revenu, et n'acquittant que les obligations exactement dues, se trouva un excédent de recette qui monta à quarante-cinq millions en 1662, à cinquante-un millions en 1663, et qui s'accrut ainsi d'années en années, jusqu'en 1676, que les contributions montant à cent millions et les charges à vingt-six seulement, il y eut un excédent de recette de soixante-quatorze millions : alors les rentes sur l'état se trouvèrent aussi réduites à sept millions.

1664-66.

La guerre, à laquelle s'opposoit le ministre économe, et qu'appeloit au contraire l'ambitieux *Louvois*, fils de *Le Tellier*, à qui son père avoit fait passer son emploi, vint interrompre ce cours prospère : dès 1671 la dépense surpassa la recette de neuf millions, et ni les impôts que *Colbert* avoit fait supprimer, et que la force des circonstances contraignit de rétablir, ni huit millions de rentes qu'il créa sur la Ville pendant la durée de son ministère, ne purent ramener l'équilibre. Une erreur d'administration, erreur que favorisoient les préjugés du temps, et au-dessus desquels il ne put s'élever, contribua peut-être encore à accroître

1664-66. les difficultés et à neutraliser ses grandes vues d'améliorations : ce fut le défaut de liberté où il laissa le commerce intérieur des blés. Le laboureur mal-aisé, parce qu'il trouvoit peu de débouchés, cultiva peu, et ne put rendre qu'un prix modique de ses fermages ; le propriétaire, forcé ainsi à être économe, ne put seconder par la consommation les efforts de l'industrie, et l'état, par une conséquence nécessaire, ne put imposer que des taxes médiocres, qui furent payées mal-aisément.

Expéditions militaires.

Au temps même de ces utiles réformes et de ces vastes entreprises, l'ardeur du soldat français étoit entretenue par diverses petites expéditions militaires. Le duc de *Lorraine*, toujours livré à la mobilité de son caractère inconstant, avoit à peine été réintégré dans ses états, que par un traité qu'il fit avec *Louis XIV*, il l'institua son héritier, moyennant que les princes lorrains seroient héritiers eux-mêmes de la couronne de France, à défaut des Bourbons ; et pour gage de l'exécution de cet engagement, il convint de livrer Marsal. Mais le neveu de *Charles*, d'une part, et les princes légitimés de France, d'une autre, protestèrent contre cet accord, en sorte que le parlement ne le vérifia

1664-66.

pour avoir son exécution que sous la clause que les parties intéressées y auroient accédé. *Charles*, qui se repentoit déjà de la résolution qu'il avoit prise, profita de cette ouverture pour se ressaisir de Marsal. Mais le roi, piqué de ce procédé violent, se rendit lui-même en Lorraine pour se remettre en possession de la place. Le siége en duroit depuis onze jours, lorsque le duc, transigeant de nouveau avec le roi, donna ordre de lui livrer la ville, et rentra à ce prix dans le reste de ses états.

Sur la Méditerranée.

La faveur dont *Colbert* se proposoit d'investir le commerce national, avoit déjà fait conclure avec les Hollandais une alliance protectrice du commerce des deux peuples. Dans les mêmes vues on résolut de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques qui l'infestoient. Cette opération fut confiée au duc de *Beaufort*, qui battit deux fois leur flotte, la resserra dans leurs ports, et s'empara même de Gigeri, au royaume d'Alger. On s'y proposoit d'y former un établissement : le défaut de vivres et de munitions fit avorter ce projet.

En Hongrie.

A la sollicitation de l'empereur *Léopold*, une expédition plus brillante

1664-66. fut dirigée contre les Turcs. Les Français qui en firent partie, sous les comtes de *Coligni* et de *la Feuillade*, eurent une grande partie de l'honneur de la campagne de 1664. A la journée décisive de Saint-Gothard, où *Montecuculli* défit complettement le grand visir *Ahmed-Kouprouli*, ils repoussèrent les Turcs des bords du Raab, et soutinrent le centre des Allemands, prêt à être enfoncé. De la gauche qu'ils occupoient, ils se portèrent sur ce point, et tombant avec furie sur les janissaires, ils leur arrachèrent une victoire, que ceux-ci proclamoient déjà. Par le détail que *Montécuculli* nous a laissé de cette action, dans ses Mémoires, on peut juger, à combien peu tient souvent le sort des combats. Il avoue, en effet que, sans la valeur éprouvée des Français et de quelques régimens de l'empereur, qui permit d'opposer l'art et le courage aux efforts de la multitude, l'armée étoit prise en flanc sur les aîles, et la bataille infailliblement perdue. Si même elle eût duré plus long-temps, on eût manqué de poudre; et, faute de vivres, on ne put profiter de la victoire, autant que les circonstances y donnoient occasion. Elle amena cependant une trève de

vingt ans entre la Turquie et l'Autriche. Au reste, les Français furent mal récompensés de leur bravoure : les ministres impériaux leur donnèrent les plus mauvais quartiers d'hiver; et ils les fatiguèrent de telle sorte, par des marches et des contre-marches, que d'un corps de six mille hommes il en revint peu en France; preuve de la secrette inimitié que, malgré l'alliance et la paix, les Maisons de France et d'Autriche nourrissoient entre elles.

Compagnies des Indes Orientales et Occidentales.

Il n'y en avoit pas une moindre entre les Anglais et les Français. Aussi, malgré la bonne intelligence des deux rois, liés entre eux par le mariage de *Monsieur*, on apercevoit chez les insulaires des symptômes de jalousie à l'occasion de l'établissement des Compagnies des Indes Orientales et Occidentales, établissement qui annonçoit sur le commerce des vues dont ils commençoient à s'inquiéter.

Guerre avec l'Angleterre. Paix de Bréda.

Sur des causes assez frivoles, les Anglais étoient alors en guerre avec les Hollandais. Ceux-ci, en vertu de leur alliance, réclamèrent les secours du roi contre l'Angleterre. *Louis* avoit intérêt de ménager *Charles*, pour qu'il ne s'opposât point à des projets qu'il avoit formés sur les Pays-Bas. Mais le texte du traité étoit formel :

1664-66 *Louis* déclara donc la guerre; mais, par un accord secret entre les deux monarques, ce fut un acte illusoire; et, soit politique de laisser affoiblir les deux marines l'une par l'autre, ou honte de mêler les foibles embarcations françaises aux vaisseaux de ses alliés, le duc de *Beaufort*, qui devoit rejoindre les Hollandais après l'expédition de la Méditerranée, ne parut pas dans l'Océan, et les laissa vider eux-mêmes leurs différends, en des combats qui firent la gloire des généraux opposés: le duc d'*Yorck*, le prince *Robert* et le duc d'*Albemarle*, du côté des Anglais; *Opdam*, *Corneille Tromp*, fils du célèbre *Martin*, et sur-tout *Ruyter*, du côté des Hollandais. Ce dernier porta l'alarme sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, menaça Londres en remontant la Tamise jusqu'à Chatam, à quatre lieues de cette capitable, et fit brûler, par *Corneille de Witt*, plusieurs vaisseaux anglais, jusque sous ses murs mêmes. Ces expéditions, aussi hardies qu'heureuses, amenèrent, en 1667, la paix de Breda, qui termina, après trois ans d'hostilités sans résultats, une guerre entreprise sans motifs. La France, par les stipulations du traité, recouvra l'Acadie, dont les

Anglais s'étoient emparés quelques années auparavant.

1664-66.

Premier établissement de Louis XIV.

Ces diverses opérations étoient trop peu importantes pour détourner le monarque des plaisirs et des améliorations de la paix. Parmi ces dernières, on ne doit point oublier les colonies de Cayenne et du Canada, la police de la capitale et son éclairement, l'institution des Académies de peinture, de sculpture et des sciences, l'exacte discipline établie parmi les troupes, qui reçurent alors l'uniforme, et qui cessèrent d'être la terreur du citoyen; l'ordonnance enfin de 1667, sur la procédure civile, ordonnance qui illustra ses rédacteurs (1), et qui fut suivie, en 1669, de celle des eaux et forêts, pour la conservation des bois et le service de la marine; et en 1670, de celle qui règle la procédure en matière criminelle.

---

(1) Le Chancelier *Seguier*, le maréchal *Villeroi*, MM. *Colbert*, d'*Aligre*, *Leteau*, de *Machault*, de *Sève*, *Ménardeau*, de *Morangis*, *Poncet*, *Boucherat*, de *la Marguerie*, *Pussort*, oncle de *Colbert*, *Voisin*, *Hotman* et *Marin*.

1666.

Mort de la reine mère.

Pendant le cours de ses travaux, *Louis* perdit *Anne d'Autriche* sa mère, qui mourut le 20 janvier 1666. Depuis trois ans sa santé s'altéroit. Une humeur vicieuse, qui couroit dans ses veines, s'étoit fixée sur le sein, et avoit produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, si fatigante par les remèdes qu'elle réclame, si incommode enfin par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la reine, qui craignoit aussi excessivement les mauvaises odeurs qu'elle aimoit les bonnes. Cette princesse étoit d'une délicatesse singulière sur tout ce qui concernoit le soin immédiat de sa personne. On avoit de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps. Le cardinal *Mazarin* la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que, *si elle étoit damnée, son enfer seroit de coucher dans des draps de toile de Hollande.*

Elle avoit éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie ; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, et pour lors l'objet de la compassion des peuples ; tantôt outragée par ce même peuple, devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auroient dû l'aigrir contre la nation, elle fit la guerre à l'Espagne

comme si elle ne l'avoit pas aimée; aussi eut-elle la satisfaction de voir la nation détrompée rendre à la fin justice à ses qualités estimables.

1666.

Anne d'Autriche passa les dernières années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer, sans se mêler en rien du gouvernement; modération admirable après une si longue habitude de commander. Ses aumônes étoient très-abondantes. Pendant sa maladie elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'approchoient ne s'apercevoient de ce qu'elle souffroit que par des mouvemens involontaires, et trouvoient toujours sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la Cour. Le roi, la reine, *Monsieur* et *Madame* ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment, elle fit connoître par ses regards attendris combien leurs soins assidus lui étoient agréables. Les larmes de ses enfans la consoloient. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la royauté n'étoit pas ce qui lui coûtoit le plus. Qu'est-ce qu'une couronne quand on meurt?

4

1666. Le roi la regretta sincèrement et avec raison. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embaras que lui donnoient les guerres civiles pendant l'enfance de son fils, elle ne se déchargea sur personne de ce qu'elle pouvoit faire elle-même. Elle présidoit aux leçons du premier âge, y joignoit des instructions particulières, veilloit assidument à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. *Reboulet* remarque qu'elle eut beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer. Elle n'en eut pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appeloit *la sécheresse*, qu'il tenoit de son père, et elle réussit à lui donner, si non la douceur de caractère et l'aménité qu'elle possédoit plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendoit, quand il vouloit, le plus aimable des monarques. Tout en lui inspirant des sentimens nobles et élevés, elle l'accoutumoit à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de la couronne ; elle grava dans son cœur un respect sincère pour la religion, qu'il révéra toujours, lors même qu'il s'éloignoit de ses principes ; heureuse si elle avoit pu modérer la

fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, et qui l'entraîna dans des égaremens que l'histoire, protectrice des mœurs, ne doit pas dissimuler !

1666.

La Vallière subjuguée n'étoit plus cette fille timide qui n'osoit se montrer, et croyoit que chaque regard qui tomboit sur elle étoit un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son amant, et par tendresse pour ses enfans, elle avoit accepté le titre, le rang et les honneurs de duchesse, et mademoiselle de *Blois* et M. de *Vermandois* s'élevoient publiquement sous ses yeux.

Elévation de la Vallière.

Mais pendant qu'elle se croyoit assurée de la tendresse de son amant, une rivale lui enlevoit secrètement son cœur, le seul bien de toute sa fortune qu'elle estimât. Cette rivale étoit *Adélaïde de Mortemar*, duchesse de *Montespan*. Elle prit insensiblement l'habitude, étant dame du palais, de tenir compagnie à la reine lorsqu'elle attendoit le roi après le jeu ou d'autres amusemens de la soirée. Celui-ci s'accoutuma aussi à causer avec elle quand il rentroit. Elle étoit mordante, caustique, conteuse spirituelle, et contrefaisoit très-plaisamment. On crut quelque

Madame de Montespan. 1666-67.

1666-67. temps que le roi ne la recherchoit que pour ces agrémens ; la reine elle-même en étoit persuadée, et n'avoit pas le moindre soupçon d'un autre motif de liaison avec son mari, parce que madame de *Montespan* étoit de toutes ses dévotions ; mais le public malin ne pensoit pas favorablement de sa vertu.

Evasion de la Vallière.

Son intelligence avec le roi, d'abord trop réservée, devint insensiblement plus libre. *La Vallière* ne manqua pas de s'en apercevoir ; elle en fit ses plaintes, qui furent mal écoutées. Dans son dépit elle prit brusquement le parti de quitter la Cour, et alla s'enfermer dans le couvent des filles de Sainte-Marie à Chaillot. *Louis* lui envoya *Colbert* et *Lauzun*, qui jouoit à la Cour le rôle de favori ; *Colbert*, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il étoit chargé du soin de ses enfans ; *Lauzun* apparemment parce qu'il étoit singulièrement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet et la ramenèrent. *La Vallière* reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur, sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la Cour, jusqu'au moment où, par un élan généreux, elle vint à bout de les rompre.

1666-67.

Etablissemens des Anglais au dehors.

Ces intrigues se passoient à Saint-Germain que le roi habitoit, à Versailles qu'il bâtissoit, et dans ses voyages sur la frontière de Flandre. Il y étoit appelé par la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Espagne. Une des conditions expresses du traité des Pyrénées, étoit que la France ne donneroit aucun secours à la maison de Bragance rétablie sur le trône de Portugal, et qui faisoit tous ses efforts pour s'y maintenir, contre ceux de *Philippe IV*, roi d'Espagne, pour la renverser. On observera que la lutte entre ces deux puissances, fut l'origine et l'occasion des établissemens des Anglais hors de chez eux. Le Portugal, déjà mal secondé par la France, avant la paix de celle-ci avec l'Espagne, l'étoit encore plus foiblement depuis cette paix, par l'espèce de honte qu'eut *Louis XIV* de manquer sitôt à un de ses principaux articles. Les secours qu'il y fit passer se bornèrent à cinq à six cents officiers, destinés à discipliner les Portugais, et à la tête desquels étoit un allemand, le comte de *Schomberg*, qui fut depuis maréchal de France, et à qui sa qualité d'étranger permettoit de prendre de semblables engagemens. Mais quelques talens qu'eût

1666-67. ce général, et quoiqu'il fût dirigé par les conseils que lui faisoit passer *Turenne*, à qui le roi avoit confié la suite et les détails de cette opération, il falloit des moyens plus efficaces pour sauver le Portugal; et la régente les chercha en Angleterre. *Charles II* demanda ou accepta en 1662 la main de *Catherine de Bragance*, sœur du jeune roi *Alphonse*, que ses vices tardèrent peu à précipiter du trône. *Catherine* apporta à *Charles II* la ville de Tanger en Afrique, à laquelle on ajouta presqu'aussitôt la ville de Bombay en Asie. De leur côté, les Anglais donnèrent au Portugal un million de crusades et lui envoyèrent une escadre et des troupes. Ainsi, moyennant cette cession et la conquête de la Jamaïque qu'ils avoient faite sur les Espagnols en 1654, au temps de *Cromwell*, les Anglais qui jusqu'alors n'avoient eu aucun établissement hors de chez eux, se trouvèrent posséder en dix ans de temps des points d'appui respectables dans les quatre parties du monde.

Motifs de la guerre avec l'Espagne. 1667-8. *Philippe IV*, roi d'Espagne, étoit mort à la fin de 1665, quelques mois avant sa sœur, et laissant un fils de quatre ans, *Charles II*, prince d'une santé fragile, qui commença à régner sous la tutelle

de sa mère. Tant que vécut *Anne d'Autriche*, *Louis*, par égard pour elle, manifesta foiblement le projet qu'il avoit conçu de s'approprier, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. Mais lorsqu'elle fut morte, la hauteur de ses prétentions tardèrent peu à amener la guerre. Celle-ci avoit été prévue dès la paix des Pyrénées. Elle trouvoit ses motifs dans les deux clauses principales du contrat de mariage du roi : savoir dans la renonciation de *Marie-Thérèse* à tous biens et successions de leurs majestés catholiques, et dans le paiement de la dot, sur lequel la renonciation étoit fondée Or, quant au second article, malgré des instances faites par le roi, les trois termes fixés par le contrat de mariage pour le paiement étoient plus qu'échus, sans qu'on eût seulement songé à entrer en compte; et, disoient les Français: *Point de paiement, point de renonciation*. De plus, ajoutoient-ils, quand même le défaut de paiement n'annulleroit pas la renonciation, quelque généralité qu'on se soit efforcé de lui donner, elle n'envelopperoit pas les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière du

1667-68. pays, conçue en ces termes : *Si un homme et une femme ont des enfans, et que l'un des deux vienne à mourir, la propriété des fiefs venant du côté du plus vivant, passe à l'enfant ou aux enfans provenant de ce mariage, et le plus vivant n'a plus aux mêmes fiefs qu'un usufruit héréditaire.* Or, *Marie-Thérèse*, épouse de *Louis XIV*, étoit le seul enfant restant du premier mariage de *Philippe IV* avec *Elizabeth de France*, fille de *Henri IV*. Du moment de la mort de sa mère, elle se trouvoit donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'étoit qu'*usufruitier héréditaire*. Ces fiefs, quelqu'étendue qu'on eût donnée à la renonciation, ne pouvoient pas y entrer, puisque, dans le temps de son mariage, elle en étoit déjà en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisoit renoncer qu'aux *héritages et successions* de leurs majestés catholiques.

Louis XIV demandoit donc à *Charles II*, son beau-frère la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places au-delà de la Meuse, l'Artois, le Cambresis, le

Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui étoit de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendoit que son épouse, seul rejeton du premier lit de *Philippe IV*, devoit les partager avec son frère *Charles II*, et sa sœur *Marguerite-Thérèse* du second lit, sans qu'on pût lui opposer sa renonciation, puisqu'elle étoit annullée par le défaut de paiement.

1667-68.

Conquêtes en Flandre.

Louis XIV appuya ces raisons de trois armées qu'il fit passer en Flandre, au milieu de l'année 1667. Il se mit à la tête de la plus nombreuse, commandée par *Turenne*, que le roi avoit fait maréchal général, dès l'an 1662. Le galant monarque mena à cette expédition, qui reçut le nom de *prise de possession*, la reine son épouse, avec une Cour leste et brillante. On y alloit gaiement, comme des collatéraux et trop souvent des héritiers directs vont pour recueillir une succession. Les troubles de la minorité de *Charles II*, la guerre de Portugal qui absorboit la majeure partie des forces de la monarchie, et la recette précaire des galions, épiés sans cesse par les flibustiers qui parurent alors, et qui déso-

1667-68. loient toute l'Amérique espagnole, neutralisèrent tout moyen de résistance en Flandre. Aussi n'y en eut-il point: aucune armée n'y tenoit la campagne pour protéger les villes menacées, qui furent toutes abandonnées aux foibles ressources de leurs garnisons. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de *Créqui*, frère de l'ambassadeur de Rome, battit *Marsin*, resté au service de l'Espagne, et le prince *de Ligne*, qui avoient essayé de ravitailler Lille. Le roi en deux mois prit Charleroi, Binch, Mons, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Furnes et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissemens, le vainqueur s'arrêta, et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à réfléchir sur ce qu'elles avoient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux. En revenant, il remit aux ministres espagnols un plan de pacification qui contenoit l'alternative de lui laisser ce qu'il avoit pris, ou de lui accorder d'autres places qu'il spécifioit.

Et en Franche-Comté. 1668.

Ces propositions donnèrent lieu à une négociation, dans laquelle les Hollandais, qui commençoient à craindre

1668.

le voisinage trop prochain du conquérant, se montrèrent plutôt arbitres impérieux que médiateurs. Pour hâter la décision, le roi, ayant sous lui le prince de *Condé*, remis en activité par la jalousie de *Louvois*, le maréchal de *Turenne* et *Bouteville*, devenu duc de *Luxembourg*, ami et élève du prince, s'étoit porté lui-même au cœur de l'hiver, en Franche-Comté, dont il s'empara en un mois. La crainte que ses succès inspirèrent, détermina leurs Hautes-Puissances à faire avec l'Angleterre et la Suède, un traité qu'on appela *la triple alliance*. Ces puissances réunies s'engageoient à forcer *Louis XIV* à ne pas pousser plus avant ses conquêtes en Flandre, ou à accepter des compensations qu'on lui fixoit, et s'il ne consentoit pas à ces arrangemens, elles s'obligeoient à lui faire la guerre par terre et par mer.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Louis fut très-piqué de ce complot menaçant, tramé principalement par les Hollandais : il les auroit volontiers brusqués en faisant irruption sur leurs terres, dont il n'étoit pas loin; mais il craignit que la marine qu'il formoit, exposée dans son enfance à celle plus qu'adulte des trois puissances, ne pérît en naissant. Il accepta donc la paix,

1668. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. Des neuf articles qui composent le traité, il n'y en a que trois à remarquer, savoir : le troisième, portant cession à la France de toutes les villes conquises par elle; le quatrième, qui restitue la Franche-Comté à l'Espagne; et le huitième sur-tout, qui conserve aux parties contractantes, tous les droits résultans du traité des Pyrénées. Ce qui fut accordé au roi en Flandre étoit bien inférieur à ce qu'il s'étoit promis; aussi garda-t-il un vif ressentiment contre les Hollandais qui le forçoient de s'en contenter.

Affaires du Jansénisme, et paix de Clément IX. *De Beausset. Hist. de Fénélon. D'Avrigny, mém. dogm.*

L'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle fut aussi celle de la paix, dite de *Clément IX*, qui mit fin pour trente ans aux discordes religieuses qui depuis plus de vingt agitoient l'Église de France. En 1640 avoit paru un ouvrage posthume de *Jansénius*, évêque d'Ypres, lequel l'avoit décoré du nom d'*Augustinus*, comme renfermant la doctrine de ce père de l'église sur l'accord impénétrable de la grace et de la liberté. Son système, suivant *Bergier*, se réduit à ce point capital, que le plaisir, mobile unique de l'homme depuis sa chûte, inévitable quand il vient et invincible quand il est venu,

1669

1669.

porte l'homme à la vertu s'il vient du ciel ou de la grace, et au vice s'il vient de la concupiscence ; et que la volonté est nécessairement entraînée par celui des deux qui est le plus fort : d'où il résulte que l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grace ou par la cupidité ; et qu'il ne résiste jamais ni à l'une ni à l'autre. Le pape, au jugement auquel l'auteur lui-même avoit déféré son livre, le condamna en 1642, comme renouvellant les erreurs de *Baïus*, proscrites soixante ans auparavant ; mais ni l'ouvrage, ni la condamnation n'avoient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de *S. Cyran*, ami de *Jansenius*, et après lui le jeune *Arnaud*, disciple de l'abbé, essayèrent de faire goûter les opinions de l'évêque, sans qu'on voie trop quel avantage il en pouvoit résulter pour l'homme, ni quelle gloire pour Dieu. Au reste, s'ils firent des adeptes, ils rencontrèrent aussi des adversaires.

Les cinq propositions.

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, dénonça, en 1649, l'affectation de la plupart des candidats à préconiser un ouvrage condamné par l'autorité apostolique, et dont il

1669.

réduisit toute la substance à cinq propositions (1), *qui en sont l'âme*, selon l'expression de Bossuet. Mais la

---

(1) Ces cinq propositions sont les suivantes : le bruit qu'elles ont fait les rend historiques, et exige qu'elles soient citées, au moins en note.

I. Quelques commandemens de Dieu sont impossibles aux justes, lors même qu'ils font leurs efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce par laquelle ils peuvent leur devenir possibles, leur manque.

II. Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dans l'homme une liberté qui soit exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettoient la nécessité de la grâce intérieure et prévenante pour chaque action, même pour le commencement de la foi ; et ils étoient hérétiques, en ce qu'ils vouloient que cette grâce fut telle, que la volonté de l'homme put lui résister ou lui obéir.

V. Il est semi-pélagien de dire que J. C. est mort pour tous les hommes sans exception.

faculté ne put prononcer, à cause de l'appel comme d'abus qui fut interjeté au parlement par quelques-uns des jeunes docteurs, appel inconvenant s'il en fut jamais, les magistrats ne pouvant prononcer sur une matière de Doctrine. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au pape, afin de prévenir les suites d'un pareil scandale, et lui demandèrent de prononcer sur les cinq

1669.

A ces vains efforts de l'orgueil ou de l'inquiétude de l'esprit humain, pour scruter des mystères, dans la profondeur desquels il ne peut que s'égarer et se perdre, on aime à opposer l'aveu franc et naïf de notre ignorance, tel qu'il est exprimé dans la lettre suivante de M. de *Beauvau*, évêque de Comminges, en 1664, et de Tournay, en 1671.

« Je crois que la grâce de J. C. nous est « nécessaire pour toutes les actions de piété « et de vertus chrétiennes : je crois qu'il faut « la demander à Dieu.

« Je crois que tous les commandemens de « Dieu nous sont possibles avec la grâce, et « que sans elle nous ne pouvons rien de bien, « ni persévérer dans le bien sans un secours « spécial.

1669. propositions. *Innocent X*, à cet effet, établit une congrégation en 1651, et

« Je crois que cette grâce prévient et aide
« notre volonté ; que nous devons notre sa
« à Dieu ; que nos chûtes nous doivent être
« imputées.

« Je crois que la grâce fortifie notre libre
« arbitre et ne le détruit pas.

« Je crois que notre libre arbitre, en coo-
« pérant à la grâce, ne doit pas se glorifier,
« mais se tenir dans l'humiliation, reconnois-
« sant son impuissance s'il étoit abandonné
« à lui-même.

« Hors ces vérités, j'avoue mon ignorance
« sur cette matière, et quand on me deman-
« dera ; comment la grâce est alliée avec
« notre liberté ? Comment Dieu agit en nous ?
« Pourquoi il tire les uns de la masse de
« perdition et y laisse les autres ? Pourquoi
« les uns persévèrent et les autres non ? J'a-
« vouerai franchement que je ne le sais pas. Je
« crois même que personne ne le sait
« que ces mystères sont inconnus de tous
« les hommes. Mais notre orgueil est si grand,
« que nous ne saurions avouer que no
« ignorons les choses mêmes dont Dieu a
« voulu réserver la connoissance. Humilio
« nous en, en reconnoissant l'impénétrabilité
« de ses secrets et de ses jugemens ».

près un examen de deux ans, après la vérification d'une multitude de mémoires donnés par les deux partis, après des conférences où furent entendus leurs défenseurs, après avoir in confronté les cinq propositions le livre même de *Jansénius*, il un jugement définitif qui les roit hérétiques. La bulle fut reçue France, acceptée par l'assemblée du clergé, et revêtue de lettres-patentes.

1669.

Le docteur Arnaud veut en éluder la condamnation.

On devoit s'attendre que la contestation étoit finie : mais *Arnaud*, forcé orcé de reconnoître que les cinq propositions étoient justement condamnées, éluda ce jugement, en prétendant qu'il n'avoit aucun rapport à la doctrine de *Jansénius*, et il se fondoit ur ce qu'à la première proposition près, on ne les trouvoit pas mot pour mot dans l'*Augustinus*. Cette distinction, qui blessoit évidemment la bonne foi, en ce qu'il n'est pas nécessaire pour qu'un extrait soit fidèle qu'il conserve les expressions mêmes de l'original, fut trouvée sans replique : car tel est l'es- parti, qu'il obscurcit, même s hommes vertueux et éclairés, les ons les plus simples et les plus ables.

1668.

d'Aleth, *Caulet*, évêque de Pamiers, *Choart*, évêque de Beauvais, et *Arnaud*, frère du docteur, évêque d'Angers. Ils donnèrent des mandemens, où ils établirent que l'église, infaillible dans son jugement sur telle ou telle proposition, qu'elle condamne comme hérétique, peut errer sur celui qu'elle porte, en attribuant certaines erreurs à un auteur ou à un livre, et que c'étoit le cas de rendre alors à sa décision le simple acquiescement du silence respectueux. Assertion bizarre, qui réduisoit l'église à l'impossibilité de juger d'un livre pernicieux, et de prévenir les fidèles contre son venin.

Le roi veut les faire mettre en jugement.

Louis XIV, choqué de cette résistance, pria le pape de déléguer une commission de douze évêques pour faire le procès aux quatre réfractaires. Cette mesure n'étoit pas entièrement selon les règles canoniques. Les prévenus étoient distraits à leurs juges naturels, les évêques de leurs provinces, et le pape se trouvoit investi d'une cause dont il ne pouvoit connoître que par appel. Les quatre évêques essayèrent d'alarmer le roi sur l'atteinte donnée aux libertés de l'église gallicane, et l'épiscopat, sur celle qui étoit portée à sa juridiction. Le monarque fut peu

1669.

sensible aux démonstrations de leur zèle ; mais une vingtaine d'évêques soumissionnaires prirent parti pour eux. De-là de nouvelles difficultés qui, de part et d'autre, firent desirer un accord amiable. *César d'Estrées*, évêque de Laon, et depuis cardinal, l'archevêque de Sens, *Gondrin*, et *Felix de Vialart*, évêque de Châlons-sur-Marne, se portèrent pour médiateurs, et se concertèrent avec le nonce du nouveau pape, *Clément IX*, pour aviser à quelque biais qui pût concilier toutes les oppositions. On le trouva, au moyen de ce que l'on fit la part de l'amour-propre et des préjugés, en n'exigeant point la rétractation des mandemens; et celle des règles, en enjoignant la souscription sincère du formulaire.

Ils se soumettent.

Soit que cette indulgence satisfît les évêques, soit que l'acquiescement *sincère* exigé d'eux ne leur parût pas synonime d'un acquiescement pur et simple, pressés d'ailleurs d'une part par les commissaires nommés, et d'une autre par les remontrances de leurs amis, ils se rendirent à ces conditions, et ils écrivirent au pape que, pour contribuer à la paix de l'église, ils avoient cru devoir changer de mode sur la manière

Négociations avec l'Angleterre.

1669-70.

d'Aix-la-Chapelle, le roi se mit en état de faire repentir les Hollandais de leurs intrigues et de leur fierté. Ils étoient jaloux de la prospérité qui commençoit à poindre pour le commerce français, de l'exécution du droit de fret accordé aux navires nationaux, et du surhaussement des tarifs à l'égard des étrangers. Piqués de n'avoir pu les faire alléger en leur faveur, ils prohibèrent les denrées de la France, supposant que la disproportion entre le nombre des vaisseaux de celle-ci et la quantité de ses exportations, forceroit, par l'engorgement qui alloit en résulter dans les ports, à recourir à eux aux conditions qu'ils voudroient bien faire. Ils se méprirent ; et cette mesure, qu'ils avoient crue si politique, se vit frappée d'impuissance, par les traités qu'elle fit entamer avec les négocians de Hambourg et de la Baltique, traités qui auroient bien mieux puni les Hollandais que le recours à la voie des armes. Mais de part et d'autre l'humeur s'en mêla, et ne permit pas de calculer froidement les chances d'une rupture. En ce temps les Hollandais dominoient sur la mer et regorgeoient de richesses. Présomptueux comme des républicains et de nouveaux enrichis, ils ne surent

pas jouir modestement de leur puissance. Ils se donnèrent, dans des inscriptions fastueuses, *la gloire d'avoir pacifié l'Europe, et d'être les arbitres des rois*. C'étoit déjà trop qu'un pareil étalage de vanité aux yeux du monarque français. Ils fatiguèrent de plus sa patience, tantôt en refusant, de la manière la plus dure et la plus inconvenante, toutes ses demandes justes ou indifférentes, comme celle, par exemple, qu'il leur fit au sujet de la tolérance du culte privé des catholiques; tantôt en souffrant qu'il fût répandu des écrits, dans lesquels ils se vantoient d'avoir mortifié son ambition, et borné ses conquêtes dans les Bays-Bas; et enfin, en permettant à leurs écrivains, peintres et graveurs, des caricatures et des allusions piquantes, auxquelles *Louis XIV* se montra trop sensible.

Voyage de madame en Angleterre.

1670.

Son premier soin pour le succès de la guerre qu'il méditoit contre eux, fut de les réduire à leurs propres forces, en leur ôtant le concours de *la triple alliance*. *Charles II*, roi d'Angleterre, fut le premier qu'on chercha à en détacher. Ce prince avoit vendu *Dunkerque* à *Louis XIV* pour cinq millions. Cet achat faisoit connoître qu'on pouvoit obtenir beaucoup de

1670. « *cela*, reprit le roi en le pressant, « *en avez-vous dit quelque chose?* « *Je n'ai point parlé de vos desseins* « *sur la Hollande certainement*, ré« pondit *Turenne*, *mais je vais tout* « *dire à votre majesté. J'avois peur* « *que madame de* Coetquen, *qui* « *vouloit faire le voyage de la Cour* « *n'en fût pas, et pour qu'elle prît* « *ses mesures de bonne heure, je* « *lui en dis quelque chose; et que* « Madame *passeroit en Angleterre* « *pour voir le roi son frère; mais* « *je n'ai dit que cela, et j'en de-* « *mande pardon à votre majesté, à* « *qui je l'avoue*. Le roi se prit à rire, « et lui dit, *monsieur, vous aimez* « *donc madame de* Coetquen? *Non* « *pas, sire, tout-à-fait*, répondit « Turenne, *mais elle est fort de* « *mes amies. Oh bien, dit le roi,* « *ce qui est fait est fait, mais ne* « *lui en dites pas davantage: car si* « *vous l'aimez, je suis fâché de* « *vous dire qu'elle aime le cheva-* « *lier de* Lorraine, *auquel elle rend* « *compte de tout, et le chevalier de* « Lorraine *en rend compte à mon* « *frère* ».

Il n'y eut d'égal à la confusion de *Turenne* en cette rencontre, que la

1670.

naïveté de son aveu, qui ajouta à l'estime du roi pour lui. C'étoit la seconde fois que les séductions de l'amour avoient fait dévier ce grand homme des sentiers du devoir; et l'on devoit d'autant moins s'y attendre, qu'il avoit passé l'âge des passions, et que des pensées plus graves qui venoient d'opérer sa conversion à la religion catholique, abandonnée par son père, étoient alors l'aliment ordinaire de son esprit. La honte qu'il en ressentit, fit sur lui une telle impression, que, long-temps après, le chevalier de *Lorraine* l'étant venu voir, et la conversation étant tombée sur ce sujet: *chevalier*, lui dit-il, *si vous voulez parler de cela, commençons par éteindre les bougies.*

Mort de Madame.

Le voyage n'en eut pas moins lieu: il fut très-splendide et très-gai, excepté pour *Madame*, qui fut presque toujours malade. Selon les arrangemens pris, elle passa de Calais à Douvres, où le roi son frère s'étoit rendu. Elle resta quelques jours avec lui, le laissa dans de bonnes dispositions, et revint satisfaite et en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portoit dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt; ou bien

1670.

la main exécrable qui devoit la précipiter dans le tombeau préparoit de son crime. *Henriette* arriva au commencement de juin, et le 29 éclata subitement à St.-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : *Madame se meurt*, et huit heures après : *Madame est morte*. Le mal se déclara par des douleurs affreuses, au moment qu'el achevoit de boire un verre d'eau de chicorée ; sa première exclamation fut qu'elle étoit empoisonnée. Elle se rétracta cependant, quand son confesseur lui fit connoître le danger soupçons que cette accusation vagi alloit occasionner. Mais en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, et immédiatement après, on ne sait que conjecturer. Cette princesse a été assez intéressante pour qu'on se permette quelque détail sur cet événement.

Ses circonstances.

Mademoiselle qui y courut des premières avec le roi, rapporte des cir constances qui sont précieuses. « En « arrivant à Saint-Cloud, dit-elle « nous ne trouvâmes quasi personne « qui parût affligé. *Monsieur* sembloi « fort étonné. Nous vîmes *Madam* « sur un petit lit qu'on avoit fait à s « ruelle, toute échevelée : elle n'a-

1670.

« vait pas eu assez de relâche pour se
« faire coïffer de nuit, sa chemise dé-
« nouée au cou et aux bras, le visage
« pâle, le nez retiré; elle avoit la fi-
« gure d'une morte. On causoit, on
« alloit et venoit dans cette chambre;
« on y rioit, comme si elle eût été
« dans un autre état. La malade voyoit
« avec peine cette tranquillité de tout
« le monde. Le roi voulut raisonner
« avec les médecins. Ils ne savoient
« que lui répondre. *Valot* avoit décidé
« que c'étoit une colique qui passeroit
« en peu de temps. Les autres n'o-
« soient parler autrement. *Mais*, di-
« soit le roi, *on ne laisse pas ainsi*
« *périr une personne sans aucun se-*
« *cours*. Ils se regardoient et ne di-
« soient mot ».

Ce détail dénote sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'*Argenson* raconte dans ses *Essais*, qu'entre les officiers de bouche d'*Henriette*, il y en eut un qui se trouva assez riche, après sa mort, pour ne pas desirer comme les autres, d'entrer au service de la seconde femme de *Monsieur*. « Comme
« celle-ci lisant la liste de ces offi-
« ciers, et voyant que celui-ci man-

1670.

« quoit, en témoignoit de l'étonne-
« ment, et demandoit s'il étoit mort ;
« oh ! non, dit *Monsieur* ; mais je
« compte qu'il ne vous servira jamais.
« On a remarqué, ajoute le même
« écrivain, que cet homme ne par-
« loit jamais de *Monsieur*, que jamais
« il n'alloit au Palais-Royal ni à Saint-
« Cloud. On prétend même qu'il se
« troubloit quand on parloit devant
« lui de son ancienne maîtresse ».

Enfin, les médecins qui assistèrent à l'ouverture du corps, ne s'accordèrent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouvèrent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne doivent l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugemens que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer qu'*Henriette* étoit languissante depuis quelque temps. Des accidens survenus pendant ses grossesses, et des plaisirs pris sans ménagement, avoient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de *Monsieur*, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles ames ; ces causes réunies ont pu occasionner

l'irruption subite d'un mal long-temps caché, et qui se seroit montré plus fort que les remèdes, quand même ils auroient été administrés.

1670.

Elle laissa deux princesses : l'une, mariée ensuite au duc de *Savoie*, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et les malheurs de sa mère.

Monsieur se remarie.

Veuf à peine depuis un an, *Monsieur* songea à se remarier. Il jeta d'abord les yeux sur *Mademoiselle*, la plus riche héritière de France, et cette circonstance fit rompre le mariage agréé un instant par le roi, entre cette princesse et *Antoine Nompar* de *Caumont*, marquis de *Péguillain*, puis duc de *Lauzun*. Mais, constante dans son premier projet, *Mademoiselle* épousa secrètement *Lauzun*, ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. *Monsieur* tourna alors ses vues sur *Elisabeth Charlotte*, fille de l'électeur Palatin. Il y eut de la politique dans ce mariage; et le roi voulut s'assurer par-là de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditoit contre les Hollandais.

Traité avec l'Angleterre contre la Hollande.

La mort d'*Henriette* n'interrompit pas la négociation avec son frère. Le 10 décembre 1670, il y eut entre

1670.

les deux rois, un traité qui stipuloit ce que chacun fourniroit de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent : l'Angleterre, six mille hommes pour la guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignoit à la flotte anglaise commandée par le duc d'*Yorck*, une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots sous le maréchal d'*Estrées*. C'étoit le fruit du zèle de *Colbert* pour la restauration de la marine française ; zèle qui dans l'intervalle qui s'étoit écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avoit permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornoit pas, et il donnoit encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses, on joignit, pour satisfaire le peuple anglais, la promesse de lui céder, après la conquête, quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

Autres traités avec d'autres puissances.

1671.

Le roi de Suède, *Charles XI*, se laissa aussi séparer de la triple alliance par un subside ; et même amener à une ligue offensive et défensive, et à un engagement à des secours. Le même appât gagna l'évêque de Muns-

1671.

ter, *Bernard Van Galen*, prélat guerrier, qui s'étoit déjà mesuré avec les Hollandais; celui de Cologne et quelques autres princes de l'Empire leurs voisins, qui tenoient les bords du Rhin, et entre lesquels on s'engagea de partager les dépouilles des républicains. Le roi s'assura encore, dans le cours de la guerre, de la neutralité de l'empereur, en faisant avec lui un partage très-secret de la monarchie d'Espagne, quand la mort de *Charles IV*, qu'on regardoit comme très-prochaine, arriveroit. Mais les instances de *Louis XIV* pour engager l'Espagne à abandonner à leur sort les Hollandais qui l'avoient sauvée; et les offres même qu'il fit fairede lui restituer tout ce qu'il avoit acquis sur elle par la paix d'Aix-la-Chapelle, échouèrent également contre sa reconnoissance.

Guerre avec la Hollande.

1672.

Tout étant prêt, le 6 avril 1672, parurent les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre, contre les états-généraux des Provinces-Unies. Toutes les deux se ressemblent. Les deux rois se plaignent *d'inscriptions injurieuses et pleines de faussetés contre eux et leurs sujets, de peintures et de médailles de ce genre*

1672. *exposées en public, par le commandement même des états. Louis* ajoutoit des reproches sur les services rendus par ses prédécesseurs aux Hollandais, et si mal reconnus; *Charles*, des plaintes de peu d'égards pour son pavillon, de pêches prohibées sur ses côtes, et de contraventions de commerce : et c'est sur ces motifs frivoles, que fut allumée une guerre qui embrasa toute l'Europe.

Armées de France; leurs exploits sur terre.

Les armées de *Louis* étoient brillantes : on y comptoit plus de cent mille hommes, presque tous jeunes gens, parce qu'on avoit congédié les vieux soldats, incapables de se prêter à la discipline pénible qu'on vouloit introduire. Cette réforme n'étoit pas du goût de tout le monde; et c'est peut-être ce qui fit dire par *Despréaux* à monsieur le prince, qui lui montroit son armée et lui demandoit ce qu'il en pensoit : *Je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure*. Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de *Sévigné, que le plus âgé n'avoit pas dix-huit ans*. Mais ces pupilles, sous des tuteurs tels que *Condé, Turenne, Luxembourg* et *Créqui*, ne

connoissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

1672.

Louvois et Vauban.

Les généraux étoient puissamment secondés par *Louvois*, qui commença pendant cette guerre à se rendre célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails, et sur-tout par le soin qu'il prit de la subsistance et de la santé du soldat; la première presque toujours incertaine jusqu'alors, et la seconde tellement négligée, que les armées, sans hôpitaux et sans charrois pour les blessés, laissoient mourir ces infortunés sur la place où ils avoient été frappés, ou s'en arracher péniblement eux-mêmes, en arrosant les routes de leur sang. Cette capacité bien reconnue de *Louvois* dans toutes les parties de son ministère, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre, tant de siége que de campagne. Pour la première, *Vauban* lui-même fut son maître. « Il me demanda, dit cet habile « ingénieur, quelque chose sur l'at- « taque des places, qu'il pût étudier. « Là-dessus je m'enfermai, et rappe- « lant toutes mes idées, je fis un gros « volume d'écriture. Rien ne m'a ja- « mais été si utile à moi-même que

1672.

« cette considération attentive et exacte,
« la plume à la main, de tout ce que
« j'avois jamais eu dans l'esprit sur cette
« matière ; et ce fut par cette réflexion
« que je me fixai à la manière d'atta-
« quer que je pratique aujourd'hui ».
Ainsi cette curiosité de *Louvois* donna de la science au ministre, et à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des règles communes. La même curiosité fit descendre *Louvois* dans les mines de Tournai, qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout; et si on rassembloit ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son desir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, il se trouveroit que peu de ministres ont autant mérité que lui d'acquérir les talens nécessaires à leur place.

Entrée dans les Provinces-Unies.

La paix qui subsistoit entre la France et l'Espagne, ne permit pas de gagner le cœur de la Hollande par le chemin le plus court. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Charleroi, sur la Sambre, et le théâtre des premières opérations militaires s'établit entre la Meuse et le Rhin. Le roi, le prince de *Condé* et *Turenne* commandoient chacun une armée, et se réunissoient au besoin. La première opération importante fut tentée par *Turenne*. Ce fut

1672.

le siége de Maseik, dont la prise, en coupant la communication de Maëstricht avec le reste du territoire hollandais, dispensoit de la nécessité de perdre du temps et des hommes à l'attaque de cette forte place. Moins bien pourvus de soldats et de munitions, Rhinberg, Orsoi, Burick et, tout vis-à-vis, Wesel, qui appartenoit à l'électeur de Brandebourg, mais où les Hollandais tenoient garnison, furent assiégées à-la-fois par le roi, par *Monsieur*, par *Turenne* et par *Condé*, et cédèrent plutôt aux menaces qui leur furent faites, qu'aux hostilités qui furent dirigées contre elles. La campagne avoit commencé en mai, et au commencement de juin, tout l'entre-Meuse et Rhin étoit au pouvoir du roi. Il proposa dès-lors le passage de l'Yssel, derrière lequel étoit retranché le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui, âgé seulement de vingt-deux ans, avoit été revêtu du commandement général des troupes hollandaises.

Passage du Rhin.

Toute l'activité des Hollandais, tournée vers la marine, leur avoit fait négliger leur armée de terre, et les menaces de *Louis XIV* ne les avoient point tirés de leur assoupissement à cet égard. A peine avoient-ils à lui opposer cinquante mille hommes de mauvaises

1672.

troupes, dont les trois quarts er
étoient enfermés dans les places
tes. C'étoit avec le dernier quart
le prince se voyoit contraint de
tête à la nombreuse armée fran
La profondeur de l'Yssel et l'esc
ment de ses bords le lui permett
en ce moment. Mais *Turenne* et *C*
qui eurent bientôt reconnu la diffi
du passage, y firent renoncer le r
lui proposèrent de pénétrer dan
fertile de Betaw ou des Bataves,
mées par les deux bras du Rhin, c
sous les noms du Leck et du Wal
comte de *Guiche*, fils du maréch
Grammont, avoit découvert un
droit presque entièrement guéabl
naissance même des deux branch
sous le canon d'ailleurs du peti
de Tolhuis, bâti sur leurs bord
passage y fut résolu, et la directi
fut confiée au prince de *Condé*.

L'incertitude du prince d'*Or*
incertitude qui lui fit plusieur
munir et dégarnir ce poste, a
l'irrésolution du peu de soldats
à la défense de la rive. On n'y co
que cinq cents cavaliers et quatre
fantassins mal retranchés et sans
lerie, lorsque la maison du roi,
gée par quelques batteries, ent

1672.

le fleuve: aussi éprouva-t-elle à peine de la résistance. S'étant formée à l'autre bord au nombre de quinze mille hommes, *Condé* ne crut pas devoir attendre l'infanterie, pour sommer de se rendre une troupe toute disposée à mettre bas les armes. Il s'avançoit dans ce dessein, lorsque le jeune duc de *Longueville*, son neveu, encore tout échauffé, soit d'une débauche de la veille, soit d'une course en parti, qu'il venoit de faire du côté de l'Yssel, accourt le pistolet à la main jusque sur le bord des retranchemens, et lâche son coup en s'écriant : *point de quartier à cette canaille.* La nécessité de la défense force les Hollandais à une décharge. Le jeune prince en fut la première victime, et *Condé* ne dut qu'à un mouvement involontaire de recevoir dans le poignet un coup qui lui étoit adressé à la tête. Un carnage affreux suivit de près ce double accident, et ainsi fut ensanglantée cette manœuvre, qui devoit coûter à peine quelques amorces. Le jeune duc possédoit de brillantes qualités, qui avoient, dit-on, fait jeter les yeux sur lui par les Polonais, mécontens de leur foible roi *Koribut*, et l'on prétend que des envoyés, chargés de lui porter les vœux

1672.

de la nation, arrivèrent au camp un heure après sa mort. Quoi qu'il en soit l'intempérance dont il fit preuve l veille de sa catastrophe, cette bravour insensée qui mettoit de la gloire à fair couler un sang inutile à répandre, e sur-tout ce mépris insultant de l'humanité que respiroit le cri féroce qui lu valut la mort, durent peut-être le leu faire peu regretter. Tel fut au reste c fameux passage du Rhin, immortalis par les vers de *Boileau*, plus célèbr par ce qu'il eût pu être que parce fut en effet, et que l'ignorance d r ticularités qui l'accompagnèrent, fit mal-à-propos d'abord comparer a passage du Granique.

Invasion de la Hollande.

La blessure de *Condé*, assez s pour obliger ce prince à quitter l commandement, le fit remettre à *Turenne*. Ayant jeté des Ponts sur le I k, celui-ci pénétra du Betaw dans provinces d'Utrecht, de Gueldres d'Overyssel, dont toutes les places s pressèrent de capituler, et des partis s'a vancèrent même jusqu'aux portes d'A terdam. On eût pu s'emparer de écluses, et le pays étoit irrévocablem conquis. Des lenteurs permirent au bourgeois de revenir de leur pren

étourdissement et de prendre des mesures de défense. Plusieurs fautes de *Louis* achevèrent de les sauver.

1672.

Les propositions de paix des Hollandais sont rejetées.

La première fut de n'avoir pas écouté les conseils de la modération. Les Etats consternés avoient fait des démarches de soumission, et envoyé au roi une députation à la tête de laquelle étoit le célèbre *Grotius*. Ils venoient savoir la volonté du monarque sur le sort futur de la République. Satisfaits, s'ils pouvoient sauver leur religion, leur liberté et leur souveraineté, ils offroient de l'argent, Maëstricht, et toutes les villes non comprises dans le territoire proprement dit des Sept Provinces. Mais *Louis*, dont l'amour-propre avoit été profondément ulcéré, *Louis*, victorieux et fier de ses succès, environné de courtisans adorateurs, et bien éloigné de soupçonner qu'un jour viendroit où il éprouveroit douloureusement les mêmes humiliations, dans le même pays et dans des circonstances semblables, reçut dédaigneusement leurs prières, rejeta leurs demandes, et fit rédiger par *Pompone* et par *Louvois*, les conditions auxquelles son mécontentement pouvoit être appaisé. Ce n'étoit pas moins que le rétablissement du

1672. libre exercice de la religion catholique, l'abandon des temples pour l'usage du culte romain, l'engagement d'en défrayer les ministres, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédoient en Flandre et en Brabant, et en général au-delà du Wahl et du Rhin, qui devoient désormais leur servir de limites, et enfin des médailles satisfactoires qui, chaque année, seroient présentées au roi, en leur nom, et en signe que les Sept Provinces tenoient de lui leur existence et leur liberté.

Massacre des *de With.* Les Hollandais lachent leurs écluses.

La dureté de ces articles, l'espèce de vassalité qu'ils faisoient contracter à la République, le zèle de leur religion, que les Hollandais crurent menacée par la concurrence, les secours actuels de l'Espagne, ses promesses pour l'avenir, les mouvemens que commençoit à se donner l'Empereur, et les secours effectifs qu'amenoit l'électeur de *Brandebourg*, ranimèrent le courage des républicains. Il fut sur-tout excité par les exhortations du jeune *Guillaume*, que la faveur du peuple et les dangers de la patrie venoient de porter au *Stathouderat*, malgré les

efforts opposés du grand pensionnaire (1) *Jean de With*, qui, quelques années auparavant, avoit fait abolir cette dignité par un édit perpétuel. En vain celui-ci et l'amiral *Corneille*, son frère, effrayés tous deux des progrès de l'ambition de *Guillaume*, essayèrent de ramener les esprits à des dispositions pacifiques, et de prévenir les suites d'une guerre ement funeste dans ses revers et da ses succès : dans le premier cas, l croissement de prétentions qu'ils fer it naître au monarque, et dans le seco par l'augmentation de pouvoir, dont ils investiroient le stathouder.

(1) Le *Stathouder*, premier magistrat des Provinces-Unies, étoit capitaine général des forces de terre et de mer, et chef de la justice qui s'administroit en son nom. Le *Grand-Pensionnaire* de Hollande, étoit le premier eil de la noblesse du pays, son président, premier ministre des Etats de cette Province, et même des six autres, à cause de la ondérance de celle-ci, l'agent enfin de la ublique pour les affaires étrangères. Sa c n n'étoit que pour cinq ans, mais se r uvelloit d'ordinaire à l'expiration de , et jusqu'à la mort du pourvu.

1672. Leur zèle fut mal interprêté : ils furent soupçonnés d'être vendus à la France, et la populace, dont ils avoient été long-temps les idoles, les massacra. *Ruyter* et *Grotius* pensèrent être enveloppés dans leur disgrace. Au même temps, Amsterdam et les autres villes de la province de Hollande prirent le parti désespéré d'ouvrir leurs éclu et de percer leurs digues; et inon ainsi les campagnes environnantes, prix de leurs bestiaux et de leurs récoltes, de leurs maisons de plaisance et même de plusieurs villages, ils mirent à l'abri leur liberté. Les vaisseaux des Hollandais purent alors défendre les remparts de leurs villes, et les innombrables soldats de *Louis*, se virent inhabiles à poursuivre leurs conquêtes.

Le roi y avoit comme donné lui-même les mains, par deux fautes graves qui lui furent suggérées par *Louvois*, contre l'avis de *Turenne* et de *Condé*. La première, fut d'avoir rendu une armée aux Hollandais, en leur vendant, au prix modique de quatre écus par tête, vingt-cinq mille prisonniers, que les deux généraux conseilloient d'envoyer creuser le canal de Languedoc. La seconde, d'avoir au contraire anéanti la sienne par les garnisons que l'on fut

1672.

laisser dans les places con-
, places que *Turenne* et *Condé*
rtoi t encore à démanteler. *Lou-*
, : our augmenter, dit-on, son
m ient, conseilla de conserver
rtifications, et son opinion fut
Il en arriva le malheur que ces
: raux avoient prévu. Les
ai mu , à peine en état de
ir leu conquêtes, furent bien
pouvoir couvrir par
res; et la guerre, qui, de la ma-
d elle commençoit, auroit dû
une campagne, se prolongea
r rs années, parce que bientôt
changèrent de face. Hors
t d'avancer au-delà, le roi laissa
ite armée à *Turenne* et revint à
, où le vain trophée de la Porte
Denis célébra la prise de trois
nces et de quarante villes, con-
s deux mois, et qui furent
avant que le monument ne fût
'é.

s premiers efforts de la marine
aise ne furent pas aussi brillans
es succès sur terre. Néanmoins le
at naval de Solebay, livré sur
ôtes d'Angleterre par le comte
'rées, joint au duc d'*York*, contre
'al *Ruyter*, fit honneur à la bra-

1672.

voure et à l'habileté des Français, encor qu'ils aient été accusés par leurs allié de s'être politiquement ménagés. L duc d'*York*, qui commandoit les deu flottes combinées, combattit deux heu res bord à bord contre *Ruyter*, et f si maltraité sur le sien, qu'il se obligé de faire passer son pavillon su un autre. Cependant les deux par s'attribuèrent la victoire. Mais un a tage réel qui resta aux Hollandais, f d'avoir mis leurs côtes hors d'insulte, e de pouvoir faire entrer avec sûreté leur convois dans leurs ports. Il y eut e en 1673, trois actions, qui n'eu pas plus de résultats; mais la gloi ces combats maritimes, et sur-t conquête subite de la moitié o vinces bataves, répandirent l'ala dans toute l'Europe, et suscitèrent protecteurs à la Hollande.

Turenne empêche les alliés de passer le Rhin. 1672-73.

Le premier qui se déclara fut l' teur de Brandebourg *Frédéric-G laume*, dit *le Grand Electeur*, dateur des illustres destinées maison. Intéressé aux événeme la guerre, par le mélange de ses sessions de Gueldre avec cel Hollandais, il s'étoit engagé env eux dès les derniers jours de mai, l fournir vingt-cinq mille combatt

mois de septembre il s'avançoit
r satisfaire à sa promesse. *Turenne*,
l'effet des mesures impolitiques
L uvois, n'avoit que douze mille
à lui opposer. Aussi ne lui
un devoir de mettre obstacle
ssi : du Rhin par l'ennemi. Une
ve honorable qui put empêcher
de prendre au-delà du fleuve
or positions, fut toute l'injonction
'il reçut ; et dans l'appréhension
e de quelque échec, le prince
Condé, guéri de sa blessure, étoit
conde ligne pour lui porter se-
i.

urenne jugea autrement des circons-
s, et pour mieux observer l'enne-
, il crut devoir traverser lui-même le
in à Wesel, et entrer dans le comté
la Mark, où il reçut un renfort de
re mille hommes. C'étoit un se-
peu proportionné à celui dont se
it l'électeur, et par les troupes
d de *Lorraine*, et par celles que
amenoit encore *Montécuculli*, au
n de l'Empire et de l'empereur. Ce
nier, en qui la meilleure santé du
d'Espagne avoit fait évanouir l'es-
r de partager sa succession, venoit
opter d'autres intérêts, et de se
lui contre son co-parta-

1672-73.

geant, auquel il avoit promis de demeurer neutre. Il faisoit marcher conséquence ses troupes et celles l'Empire sur le Rhin, tandis que l pagne aidoit d'un autre côté les Hollandais avec ses forces des Pays-Bas. L'habileté de *Turenne*, cette habileté caractéristique qui le distingue entre tous les généraux, et qui, quelque foible qu'il fût, le rendoit toujours supérieur sur chaque point particulier d'attaque, le servit en cette occasi Par elle il retint long-temps c les forces de l'ennemi, et lor leu jonction se fut opérée, trois m s'étoient écoulés en vaines tentatives pour passer le fleuve, en sorte qu'ils r rent songer désormais qu'à prend quartiers d'hiver en Westphalie.

Il force l'électeur de Brandebourg à la neutralité.

Mais il étoit à craindre qu'ils ne tachassent de l'alliance du roi les p de ces contrées. *Louis XIV*, s trop heureux de l'issue de la cam e en faisoit volontiers le sacrifice au sa de son armée, et fit mander à *Tu* de repasser le Rhin avant que la s devenue plus fâcheuse, ne rendît l fleuve impraticable. On étoit à la fi de décembre. A cet ordre, et à d'aut plus pressans, qui le suivirent, le néral français ne fit aucune r

1672-73.

et, plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de son séjour, il y demeura et chercha même l'ennemi, auquel il présenta la bataille. *Montécuculli* étoit malade. Il avoit recommandé d'éviter une action : on suivit son conseil, et les Impériaux firent retraite. *Turenne* les poursuivit sans relâche, surprit leurs postes, fit des siéges, quoiqu'en plein hiver, et réduisit enfin les alliés à se séparer. Il enleva alors sans difficulté toutes les possessions brandebourgeoises, dans la Westphalie, et, par le dégât qu'il y fit, il traignit l'électeur à solliciter sa neutralité.

Cependant on n'entendoit point parler à la Cour de l'armée française. Le violent *Louvois* ne se possédoit plus : le roi, plus modéré, commençoit à s'impatienter d'ignorer ce qu'étoit devenu *Turenne*. Les envieux du vicomte prenoient occasion d'annoncer des l urs ou de les présager, lorsqu'il a na enfin de ses nouvelles en fai- it part de ses succès. Les murmures lors se convertirent en éloges, et roi, pour témoigner à *Turenne* sa pre satisfaction, crut devoir lui adresser des pleins-pouvoirs pour traiter avec l'électeur de sa neutralité.

1672-73.

Elle fut reconnue, moyennant la renonciation que fit ce prince à toute alliance avec les Hollandais; et à ce prix, on lui restitua encore toutes les places qui avoient été conquises sur lui.

Amour des soldats pour Turenne, et leur confiance en lui.

Ce fut dans le cours de cette expédition que *Turenne*, prenant un moment de sommeil derrière un buisson, qui le garantissoit mal d'une neige abondante, fut rencontré par quelques-uns de ses cavaliers. En un instant, à l'aide de leurs manteaux et de quelques branches d'arbres qu'ils coupèrent, ils construisirent une espèce de hutte pour le mettre à l'abri. *Turenne*, au bruit qu'ils firent, se réveilla, et leur ayant demandé ce qu'ils faisoient là, au lieu de continuer leur route? *Nous voulons*, répondirent-ils, *sauver notre père, c'est là notre plus grande affaire. Eh! si nous venions à le perdre*, ajoutèrent-ils avec un sentiment profond du danger de leur position hasardeuse, *qui nous ramèneroit dans notre pays?*

Expédition des Français sur la glace.

De son côté le duc de *Luxembourg*, confiné à Utrecht, par l'inondation, après avoir inutilement tenté de lui donner cours par des saignées dont les Hollandais rendoient l'effet [illegible]en faisant rentrer l'eau au moyen [illegible]urs écluses, essaya d'en tirer

1672-73.

ti, et de profiter de la rigueur l'hiver, pour pénétrer sur la glace u'à la Haye et y forcer les états néraux à condescendre aux volontés son maître. Au moment d'atteindre n but, un dégel inattendu lui enleva oir, et le mit lui-même dans un r imminent. Tombé avec douze ille hommes au milieu d'une mer facce, il n'avoit de ressource que dans une aussée étroite, fangeuse, coupée par fort qui lui barroit la retraite, et t lequel l'armée française, sans tillerie, devoit périr faute de vivres. ar un bonheur inespéré le commant du fort abandonna lâchement ste, et le retour n'éprouva plus o tacle. Il fut signalé d'ailleurs le pillage et l'incendie de deux villages qui se trouvèrent sur la oute, et dont le désastre laissa de longs enirs de haine contre la France s le cœur des Hollandais. *Louvois*, prévoyoit l'évacuation nécessaire du ays, affectoit de ne le pas ménager: en faisoit intimer les ordres au prince *Condé*, qui osoit à peine se plaindre l'être l'intermédiaire de ces rigueurs, i que de se voir réduit à l'inutilité s la contrée où on le confinoit, et où 'inondation ne lui laissoit rien à faire.

1672-73.

Siége de Charleroi par le prince d'Orange.

Cependant le prince d'*Orange*, profitant de l'éloignement des généraux français, fortifié d'ailleurs de dix mille Espagnols, commandés par le comte de *Marsin*, et persuadé que pour faire évacuer son territoire il falloit attaquer celui de l'ennemi, faisoit une diversion hardie sur Charleroi : il l'investit après avoir donné le change aux Français, et laissé croire successivement qu'il se proposoit de joindre l'électeur de *Brandebourg*, puis d'assiéger Tongres ou Maseik. Trompé par ses mouvemens, *Montal*, gouverneur de Charleroi, renommé pour la défense des places, avoit abandonné la sienne pour se jeter dans Tongres. Il en sortit, lui soixantième, pour rentrer à Charleroi, et il y réussit. Son activité et l'âpreté du froid contraignirent *Guillaume* à lever le siége; mais de cette tentative, le prince retira toujours l'avantage précieux de relever la confiance de ses compatriotes par l'éclat d'une manœuvre offensive.

Prise de Maëstricht. Evacuation de la Hollande. 1673.

Elle lui réussit mieux l'année suivante devant Bonn, résidence de l'électeur de Cologne, qu'il assiégea avec le concours des troupes espagnoles et impériales. *Montécuculli* cette année avoit passé le Rhin à Coblentz; et la

! c *Turenne* n'avoient pu parer à
:tion de l'évêque de Wurtzbourg
l'électeur de Trèves, qui avoient
s ponts, l'un sur le Mein et
ti sur le Rhin. Cette conquête des
s termina la campagne. Elle eut
i plus que balancée par la prise de
x vil impériales en Alsace et par
e aëstricht, dont le roi, ayant
Vauban, s'empara en per-
, si la nécessité des circonstances
le besoin de reformer une armée,
e forcé d'évacuer toutes les places
uises en Hollande où l'on ne garda
Grave et Maëstricht. La retraite se
les Pays-Bas catholiques, le roi
a it s cru devoir ménager plus
-tem l'Espagne qui lui déclara
m ller nt la guerre.

1673.

Ce lant on négocioit la paix à
gne, sous la médiation de la Suède.
s l'exaspération de l'empereur, qui
t arrêter l'un des plénipotentiaires, le
e *Guillaume de Furstemberg*,
omme étant né son sujet, et la saisie
u'il ordonna des charriots des envoyés
ınçais, et des sommes qui y étoient
enfermées, sous prétexte qu'ils en de-
oient faire un moyen de corruption,
irent cesser les conférences, et amena
a rupture la plus complette avec la

Les alliés de la France l'abandonnent.

1674.

1674. France. Presque tout l'Empire y prit part ; les neutres renoncèrent à leur neutralité ; et les alliés de *Louis XIV*, désespérant de ses secours, rompirent les traités qu'ils avoient avec lui. L'Angleterre avoit donné l'exemple de la défection. Les émissaires des états-généraux avoient effrayé le parlement sur les liaisons de *Charles* et du roi de France. Il n'en devoit pas moins résulter suivant eux, que le rétablissement de la religion catholique, et la résurrection du pouvoir absolu. Le parlement prit l'alarme. D'abord il passa l'acte du *Test*, qui obligeoit tous les agens de la chose publique à abjurer la foi de la présence réelle, ce qui fit perdre l'amirauté au duc d'*Yorck*; et il voulut ensuite tourner contre la France même les forces qui agissoient pour elle : mais n'ayant pu obtenir de *Charles* qu'il portât la complaisance jusque-là, il le contraignit du moins, en le privant des subsides nécessaires à la continuation de la guerre, à faire la paix avec les états généraux. Elle fut signée à Londres, le 19 février. La Suède, piquée du mépris qui avoit été fait de sa médiation, resta seule fidèle à la France; mais l'empereur lui ayant opposé le Danemark, ce fut contre l'Europe presque entière

1674.

Louis eut à soutenir la lutte. La
réelle de son état, l'unité d'intérêt
mesures, et l'habileté de ses gé-
ux et de ses ministres, l'en firent
r vainqueur.

Conquête de la Franche-Comté.

premiers succès eurent lieu en
ie-Comté. Les égards mutuels
puissances belligérantes pour la
, qui desiroit voir éloigner de
n res le théâtres des hostilités,
n nent ordinairement cette pro-
e dans un heureux état de neutra-
Les alliés voulurent y faire péné-
leurs troupes, dans l'intention
r ensuite la Bourgogne, qui
oit aucune défense; et, à cet effet,
mandèrent passage aux Suisses.
neille alliance de ceux-ci avec la
, les représentations de *Louis*
, son argent, et sur-tout le voisi-
de son armée, que *Turenne* fit
ocher de Basle, rompirent cette
ociation. Mais le vieux duc de *Lor-*
e ayant trouvé moyen de faire
rer en Franche-Comté, par une
e voie, un corps de troupes sous
mandement du prince de *Vau-*
, son fils, qu'il avoit eu de la
Cantecroix, le roi en prit
on regarder comme rompue la
r é de cette province et se déter-

1674. mina à l'attaquer. Le duc de *Navailles*, lieutenant-général de Bourgogne, reçut l'ordre d'y entrer. Il s'empara, dès les premiers jours de la campagne, de la plupart des petites places. Il restoit à soumettre Besançon, Dôle, Salins, Pontarlier et Dormans, lorsque le roi partit de S.-Germain pour achever cette conquête. Il avoit avec lui *Vauban*. Par les travaux de cet habile ingénieur, Besançon ne tint que neuf jours, et le reste de la province passa sous l'obéissance de la France en six semaines. *Turenne*, posté vers Montbéliard, pendant toute la durée de l'expédition, ne contribua pas peu à la favoriser, en mettant obstacle au passage des secours que le duc de *Lorraine*, établi à Rhinfeld, de l'autre côté du Rhin, épioit l'occasion de faire pénétrer. Le roi ne laissa à la garde de sa conquête qu'une partie des troupes qui avoient été employées à la terminer, et fit passer le reste en Flandre.

Campagne de Condé en Flandre.

A l'aide de ce renfort et des garnisons de Hollande, *Condé* se trouvoit à la tête de quarante cinq mille hommes. Mais le prince d'*Orange*, par la réunion des Espagnols et des Impériaux, que *Turenne* n'avoit pu empêcher l'année précédente de passer le Rhin, en

1674.

p it soixante mille. *Condé* crut
r se tenir sur la défensive, et il
a seulement l'ennemi dans l'in-
profiter de la première faute
il p roit faire. En conséquence,
il nd na Graves à ses propres
et couvrit Charleroi, sur le-
prince d'*Orange* renouvela ses

Bataille de Senef.

Guillaume, en s'approchant, re-
cherchoit l'événement d'une bataille
que l'avantage du nombre lui promet-
toit devoir être favorable. Mais la forte
position de *Condé*, près du village de
Senef, le dissuada de l'attaquer. Après
de vains mouvemens pour essayer de
l'en faire sortir, le 9 août il se déter-
mina lui-même à décamper, et à ga-
gner Ath, à travers plusieurs défilés
dangereux, qui permettoient de l'atta-
quer en détail. *Condé* laissa déboucher
tranquillement par l'un de ceux-ci,
voisin de Mons, et les Impériaux, qui
formoient l'avant-garde, et les Hollan-
dais qui composoient le corps de ba-
taille. Mais, avec toute son armée, il
tomba sur l'arrière-garde, formée par les
Espagnols, qui étoient commandés par
le marquis d'*Assentar*. Ce fût au mo-
ment que le prince faisoit sonner la
charge, que le jeune *Villars*, dont il

1674. avoit démêlé les talens, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, et qu'il ne fût encore que simple capitaine de cavalerie, s'écria, dans un transport d'enthousiasme : *Ah! voilà ce que j'avois toujours desiré de voir le Grand Condé l'épée à la main.* En moins d'une heure, et sans perdre plus de cent hommes, les Français tuèrent deux mille hommes, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandais et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire.

Au bruit de cette attaque, le prince d'*Orange* fit avertir le comte de *Souches*, Rochellois, au service de l'Empire, qui commandait l'avant-garde, de revenir sur ses pas, et lui-même se forma au-delà du défilé sur une hauteur, où une nombreuse infanterie, protégée par des haies et des jardins, favorisoit la retraite de l'arrière-garde vaincue. Malgré la position formidable de l'ennemi, emporté par son courage, et se flattant d'ailleurs que la terreur qu'avoit dû répandre son premier succès, pourroit en entraîner un second, *Condé* marche en avant avec intrépidité. Dans ce moment, *Fourilles*, un de ses meilleurs officiers, et à qui l'arme de la cavalerie devoit une

discipline nouvelle, ainsi que l'infanterie à *Martinet*, voulut lui faire quelques observations sur un ordre d'attaque qu'il en reçut. *Ce ne sont point des conseils que je vous demande, mais de l'obéissance*, répondit le prince, dont la bouche n'étoit pas assez fermée aux paroles d'outrage et d'impatience; *ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que vous aimez mieux raisonner que combattre. Fourilles* ne méritoit pas un tel reproche : il obéit en frémissant de rage, et disperse tout devant lui. Mais il est frappé d'un coup mortel; il tombe, et encore sensible à son affront, *Je ne demande à Dieu*, dit-il en expirant, *qu'une heure de vie, pour voir comment M. le Prince se tirera d'affaire.* Il l'auroit vu victorieux; mais parce que *Condé*, à la tête des gardes-du-corps, paya de sa personne, et vainquit l'opiniâtreté de ses adversaires autant que leur courage. Le marquis d'*Assentar*, frappé de six blessures, refusa de quitter le champ de bataille, et une septième lui enleva la vie. Imitant son exemple, la plupart des autres officiers furent tués ou grièvement blessés, et le soldat, presque sans chefs, fut poursuivi jusqu'au village de

1674. Faï, où arrivoit le comte de *Souches*.

Le prince d'*Orange* s'y fortifia avec hâte derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs où il plaça son artillerie ; et conservant toujours l'avantage du nombre, il se donna encore celui de la position. Mais la déroute complette de l'ennemi ne pouvoit étancher dans *Condé* la soif de la gloire : il forme sans délai son plan d'attaque, l'exécute à l'instant, et ne se rebute ni par les pertes qu'il éprouve, ni par les renforts de troupes fraîches avec lesquelles l'ennemi remplace celles qu'il a détruites. Un régiment d'infanterie plie à ses côtés ; il descend de cheval pour se mettre à sa tête. Mais sa présence ne peut arrêter la fuite, et il se trouve presque livré à l'ennemi. *Sauvez-vous, Monseigneur*, lui crie-t-on, *courez, ou vous allez être pris*. Maître de lui-même au milieu du danger, *On ne court pas*, répondit-il gaîment, faisant allusion à la goutte dont il étoit rongé, *on ne court pas avec mes mauvaises jambes*. Cependant il ordonne un mouvement décisif à deux bataillons suisses, qu'effraie l'entreprise, ou qui, la regardant comme impossible, haussent les épaules, et

n'obéissent point. Il falloit qu'il y eut quelque chose d'excusable dans leur refus; car, au-lieu de s'emporter, ainsi qu'on pouvoit l'attendre de son naturel violent, *Condé* se contenta de dire froidement, *cherchons-en d'autres, car ceux-ci n'iront jamais.* La nuit qui survint n'arrêta point l'acharnement des soldats. La lune éclaira jusqu'à minuit un combat qui duroit depuis dix heures du matin, et au retour de l'aurore, le prince vouloit le renouveler : mais lui seul avoit encore envie de se battre; et l'on prétend même qu'à ce moment les deux armées, frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Vingt-sept mille morts furent enterrés dans un espace de deux lieues, et la perte des Français fut à-peu-près égale à celle des ennemis. On n'eût de signe positif que la victoire étoit restée au prince de *Condé*, que par le nombre des prisonniers qu'il fit, et l'état de foiblesse où furent réduits les alliés, qui ne purent rien entreprendre de considérable de la campagne. Le prince d'*Orange*, en la rendant presqu'indécise par sa fermeté, après la faute de sa retraite, annonça dans un guerrier de vingt-trois ans, toute l'expérience d'un vieux général.

1674. Cependant, le jour même de cette bataille, il disoit avec modestie : *Sans guide, et obligé de me former moi-même par mes hasards, je donnerois la moitié de ce que je possède pour faire quelques campagnes sous le prince de* Condé.

On a blâmé celui-ci d'avoir en cette occasion prodigué, plus qu'en aucune autre, le sang de ses soldats et le sien propre, car il eut trois chevaux tués sous lui, et de ne s'être point arrêté à son premier succès. Mais on n'observe point que, si le prince d'*Orange* n'eût fait preuve alors d'un talent supérieur, qui n'étoit point encore connu, *Condé* pouvoit, sans présomption, se promettre de nouveaux avantages; qu'il devoit même les chercher pour réduire l'ennemi à l'impuissance d'exécuter ses projets d'envahissement, et non pas se contenter, en général vulgaire, du stérile honneur de l'avoir battu. Il remplit son but; mais il acheta chèrement son succès, parce qu'il trouva une résistance à laquelle on ne pouvoit pas s'attendre. Ce fut à son retour à la Cour, que montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier, au haut duquel le roi voulut le recevoir, *Sire*, lui dit-il, *je demande pardon*

votre Majesté de la faire attendre 1674.
long-temps. Mon cousin, reprit gra-
ısement *Louis, quand on est chargé*
lauriers comme vous, on ne peut
ıe difficilement marcher.

Campagne de Turenne en Alsace. Bataille de Sinizheim.

Pendant que ces choses se passoient
Flandre, *Turenne* donnoit en Al-
ce et en Lorraine le spectacle d'une
npagne non moins brillante dans un
ıtre genre, et qui eut le même ré-
tat. Des environs de Basle, d'où il
t protégé l'expédition de Franche-
omté, il avoit gagné Saverne, avec
d ın apparent de couvrir la Lor-
tre l'invasion projetée du
nte *ıe* de *Caprara*, général de
ırmée s Cercles, et du duc de
orrair qui, réunis près d'Heidel-
erg, n'attendoient pour agir qu'un
ıfort de Hongrois amené par le duc
Bournonville. *Turenne* jugea ins-
t de prévenir cette jonction ; et
ıdis qu'on le croyoit fort tranquille
vingt lieues de Philisbourg, il y passe
Rhin, et arrive à portée des deux
é ıx. Ceux-ci, décidés à ne pas
ıttre avant l'arrivée du duc de
rnonville, se dirigent aussitôt sur
ıbr , pour y passer le Neckre ;
s, 16 juin, *Turenne* les atteignit
chemin, près de la petite ville

1674.

de Sintzheim. Les deux armées étoient à-peu-près égales en nombre, et montoient l'une et l'autre de neuf à dix mille hommes. Mais l'avantage de la position doubloit la force des Impériaux. Retranchés sur une hauteur qui tenoit à la ville, et où l'on ne pouvoit parvenir que par un défilé étroit, il étoit périlleux de s'en approcher. Les savantes combinaisons du général français le enleva une partie des défenses sur quelles ils avoient compté; l'audace et le courage firent le reste. *Turenne* s'empara d'abord de la ville, délogea ensuite l'ennemi de sa hauteur, lui tua deux mille hommes, lui fit six cents niers, et ce ne fut qu'au prix de sacrifice que le reste, à la faveur nuages de poussière qui en déroběr la vue, put gagner le Neckre, et mettre en sûreté au-delà. L'armée fi çaise fut étonnée de son propre succès, et les officiers se réunirent pour en complimenter leur chef. L'avantage n'ét cependant pas très-important en même, et les nombreux renforts qu tendoit l'ennemi devoient bient c penser sa perte; mais il fut rable dans l'opinion, qui d lors accorda à *Turenne*, au sentı ıt d siens comme de l'ennemi, l an

l'égalité avec des forces manifeste-
nt inférieures de moitié. C'est ce
on ne tarda pas à avoir la preuve.
Il avoit fait repasser le Rhin à ses
r pes pour leur procurer quelque
chissement dont elles avoient be-
i. Le duc de *Bournonville* joignit
comte de *Caprara*, dont il doubla
forces, et les deux généraux se
ortifièrent sur le Necker, en attendant
le nouveaux secours promis par les
Cercles. *Turenne*, accru seulement de
quinze ou seize cents hommes, n'hé-
pas de repasser le Rhin, pour
venir cette jonction. Mal instruits
de ses forces et redoutant ses talens,
les deux généraux reculent, et ne se
croient en sûreté qu'après avoir mis
le Mein entre eux et lui. Ainsi le
Palatinat fut livré à la merci des
nçais.

Désol. et incen. Palatina.

L'électeur, après avoir tenu le parti
de la France, s'étoit tourné contre
elle. Pour l'en punir, et pour empê-
cher encore l'ennemi de subsister dans
ce pays, l'armée y vécut à discrétion,
et y détruisit toutes les espérances de
récolte. Le paysan au désespoir, vengea
sa ruine par des atrocités qu'il se permit
sur quelques maraudeurs tombés en
son pouvoir; et sur-tout sur quelques

1674.

Anglais des régimens de *Douglas* et d'*Hamilton*, qui, malgré la paix entre l'Angleterre et les états-généraux, avoient refusé, par estime pour *Turenne*, de quitter son armée. Ceux-ci ayant rencontré leurs camarades mutilés de la manière la plus barbare, massacrèrent à leur tour tout ce qui se présenta sous leurs pas, et marchant comme des furieux le fer et la flamme à la main, ils incendièrent plusieurs villes, bourgs et villages, avant qu'on eût pu prendre connoissance de ce désordre.

Dans la douleur et l'indignation dont fut pénétré l'électeur, il fit porter à *Turenne*, par un trompette, une lettre piquante, où lui attribuant l'ordre formel de ces embrâsemens, il en faisoit ironiquement honneur au changement opéré en lui depuis sa conversion à la religion catholique; et, après lui avoir rappelé que ce pays désolé par ses troupes avoit autrefois servi d'asyle à son père, il finissoit par lui demander heure et lieu pour tirer de lui une satisfaction, qu'il ne pouvoit se faire à la tête d'une armée. *Turenne*, dans sa réponse, passa respectueusement sous silence l'article du cartel; il nia d'avoir donne les ordres

odieux que lui imputoit l'électeur; lui rendit compte avec sa simplicité et sa véracité accoutumée, des causes qui avoient amené ces malheurs imprévus, et ne put que lui promettre de les punir. Conformément d'ailleurs à son plan, il continua, sur l'une et l'autre rive du Rhin, à priver le Palatinat de toutes les ressources qu'il pouvoit offrir à l'armée des Cercles. Celle-ci portée alors à trente-cinq mille hommes, paroissoit se disposer à venir à lui. Il alla l'attendre dans l'abondance, aux environs de Landau et de Weissembourg.

167

Les im-riaux y trent. I ne, malg ordres Cour, de en Alsa

Il y avoit peu de temps qu'il y étoit retiré, lorsque l'armée combinée, ayant passé le Rhin à Mayence, malgré la neutralité de l'électeur, déborda en effet dans le Palatinat. L'alarme fut générale en France : on crut voir la Lorraine et la Champagne envahies; et pour les défendre spécialement, *Turenne* reçut l'ordre d'abandonner l'Alsace. Mais celui ci, persuadé qu'il seroit toujours temps d'en venir à cette extrémité, et que c'étoit donner d'emblée à l'ennemi un avantage qu'on pouvoit lui faire acheter par des efforts qui consumeroient au moins son temps, et qui permettroient peut-être de gagner la saison du repos, n'obéissoit

1674. pas. *Louvois* lui fit réitérer l'ordre de la retraite, de la main même de *Louis XIV*. *Turenne* ne laissa pas de demeurer dans sa position ; mais il en expliqua ses motifs au roi. « Les enne-
« mis, lui dit-il, quelque grand nombre
« de troupes qu'ils aient, ne sauroient,
« dans la saison où nous sommes,
« penser à aucune autre entreprise qu'à
« celle de me faire sortir de la province
« où je suis, n'ayant ni vivres ni moyens
« pour passer en Lorraine, que je ne
« sois chassé de l'Alsace. Si je m'en
« allois de moi-même, comme votre
« Majesté me l'ordonne, je ferois ce
« qu'ils auront peut-être de la peine à
« me faire faire. Quand on a un nom-
« bre raisonnable de troupes, on ne
« quitte pas un pays, encore que l'en-
« nemi en ait beaucoup davantage. Je
« suis persuadé qu'il vaudroit mieux,
« pour le service de votre Majesté, que
« je perdisse une bataille que d'aban-
« ner l'Alsace et de repasser les monta-
« gnes; si je le fais, Philisbourg et Brisac
« seront bientôt obligés de se rendre;
« les Impériaux s'empareront de tout
« le pays depuis Mayence jusqu'à
« Basle, et transporteront peut-être
« la guerre d'abord en Franche-Comté,
« delà en Lorraine, et viendront ra-

va[illegible] la Champagne. Je connois, toit-t-il en finissant, la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis : J[illegible] *prends tout sur moi, et je me* [illegible]*rge des événemens* ». Ce ton [illegible]rance, à l'égard d'incidens futurs, n'étoit point présomption en [illegible]. Jamais personne ne fut plus [illegible]x que lui de ce défaut ; mais [illegible]'ét[illegible]t cette confiance naturelle et irré[illegible]ble d'un bon joueur d'échecs contre m[illegible]iocre qu'il est sûr de gagner, ê[illegible] en lui faisant des avantages. Le [illegible]oi, [illegible]rsuadé par les raisons de son [illegible]al, le laissa maître de ses opé[illegible]ns, et lui fit passer un secours de [illegible]ille hommes, qui porta son armée vingt-deux.

1674

L'[illegible]nemi cependant, qui ne tarda [illegible]s [illegible]onnoître l'incommodité de sa [illegible]u[illegible] et la difficulté de forcer les [illegible]ais dans la leur, repassa le Rh[illegible]; mais il avoit gagné les magistrats [illegible]ville neutre de Strasbourg, et à [illegible] du pont que cette place possé[illegible]t [illegible]r le fleuve, il déconcerta les [illegible]tions du général français, [illegible]s difficulté en Alsace.
[illegible]n [illegible] *Turenne* devenoit d'au-

Les Impé[illegible] pénèt[illegible] en A[illegible]

1674.

tant plus critique, que l'électeur de Brandebourg, à la tête de vingt-cinq mille hommes, étoit en pleine marche pour se joindre aux trente-cinq mille du duc de *Bournonville*. Mais comme la saison étoit déjà avancée, et que l'électeur n'avoit plus d'autre projet pour cette année que d'établir ses quartiers en Alsace, il marchoit à très-petites journées. *Turenne* profita de cette connoissance pour attaquer le duc de *Bournonville* avant la jonction, et pour choisir d'ailleurs, sans se hâter, le moment le plus opportun à la réussite. Au jour fixé par lui, et lorsqu'on pouvoit ne le croire occupé que de sa propre sûreté dans son camp, il se mit en mouvement pour attaquer celui de l'ennemi. Malheureusement une pluie affreuse contraria sa marche, le retarda, et lui fit trouver en bataille, et même retranché en partie derrière Ensheim, près de Strasbourg, un ennemi qu'il eût surpris sans ce contretemps.

Ils sont battus à Ensheim.

La pluie qui ne discontinuoit point, et qui même, dans le cours du combat, redoubla avec une violence qui força l'une et l'autre armée à une trêve de quelques instans, ne permit point de ces évolutions qui décident souvent

1674.

v l re; et dans la forte position
lmj iaux sur leur gauche, il n'y
le c urage du soldat et
e m du général, qui pût
d r. Tout l'effort du combat
a ce côté, qui fortifié et
r un petit bois, avoit résisté
ues vigoureuses de l'in-
Il céda à une cinquième que
Turenne lui-même, qui
t comme un simple soldat, eut
c tué sous lui. Ce succès en-
gain de la bataille. Elle eut
4 octobre. Les ennemis lais-
trois mille hommes sur la place,
irèrent en assez bon ordre sous
Strasbourg. *Turenne* de-
a aître du champ de bataille;
core qu'il fît retraite peu après,
avantage d'opinion lui suffit
retenir l'ennemi dans l'inaction
à l'arrivée de l'électeur. *Turenne*,
r sa victoire, se rapprocha de
ne et de Haguenau; et, dans la
uvelle position qu'il occupa, profi-
des munitions et des fourages des
virons, il protégeoit encore ces deux
, et s'en faisoit un moyen de
t e en cas de nécessité.

L'électeur arriva enfin avec une
mée, qui à elle seule étoit supérieure

1674.

L'électeur de Brandebourg fait sa jonction avec eux.

en nombre à celle de *Turenne*. L'alarme se renouvela dans toute la France. Son général seul étoit tranquille. Il parut tellement défier l'ennemi dans son poste, que celui-ci hésitoit à l'y attaquer. Il s'y résolut enfin; mais au moment qu'il faisoit ses dernières dispositions, *Turenne*, par une retraite habile lui échappoit, et prenoit un nouveau poste à Dettweiler, à quatre lieues plus loin, et dans une position forte et choisie de longue-main, d'où il couvroit ou protégeoit également Haguenau, Saverne et la Lorraine. Dans cette espèce de fort, il reçut six mille hommes de cavalerie de l'arrière-ban, que la Cour effrayée avoit convoqué, secours que l'ignorance de la discipline rendoit plus imposant que réel, et que *Turenne* renvoya comme incommode, après avoir su néanmoins en tirer parti pour rendre l'ennemi plus circonspect. Il fit plus d'usage de quelques bataillons et escadrons détachés de l'armée de Flandre, qui étoit entrée de bonne heure dans ses quartiers; mais il refusa une division de quatorze mille hommes de la même armée que lui amenoit le comte de *Saulx*, et le pria de la cantonner dans la Lorraine allemande.

1674.

Turenne prend ses quartiers d'hiver en Lorraine.

Ce refus, qu'on ne pouvoit expliquer, tenoit au même motif qui lui avoit déjà fait ostensiblement renvoyer l'arrière-ban. La saison étoit avancée ; une trop grande réunion de troupes, en tenant les ennemis dans l'inquiétude, les eut éloigné de la sécurité que le général français croyoit temps de leur inspirer. Bientôt, en effet, ils se retirèrent pour prendre des quartiers, mais sans négliger cependant les précautions que la proximité d'un général fécond en ressources les obligeoit à prendre. *Turenne* se hâta de les en délivrer, en quittant la Basse-Alsace et traversant les Vosges pour établir lui-même ses quartiers en Lorraine. Telle paroissoit être la fin de la campagne. La réputation du général, quoiqu'il n'eût fait qu'à l'extrémité cette retraite qui lui avoit été ordonnée dès le commencement, souffroit et paroissoit s'éclipser par son espèce de fuite, et par la disparité des événemens et de ses promesses : mais, dans les plans de *Turenne*, on étoit qu'alors, au commencement de la véritable campagne.

L'ennemi, maître de toute l'Alsace, ayant enfin banni toute crainte, et remettant au retour de la belle saison les grands coups qu'il devoit porter,

1674.

tion, et en France il s'y joignit de plus un sentiment de vénération pour le modeste vainqueur qui l'avoit préservée de l'invasion. À son retour à Paris, par tout sur son passage, et sur-tout en Champagne, le paysan attendri venoit lui témoigner sa reconnoissance, et de la récolte qu'il avoit faite cette année, et de celle qu'il espéroit faire encore l'année suivante.

Messine se met sous la protection de la France.

La France n'avoit pas été aussi heureuse du côté de l'Espagne : le lieutenant-général *Le Bret* avoit été battu en Roussillon et avoit perdu deux mille hommes. Mais la révolte de Messine, qui se mit en ce temps sous la protection du roi, compensa cet échec; et, forçant les Espagnols à une diversion qui dégarnit la Catalogne, permit l'année suivante au comte de *Schomberg*, le même qui avoit achevé de soustraire le Portugal à la domination de l'Espagne, de faire des progrès dans cette province.

Campagne de Flandre. 1675.

Soixante mille Français, sous les ordres du roi, du prince de *Condé* et des maréchaux de *Luxembourg* et de *Créqui*, s'étendoient alors du Brabant à la Moselle, et comptoient non-seulement faire échouer les desseins du prince d'*Orange* sur Maëstricht, mais

se promettoient encore de grands succès. Liége, Dinaut, Huy, Limbourg se rendoient en effet à leurs armes, mais non d'ailleurs sans des chicanes multipliées, suites des marches et contre-marches inquiétantes du prince d'*Orange*, pour essayer de sauver ces places. Il fallut, sur ces entrefaites, envoyer des secours en Alsace, ce qui affoiblit l'armée et arrêta encore le cours de ces lentes expéditions. Le roi, accoutumé à enlever des provinces, s'ennuya d'une défensive qui humilioit sa fierté, et laissa à *Condé* le soin de la poursuivre. Ce n'étoit pas non plus le genre de guerre qui convenoit le plus à l'humeur emportée du prince; mais son génie, se ployant à toutes les circonstances, ne s'y montra pas moins propre, et balança la supériorité de l'ennemi.

1675.

Campagne d'Alsace

Turenne en Alsace n'avoit plus à combattre cette réunion de princes, dont les vues souvent discordantes avoient aidé à ses succès. Le grand électeur, le duc de *Brunswick*, l'évêque de *Munster*, réunis cette année au roi de Danemarck, attaquoient le roi de Suède, allié de la France, dans ses possessions d'Allemagne. Un seul homme dirigeoit les opérations sur le

1675.

Rhin, et cet homme étoit *Montécuculli*, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine que l'on pût opposer à *Turenne*, avec lequel il avoit plusieurs points de conformité. Il commandoit une armée nombreuse et aguerrie, et c'étoit pour le ministère une raison de ne pas laisser *Turenne* dans une trop grande infériorité.

Manœuvres de Turenne et de Montécuculli.

Montécuculli se proposoit d'envahir l'Alsace et d'y pénétrer par le pont de Strasbourg. Cette ville, malgré les assurances données de mieux garder sa neutralité cette année que la précédente, n'y persistoit que par crainte, et se fût livrée aux Allemands sans la crainte que la proximité du général français lui inspiroit. Pour éloigner celui-ci, *Montécuculli* usa en vain de mille feintes : il descendit le fleuve jusqu'à Spire, le passa en ce lieu, et s'approcha de Landau, mais toujours avec aussi peu de fruit. *Turenne* profita même de son éloignement et des facilités que lui offrirent plusieurs îles du Rhin couvertes de bois, pour jeter un pont à Ortenau, à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, d'où gagnant le poste important de Willstedt, à une lieue de Kehl, tête du pont de Strasbourg, il interrompit entièrement la communication de cette ville avec

1675.

Montécuculli : celui-ci, pour faire évacuer ce poste, menaça à son tour le pont d'Ortenau; mais *Turenne*, se multipliant par l'activité sans relâche de ses troupes, se trouva toujours le plus fort sur tous les points, et n'en abandonna aucun. Cependant, comme ces mouvemens ne laissoient pas de fatiguer extrêmement l'armée, il rapprocha son pont d'une lieue, et l'établit à Altenheim, sans que l'ennemi s'aperçût des travaux nécessaires à ce transport.

Turenne se dispose à livrer bataille.

Certain de lui avoir fermé le passage de Strasbourg, *Turenne* ne s'occupa plus dès-lors que de l'en éloigner tout-à-fait, en faisant naître la disette autour de lui. Il y parvint par l'occupation de certains postes éloignés par où arrivoient ses vivres, et mit ainsi en défaut la prévoyance de *Montécuculli*, qui avoit trop compté sur leur distance. Ce général fut obligé de reculer, et s'établit vers Bade, appuyant sa droite au village de Salsbach, poste avantageux par sa situation à l'entrée des montagnes. *Turenne*, qui en avoit reconnu l'importance, avoit projeté de s'y loger; mais prévenu par les Impériaux, il se proposa de les attaquer le lendemain. Ce jour, 27 juillet, après

1675. avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre de bataille : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devoient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Ce fut dans ce moment que, considérant l'ordonnance de l'ennemi, et ne pouvant, malgré sa réserve ordinaire, contenir l'excès de sa confiance, il s'écria : *Je les tiens, et je vais recueillir les fruits d'une si pénible campagne.* Il y avoit déjà quatre mois qu'elle duroit, et que les deux chefs épuisoient l'un contre l'autre toutes les combinaisons de la tactique la plus savante.

Il est tué d'un coup de canon.

Cependant les officiers de la droite, inquiets du mouvement d'une colonne ennemie, ne cessoient de députer vers le maréchal pour avoir ses ordres, et pour qu'il vînt même prendre connoissance par ses yeux de cette manœuvre. Il se rendit à leurs instances, et prit pour les joindre un chemin creux à l'abri du feu : *Car,* disoit-il au comte *Hamilton, je ne veux pas être tué aujourd'hui.* Près d'arriver, il reconnut sur une éminence le marquis de *Saint-Hilaire*, lieutenant-général de l'artillerie, et s'approcha de lui pour

1675

prendre quelques renseignemens sur la colonne dont on lui parloit. Le marquis la lui indiquoit de la main, lorsque deux pièces de campagne, tirant sur quelques bataillons français mis en mouvement pour parer à celui de l'ennemi, un des coups emportant un bras à *Saint-Hilaire*, alla frapper *Turenne*, qui fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, et *Turenne* reçut seulement une contusion terrible qui l'étouffa dans l'instant. Ainsi mourut, à soixante-quatre ans, ce grand capitaine dont les vertus morales égaloient les talens militaires, et qui, suivant l'expression de *Montécuculli*, dans sa dépêche à l'empereur, faisoit honneur à l'humanité. *Louis* ajouta à sa propre gloire par les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, et par la sépulture qu'il lui fit décerner à Saint-Denis parmi les tombeaux des rois.

Mot sub de S.-Hi sur la mo Turen

Le fils du marquis de *S.-Hilaire* qui a laissé des Mémoires, et qui rapporte les détails de cette catastrophe à laquelle il étoit présent, se jeta dans ce moment sur son père et cherchoit en lui avec inquiétude un reste de vie qu'il craignoit de ne plus trouver, lors-

1675.

que le blessé lui adressa ces paroles sublimes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque: *Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer*; et grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries.

Mouvement de Montécuculli pour faire repasser le Rhin aux Français.

Montécuculli avoit été presqu'aussitôt averti de la mort du Maréchal, et par la cessation du mouvement de la droite, et par un Allemand, valet de chambre du comte de *Boufflers*, qui déserta pour l'en instruire. Dans la consternation où se trouvoit l'armée française, c'étoit le moment peut-être de l'attaquer; mais le général ennemi que *Turenne* avoit forcé à recevoir la bataille, ou à faire une retraite hasardeuse au travers des montagnes, s'étant donné quelques avantages de position qu'il eût fallu perdre, pour aller chercher l'armée française demeurée immobile, préféra manœuvrer de manière à lui faire repasser le Rhin. A cet effet, il détacha le lendemain le comte de *Caprara* qui, à la tête de la cavalerie, longeant les montagnes, se dirigea sur Willstedt, et menaça le pont d'Attenheim, si important à

armée, et pour tirer ses vivres de Alsace et pour y rentrer.

1675.

Il les suit dans leur retraite.

Avec *Turenne* avoient péri ses plans
te journée; et pour comble de
r les deux lieutenans généraux
servoient sous lui, le comte de
L , son neveu, et le marquis de
u, ne s'accordoient pas et
t chacun au commande-
it. dant le mouvement de
ulli, obligeoit à prendre un
i. Les officiers subalternes firent
ir les deux chefs d'alterner cha-
r, et la retraite fut résolue
la ui sui e. Un violent orage
r isement la connois-
Im riaux, et ce ne fut qu'à
e du que *Montécuculli*
se ttre en marche pour rejoindre
. Il s'en tint toujours
v , dans l'espoir de la sur-
désordre au passage de
q rivière, ce qui devoit lui être
t plus facile, que contre toutes
règles de l'art, c'étoit un corps
d'infanterie qui faisoit l'arrière-garde
des Français, et que pour reconnoître
l'ennemi, la portée de la vue ne pou-
voit suppléer la cavalerie.

L'avant-garde, en majeure partie,
avoit déja repassé le Rhin, sans qu'on

1675. Combat d'Altenheim. Montécuculli entre en Alsace.

eût pris d'informations sur la proximité ou l'éloignement des Impériaux. La seconde ligne, entre le fleuve et le ruisseau de la Schuttern, attendoit les armes posées, la fin du passage de la première ligne; et enfin la brigade de Champagne qui formoit l'arrière-garde, étoit encore postée au-delà du ruisseau, lorsque *Montécuculli* parut tout-à-coup avec son armée et dissipa facilement la brigade. Cependant, n'ayant pas eu le temps de reconnoître la position exacte de l'ennemi, il hésita à passer outre. Ce moment perdu par lui fut mis à profit par les Français. Excités par la seule vue de leurs adversaires, et avant d'avoir pu recevoir aucun ordre de leurs chefs, ils reprennent leurs armes à la hâte, et sans penser s'ils sont ou non appuyés par une seconde ligne, ils se portent spontanément sur le bord du ruisseau, soutiennent sans se rompre cinq charges consécutives de l'ennemi et font encore en partie volte-face pour tenir tête à une division de cavalerie qui, ayant passé la rivière sur leur flanc, étoit venu les attaquer par-derrière. Une si vigoureuse résistance donna le temps à l'avant-garde de repasser le Rhin: le marquis de *Vau-*

1675.

brün, qui la commandait, fut tué à la première charge, et sa mort fut un bonheur pour l'armée qui n'eut plus qu'un chef. La réunion des deux lignes amena la fin du combat, et cette journée plus meurtrière pour l'ennemi que pour les Français, permit à ceux-ci de repasser le Rhin sans être inquiétés. Mais les habitans de Strasbourg, que ne contenoit plus le grand nom de *Turenne*, offrirent leur pont à *Montécucculli*, et le théâtre de la guerre s'établit en Alsace.

Condé envoyé en Alsace, la fait évacuer par Montécucculli. Dernières années de Condé.

La Cour ne vit que *Condé* capable de suppléer *Turenne*. Le vainqueur de Rocroi laissant donc *Luxembourg* pour le remplacer lui-même en Flandre, quitta ce pays, où il faisoit une guerre plus utile que brillante, et gagna l'Alsace qui devoit le voir avec une armée moindre que celle de son adversaire, se résigner à demeurer encore sur la défensive. Il n'eut point honte de reculer quelques fois, d'éprouver de petits échecs, de se retrancher enfin, *et jugez*, dit madame de *Sévigné*, *ce que c'est que le Grand Condé qui se retranche*. Mais enfin des manœuvres dignes de *Turenne*, avec l'ombre duquel il auroit voulu causer, disoit-il, pour être instruit de ses vues, firent

1675. lever successivement *à Montécuculli* les siéges de Saverne et de Haguenau, et de poste en poste, le repoussèrent tout-à-fait hors de l'Alsace. Cette campagne importante fut le terme de la carrière militaire de trois grands généraux ; de *Turenne*, par sa mort ; de *Montécuculli* et de *Condé* par leurs infirmités. Le dernier passa les dix années de vie qui lui restoient à sa maison délicieuse de Chantilly, faisant des voyages peu fréquens à la Cour, où par souvenir de la Fronde, il étoit ordinairement reçu avec un sérieux qui tenoit de la froideur. Dans sa retraite, revenu des illusions de la jeun désabusé des vains systêmes de l' ré dulité, dont long-temps il fut un ardens fauteurs, il ne cultiva plus les grands intérêts du ciel. Telles furent sur-tout les occupations de ses deux dernières années. C'est ce qui a fait dire que durant celles-ci, il ne fut que son ombre, et que même il resta rien de lui. Mais à ce jug passionné on reconnoit la pré t *Voltaire*, qu'offusquoit l'as la religion, et qui la calomniant plusieurs des grands hommes dont l manité s'honore, fit de *Tu*

crite, de *Bossuet* un ambitieux, et *Fénélon* un incrédule.

ni les élèves que formèrent ces ds capitaines, et qui désormais occuper la scène, *Créqui*, l'un plus marquans, emporté par son iosité, vint avec une foible divi-, affronter à Consarbruck, le vieux *de Lorraine*, et celui de *Lune-rg*, qui assiégeoient Trèves. Sa fut punie par une défaite en-: ce fut avec peine, que lui qua- il gna Trèves, où il ne cher- qu'à ensevelir son affront. rd à t te proposition de se rendre, dressèrent malgré lui une ulation, où il refusa d'être compris, grand hasard de sa vie, il fut fait ier dans une église où il se dé- t ore. Il ne lui manquoit que hec, disoit de lui *Condé*, pour au rang des grands généraux. ise Trèves fut le dernier ex- du v ıx et bizarre duc de *Lor-*. Il mourut sur ces entrefaites, it ses droits et ses espérances, à *les Léopold*, son neveu, beau- l'empereur, dont il avoit la sœur, et déjà connu par di- exploits militaires, qui n'étoient qu le prélude d'autres plus considé-

1675.

Créqui battu à Consarbrick.

Mort du duc de Lorraine Charles IV.

1675.

rables. Ce fut lui qui commanda les Impériaux en Alsace pendant la campagne suivante.

La flotte hollandaise battue par du Quesne. Mort de Ruyter.

1676.

Dès les premiers jours de celle-ci, les Français s'ouvrirent une nouvelle carrière de gloire sur un élément qui leur étoit encore peu familier. A peine formés à la tactique navale, ils résistèrent seuls à *Ruyter*, qui, pour seconder les efforts des Espagnols contre Messine et Agouste, étoit entré dans la Méditerranée. Le marquis *du Quesne* déconcerta leurs desseins le 8 janvier, au combat de Stromboli, et le 21 avril à celui d'Agouste, qui coûta la vie à l'amiral hollandais. Enfin le 5 juin, le maréchal de *Vivonne*, quoiqu'inférieur en vaisseaux à la flotte hollandaise, l'ayant attaquée comme elle sortoit de Palerme, acheva de la détruire.

Le roi manque et regrette l'occasion de livrer bataille au prince d'Orange.

Cependant le roi, ayant [illegible] *Monsieur* et plusieurs des [illegible] de France, qu'il avoit fait réc[illegible], et que madame de *Cornuel* [illegible] moit plaisamment *la monnoïe d*[illegible] *Turenne*, étoit entré en F[illegible] et menaçant plusieurs villes à- [illegible] prit Condé avant que le prince d'*Or*[illegible] pût la secourir. Mais celui-ci arriva devant Bouchain en même-temps que

roi. Les deux armées se trouvèrent présence près de Valenciennes, et si oche l'une de l'autre, qu'une bataille oissoit inévitable. Le prince qui la roit, quoique inférieur en nombre, toit contrarié par les Espagnols qui en edt toient les suites, et du côté des ais les avis étoient également par-Le maréchal de *Lorges* insistoit vivacité pour le combat; mais *ois*, à qui l'on a prêté le motif de tuer la guerre pour continuer se rendre nécessaire, s'opposoit à ie bataille qui pouvoit, dit-on, la miner; ce qui n'est pas très-sûr. Quoi l en soit, il représenta qu'elle étoit faitement inutile au dessein de e re Bouchain, et que l'issue qui en oit incertaine, pouvoit être funeste à l'é et au roi. Le monarque ayant la apercevoir quelques signes d'ap-o ion, les maréchaux de *Schom*-, d'*Humières* et de la *Feuillade*, is de *Louvois*, se rangèrent à son is, et il n'y eut point de bataille. Mais l inée suivante, lorsque *Monsieur* eut tu le prince d'Orange à Cassel, on pré-t d que le roi regretta d'avoir négligé l' casion de s'acquérir un honneur pareil, et qu'il ne s'en crut point dé-

1676.

1676.

dommagé par celui d'avoir pris Bouchain en présence du prince.

Levée du siége de Maëstricht par le prince d'Orange.

Mais ces campagnes de Flandre qui s'ouvroient d'une manière si brillante, étoient destinées à finir toujours languissamment par les secours que réclamoit l'Alsace. C'est ce qui arriva cette année comme les précédentes, et ce qui fit que le roi abandonnant encore l'armée, la confia au comte de *Schomberg*. Le prince d'*Orange* cerna presque aussitôt Maëstricht. Cette ville étoit défendue par *Calvo*, l'un des quatre braves, dont *Louis XIV* disoit que ses ennemis les respecteroient toujours dans ses places. C'étoient avec lui *Montal*, *Chamilly* et du *Fay*. *Calvo* ne manqua point à sa réputation, et cinquante jours de résistance, pendant lesquels le prince d'*Orange* perdit douze mille hommes, permirent à *Schomberg* de le dégager.

Prise de Philisbourg par le duc de Lorraine.

Luxembourg, si entreprenant lorsqu'il commandoit en sous-ordre, parut timide la première fois qu'il commanda en chef. A la tête de cinquante mille hommes en Alsace, il étoit opposé au nouveau duc de *Lorraine*, qui en avoit à la vérité soixante mille. Supposant à son ennemi l'intention de percer en Lorraine, *Luxembourg* se re-

1676.

trancha dans les Vosges, à la hauteur de Saverne, et donna occasion au duc d'investir Philisbourg. Le prince en couvrit le siége en se fortifiant sur la Lauter, et il n'en abandonna les bords devant les nombreux bataillons de renfort envoyés à *Luxembourg*, que pour se retrancher de nouveau et d'une manière inattaquable, dans un coude formé par le Rhin, au-devant même de Philisbourg. *Du Fay* commandoit dans la place; mais six mois de blocus et soixante et dix jours d'attaques ayant épuisé ses ressources de tout genre, il ne perdit rien de sa gloire, pour avoir été forcé de se rendre. Une diversion de *Luxembourg*, dans le comté de Montbéliard et dans le Brisgau, forçant d'ailleurs les Impériaux d'y courir, les empêcha d'avancer en Alsace, et ils se virent obligés de prendre encore leurs quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dans le Roussillon, les Français et les Espagnols restèrent également sur la défensive; mais dans le nord de l'Allemagne, le roi de Suède fut battu et dépouillé par les alliés.

Congrès Nimègue.

Les états-généraux cependant commençoient à se lasser d'une guerre qui n'étoit entretenue que par leurs subsides;

1676. et entre les autres puissances belligérantes, celles-ci, dans l'espoir de consolider leurs conquêtes, et celles-là, de recouvrer leurs pertes, aspiroient également à la fin de la guerre. Delà un assentiment commun à accepter la médiation offerte par l'Angleterre. *Louis XIV*, avant de nommer des plénipotentiaires, demandoit l'élargissement du comte de *Furstemberg*, ainsi que la restitution des sommes enlevées à Cologne à ses ambassadeurs; et refusoit sur-tout d'agréer, pour le lieu du congrès, un pays qui fût dans la dépendance de l'empereur. Des moyens termes lui donnèrent satisfaction sur les premiers points. Il l'eut entière sur le dernier, et les plénipotentiaires se réunirent à Nimègue. Le chevalier *Temple* étoit à la tête de ceux de l'Angleterre, le maréchal d'*Estrades*, le marquis de *Croissy* et le comte d'*Avaux*, neveu du plénipotentiaire de Munster, étoient ceux de la France. Mais si le desir de la paix étoit un vœu général, les prétentions trop divergentes des parties s'opposoient à sa conclusion, et avant d'y parvenir il fallut que le sang coulât encore pendant la durée de deux cam-

pagnes. Elles firent la gloire du maréchal de *Créqui*, dont les manœuvres d'une grande instruction pour les militaire, rappelèrent celles de *Turenne*, et firent concevoir la possibilité de le remplacer.

1676

Prise de Valenciennes 1677.

Créqui avoit succédé en Alsace au échal de *Luxembourg*, et avec vi -cinq mille hommes seulement, voit résister aux soixante mille du de *Lorraine*, qui, maître des Strasbourg et de Philisbourg, taquoit à la fois cette année l'Alsace la Lorraine. Le roi, qui sentoit le be- de faire passer des secours à son néral, vouloit s'assurer en Flandre quelques points d'appui qui lui per- t d'y réduire sans inconvénient le ibre de ses troupes. Au moment le croyoit le plus occupé des aisi du carnaval, il part subitement Versailles, et le 4 mars, il étoit à la de son armée. Il investit aussitôt Valenciennes avant que le prince d'*Orange* eût pu songer à la secourir, et s'en empare le 17, ayant de se douter ui-même que les premiers ouvrages extérieurs fussent emportés. Ce succès in- ré fut dû en grande partie à la conte aussi prudente que courageuse des

3

1677. mousquetaires, qui avoient été commandés avec d'autres corps pour monter à l'assaut d'un de ces ouvrages. Cet assaut, par le conseil de *Vauban*, fut livré en plein jour contre l'usage ordinaire, contre l'avis du ministre et contre celui des cinq maréchaux qui accompagnoient le roi. Au-lieu de se loger simplement après la prise, les mousquetaires pénètrent de ce premier poste dans un autre plus intérieur, baissent le pont-levis, qui de celui-ci communique aux autres, et suivant toujours l'ennemi de retranchement en retranchement sur un premier bras de l'Escaut, puis sur un second plus considérable, s'introduisent avec lui dans la ville. Là, au-lieu de se disperser ainsi qu'on eût pu l'attendre de leur jeune et bouillant courage, ils se retranchent derrière des charrettes, s'emparent des maisons voisines, s'y établissent de manière à n'en pouvoir être chassés, et en imposent tellement par leur audace, que le Corps de Ville intimidé, après avoir donné et reçu des otages, députe vers le roi pour traiter de la reddition de la place.

Bataille de Cassel, gagnée par Monsieur.

Sans perdre de temps, le roi se porta sur Cambrai, et fit investir S.-Omer par *Monsieur* et par le maréchal d'*Hu-*

1677.

è. Le prince d'*Orange*, qui n'a- faire assez de diligence pour r Valenciennes, et qui trouva de difficulté à s'approcher de rai, marcha vers S.-Omer. Il à à Cassel, lorsque *Monsieur* lignes pour aller au-devant lui. *Guillaume* ne redontoit pas t d'une bataille et la desiroit e. s le dessein de s'y prépa- , il s'arrêta sur une colline, et fit er seulement une partie de sa nère ligne, pour défendre un ruis- qui séparoit les deux armées, et p les broussailles, dont ses bords nt couverts, masquoit le mouve- nt d'un corps de la droite destiné ler S.-Omer. Mais le duc de *uxembourg*, que le roi, instruit la marche du prince d'*Orange*, t d'envoyer à son frère, ayant pé- ré le dessein de l'ennemi, ne lui pas le temps de l'exécuter; et t attaquer brusquement les déta- s qui gardoient le ruisseau, il jeta dans un désordre qui ne put tre réparé par le reste de la ligne, à de son éloignement, et qui se nuniqua même à la seconde, tôt que toute l'armée française

4

1677. eut passé le ruisseau. Le prince fit de vains efforts pour les rallier. Quatre mille morts et trois mille prisonniers, c'est-à-dire la perte de près du quart de son armée, le contraignit à abandonner le champ de bataille. *Monsieur* donna dans cette action, qui eut lieu le 11 avril, des preuves de courage et de présence d'esprit, qui contrastoient avec les habitudes de molesse qu'on lui avoit données. On prétend que le roi en fut jaloux, et que ce fut la raison pour laquelle son frère n'eut plus de commandement. Quoi qu'il en soit, S.-Omer s'étant rendu huit jours après, et la citadelle de Cambrai ayant capitulé dans le même temps, le roi et son frère quittèrent l'armée; et le commandement fut laissé au maréchal de *Luxembourg*.

Combat de Kochersberg.

Créqui, avec une partie de la sienne, observoit alors le duc de *Lorraine*, qui, après avoir gagné Trèves, se dirigeoit sur Metz. Par d'habiles manœuvres il embarassa sa marche, intercepta ses vivres, et l'arrêta trois mois sur les bords de la Sarre et de la Moselle, sans que le prince *Charles* pût remplir son objet, ni trouver l'occasion de le forcer au combat. Le duc tourna alors vers la Meuse, pour seconder au moins le

1677.

prince d'*Orange*, qui ayant refait son armée, avoit investi Charleroi, toujours convoitée par lui; mais dans l'intervalle *Luxembourg* fit lever le siége; en sorte que le duc, prévenu dans toutes ses entreprises, se vit forcé de regagner l'Alsace avec une armée harassée de fatigues. Le marquis de *Montclar*, pendant l'absence de *Créqui*, avoit forcé le prince de *Saxe-Eisenach* à l'évacuer; et le maréchal eut bientôt le même avantage sur le duc de *Lorraine*, après qu'il eut battu à Kochersberg, près de Strasbourg, un petit corps de troupes mis en avant par celui-ci, dans l'intention d'engager une action générale, que le maréchal eut encore le talent d'éviter. *Créqui* passa alors lui-même le fleuve et termina la campagne par la prise de Fribourg.

Manœuvres du prince d'Orange contre la France. 1677-78.

Louis, que ses triomphes même affoiblissoient, desiroit une paix honorable: le prince d'*Orange* au contraire, malgré les revers des alliés, voyoit dans la continuation de la guerre l'affermissement de la puissance stathoudérienne, que cette même guerre lui avoit procurée. *Louis* devinant sa politique, recommandoit dans ses instructions à ses négociateurs à Nimègue,

1677-78. comme chose de première et absolue nécessité, d'employer tous leurs efforts, caresses, flatteries, espérances, pour le gagner : mais le sombre *Guillaume* ne se laissa pas prendre à ces amorces. Le roi, dit-on, avoit révolté sa fierté en lui faisant proposer par forme d'insinuation, d'épouser mademoiselle de *Blois*. Il répondit qu'une fille légitime ne seroit pas trop pour lui, et jamais il ne pardonna ce projet au roi de France, dont la gloire d'ailleurs blessoit ses yeux jaloux. A la vérité, il eut raison de rejeter cette alliance, puisqu'il s'en procura une plus honorable, en recherchant la main de la princesse *Marie*, fille aînée du duc d'*York*, nièce de *Charles II*, et héritière présomptive du trône d'Angleterre, *Charles*, n'ayant point d'enfans, et le duc point d'enfans mâles : alliance bien funeste pour ce dernier, ainsi que pour *Louis XIV*, qui, sitôt qu'elle fut conclue, en ressentit les fâcheux effets. Le nouvel époux, en effet, détacha d'abord *Charles II*, des intérêts de la France, et l'obligea de se prêter, contre son inclination, à un traité d'alliance avec la Hollande. Il fut signé à Londres le 10 janvier 1678, et contenoit un plan de paix bien op-

posé aux intentions de *Louis*. Celui-ci devoit rendre toutes ses conquêtes sur la Hollande, l'empereur et l'Empire, et restituer aux Espagnols Ath, Oudenarde, Charleroi, Courtrai, Tournai, Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Brinch. Ce plan devoit lui être proposé avec l'alternative d'une guerre fédérative contre l'Allemagne, l'Espagne, le Danemarck, la Hollande et l'Angleterre, s'il ne s'y soumettoit.

1677-78.

L'effet immédiat de ce projet fut l'évacuation précipitée de Messine par les Français, dont le retour eût peut-être été hasardeux, si les flottes anglaises fussent entrées dans la Méditerranée. A cette mesure près, *Louis* voulut prouver que, loin d'être dans une situation à recevoir la loi, il étoit lui-même en état de la donner. A cet effet, partant de Versailles encore plutôt que l'année précédente, il se rend en Lorraine, menace Luxembourg, et lorsqu'il a bien attiré l'attention de l'ennemi de ce côté, une marche accélérée le porte en Flandre, où il investit Gand, point central de la réunion qui devoit se faire des alliés, l'emporte en cinq jours, rabat sur Ypres et s'en empare aussi rapidement. Alors il prend l'initiative, fait lui-même

Louis fait des propositions de paix.

1678.

1678. des propositions : et, si par prévention ou par hauteur, elles sont d'abord repoussées, la crainte de progrès plus considérables ne tarde pas à les faire recevoir, pour bases au moins d'une négociation, sur-tout par les Hollandais, les moins intéressés alors à la guerre. *Louis*, persuadé que de leur permanence dans la ligue, dépendoit la durée de cette coalition, n'hésita pas, après avoir eu connoissance du traité de Londres, à faire tous les sacrifices qui pourroient lui réconcilier ses premiers ennemis.

On remarquera que ce traité du 10 janvier, qui devoit resserrer davantage le nœud des difficultés, fut précisément ce qui aida à le relâcher. Le roi, s'il attendoit qu'on le lui signifiât de la part des puissances coalisées, appréhendoit d'être forcé à une paix désavantageuse, ou à la continuation d'une guerre qui lui étoit fort à charge. Les états-généraux, de leur côté, assujétis par le traité à des subsides très-considérables, envisageoient que par-là, le principal poids de la guerre alloit tomber sur eux ; ils considéroient de plus avec une crainte bien fondée, la puissance que le mariage du stathouder alloit lui donner dans la république, sur-tout si la guerre duroit. Ils écou-

1678.

it donc avec avidité la proposition firent les plénipotentiaires français, de rendre à la république ce qui avoit été pris, et demandèrent pour availler plus efficacement à la paix, suspension d'armes de six semaines.

Ruses et contre-ruses des plénipotentiaires.

Dès le premier moment, tous furent 'accord; mais ils convinrent de ne it laisser pénétrer leur bonne intion, dans la crainte que ceux 'entre les coalisés, que l'intérêt ou la ion excitoient à continuer la guerre, e issent des obstacles à la conclu-ion. Et en effet, de peur que les ançais et les Hollandais, à force 'explications, ne vinssent à s'accommoder, les alliés firent fixer un terme court, après lequel la guerre seroit continuée, si la paix n'étoit pas ignée dans cet intervalle; et ce terme atal étoit le 10 août.

Demandes de la France.

Les plénipotentiaires hollandais qui n'avoient plus à s'occuper sérieusement le s intérêts, employèrent leur loiir faire consentir les Espagnols aux rifices qu'on exigeoit d'eux. *Louis*, os prétexte qu'il avoit été attaqué, c oit conserver les conquêtes qu'il oit faites sur eux. C'étoit la Franche-é, Valenciennes, Bouchain,

1678. Condé, Cambrai, Aire, S.-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bayeul, Cassel, Bavay et Maubeuge, *avec toutes les appartenances, dépendances et annexes* de leurs territoires. Il consentoit à rendre Charleroi, Binch, Oudenarde, Courtrai, S.-Guislain et Puycerda en Catalogne, dont le maréchal de *Navailles*, déjà vainqueur du comte de *Monterey*, dans la campagne précédente, au col de Bagnols dans le Lampourdan, venoit de s'emparer au commencement de celle-ci. Mais *Louis* mettoit à cette restitution la réserve d'en faire le gage des Suédois, jusqu'au recouvrement de ce qu'ils avoient perdu eux-mêmes par les armes du Danemarck et de l'électeur de Brandebourg. Cette restriction pensa faire tout rompre, ou plutôt fut encore une politique des plénipotentiaires français, qui circonscrivirent toute la négociation autour de ce point, afin de dépister ceux des alliés qui vouloient la continuation de la guerre, et qui n'insistoient plus que sur ce seul article, parce qu'ils le jugeoient suffisant pour amener la rupture. Mais quand il ne resta effectivement à transiger que sur ce point, les Suédois, persuadés qu'ils

1678.

roient dans la puissance de
XIV d'autres moyens de resti-
, levèrent eux-mêmes la diffi-
en renonçant à l'espèce d'hy-
ue que leur avoit ménagée le
Espagnols ne signèrent néan-
leur traité que six semaines après
llandais.
secret entre ceux-ci et les Fran-
oit été si bien gardé, que les au-
lisés voyant toujours exiger par
nçais, dans les conférences pu-
, les conditions impérieuses que
andais ne devoient jamais ac-
, restèrent tranquilles, persua-
le l'obstination réciproque des
pales parties causeroit la rupture
ngrès. Pour fortifier leur crédu-
et prévenir les efforts des mal-in-
nnés, les Français imaginèrent
senter eux-mêmes des obstacles
seroient maîtres de faire dispa-
quand il leur conviendroit; ce
exécutèrent fort adroitement.

Adresse des Français.

premier août, après avoir ratifié
es Hollandais toutes leurs con-
s, les plénipotentiaires français
ent qu'il leur reste encore deux
ions, dont ils ne peuvent jamais
partir: la première que leurs
s-Puissances feront faire actuel-

1678. lement par le Danemarck à la S
des restitutions sur lesquelles c
avoit paru se relacher ; la deux
que la république enverra une a
sade solennelle au roi de Franc
étoit à Gand, pour lui faire c
ment sur la paix.

Les plénipotentiaires holland
croyoient tout fini, furent frapp
tonnement. Ils répondirent qu
être tombés d'accord sur ce qui l
gardoit personnellement, ils ne s
point attendus à se voir arrêtés p
intérêts étrangers qu'on pourra c
lier dans la suite. Quant au voy
Gand, ils déclarent qu'ils le reg
comme un hommage humiliant, a
ils ne se prêteront jamais.

Les alliés, informés de cet inci
ne manquent pas de fortifier cet
pugnance. Les Français insis
montrent beaucoup de mécont
ment de ce qu'on s'obstine da
refus, qu'ils qualifient d'injurieu
Hollandais continuent à se m
très-irrités d'une demande faite
sent-ils, pour les avilir; et les a
triomphant de la rupture qui va
ver sans aucun effort de leur
regardent avec satisfaction une

qui assure le succès de leurs intentions hostiles.

1678.

Tous les jours, depuis le premier août, se passent donc en agitations, en démarches de conciliateurs empressés, qui se fatiguent à trouver des expédiens et portent de l'un à l'autre des moyens conciliatoires; mais toujours même obstination de chaque côté. Le 9 août arrive; rien ne s'arrange, même opiniâtreté, plus d'espérance de paix; on ne songe qu'à se séparer. Les ordres se donnent pour le départ. Demain, se disent les alliés de Londres en se félicitant, le fatal traité sera signifié à l'orgueilleux *Louis XIV*. Demain, se disent tristement les hommes de l'assemblée, sensibles aux maux de l'humanité, demain seront continuées pour long-temps toutes les horreurs de la guerre.

La paix est signée.

Le 10, vers neuf heures du matin, les plénipotentiaires français se rendent en grand cortége chez les Hollandais. On croyoit qu'ils alloient faire leurs adieux. Après les premiers complimens, après quelques plaintes sur leur persévérance à ne pas vouloir accorder le peu qu'on leur demande: *Vous ne tenez donc qu'à cela?* ajoutent-ils: *Oui*, répondent fermement les Hol-

1678. landais. *Eh bien*, reprenneut gaîment les Français, *n'en parlons plus et signons.*

Aussitôt la joie se répand dans la ville. On ordonne de transcrire les traités. Les secrétaires se mettent diligemment à l'ouvrage. Pendant ce travail, les plénipotentiaires français, ou par égard pour la médiation de l'Angleterre, ou pour jouir de l'embarras du chevalier *Temple*, chef de leur ambassade, et le plus ardent à traverser la paix, vont lui proposer de signer le traité chez lui. Il se dit incommodé, les reçoit en malade, les remercie de l'honneur qu'ils lui font, et les prie de l'exempter de cette fatigue. Ils retournent chez les Hollandais, pressent les copistes. Ceux-ci font tant de diligence, que les traités se trouvent prêts avant la fin du 10 août. Ils furent signés entre onze heures et minuit à l'hôtel de France, où les Hollandais s'étoient rendus.

Perfidie du prince d'Orange.

Le prince d'Orange prit sa part du mécontentement des Anglais. Il étoit alors près de Mons, et se proposoit de faire lever le blocus que le maréchal de *Luxembourg* avoit mis devant cette ville. Si près de Nimègue, il ne se pouvoit qu'il ignorât le 14 août

que la paix avoit été signée le 10 ; mais il fit semblant de n'en être pas instruit, et attaqua, près de l'abbaye de S.-Denys, le maréchal, qui se reposoit tranquillement sur la notification de la paix que lui avoit fait parvenir le comte d'*Estrades*. *Guillaume* comptoit le battre en le surprenant ; mais il fut battu lui-même, et il ne lui resta que la honte et le remords d'avoir sacrifié inutilement à son dépit la vie de plusieurs milliers d'hommes, qui restèrent sur le champ de bataille.

1678.

Traité de Nimègue avec les Hollandais.

Il y eut deux traités signés à Nimègue avec les Hollandais ; l'un intitulé *de Paix et d'Alliance*, qui leur restituoit tout ce qui leur avoit été pris, et donnoit main-levée au prince d'*Orange*, de la saisie des biens qu'il possédoit en France ; le second intitulé de *Commerce, Navigation et Marine*. Il est composé de trente-huit articles, et peut être regardé comme un code maritime par sa précision, sa prévoyance et son exactitude ; il mérite d'être mis à côté des réglemens des Rhodiens, qui ont servi de lois aux navigateurs, jusqu'aux temps des Romains, qui les ont adoptés.

Avec l'Empereur. 1679.

Débarassés de soins pour eux-mêmes, les Hollandais s'appliquèrent

1679.

à concilier les puissances belligérantes, et firent à leur égard l'office de médiateurs, sans en avoir le titre. Delà naquit une série de traités, dont le plus important pour la France eut lieu entre elle et l'empereur. Celui-ci avoit refusé ainsi que le Danemarck et l'électeur de Brandebourg, d'accéder à la paix. Mais trois combats où *Créqui* battit le prince de *Bade* et le duc de *Lorraine*, qui s'étoit approché de Fribourg avec l'intention de reprendre cette ville, l'incendie du pont de Strasbourg, qui avoit si souvent donné passage aux Impériaux, la prise du fort de Kehl qui le couvroit, et celle de divers autres sur les bords du Rhin, l'invasion enfin de la Westphalie même, pendant que les maréchaux de *Luxembourg* et de *Schomberg* s'emparoient du territoire de Clèves, et le mettoient à contribution, ramenèrent ces puissances à des dispositions plus pacifiques, et un traité avec l'empereur fut enfin signé à Nimègue le 5 février. La possession de l'Alsace, que *Léopold* s'étoit flatté d'enlever à la France, y fut confirmée à celle-ci, et les plénipotentiaires eurent l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix villes

1679.

riales de cette province, dont le
ıc de *la Feuillade* s'étoit emparé,
t par force et partie par abus de
nce. Fribourg, ancien domaine
e la maison d'Autriche, resta aussi à
France, mais en échange de Philis-
urg, qui demeura à l'Empire. Enfin
empereur, stipulant pour le duc de
orraine, abandonnoit Nancy au roi
quatre chemins militaires dans la
ovince; mais le duc ayant protesté
tre cet abandon, *Louis* garda
tout. L'électeur de *Brandebourg*
le roi de Danemarck furent les der-
n à se rendre à une réconciliation
leur enleva presque toutes leurs
uêtes sur la Suède; il suffit cepen-
t du peu qu'ils en retinrent, pour
les Suédois mécontens se crussent
és par la France. Dans ces traités
n se jura *une amitié vraie et sin-*
amitié de traités, dont on ju-
entôt la sincérité par la durée.

Mariage du Dauphin. Disgrace de Pomponc. 1680.

ıs les années qui ont suivi de
s la ix de Nimègue, il s'est passé
d'év emens dignes de mémoire,
n des faits particuliers que
t e ne recueilleroit pas, s'il ne
ve du moins de les indiquer.
fut par exemple, le mariage du
hin avec la fille de l'électeur de

1679. *Bavière*, alliance qui fut l'occasion de la disgrace du ministre des affaires étrangères, *Arnaud de Pompone*. Le roi attendoit avec impatience la nouvelle de cet accord, qui importoit autant à sa politique qu'à ses finances. Le courier qui l'apporta remit ses papiers au ministre, qui étoit alors à la campagne et qui y resta encore deux jours. La nouvelle s'ébruita dans l'intervalle, et le roi en ayant été inst par une autre voie que par cel son ministre, lui fit insinuer d'avoir a se défaire de sa charge. Elle fut d e au négociateur même du mariage, marquis de *Croissy*, frère de *Colbert*. M. de *Pompone* étoit généralem estimé, même par le roi; mais il aux Jansénistes, que le roi n'a pas : d'ailleurs, depuis la paix Nimègue, où *Louis* s'étoit vu l'arbitre l'Europe, la vanité du monarque s exaltée, et il ne supportoit plus qu peine la réserve polie des dép es et des instructions de son n e. « Tout ce qui passoit par lui, il « dans ses Mémoires, perdoit « grandeur et de la force qu'on « avoir, en exécutant les ordres « roi de France ».

Mais, parmi les faits que nous re-

llons, nous ne noircirions point pages du récit qui va suivre, si rsonnages importans ne s'y trou- it impliqués. En 1676, une femme et belle, de bonne famille, la mtesse de *Brinvilliers*, sans motif haine et de vengeance, empoison- it époux, parens, amis, domesti- s, et jusqu'à des pauvres à elle in- ius, auxquels, sous prétexte de ité, elle portoit dans les hôpitaux friandises qui devoit leur donner la t. On n'a jamais su le vrai motif de cette affreuse manie. Elle fut punie par le supplice du feu.

1680.

Crimes de la comtesse de Brinvilliers.

On crut voir renouveler en 1680 le crime de la comtesse de *Brinvilliers*, par la *Vigoureux* et *la Voisin*, deux femmes de mœurs plus que suspectes, dont le manége attira l'attention de la police. Elles vendoient des essences, des poudres, des pommades, des breuvages souverains, disoient-elles, pour la guérison de plusieurs maladies réfractaires à la médecine. Elles se mêloient aussi de deviner et de prédire l'avenir. Avec ces talens, elles virent arriver chez elle une foule de gens de tous états, de la Cour et de la ville. Leur maison devint un refuge d'intrigue et de séduction. On découvrit que leur

Chambre ardente pour raison d'empoisonnement.

1680. commerce ne se bornoit pas à des mélanges sains et utiles ; qu'il y en avoit dont on pouvoit faire un très-mauvais usage, et que l'amour mécontent, l'ennui d'un trop long hymen, les fureurs de la rivalité, le desir ardent des richesses, l'appât enfin d'un héritage qui se faisoit trop attendre, pouvoient trouver dans leur arsenal des armes très-dangereuses. Elles furent arrêtées, et avec elles beaucoup de personnes, tant des premiers rangs que de la lie du peuple. On créa, pour suivre cette affaire, un tribunal qui siégea à l'arsenal, et qu'on nomma *chambre ardente*, parce qu'il connoissoit d'un crime dont la peine du feu devoit être la punition. Mais, par les interrogatoires, les juges reconnurent que les griefs reprochés n'étoient la plupart que des questions indiscrètes, tantôt badines, tantôt sérieuses, et excitées plutôt par la curiosité que par l'envie de mal faire. Il se trouva beaucoup plus de personnes abusées que de coupables. On ne punit de ceux-ci avec éclat que quelques misérables sans nom ; mais plusieurs personnes qualifiées subirent la peine de la disgrace ou de l'exil, déchargées du crime à la vérité, mais justement honteuses

1680.

ître compromises dans une affaire honorable avec des aventuriers, s femmes perdues et la compagnie a plus méprisable.

Disgrace du duc de Luxembourg.

Fuite de la comtesse de Soissons.

Deux personnes célèbres eurent part cette ignominie, le maréchal de *Luxembourg* et la comtesse de *Soissons*. *Luxembourg*, illustré par des victoires, subit l'humiliation de la prison. Il y demeura peu, mais il éprouva a disgrace et l'exil. La comtesse de *Soissons*, admise autrefois à l'intimité le *Louis XIV* avec *Henriette* sa belle-sœur, à la nouvelle que la *Voisin* venoit d'être arrêtée, se sauva en Espagne. La reine, récemment épouse de *Charles II*, et fille de la malheureuse *Henriette*, reçut bien l'ancienne amie de sa mère, et lui marqua de la confiance, malgré les conseils de son époux qui s'en défioit : en effet, après avoir bu une jatte de lait que la comtesse i présenta, elle mourut presque su- t, en 1689, dans de grandes rs. Très-fortement soupçonnée, la comtesse se retira promptement en Allemagne, où elle traîna une vie obscure, et vint mourir à Bruxelles dans le plus grand délaissement, méprisée de tout le monde et fort peu considérée du prince *Eugène* son fils.

1680.

Elle fut, dit-on, portée à ce crime contre une jeune princesse aimable qui la combloit de bienfaits, par l'ambassadeur de l'empereur *Léopold* à la Cour d'Espagne. Ce chef de la maison d'Autriche Allemande, ne voyoit qu'avec un extrême dépit la prépondérance que la reine, très-estimée et aimée de son époux, obtenoit à la France dans le conseil de *Charles II*; et on a cru que l'ambassadeur, persuadé que son maître lui en sauroit gré, jugea à propos de se débarasser, par l'empoisonnement de la reine, des difficultés qu'elle opposoit à la liaison trop intime des deux branches autrichiennes.

Affaire de la régale.

1681-82.

D'Avrigny, mém. dogm. Choisy, Hist. ecclés.

Entre les événemens politiques de la même époque, on doit remarquer l'affaire de la *Régale*. On appeloit de ce nom le droit que possédoient les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux, et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étoient attachés, et de conférer encore divers bénéfices qui en dépendoient à des sujets qui n'étoient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands vicaires. Cet usage, purement honorifique pour nos rois, qui, depuis

1681-82.

Charles V, abandonnoient ce revenu à la Sainte-Chapelle, et depuis *Louis XIII*, aux successeurs mêmes des évêques décédés, étoit si ancien, que son origine et ses motifs étoient à-peu-près inconnus. Mais, par la raison même de son antiquité, et du privilége particulier aux rois de France à cet égard, il étoit arrivé que ce droit n'atteignoit pas certaines églises, qui autrefois étrangères au royaume, y avoient été depuis réunies. C'étoit le cas où se trouvoient notamment les archevêques et évêques des provinces de Languedoc, de Guyenne, de Dauphiné et de Provence. *Louis XIV*, présumant que sa qualité de roi de France lui donnoit les mêmes droits sur toutes les églises de sa domination, et s'appuyant d'ailleurs de l'exemple de ses prédécesseurs et notamment de celui de *François I*, qui avoit assujéti la Bretagne à la régale sans opposition, rendit, en 1673, un édit qui y soumettoit toutes les églises de son royaume sans exception.

Résistance qu'éprouve l'édit du roi.

Si quelques évêques, parmi ceux dont les églises étoient exemptes, crurent pouvoir renoncer sans scrupule à leur privilége, et céder, pour le bien de la paix, à un prince entier dans ses desirs, qui témoignoit d'ailleurs une

1681-82. bonne volonté prononcée à l'égard des ministres des autels, d'autres virent dans cette condescendance l'abandon des principes les plus sacrés, et se crurent obligés de les défendre. Tels furent les évêques d'Aleth et de Pamiers, déjà célèbres dans les querelles du Jansénisme. Le dernier alla jusqu'à refuser de reconnoître les membres de son chapitre que le roi venoit de pourvoir en régale, attendu que l'évêque n'avoit point encore fait enregistrer son serment, et même à les excommunier. L'autorité civile appeloit comme d'abus de ces mesures violentes, lorsque le pape *Innocent XI*, respectable par sa piété et par la pureté de ses intentions, mais embrâsé d'un zèle austère qui alloit jusqu'à la dureté, vint au secours des deux prélats par une bulle qui enchérissoit sur les rigueurs de ceux-ci à l'égard des régalistes et de leurs fauteurs. Le parlement en ordonna la suppression, et delà une guerre ouverte entre Rome et la France. *Louis XIV* ayant consulté sur ce sujet une assemblée du clergé convoquée en 1681, celle-ci émit le vœu d'un concile national, comme la seule autorité qui pût forcer le pape à quelque circonspection; mais le roi ne goûta pas

ntièrement cet avis, et se borna à voquer une assemblée générale du :, qui fut arrêtée pour le 9 no- ıbre suivant.

1681-82.

Assemblée du clergé pour statuer à cet égard.

Elle étoit composée de trente-cinq rélats, des deux agens généraux du lergé, et de trente-cinq députés du second ordre. *Bossuet* fit le sermon l'ouverture, dans lequel, après avoir ıli les fondemens de la prééminence l'église de Rome et de la déférence ı lui est due, il exposa l'*application stante de l'église gallicane à main- r le droit commun et la puissance les 'dinaires, suivant les conciles r ıx et les institutions des Saints* ; proposa à la fin des remèdes ıı ı nt prévenir les moindres com- cemens de division et de trouble.

Ses arrêtés cassés par le pape Innocent XI.

Le 3 février, la nouvelle assemblée ra unanimement à l'extension de re e, moyennant sur-tout l'aban- n q fit le roi, dans un édit du de janvier, de toute prétention ltéı :ure, à ce que ses élus en régale ı: t dispensés de requérir l'institu- canonique. Les évêques, dans la .tre qu'ils adressèrent au pape pour sti r leur adhésion, firent beaucoup al cette condescendance comme n lle, en ce qu'elle touchoit à

1681-82. la jurisdiction spirituelle, et y opposèrent, comme une foible compensation, les nouvèaux droits que s'arrogeoit le monarque. Ils ajoutèrent, sur l'autorité de plusieurs docteurs et même de divers papes, qu'il étoit des circonstances où le maintien de la paix devoit s'acheter par des sacrifices; que c'étoit le cas de les faire lorsqu'ils n'exigeoient qu'un simple changement dans la discipline qui n'intéressoit en rien la foi; et qu'enfin ils avoient cru expédient d'éviter, par leur acquiescement aux volontés du monarque, de commettre sa sainteté avec *le plus grand des rois*, dont la bienveillance d'ailleurs pour l'église, et le zèle pour l'extirpation de l'hérésie, méritoient qu'on ne regardât pas de si près avec lui. *Innocent*, loin de se laisser toucher à ces considérations, cassa et annulla tout ce qui avoit été arrêté dans l'assemblée, à laquelle il contesta le droit de représenter l'église de France, et témoigna aux évêques qu'il attendoit de leur honneur et de leur conscience, une rétractation formelle de leur décision.

Mais déjà ceux-ci, prévoyant la réponse du saint siége et l'inutilité de leur démarche auprès de lui, loin de

1681-82.

Les quatre articles de l'assemblée du clergé contre les prétentions des papes.

ier r à se rétracter, s'étoient engagés avant par les quatre fameux articles la déclaration du 13 mars 1682, ortant en substance : « 1.° Que le pape n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois, et qu'il ne peut délier leurs sujets du serment de fidélité ; 2.° que la plénitude de puissance accordée au siége apostolique ne déroge point à ce que le concile de Constance, confirmé par les papes, par l'église en général, et par celle de France en particulier, a prononcé sur l'autorité des conciles généraux, dans sa quatrième et sa cinquième session, et que l'église gallicane n'approuve point ceux qui révoquent en doute l'autorité de ces décrets, ou qui en éludent la force, en disant que les Pères de Constance n'ont parlé que pour un temps de schisme ; 3.° que l'usage de la puissance apostolique doit être tempéré par les canons et par les usages reçus par les églises particulières ; 4.° enfin, qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, et que ses décrets obligent toutes les églises ; mais qu'ils ne deviennent cependant *irréfraga-*

1681-82.

« *bles*, que lorsque l'église les a « adoptés ».

Les siéges privés de pasteurs. Expédient suggéré par *Bossuet* pour prévenir le schisme.

Le roi fit enregistrer aussitôt les quatre articles dans tous les parlemens. Il fut ordonné qu'ils seroient spécialement enseignés dans les écoles de théologie, et les professeurs de ces écoles furent tenus de les souscrire. Le pape, à cette mesure de vigueur, répondit par une mesure d'inertie qui n'en fut pas moins sensible. Ce fut de refuser des bulles à tous ceux qui avoient été membres de l'assemblée du clergé de 1682. Soit que le roi n'eût pas nommé d'autres sujets aux évêchés vacans, soit que ceux qui n'en avoient pas fait partie et qui furent nommés, eussent défense de se pourvoir de bulles avant les autres, ou qu'ils ne voulussent pas en demander, ainsi que le dit l'abbé de *Choisy*, il résulta de cette obstination réciproque, qu'à la mort du pontife il y avoit trente-cinq siéges privés de pasteurs. Les évêques élus par le roi ne laissèrent pas d'administrer leurs diocèses, mais en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres; et cet expédient, suggéré par *Bossuet*, pourvut aux besoins de l'église de France, et prévint le schisme funeste qu'avoit fait craindre

un différend qui se perpétua pendant douze ans.

1681-82.

L'attention du roi se porta alors sur les régences barbaresques de la Méditerranée : elles infestoient cette mer, et mettoient des entraves au commerce français, qui seul pouvoit guérir les plaies que la guerre avoit faites à l'état. *Du Quesne*, chargé du soin de les réprimer, s'en acquitta avec gloire et succès. Alger, deux fois bombardée par lui, à l'aide des galiottes à bombes que venoit d'inventer le chevalier *Renaud*, remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédoit encore, reste précieux échappé à la férocité des barbares qui, dans la rage que leur inspiroit le spectacle de destruction répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'ame de leurs ennemis, en poussant sur leurs bords, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs, et du consul même.

Bombardement d'Alger. 1682-83.

Gênes éprouva l'année suivante un désastre semblable à celui d'Alger. La république, pendant la dernière guerre, avoit fourni secrettement des secours aux Espagnols, et c'étoit chez ces républicains que les pirates, quoique leurs ennemis, trouvoient, par l'avi-

Bombardement de Gênes. Le Doge à Versailles. 1684.

1684. dité des commerçans, les munitions dont ils avoient besoin. Tout récemment, à la demande du roi, qui desiroit avoir un magasin de sel à Savone, pour l'approvisionnement de la ville de Casal, qu'il venoit d'acheter du duc de *Mantoue*, elle avoit répondu par un refus formel, dans l'appréhension que le monarque, qui sembloit s'arroger alors tout ce qui étoit à sa bienséance, n'en prît peut-être occasion de s'assurer de la ville même. Dans cet état mutuel de défiance, un armement de quatre galères, que la République prétendit n'avoir fait que pour la sûreté de ses rivières, et que le roi soupçonna être un secours préparé au roi d'Espagne, qui avoit avec lui quelques difficultés, et qui avoit déjà envoyé une garnison dans la ville, fut le signal de la vengeance de *Louis*. Le marquis de *Seignelai*, fils de *Colbert*, et ministre de la marine, se présenta devant Gênes, à la tête d'une escadre formidable, que commandoit sous lui *du Quesne*, et mal satisfait des réponses évasives des magistrats aux demandes faites par lui au nom du roi, il ordonna un bombardement qui dura dix jours, et qui détruisit une partie des édifices fameux qui avoient mérité

1684.

la ville le nom de *Gênes la superbe.* La fierté naturelle aux républicains et l'appui des Espagnols, lui fit supporter cette attaque avec courage ; mais la nace d'une seconde entreprise fit llir sa résolution, et la porta à recher cher la médiation du pape. Le crédit du pontife sembloit devoir être bien foible à la Cour de France. Mais le roi, qui fut bien aise de l'obliger dans l'espoir de l'amener lui-même ses égards à des sentimens de m ration, accueillit ses propositions, rendit ses bonnes grâces à la Ré ue, moyennant qu'elle désarmer s galères ; que la garnison espa e évacueroit Gênes, et que le ge, nonobstant la loi fondamentale l'état qui lui interdisoit de sortir territoire de la ville, seroit envoyé, a gné de quatre sénateurs, por- Versailles l'assurance de sa sou- n. Ils furent reçus avec une ma- é tenant de la hauteur, mais aussi av toute sorte de politesse et d'égards. C me on les promenoit dans les lins et les appartemens, dont on l soit remarquer la magnificence, gne i ayant demandé au doge ce il trouvoit de plus extraordinaire

1684.

à Versailles : *C'est de m'y voir*, répondit-il.

Affaire des réunions.

A cette même époque, des intérêts plus importans occupoient le roi : il s'agissoit d'un arrangement dont les bases avoient été posées dans le traité de Nimègue. Il y étoit dit, comme nous l'avons remarqué, que les cessions seroient accompagnées *de toutes leurs appartenances, dépendances et annexes*. Les négociateurs s'étoient flattés que ces réunions se feroient de concert et à l'amiable ; mais le roi de France se crut en droit de les régler seul : en conséquence, au commencement de 1680, il établit une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils aussi souverains, l'un à Brissac, l'autre à Metz, chargés d'examiner quelles étoient ces appartenances, dépendances et annexes, et de prononcer sans appel sur leur sort. Sitôt que ces cours avoient jugé que tel fief, ville ou province entroient dans le cercle des cessions, les troupes françaises partoient et s'en emparoient. Le roi de Suède comme duc de *Deux-Ponts*, l'électeur *Palatin*, celui de *Trèves*, le duc de *Wirtemberg* et beaucoup d'autres princes moins puissans, furent

ainsi dépouillés d'une partie de leurs domaines et cités à rendre hommage pour d'autres. Le roi d'Espagne se vit inquiété sous ces deux rapports, *Louis* ayant réclamé sur lui, et l'hommage du duché de Luxembourg, et la propriété même de la ville d'Alost et de son territoire, qu'il prétendit faire partie des concessions de Nimègue.

1681.

Surprise de Strasbourg, et sa réunion à la France.

Cette procédure brusque et presque arbitraire, excita les réclamations des souverains et des vassaux qui se croyoient lésés. Pour appaiser les premières clameurs, *Louis XIV* consentit à une espèce de congrès et à des conférences qui eurent lieu à Courtrai en 1681 ; mais il n'en poursuivit pas moins ses formules de réunions, qui lui donnèrent pacifiquement, en moins de quatre ans, plus de pays qu'il n'en auroit obtenu par la guerre la plus heureuse.

On doit mettre au nombre de ces conquêtes ou de ces usurpations importantes, la ville de Strasbourg. Au moment où elle s'y attendoit le moins, *Louvois* se présente devant la place, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, commandée par le marquis de *Montclar*, et formée de divers détachemens qui avoient été répandus

1684.

aux environs, sous prétexte de travailler aux fortifications des villes acquises par le traité de Nimègue. La surprise, les menaces et la séduction, employées de concert, l'eurent bientôt amenée à une capitulation. Elle avoit eu lieu le 30 septembre 1681. Un gouvernement municipal fut conservé aux habitans, ainsi que leur religion et leurs temples, sauf l'église de Notre-Dame, qui fut rendue aux catholiques.

Ligue contre la France. Hostilités. Trève de Ratisbonne.

Les Hollandais, que ces invasions avoisinoient, firent pour en arrêter le cours une ligue avec l'empereur, l'Espagne, la Suède et les Cercles de l'Empire les plus exposés. Elle fut signée le jour même de la prise de Strasbourg. Toutes ces puissances se contentèrent de s'allier sans agir, et aussi sans cesser de murmurer et de se plaindre. Un nouveau congrès fut indiqué à Francfort, puis transféré ensuite à Ratisbonne. Mais les Espagnols, outrés de voir les Français lever, sous prétexte de dépendances, des contributions jusqu'aux portes de Bruxelles, repoussèrent à main armée les exacteurs, et les hostilités commencèrent. Le maréchal d'*Humières* s'empara de Courtrai et de Dixmude à la fin de 1683, et le maréchal de *Créqui*

1684.

de Luxembourg au commencement de l'année suivante. L'Espagne étoit trop foible pour se mesurer seule avec la France, et l'empereur, assez embarassé à défendre sa capitale contre les Turcs qui la menaçoient, étoit pour elle un allié inutile. Ces circonstances ramenèrent les négociations et portèrent l'Espagne à faire de nouveaux sacrifices. Elle crut mettre son honneur à couvert en consentant à une trève de vingt ans, à laquelle accédèrent la Hollande et l'empereur. Celle-ci fut signée à Ratisbonne au mois d'août, et autorisa *Louis XIV* à conserver, pendant sa durée, Luxembourg, Strasbourg, et toutes les réunions prononcées par ses chambres souveraines, jusqu'au premier août 1681.

Levée du siége de Vienne par les Turcs. Commencemens du prince Eugène.

Les Turcs n'avoient pas attendu l'expiration de la trève de vingt ans, conclue après la journée de Saint-Gothard, pour pénétrer de nouveau en Hongrie. Près de trois-cent mille hommes, sous le commandement du présomptueux grand-visir *Kara Mustapha*, l'inondèrent de toutes parts, et pénétrèrent même jusqu'à Vienne, dont ils firent le siége. La vigoureuse résistance du comte de *Stahremberg*, pendant neuf semaines, permit au roi de Pologne, *Jean So-*

1684. *biesky*, aux électeurs de Saxe et de Bavière et à l'armée des Cercles, de joindre le prince *Charles de Lorraine*, qui avoit été contraint de reculer devant ce torrent. Ils arrivèrent que la place étoit réduite aux dernières extrémités. Mais ils agirent aussitôt, et il suffit presque des seules dispositions des généraux pour opérer la libération de la capitale de l'Autriche. En effet, le combat qui se livra sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, et où les Turcs furent mis dans une déroute complette, coûta peu d'efforts et de sang. Six cents chrétiens seulement et huit cents Turcs y perdirent la vie. La guerre néanmoins se perpétua encore seize ans, et ne finit que par le traité de Carlowitz, en 1699. Quelques jeunes seigneurs français, malgré les démêlés entre l'empereur et la France, voulurent, en cette occasion, essayer leur courage contre les infidèles. De ce nombre fut le jeune prince *Eugène de Savoie*, âgé alors de dix-sept ans, fils de la comtesse de *Soissons*, et petit-fils du prince *Thomas*. Sur le refus que lui avoit fait *Louis XIV* d'une abbaye d'abord, lorsqu'il portoit le petit collet, puis d'un régiment lorsqu'il le quitta, il s'attacha au service

1684.

de l'empereur. *Ne trouvez-vous pas*, dit à cette occasion *Louis XIV* à quelques-uns de ses courtisans, *que j'aie fait là une grande perte*. C'est ce que l'avenir lui apprit à ses dépens.

Mort de la reine.

La reine eut le désagrément de voir s'élever et s'échauffer entre son frère et son mari les contestations sur les réunions dont le traité de Nimègue étoit plutôt le prétexte que le motif, et n'eut pas la consolation d'en voir la fin : elle mourut en 1683. Ornée de toutes les vertus de son sexe, *Marie-Thérèse* a été sur-tout un modèle de patience à souffrir les infidélités de son époux, qu'elle ne cessa d'aimer tendrement. *Louis XIV* dit au moment de sa mort : *Jamais elle ne m'a causé d'autre chagrin*.

Tableau de la première moitié du règne de Louis XIV.

Elle descendit dans le tombeau au moment le plus brillant de *Louis XIV*. Monté sur le trône en 1643, on ne doit cependant commencer son règne, quant à l'administration, comme nous l'avons dit, qu'à la mort de *Mazarin* en 1661. C'est dans ces vingt-trois années, jusqu'à 1684, que se place ce qu'il a fait de plus mémorable pour la gloire et l'utilité de son royaume. Le commerce languissoit, il le porta jusqu'en Asie et en Amérique, par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours

1684. donnés à nos colonies naissantes des Antilles et Canada ; il le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit ; il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers ; établit des manufactures en tout genre, enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes ; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis ; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit français, corrigea les lois, en établit de nouvelles ; réprima la fureur des duels, et rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu.

Les académies de peinture, de sculpture et d'architecture lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et il y fonda une école où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, alloient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payoit noblement, et dont il embellissoit ses palais et ses jardins. Il favorisa les savans, tant régnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des aca-

démies françaises des belles-lettres et des sciences. Enfin, l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son péristyle, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontières des forteresses, et la nation entière l'Hôtel-des-Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. *Colbert*, enlevé à la France la même année que la reine, a des droits sans doute à la louange que méritent tant d'utiles établissemens, qui en grande partie furent l'ouvrage de son zèle et de ses méditations : mais la gloire qu'il en doit recueillir, ne sauroit ravir celle qui revient au monarque de l'acquiescement ferme et éclairé qu'il y donna, et qui seul pouvoit procurer la vie aux spéculations du ministre.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardée, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances utiles obtenues ou exigées, des victoires et des

1684. conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue, l'époque la plus glorieuse de son règne, ses peuples lui aient décerné le nom de *Grand*. Quant aux puissances étrangères, les unes l'adoptèrent et les autres le rejetèrent selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer.

Chagrins de madame de la Valière.

En rendant justice au monarque, il convient de ne pas dissimuler les foiblesses de l'homme. Le roi n'avoit rompu avec madame de *la Valière*, que pour se rengager dans les fers plus pesans de madame de *Montespan*. La première avoit été insensiblement abandonnée; et à l'époque de la guerre de Hollande, *Louis* ne tenoit plus à elle que par un reste d'habitude et par le lien de leurs enfans. Elle s'en apercevoit, et l'amour qu'elle ne pouvoit encore arracher de son cœur lui faisoit supporter avec patience, d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. L'aveu de ses chagrins lui échappa en présence d'une personne témoin, comme elle, de quelques preuves d'une mutuelle tendresse que se donnoient les objets de sa jalousie : *Quand j'aurai*

1684.

la peine aux Carmélites, lui dit-elle, *je me souviendrai de ce que ces gens m'ont fait souffrir.*

Elle se fait Carmélite.

Tel étoit en effet le dessein qu'elle avoit formé d'ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; elle y pensoit depuis long-temps; mais au moment de l'exécution elle éprouva combats, causés en partie par la ersité des opinions. Les plus dévots la Cour, à la tête desquels étoit e duc de *Beauvilliers*, l'exhortoient nner un grand exemple. D'autres, ns sévères, lui conseilloient de se irer simplement dans une communté pour y vivre religieusement, sans engagement. Sa mère auroit ré qu'elle eût tenu son rang et sa avec elle, et qu'elle eût élevé fans sous ses yeux; mais le roi point cette femme, qu'il croyoit pas propre à sauver la rén de sa fille des dangers d'une situation; et celle-ci pensoit elle-même qu'il lui falloit des liens l'attachassent irrévocablement à la u. On lui proposa donc de choisir, en nt le voile, un ordre où elle parvenir aux dignités que le

1684. cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, *que n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devoit pas songer à conduire les autres.* Il se présenta des mariages, mais *Saint-Simon* soupçonne à *Louis* cette pensée orgueilleuse : *Qu'après avoir été à lui, il ne devoit souffrir qu'elle pût être à personne qu'à Dieu;* et, dit le même auteur, *s'il ne prononça pas, il vit avec plaisir son sacrifice, et la victime se dévoua avec un entier abandon.*

Le 19 avril 1674, elle reçut l adieux de la Cour chez mad de *Montespan;* y soupa, entendit le demain la messe du roi, r la son carosse, et s'ensevelit p r jours, à l'âge de trente ans, couvent des Carmélites de la rue St-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en de la reine et de toute la Cour. le nom de sœur *Louise de la corde.* Elle y a vécu trente-six dans les exercices les plus ex ts plus pénibles de la vie religi , elle eut aussi les consolations. de *Montespan* les alloit quel chercher auprès d'elle. *Est-il v* lui dit-elle un jour, *que vous aussi aise qu'on le dit?* J

pas aise, lui répondit la vertueuse Carmélite, *mais je suis contente*. Expression qui marque le calme d'une bonne conscience, même sous le poids de l'affliction.

1684.

Le comte de Vermandois.

Madame de *la Valière* laissa une e, mademoiselle de *Blois*, mariée is i prince de *Conti*, et *Louis Bc bon*, comte de Vermandois. ne prince, livré après la retraite sa re à des instituteurs peu ca- les, vint hautain, présomptueux, in, au point que le roi le bannit pr ence. Il commençoit cepen- t rentrer en grâce, lorsqu'une l ie aiguë l'emporta, en 1683, np de Courtrai, dont on faisoit e. *Bossuet*, qui dans le dis- urs prononcé à la profession de de *la Valière*, l'avoit exhor- à son premier sacrifice, fut encore de la préparer à la mort de son *Hélas!* dit l'humble pénitente, l prenant, et en se prosternant t son crucifix, *faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort, avant que d'avoir assez pleuré sa naissance!*

Intérieur du roi ; il se détache de madame de Montespan.

Depuis la retraite de madame de *la Valière*, *Louis XIV* étoit toujours en proie à sa malheureuse passion pour

1684.

madame de *Montespan*, mais puni par cette passion même de ses excès. Echappé à l'effervescence de la jeunesse, arrivé à l'âge dans lequel la fougue des passions s'amortit, et ne laisse de vigueur que celle qui commence à s'accorder avec la tempérance et dispose aux réflexions, *Louis XIV*, toujours fidèle à la religion, malgré ses écarts, éprouvoit auprès de madame de *Montespan* des alternatives de tendresse et de repentir. Quelque-fois ils se rencontroient l'un et l'autre dans le des[illegible] de mener une vie plus réglée, et il arrivoit des séparations assez marq[illegible] pour que la Cour en fût édifiée; [illegible]quefois le remords cédoit à l'ap[illegible] plaisir, et le scandale recom[illegible]nçoit. A la fin la honte des rechutes s[illegible] le roi, et madame de *Montespan*, [illegible] ne pas déplaire au père de ses enfans, fut obligée de dérober aux yeux du public la naissance des deux derniers qu'elle eut de lui, avec autant de soin qu'elle en avoit employé à cacher celle des premiers.

Madame de Maintenon.

Elle étoit aidée dans ces pénibles précautions par la veuve *Scarron*, à laquelle elle avoit confié la garde et l'éducation de ses enfans. Cette femme étonnante, petite-fille de *Théodore-Agrippa d'Aubigné*, également b[illegible]

1684.

guerrier et écrivain satyrique, naquit en prison, où son père, dissipateur infatigable, étoit retenu pour dette. Traînée de France en Amérique, ramenée d'Amérique en France par sa mère, femme respectable qu'elle perdit de bonne heure, et toujours poursuivie par la misère, elle fut réduite à l'âge de seize ans à épouser pour vivre le poëte *Scarron*, célèbre par ses ouvrages burlesques, accablé d'infirmités, contrefait, podagre, toujours cloué sur un fauteuil de douleur, et toujours gai dans cet état de souffrance continue. Rarement elle quittoit le pauvre *paralytique*, comme elle l'appeloit. Quand il se portoit mal, elle étoit sa servante, et quand il étoit rétabli, sa compagne, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude de bien conter et d'écrire avec la plus grande facilité; elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, et on auroit dit qu'elle ne savoit que sa langue.

Scarron la laissa veuve à l'âge de vingt-cinq ans, absolument dénuée de tout bien et dans l'éclat d'une beauté parfaite. Madame de *Montespan* la rencontra sollicitant une pension. Elle l'avoit connue dans la société et ne put la revoir sans se rappeler son mérite.

1684. Alors elle cherchoit une personne à qui elle pût confier le fruit de ses amours avec le roi. Nulle ne lui parut plus propre à ce ministère que cette veuve, et elle l'établit gardienne de ses enfans. Le roi les alloit voir quelquefois. Il trouvoit auprès d'eux la gouvernante, et ne goûtoit pas d'abord ce qu'il appeloit sa *pruderie*. Son air d'improbation, à la vue des empressemens qui échappoient quelquefois aux amans en sa présence, lui déplaisoit. Cependant il s'y accoutuma, s'habitua aussi à s'entretenir familièrement avec elle des bourasques d'humeur qu'il éprouvoit quelquefois de sa maîtresse, et à en entendre même des remontrances. La fonction de garde des enfans, qui étoient appelés de temps en temps auprès de leur père, introduisit insensiblement leur conductrice à la Cour. Elle avoit quarante ans quand elle y parut pour la première fois, en 1675, sous le nom de madame de *Maintenon*, que lui donna publiquement le roi, de celui d'une terre près de Chartres, qu'elle avoit acquise des gratifications du monarque.

Mlle. de Fontange. Il se détachoit insensiblement de madame de *Montespan*. Une nouvelle inclination qu'il forma hâta leur sépa-

1684.

ntion. Il parut à la Cour une fille de ondition, parfaitement belle, âgée de ix-huit ans, ornée de tous les talens gréables. *Louis XIV* en fut épris usqu'à oublier auprès d'elle la gravité de son âge et de son rang. A quarante-deux ans, il s'abaissa au personnage d'un jeune amoureux, se remit lans les fêtes,. monta à la favorite une naison superbe, et lui donna le titre le *duchesse de Fontanges*. Elle eut un fils qui mourut peu après sa naissance, et la mère tomba elle-même dans une langueur mortelle.

Cette infortunée s'attachant à la vie, sure qu'elle lui échappoit, s'excit au remords et pouvant à peine se persuader qu'elle dût en avoir, est une leçon pour la jeunesse éblouie qui se laisse égarer, et un reproche aux corrupteurs opulens qui abusent de l'inexpérience. Ses derniers momens furent mêlés de larmes, de retours amers sur le passé, et de ces espérances que laisse une faute qui ne provient pas du vice. Elle demanda, prête à mourir, à voir le roi. Il refusoit, crainte d'attendrissement : cependant il céda. Dans quel état il la trouva! pâle, décharnée, à peine reconnoissable. Elle l'envisage avec une espèce

1684.

d'avidité, lui fait un adieu touchant, et le prie de marier sa sœur, pour qui elle craignoit apparemment un sort pareil au sien. Le roi le promit, et à sa promesse, il vit le visage de la mourante se colorer des derniers rayons de la joie. Elle lui serra la main, et expira à peine âgée de vingt ans, le 28 juin 1681.

Eloignement de madame de Montespan.

Madame de *Montespan*, qui en étoit jalouse, montra une joie indécente. Le roi en fut choqué. Il l'avoit déjà répudiée dans son cœur, il la força par ses froideurs à s'éloigner de sa présence. La mort de la reine marqua l'époque de cette rupture. On dit que la pieuse princesse mit en mourant sa bague au doigt de madame de *Maintenon*, et qu'elle sembla indiquer ainsi au roi un choix qui étoit déjà fait dans son cœur. Pour madame de *Montespan*, elle vécut à Paris, rejetée de son mari, qui ne voulut pas la voir. On la rencontroit quelquefois dans les hôpitaux, où elle semoit des aumônes; mais on met encore en problême si la publicité de cette espèce d'amende honorable, marquoit dans la marquise délaissée un repentir aussi vrai que l'austère retraite de *la Valière*.

Un autre problême qui n'est pas en-

1685.

Mariage de madame de Maintenon.

core résolu sans objection, c'est de savoir quand *Louis XIV* a épousé madame de *Maintenon*. Les plus fortes raisons font croire que ce mariage a existé, et qu'il a été célébré à la fin de 1685, sans doute sous le sceau du plus grand secret : et ce n'est pas un petit sujet de louange pour madame de *Maintenon*, de l'avoir si bien gardé qu'il n'en est resté aucun témoignage positif. Comme son époque coïncide à-peu-près avec la révocation de l'édit de Nantes, on a présumé que, jouissant du plus grand empire sur l'esprit du monarque, elle eut une grande part à cet événement; mais les détails qu'on est obligé de donner sur un fait aussi important, vont faire connoître que cette résolution étoit prise depuis long-temps, et l'on a des preuves qu'elle conseilla toujours au contraire les voies de douceur. *Soyez favorable aux Catholiques*, écrivoit-elle à d'*Aubigné*, son frère, *et ne soyez point cruel aux Huguenots. Ils sont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore plusieurs grands princes. Jésus-Christ a gagné les hommes par la douceur : c'est aux*

1685. *prêtres à convertir. Dieu n'a pas donné aux soldats charge d'ame.*

Révocation de l'édit de Nantes.

Louis XIV, en montant sur le trône en 1643, confirma en général les priviléges des réformés ; mais dès-lors on y mit toutes les restrictions que *Louis XIII* y avoit apportées. En partant de ce point, *Louis XIV* alla beaucoup plus loin, d'abord par des degrés insensibles, ensuite par des coups de vigueur plus ou moins précipités, qui sans bruit et sans éclat amenèrent la dernière catastrophe.

Tout ce que la Cour put imaginer pour faire entre les protestans des prosélytes à la religion catholique, fut employé : faveurs de toute espèce aux nouveaux convertis ; exemptions de tailles, de tutelle, de contributions locales et autres sujétions ; surséances pour le paiement des dettes ; affranchissement même du droit paternel, et permission aux enfans convertis de se marier sans le consentement de leurs parens calvinistes ; préférences pour l'admission aux charges et aux emplois dans la robe, la finance et le commerce, et même pour les grades militaires.

A ces priviléges pour les nouveaux

1685.

convertis, succédèrent les exclusions pour ceux qui persistoient dans leur religion. Dans les commencemens on se contenta de défendre qu'ils fussent admis à des fonctions publiques fructueuses, ou simplement honorables, fonctions municipales, judiciaires, doctrinales et même mécaniques. Ensuite on ordonna à ceux qui y avoient été admis auparavant, d'y renoncer. Ainsi ils furent exclus des corps de métiers, des maîtrises, des apprentissages, du barreau, et il ne leur fut plus permis d'être sergens, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison, juges et avocats. Les chambres de l'édit furent supprimées. On leur interdit aussi les fermes du roi et tout ce qui y a rapport, même les emplois subalternes; leurs noms furent rayés des matricules des universités, des rôles de la maison du roi, de celles des princes et de toute la famille royale. On retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfans opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse, et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places. Enfin, il ne leur fut plus permis de pratiquer la médecine, la chirurgie,

1685. la pharmacie, ni même d'exercer l'état de sage-femme.

C'étoit peu d'inquiéter le troupeau, si on ne frappoit les pasteurs; mais le temps n'étoit pas encore venu de les proscrire. On les gêna seulement dans leurs personnes et dans leurs fonctions. Le ministère fut interdit aux étrangers. On défendit aux pasteurs de s'entremettre d'affaires publiques, de porter l'habit ecclésiastique, de s'intituler *Ministres de la parole de Dieu*; d'appeler leur religion *réformée*, sans ajouter le mot *prétendue*; de faire corps, et d'aller en cette qualité saluer et haranguer les personnes de distinction; d'avoir dans les temples des bancs élevés pour les magistrats de leur religion, de les orner de tapis aux armes du roi ou de la ville, et de leur faire cortége en entrant dans le temple, ou en en sortant. Il ne leur fut plus permis de faire le prêche ailleurs que dans le lieu ordinaire de leur résidence, ou de le faire en plus d'un lieu, sous prétexte d'annexe; d'exercer hors des temples, et plus de trois ans dans le même endroit; d'entrer chez les malades, de peur qu'ils ne les empêchassent de se convertir; de visiter

les prisons; de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique, et de célébrer les baptêmes, les mariages, les enterremens avec un éclat qui pût attirer de la considération à leur ministère.

1685.

Quant aux consistoires et aux synodes, la Cour diminua leur pouvoir en les rendant moins fréquens, en y envoyant des commissaires, en se faisant instruire des délibérations, et en interdisant la connoissance de certaines affaires. Elle sapa encore mieux leur autorité, en ôtant à ces assemblées la collecte, le maniement, et l'application des deniers, et en transférant aux hôpitaux catholiques les legs ou donations qui se faisoient aux consistoires. Le crédit que donnent les sciences fut aussi retranché, autant qu'il se peut, par la défense à leurs maîtres d'enseigner les langues, la philosophie et la théologie, par la destruction de plusieurs écoles fameuses, entre autres du collége de Sedan, où les belles-lettres fleurirent longtemps, et d'où sont sortis des savans célèbres.

Assujétis dans les villes à respecter les rites catholiques, à s'abstenir du commerce et du travail les jours de

1685. fêtes, à saluer le Saint-Sacrement lorsqu'on le portoit aux malades, ou à se cacher, et à beaucoup d'autres pratiques qu'ils prétendoient blesser leur conscience, les calvinistes se réfugioient dans les campagnes, où les seigneurs de leur religion les admettoient aux prêches de leurs châteaux; mais la Cour les priva bientôt de cette ressource, en fixant le nombre et la qualité de ceux qui pouvoient être reçus à ces prêches, et en disputant même à plusieurs seigneurs le droit d'en avoir; ce qui menoit à interdire les ministres, à les chasser comme inutiles, et à abattre les temples. On en comptoit déjà plus de sept cents détruits, par différentes raisons, avant la révocation de l'édit de Nantes.

Par ces ruines, on peut juger de l'édifice. Quelque bien ordonné qu'il fût, quelque solidement qu'il eût été construit, tant de coups l'avoient ébranlé, il ne subsistoit plus qu'à l'aide d'un foible étai, que la politique de la Cour n'avoit conservé que pour saper le reste avec plus de sûreté. Cet unique appui étoit l'*édit de Nantes*, dont le nom servoit à autoriser les restrictions faites aux priviléges des Calvinistes, et les nouvelles

1685.

lois qu'on leur imposoit. Il n'y eut presque aucun des réglemens cités, dont le préambule n'assurât qu'il étoit fait en interprétation de l'édit de Nantes : mais sitôt que le moment de ne plus employer cette ruse fut venu, *Louis XIV* le révoqua le 22 octobre 1685, par un autre édit enregistré le même jour, et composé de onze articles.

Le premier supprime tous les privilèges accordés aux prétendus Réformés par *Henri IV* et *Louis XIII*. Le deuxième et le troisième interdisent l'exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception. Le quatrième ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine. Le cinquième et le sixième fixent des récompenses à ceux qui se convertiront. Par le septième, il leur est défendu de tenir des écoles, et il est enjoint par le huitième, aux pères, mères et tuteurs, de faire élever leurs enfans et leurs pupilles dans la religion catholique. Les neuvième et dixième promettent amnistie et restitution de leurs biens aux émigrans qui reviendront sous quatre mois. Enfin, le onzième renouvelle la menace des peines afflictives déjà prononcées

1685. contre les relaps, et permet néanmoins aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on puisse les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblent pas pour l'exercer.

Ses effets. 1685-86. Cette dernière concession, qui accordoit une espèce de liberté de conscience, fut étrangement violée par le zèle outré de quelques personnes en place; il occasionna les vexations auxquelles on donna le nom de *dragonnades*. Comme le roi en envoyant son édit dans les provinces, recommandoit aux commandans, gouverneurs et intendans, la plus grande fermeté dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisoient accompagner les missionnaires par des soldats nommés *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les calvinistes pour les mener aux catéchismes et à la messe, se répandoient dans les maisons, s'y établissoient comme en pays ennemi, pilloient les meubles, consommoient les provisions, et se portoient souvent aux derniers excès d'in-

1685-86.

décence et de cruauté. Ces mauvais traitemens persuadèrent aux réformés qu'on avoit résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre en foule la fuite hors du royaume. On compte qu'il en sortit plus de deux cent mille, malgré les ordonnances qui interdisoient l'émigration sous peine des galères et de confiscation de biens, et qui annulloient les ventes faites par les émigrans, un an avant leur fuite.

La France gémit encore de la désertion de ses enfans. La perte qu'elle fit alors est certaine, au-lieu que la guerre civile et les autres maux qu'on a voulu prévenir, pouvoient ne pas arriver. On peut dire même qu'immédiatement avant la révocation, le calvinisme étoit presque réduit à n'être plus en France que l'ombre de lui-même, et qu'il avoit été amené à ce point, autant par les faveurs que le monarque, libre dispensateur des grâces, accordoit aux convertis, que par les entraves mises de temps en temps à l'exercice de la réforme. Il suffisoit donc à la politique du prince de suivre patiemment ce plan pacifique, qui aidoit la volonté sans la contraindre, pour continuer à affoiblir le calvinisme

1685-86. par de perpétuelles désertions. Les voies de rigueur au contraire, si déplacées en matière de conscience, réveillèrent un zèle qui commençoit à s'assoupir; détruisirent tout espoir de rapprochement entre des frères, dont peu de générations auparavant les ancêtres professoient une croyance uniforme, croyance qui, par le privilége de la vérité d'être une et constante, pouvoit encore les réunir: elles ajoutèrent enfin aux préventions et à la haine des nations protestantes contre la France, et justifièrent, par un exemple contagieux, les vexations dont elles usèrent à leur tour contre les catholiques. Au reste, à balancer les espérances par les craintes, tant de précautions employées inutilement pendant cent cinquante ans pour procurer la paix, tant de traités rompus, tant de calamités, suites funestes d'une division toujours existante, de quelque côté qu'en soit la faute, ou des catholiques trop intolérans, ou des réformés qui vouloient trop s'étendre, montrent bien que, sans une habileté peu commune dans le gouvernement, ces deux religions ne pouvoient subsister ensemble avec une égale solennité.

Il y eut beaucoup de variations dans

1685-86.

les édits qui suivirent la révocation. Les uns permettoient de sortir du royaume, d'autres le défendoient et l'accordoient de nouveau. Quelques-uns statuoient des peines sévères contre les opiniâtres, et presqu'en même-temps, il en paroissoit qui accordoient des grâces et donnoient des espérances. Il sembloit qu'on ne suivît ni règle, ni systême : cependant, ou le moment fut habilement saisi, ou les mesures furent bien prises, puisqu'il n'y eût aucune émeute considérable Les réformés cédèrent à l'autorité armée de la force, et cessèrent dans toutes les villes leurs assemblées religieuses. Ils ne se réunirent plus que dans des lieux sauvages, des bois épais, des grottes inaccessibles, où quelques ministres échappés à la vigilance des magistrats, venoient faire la cêne, et exhorter leurs prosélytes à la persévérance. C'est ce qu'on a nommé les *Assemblées du désert.*

Les Camisards.

Elles se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et sur-tout dans les endroits de ces provinces hors de la portée des villes. La guerre qui a suivi la révocation, et pendant laquelle *Louis XIV* a eu presque toute l'Europe contre lui, ralentit

1685-86. à cet égard l'attention de la Cour, soit qu'elle fût distraite par des objets plus importans, soit qu'elle appréhendât que trop de gêne ne portât les calvinistes à la révolte. Quoi qu'il en soit, cette tolérance volontaire ou forcée appaisa peu-à-peu le ressentiment des classes aisées de la société; mais l'ancien fanatisme ne cessa de couver dans le sein des classes inférieures; et vingt ans après la révocation, on le vit éclater dans les montagnes des Cevènes, limitrophes du Languedoc, parmi des frénétiques furieux connus sous le nom de *Camisards*, parce que dans leurs expéditions, ils portoient des chemises par-dessus leurs habits. Endoctrinés par des ministres enthousiastes, ils s'imaginoient être inspirés, se croyoient prophètes, et autorisés par la voix intérieure de l'esprit à prendre les armes pour la défense de leur religion. Ils déclarèrent sur-tout la guerre au clergé. Comme c'étoit des paysans brutaux, il n'y a point de cruautés qu'ils ne se permissent contre les prêtres et les religieux. Ils en mutilèrent et massacrèrent un grand nombre, pillèrent les abbayes, brûlèrent les églises, et renouvelèrent toutes les horreurs des premières guerres de

1685-86.

religion. Les Anglais et les Hollandais leur fournirent des munitions, et firent passer des officiers pour les discipliner. Après avoir inutilement tenté de les retenir par des punitions exemplaires, *Louis XIV* envoya contre eux, en 1703 et en 1704, des troupes réglées qui n'eurent que des succès médiocres; il les soumit enfin, mais plutôt par des grâces que par des châtimens.

Depuis ce temps, et jusqu'à l'époque où la révolution leur a rendu leurs droits, les réformés sont restés tranquilles, et, quoique sollicités à plusieurs reprises par les ennemis de la France, ils n'ont pas cherché à s'affranchir de la gêne que la loi leur imposoit. Sans pasteurs, sans ministres avoués, ils ont vécu dans le sein de la France, non comme tolérés, mais comme ignorés; et ils ont joui de tous les droits utiles de citoyens, tant qu'ils n'ont pas troublé l'ordre civil; quoique confondus dans la foule, l'œil du prince est toujours resté ouvert sur eux, autant pour les garantir des fureurs du faux zèle, que pour les réprimer eux-mêmes, s'ils se fussent écartés de la soumission.

Place des Victoires. 1686.

L'Europe se taisoit en présence de *Louis XIV*, mais c'étoit un silence

1686. de dépit. Il souffrit que la flatterie lui érigeât sur la place qu'on a appelée des *Victoires*, un monument dans lequel la Renommée le couronnant, sembloit le proclamer monarque de l'univers. Les nations voisines se crurent représentées par les esclaves enchaînés aux pieds du monarque. Les Hollandais, qui autrefois avoient autorisé des satyres contre lui et qu'il en avoit punis par la guerre, s'en formalisèrent les premiers et s'en vengèrent aussi par une guerre dont leur stathouder fut le promoteur.

Ligue d'Ausbourg. 1687-88.

La mort de *Charles II*, arrivée le 6 février 1685, mit sur le trône d'Angleterre *Jacques II* son frère, non moins attaché que *Charles* au monarque français; mais elle en approcha *Guillaume* le stathouder son gendre. Dès le commencement de son règne, les prétentions de *Jacques* au pouvoir absolu, son zèle mal réglé pour la religion catholique, et ses rigueurs contre le duc de *Monmouth*, fils naturel de son frère, et contre les partisans de sa révolte, aliénèrent ses peuples. Cette conduite mal-habile n'échappa point à l'œil attentif de *Guillaume*, et lui fit concevoir le projet hardi de supplanter son beau-père. Le principal

1687-88.

obstacle qu'il entrevoyoit à l'exécution de ses desseins étoit la protection que pouvoit offrir à ce dernier *Louis XIV*, ami de *Jacques ; Guillaume* résolut en conséquence d'occuper le monarque sur le continent, de manière qu'il ne pût songer aux affaires d'Angleterre, ou du moins y faire de grands efforts. Telle a été la cause secrette de la confédération formidable, connue sous le nom de *Ligue d'Ausbourg*, parce qu'elle fut conclue dans cette ville.

Le stathouder y réunit, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, tous les alliés de la dernière guerre, en qui la hauteur et la cupidité toujours croissantes de *Louis XIV*, alimentoient contre lui un ferment de haine et de jalousie, et les émut d'abord par un intérêt qui devoit les toucher tous, savoir : l'imputation déjà sourdement avancée contre le monarque français, mais répandue alors avec la plus grande publicité, qu'il ambitionnoit la monarchie universelle ; ensuite *Guillaume* s'appliqua à fournir à chacun des intéressés, des craintes et des appâts.

Par exemple, à l'électeur Palatin, le premier du rameau de *Neubourg*, l'appréhension de voir ses états mor-

1687-88. celés, conformément aux prétentions que le mariage de la sœur du dernier électeur du rameau de *Simmeren* avec le duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIV*, donnoit à celui-ci sur toutes les parties de la succession palatine qui n'étoient point l'électorat. A l'électeur de Bavière, on inspira la crainte de ne pas réussir à placer son frère sur le siége de Cologne, étant traversé par le roi de France, qui vouloit y élever le cardinal de *Furstemberg*, évêque de Strasbourg. Le roi d'*Espagne*, le roi de *Suède*, les ducs de *Brunswick* et de *Hanovre*, et tous les petits princes du Rhin, eurent chacun leurs alarmes. Quant à l'empereur, il eut pour amorce un article secret qui portoit, qu'arrivant la mort du roi d'Espagne, sa succession seroit assurée à la maison d'Autriche, à l'exclusion de celle de Bourbon ; et on faisoit une part de cette monarchie au duc de *Savoie*, comme représentant *Catherine*, fille de *Philippe II*, roi d'Espagne, et sa grand'mère. Cette ligue concertée à Ausbourg, en 1686, avec toutes les conditions financières et militaires qui pouvoient la rendre solide, fut signée, en 1687, à Venise par la plupart des confédérés qui se rendirent

1687-88.

à cet effet dans cette ville, sous prétexte des plaisirs du carnaval. Le pape n'y accéda pas ouvertement, mais il fut la cause indirecte qui lui donna l'action.

Démêlés avec le pape au sujet des franchises.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes possédoient à Rome dans leurs palais et même dans leurs quartiers, un droit d'azyle ou de *franchises*, qui mettoit à l'abri de la police pontificale tous les malfaiteurs qui parvenoient à s'y réfugier. Cet abus, qui n'étoit profitable qu'au crime, avoit fixé depuis long-temps l'attention des papes, dont les mesures pour l'abolir avoient été jusqu'alors infructueuses. *Innocent XI* reprit leurs projets, et crut avoir concilié les droits de son autorité et les déférences dues aux autres princes, en respectant l'exercice de la jouissance dans les ambassadeurs qui s'en trouvoient actuellement investis; mais en déclarant qu'il ne recevroit plus d'ambassadeurs à l'avenir, qu'ils n'eussent renoncé à cet odieux privilége. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire entrèrent dans ses vues. Mais *Louis*, mécontent du pape, fier et prétendant qu'à lui seul appartenoit de poser des bornes à l'exercice de ses droits, s'y refusa, et répondit au nonce, qui, à la mort du duc

1687-88. *d'Estrées*, dernier ambassadeur de France à Rome, le pressoit de suivre à cet égard l'exemple des autres souverains, qu'il ne s'étoit jamais réglé par l'exemple d'autrui, et que Dieu l'avoit établi au contraire pour servir d'exemple aux autres.

Ce fut en conséquence d'une réponse si hautaine, que *Henri Charles de Beaumanoir*, marquis de *Lavardin*, nommé en 1687 pour remplacer à Rome *Annibal d'Estrées*, fut spécialement chargé de défendre les franchises. Le pape, sur l'avis qu'il en eut, fit dresser une bulle, qui déclaroit excommuniés tous ceux qui prétendroient se conserver dans cette possession : et ordonna en outre à tous les gouverneurs de l'état ecclésiastique de refuser au marquis, à son passage, les honneurs dus à son caractère, et défendit aux cardinaux de communiquer avec lui. Mais la suite de l'ambassadeur, composée de huit cents officiers ou gardes marines, n'en donna pas moins à son entrée dans Rome tout l'air d'un triomphe; et la conduite postérieure du marquis répondit à cette première bravade. Le pape y opposa d'abord le refus d'une audience publique, demandée pour la forme, et peu aprés un interdit

1687-88.

'il jeta sur l'église de Saint-Louis,
l'ambassadeur avoit fait ses dévo-
ns la nuit de Noël, et qu'il motiva
ce qu'on y avoit reçu à la table
nte un excommunié notoire. Le
quis fit afficher aussitôt dans Rome
e protestation contre cette entreprise
pape; et sitôt qu'elle fut connue
France, le procureur-général *de*
arlai, et les gens du roi rendirent
nte contre la bulle, et requirent
en être reçus appelans au premier
ncile général.

Denis Talon, fils d'*Omer*, qui
toit la parole, après avoir repré-
é la nullité de l'intervention de la
ice spirituelle, pour le maintien
droits purement civils et profanes,
oché au pape ses liaisons avec les
tisans de la doctrine condamnée de
ansénius, son inertie à l'égard des
iétistes, et les entraves que ses pro-
dés apportoient au zèle du monarque
ur l'extirpation de l'hérésie, saisit
icore cette occasion de se plaindre
la vacance des trente-cinq siéges,
ixquels l'opiniâtre pontife refusoit des
eurs; et il prétendit que le refus
stiné du pape à légitimer par le
ncours de son autorité les choix faits
ir le prince, entraînoit une espèce

1687-88.

de dévolution temporaire, qui autorisoit les métropolitains conférer eux-mêmes l'institution canonique, ainsi qu'il étoit d'usage avant le concordat. Il conclut enfin à la convocation d'un concile national, qui pourvoiroit au désordre résultant de la vacance, et le parlement donna un arrêt conforme aux conclusions.

Inutiles tentatives du roi pour les terminer à l'amiable.

Mais le roi, retenu par ses sentimens pieux, desiroit ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il écrivit au pape de sa propre main, lui dépêcha un agent secret pour traiter à l'amiable, et mêlant la menace aux bons procédés, lui fit entendre que, distinguant toujours en lui la qualité de chef de l'église, de celle de prince temporel, il pourroit, tout en respectant le premier, agir hostilement contre le second, le dépouiller d'Avignon, et soutenir les prétentions du duc de Parme, son allié, sur Castro et Ronciglione. Mais rien n'étoit capable de faire fléchir l'inébranlable *Odescalchi*, une fois qu'il avoit pris une résolution à laquelle il croyoit son devoir attaché. Il refusa de prendre connoissance de la lettre du roi, méprisa ses menaces, et le blessa même d'un nouveau coup par la détermination qu'il prit dans l'affaire

1687-88.

de l'archevêché de Cologne, détermination impolitique, cause presque immédiate de la ruine de *Jacques II*, et par suite encore des espérances que le saint siége avoit alors conçues de regagner l'Angleterre à son obédience.

Nouveau déplaisir donné au roi par le pape : saisie d'Avignon.

L'archevêché de Cologne, possédé depuis un siècle par la maison de Bavière, étoit devenu vacant cette année. Deux prétendans aspirèrent à ce siége, dont le titulaire acquéroit l'importante dignité d'électeur de l'Empire. L'un étoit le cardinal *Égon de Furstemberg*, protégé de *Louis XIV*, évêque de Strasbourg, chanoine et déjà coadjuteur de Cologne ; l'autre le prince *Joseph Clément*, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, frère de l'électeur de Bavière, et porté par l'empereur, qui comptoit s'en faire un utile allié. Or, suivant le concordat germanique, il falloit, pour occuper ce siége, être allemand de nation, chanoine de la cathédrale, avoir vingt et un ans, ne posséder aucun bénéfice incompatible, et réunir enfin la majorité des suffrages du chapitre. A défaut de l'une quelconque de ces qualités, et c'étoit le cas des deux prétendans, il falloit avoir recours à la voie de *postulation*, c'est-à-dire, solli-

1687-88. citer, sur la présentation des deux tiers des suffrages, l'approbation du pape, auquel étoit réservé le droit de confirmer l'élection. Des vingt-quatre voix du chapitre, le cardinal en eut quatorze et le prince neuf; en sorte que ni l'un ni l'autre n'en réunirent un nombre suffisant pour être élu. Le pape, sans bien connoître ses véritables intérêts, releva le prince de Bavière de ce défaut par un bref d'éligibilité, et ce fut cette dernière faveur que *Louis* considéra comme un acte révoltant de partialité, et auquel il se montra trop sensible, qui lui fit prendre à lui-même l'impolitique résolution de commencer les hostilités. Mais d'abord il prit possession d'Avignon, et fit interjeter d'avance appel au futur concile de tout ce que le pape, dont on craignoit en représailles un interdit sur le royaume, pourroit oser à cet égard : en même-temps, et à l'effet de tranquilliser les consciences timorées, il fit déclarer, qu'il n'entendoit se soustraire par cette mesure, ni au respect, ni à l'obéissance qui étoit légitimement due au père commun des fidèles. Le pape répondit à cette voie de fait avec une modération qu'on n'attendoit point de sa part, et qui rendit ces prévoyances

inutiles. Il se borna en effet à réfuter les divers articles du manifeste, par lequel le roi essayoit de légitimer sa prise de possession; prétendit refuser avec raison des bulles à des prélats qui, sans droit et de leur propre autorité, avoient consenti à l'extension de la régale, contre les dispositions du concordat; et, quant à l'audience refusée au marquis de *Lavardin*, il observa que nul ne pouvoit se dire ambassadeur près d'une puissance, qu'il n'eût été agréé par elle, et que déjà il en avoit trop souffert, lorsqu'il avoit toléré que le marquis entrât en armes dans sa capitale.

1687-88.

La mort du pontife, qui eut lieu l'année suivante, mit fin aux alarmes que l'on avoit conçues de son opiniâtreté, et à celle d'un schisme qui eût pu en être la suite. Le successeur d'*Innocent XI*, *Alexandre VIII* (*Pierre Ottoboni*), fut remis en possession d'Avignon, moyennant qu'il se relâcha sur l'article de la régale: mais également inflexible sur celui des franchises, il amena enfin le roi à y renoncer.

Le roi commence les hostilités.

1688.

Louis XIV auroit peut-être pu rendre les projets des confédérés inutiles, et tromper la maligne adresse de *Guillaume*, en se tenant sur une

1688. défensive respectable qui l'auroit fort embarassé, dans le moment sur-tout où, sous l'apparence de faire rendre aux Anglais la plénitude de leurs droits, et de venger le protestantisme opprimé par *Jacques II*, il ne songeoit, à l'aide des forces de sa république, qu'à usurper le trône de son beau-père, dont l'expectative, qu'il tenoit de sa femme, venoit de lui être enlevée par la naissance importune d'un prince de Galles. Aucun des alliés n'auroit osé porter le premier coup. Mais agacé, pour ainsi dire, par de petites attaques, piqué par le refus de l'archevêché de Cologne au cardinal de *Furstemberg*, par celui que fit la diète germanique de convertir la trève de Ratisbonne en une paix définitive, et irrité enfin des réclamations un peu audacieuses de l'électeur Palatin, le monarque prend feu, et envoie une grande armée en Allemagne.

Le dauphin s'empare du Palatinat.

A défaut du maréchal de *Créqui*, que la mort avoit enlevé l'année précédente, et du maréchal de *Luxembourg*, que *Louvois* ni le roi n'aimoient pas, elle fut commandée par le dauphin, ayant sous lui *Henri de Durfort*, maréchal de *Duras*, *Catinat*, alors lieutenant-général, et *Vauban*,

1688.

qui devoit diriger le siége de Philisbourg. *Mon fils*, lui dit le roi à son départ, *en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort.* Philisbourg abandonné à ses propres forces, parce qu'on étoit loin de s'attendre en Allemagne à la rupture d'une trève si favorable à la France, ne tint qu'un mois, et se rendit vers la fin d'octobre. Les Français qui, à cette époque, étoient déjà maîtres de Kayserslautern, de Kreutznach, d'Oppenheim, d'Heidelberg et de Mayence, s'emparèrent encore, avant la fin de la campagne, de Trèves, de Spire et de Worms, et mirent enfin garnison française dans toutes les places de l'électorat de Cologne, qui leur furent livrées par le cardinal de *Furstemberg*. Ainsi, dès le commencement de la guerre, la majeure partie du Palatinat, et des trois électorats ecclésiastiques tombèrent au pouvoir de *Louis XIV*.

Guillaume descend en Angleterre. Jacques se réfugie en France.

Mais tandis qu'il s'engageoit dans ces conquêtes peu durables, *Guillaume*, plus habile, qui l'observoit,

1688. quittoit les ports de la Hollande, et cingloit vers l'Angleterre avec vingt mille hommes de débarquement. Il avoit compté opérer sa descente dans le nord, mais des vents contraires le poussèrent dans la Manche, où stationnoit la flotte Anglaise qui ne le vit point ou qui feignit de ne le point voir; et le sixième jour il débarqua à Torbay. De ce point il gagna Exeter, puis Salisbury, et Londres enfin, quand les intelligences nombreuses qu'il avoit dans tout le royaume, eurent achevé de consommer la désertion universelle des troupes royales. *Jacques* eut la liberté de se retirer à Rochester. Il en profita pour se sauver en France, à la grande satisfaction du prince d'*Orange*, qui desiroit ardemment son évasion, et qui la favorisa par l'assentiment qu'il s'empressa de donner au choix de la retraite fait par son beau-père. Cette importante révolution qui mit fin à la dynastie des *Stuarts* en Angleterre, et qui porta le prince d'*Orange* sur le trône, fut l'ouvrage de moins de six semaines: *Guillaume* avoit abordé le 15 novembre à Torbay, et *Jacques* s'embarqua à Rochester le 23 décembre.

1689.

Seconde dévastation du Palatinat. Mort du duc de Lorraine.

L conquêtes des Français en Al-
furent suivies d'une dévasta-
t n qu l'on crut malheureusement
s e pour tenir l'ennemi éloigné
s frontières du royaume. On ordonna
x infortunés habitans des villes et
pagnes du Palatinat, d'emporter
qu' pourroient de leurs maisons,
ç loit renverser et réduire en
ce res ; et sans égard aux vicissitudes
la guerre et aux représailles pos-
les qui pourroient s'exercer sur nos
vinces, la menace fut exécutée
ec toute la rigueur qui pouvoit la
dre révoltante. Quarante villes et
t s les bourgs et les villages de cette
all reuse contrée, devinrent la
e fl mes et du pillage, et la
n n des morts, celle des
s eurs germains ne fut pas
. L'Allemagne poussa un cri
, et l'indignation dont elle
sai mit enfin sur pied trois ar-
inées à repousser ses barbares
en urs. La première sous le com-
mandement du prince de *Waldeck*,
il des Cercles, s'unit dans les
s s aux Hollandais, aux Espa-
gn et à onze mille Anglais comman-
dés *Churchill*, si fameux depuis

1689.

sous le nom de comte, puis de duc de *Marlborough*, et qui, favori du roi *Jacques*, avoit déserté son parti. La seconde, que conduisoit le duc de *Lorraine*, le vainqueur des Hongrois et des Turcs, devoit agir sur le Haut-Rhin, tandis que la troisième qui avoit pour chef le grand électeur de *Brandebourg*, attaqueroit plus bas l'électorat de Cologne. Malgré les efforts du maréchal de *Duras*, le duc reprit Mayence, défendue pendant deux mois avec autant d'intelligence que de courage par le marquis d'*Uxelles*, qui fit vingt et une sorties, ne se rendit que parce qu'il manqua de poudre, et fut hué néanmoins par les Parisiens à son retour. Plus juste appréciateur de ses talens, *Louis XIV* lui adressa ces mots flatteurs : *Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* Le duc donna ensuite la main à l'électeur de *Brandebourg*, pour achever la reddition de Bonn, dont la défense étoit aussi opiniâtre que celle de Mayence; et il força les Français à hiverner sur leur propre territoire. Il se flattoit de poursuivre ses succès, et de rentrer enfin dans les domaines de ses ancêtres, lorsqu'une maladie, au commencement

1689.

de la campagne suivante, vint mettre un terme à ses exploits et à ses espérances.

Le maréchal d'Humières battu à Walcourt par le prince de Waldeck.

Les Français avoient été moins heureux encore en Flandre que sur le Rhin. Le maréchal d'*Humières*, qui y commandoit, ayant fait poursuivre à Walcourt, entre Sambre et Meuse, les fourrageurs du prince de *Waldeck*, y laissa imprudemment engager un combat important par les nombreux renforts qui furent envoyés de part et d'autre, et perdit deux mille hommes. Cet échec fit confier à *Luxembourg*, l'année suivante, le commandement de la grande armée. Le duc de *Noailles*, envoyé en Catalogne avec six à sept mille hommes, moins pour faire des conquêtes que pour empêcher les Espagnols de porter ailleurs des secours, battit les *Miquelets*, montagnards des Pyrénées, et s'empara de Campredon.

Le roi Jacques passe en Irlande. Une flotte anglaise est battue par Château-renaud.

Dès le mois de mars, cependant, quelques frégates avoient porté le roi *Jacques* en Irlande, où la population catholique et le vice-roi *Tyrconel* lui étoient demeurés fidèles. Quelques semaines après, le comte de *Chateau-Renaud*, avec une flotte de douze vaisseaux de ligne, lui amena un ren-

1689.

fort de six à sept mille Français, commandés par *Lauzun*, rentré en grâce auprès de son maître, pour avoir conduit en France la reine d'Angleterre et le prince de *Galles*. A son retour et en sortant de la baie de Bantry, le comte fut attaqué par l'amiral anglais *Herbert*, qu'il battit complettement. Cet avantage ne put empêcher le vieux duc de *Schomberg*, que la révocation de l'édit de Nantes avoit banni de la France et attaché à la fortune de *Guillaume*, de descendre en Irlande avec une armée qui, sans faire de grands progrès, tint en échec pendant tout le reste de l'année celle du roi *Jacques*. Ce prince avoit eu d'abord des succès; mais des rigueurs impolitiques, et le dessein mal dissimulé de punir ceux qui l'avoient offensé, nuisirent à sa cause, en multipliant les résistances.

Bataille de la Boyne. Jacques repasse en France.

1690.

Guillaume, l'année suivante, descendit lui-même en Irlande, et le 11 juillet son armée et celle de *Jacques* se trouvèrent en présence à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Celle du prince d'*Orange* montoit à trente-six mille hommes de bonnes troupes, parmi lesquelles se trouvoient plusieurs régimens de Français réfugiés. Les mi-

lices irlandaises étoient presqu'aussi nombreuses, mais beaucoup moins aguerries; elles n'avoient, même des qualités qui font le vrai soldat, que ce qui fait perdre les batailles, beaucoup d'intrépidité, plus de présomption, et point d'obéissance. Le roi, néanmoins, témoigna pour le combat une ardeur égale à celle de *Guillaume*. Ses généraux lui conseilloient la retraite et l'invitoient à attendre l'effet de la promesse de *Louis XIV*, qui devoit envoyer des frégates dans le canal de Saint-Georges, pour détruire les convois qui entretenoient l'armée de *Guillaume*, et le réduire ainsi peu-à-peu sans coup férir. Il fut sourd à ces représentations, et le courage de la poignée de Français que commandoit *Lauzun*, n'ayant pu suppléer à l'inexpérience du reste, l'honneur de la journée, après quelques vicissitudes qui firent pencher un instant la balance en faveur de *Jacques*, telles que la mort de *Schomberg*, resta en définitif aux troupes les plus exercées. Les affaires du roi, malgré ce désavantage, n'étoient pas désespérées, et la réunion de ses garnisons pouvoit lui former une nouvelle armée égale à celle de *Guillaume*; mais *Jacques*, qui

1690.

plus d'une fois avoit fait preuve de capacité et de valeur, sembla en manquer alors, ou du moins de ce courage d'esprit que réclamoit la circonstance. Il quitta l'Irlande pour retourner en France, et laissa à ses partisans que que sa retraite devoit décourager, le soin de défendre une cause qu'il abandonnoit personellement; exemple contagieux, et que *Lauzun* suivit de près.

Projet de Seignelai pour la réintégration du roi Jacques

Cependant le ministre de la marine, l'ardent *Seignelai*, tout dévoué à *Jacques II*, avoit esperé le salut du prince, de l'incident qui sembloit devoir consommer sa ruine, de la descente même de *Guillaume* en Irlande. Au moment où l'usurpateur y mettoit le pied, *Seignelai* s'étoit promis de lui interdire le retour en Angleterre. A cet effet il se proposoit de diriger les opérations d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux de ligne qui, sous lui, commandée par *Tourville* et *Chateau-Renaud*, devoit sortir du port de Brest, dont la construction étoit encore une création de son génie. Il comptoit, à l'aide d'un si formidable armement, détruire les flottes de Hollande et d'Angleterre, cerner ensuite l'Irlande à l'est et à l'ouest, et

tenter enfin en Angleterre même une descente aisée, que devoient seconder les partisans nombreux de *Jacques* en Ecosse et dans le nord du royaume. Une indisposition empêcha le ministre de monter sur la flotte, et *Tourville* fut chargé de remplir ses intentions.

1690.

Victoire maritime de Tourville à Beachy. Descente à Tingmouth.

Tourville reconnut à Beachy, sur la côte de Sussex, et à l'est de l'île de Wight, la flotte des alliés forte de soixante voiles; l'amiral anglais *Herbert* vouloit faire retraite; mais les Hollandais qui se croyoient invincibles sur mer, s'engagèrent malgré lui et en furent mal secondés: *Tourville* crut toucher au moment d'exécuter à la lettre la première partie de ses instructions: celle qui étoit relative à la destruction de la flotte ennemie. La présence d'esprit de l'amiral hollandais *Hervetzen* la sauva: il donna ordre à tous ses vaisseaux maltraités de jeter l'ancre, et les empêcha ainsi de dériver, par l'effet de la marée, sur les vaisseaux français qui eussent achevé de les détruire, et qui, faute de la même precaution, furent entraînés eux-mêmes, loin du théâtre du combat. Cette bataille se livra la veille de celle de la Boyne et coûta quinze vaisseaux à l'ennemi, qui fut contraint de

1690.

chercher son salut dans la retraite: l'amiral anglais fit la sienne dans la Tamise, et les Hollandais dans leurs ports. *Tourville*, à peine mouillé au Hâvre pour réparer ses avaries, regagna les côtes d'Angleterre pour achever d'y remplir sa mission. Il brûla à Tingmouth, près de Torbay, douze petits bâtimens, et y tenta une descente avec dix-huit cents hommes. Mais n'ayant remarqué sur la côte aucune apparence de mouvement en faveur de *Jacques*, il présuma que l'intérieur n'étoit pas mieux disposé et rentra à Brest, chargé de dépouilles et de trophées qui excitèrent un enthousiasme général. *Seignelai* ne le partagea pas, et reprocha même assez durement au vainqueur, non point de n'avoir pas été brave et habile, mais de n'avoir pas été plus téméraire, et d'avoir perdu une occasion qui ne se retrouveroit plus.

L'Irlande cède aux armes de Guillaume.

Déjà en effet *Guillaume* avoit donné ses ordres pour réparer les pertes de sa flotte, et jugeant même bientôt que le péril étoit passé, il ne quitta l'Irlande qu'au commencement de septembre, et après avoir tenté le siége de Limerick, que fit échouer la valeur du capitaine français *Boisseleau*, qui y commandoit. Ainsi la victoire de Beachy

1690.

qui avoit fait presque oublier aux Irlandais, les désastres de la Boyne, trompa leurs espérances, et *Marlborough*, qui vint remplacer *Guillaume*, soumit, avant la fin de l'année, Cork, Kinsale et tout le midi de l'Irlande. L'ouest seul resta aux Jacobites : mais la mésintelligence se mit entre *Sarsfield* qui les commandoit, et le lieutenant général *S. Ruth*, que la France, au commencement de 1691, avoit envoyé pour remplacer *Lauzun*, et cette funeste division influa sur la journée malheureuse de Kilconnel. Cette bataille gagnée par *Ginckle*, comte d'*Athlone*, presqu'à l'anniversaire de celle de la Boyne, et où fut tué le général français, eut des suites encore plus funestes à la cause du roi *Jacques*, dont elle ruina le parti sans retour. Limerick se rendit peu-après, et la capitulation de cette place fut une espèce de charte qui régla les droits et le sort définitif des catholiques d'Irlande. Quinze mille d'entre eux, par attachement pour *Jacques*, ou par aversion pour *Guillaume*, refusèrent d'en profiter, et s'exilant volontairement, montèrent sur la flotte qui ramenoit les Français, et se choisirent une nouvelle patrie en France.

1690.
Campagne de Flandre.

Dix jours avant la bataille de la Boyne, la Flandre étoit le théâtre d'un engagement bien plus important sous le rapport du nombre de troupes qui y prirent part, beaucoup moins, si l'on considère les résultats : on a vu comment la défaite de *Walcourt* valut au maréchal de *Luxembourg* le commandement de la grande armée de Flandre. Une autre moins considérable, laissée au maréchal d'*Humières*, couvroit les places de la Moselle. Le Prince de *Waldeck*, avec des forces supérieures, tenoit sur la Sambre, près de Fleurus, la première en échec, et attendoit l'électeur de *Brandebourg* pour attaquer et pour détruire successivement les deux armées. *Luxembourg* qui l'avoit pénétré, fit avorter ses desseins en le gagnant de vîtesse. Avant que l'électeur ne pût le joindre, un renfort tiré secrettement de l'armée de la Moselle, ayant rendu la supériorité au maréchal, celui-ci se hâta d'en profiter, et le premier juillet il offrit la bataille. Le prince l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ignoroit l'arrivée du secours, et qu'à loisir il s'étoit choisi une excellente position qu'il ne vouloit pas quitter. Mais le maréchal, qui déjà lui avoit dé-

robé la connoissance de ses forces, lui enleva encore le dernier avantage, par une de ces inspirations subites qu'il sembloit tenir de *Condé*, dont il étoit l'élève.

1690.

Il marchoit à découvert et sur un front égal à celui que présentoit l'ennemi, quand, à l'une de ses ailes, il observe une légère éminence qui devoit pendant quelques instans dérober la vue de ses mouvemens. A la faveur de ce rideau, il porte toute la cavalerie de son aile sur le flanc de l'armée hollandaise, comble en même-temps le vide de sa ligne par les troupes venues de la Moselle, et sans laisser à l'ennemi le temps de soupçonner sa manœuvre, il l'attaque aussitôt et de front et en flanc. *Waldeck*, étonné de se voir débordé par une armée qu'il croyoit inférieure, essaye d'y remédier par un changement de position; mais il ne put l'exécuter sans un désordre qui se convertit bientôt en déroute. Six mille morts qu'il laissa sur le champ de bataille, onze mille prisonniers et la perte de presque toute son artillerie, signalèrent sa défaite. L'infanterie hollandaise résista longtemps, et son intrépidité coûta trois mille hommes aux Français. Mais cette

1690.

victoire si brillante, et qui sembloit devoir être décisive, n'eut aucunes suites. Les restes de l'armée battue se réunirent sous Bruxelles aux troupes de l'électeur et à divers corps d'Anglais, de Hollandais et de Liégeois, qui lui rendirent sa première supériorité, tandis que le vainqueur, privé par le ministre d'une partie de ses forces, se vit réduit au contraire, à éviter une action avec autant de soin qu'il l'avoit recherchée.

Au-delà du Rhin la campagne fut purement d'observation. Le dauphin ayant sous lui le maréchal de *Lorges*, commandoit encore l'armée, et c'étoit le duc de *Bavière*, son beau-père, qui remplaçoit le duc de *Lorraine*, à la tête des troupes impériales. Le duc étoit supérieur en forces à son gendre; néanmoins il s'épuisa en marches et en contre-marches, sans pouvoir le joindre, ni lui enlever la moindre place.

Le duc de Savoie battu à Staffarde par Catilinat.

Malgré celles que possédoit la France en Italie, et qui sembloient lui préparer les voies à la conquête du Milanais, la difficulté d'alimenter une armée à travers les gorges des Alpes, des munitions de tout genre qui lui étoient nécessaires, rendoit cette entreprise impraticable, sans le concours du duc de

1690.

Savoie, et c'est ce qui le faisoit rechercher avec empressement par la France. Intermédiaire entre elle et l'Autriche, il pouvoit favoriser à son gré l'une ou l'autre puissance. Dans l'embaras du choix, la considération de la Lorraine envahie par la France pour s'assurer un passage en Alsace, et la crainte de subir un pareil sort, fixèrent son esprit incertain, et lui firent resserrer ses liaisons avec la Cour de Vienne. Pour l'en punir, vingt mille hommes commandés par *Catinat*, et feignant de se rendre dans le Milanais, se présentent à l'improviste devant Turin, somment le duc de livrer ses meilleures places de guerre, et de mettre encore à la disposition du roi trente mille hommes de ses troupes. Obtempérer à cette demande, c'étoit se dépouiller soi-même, et pour s'y refuser, il eut fallu des dispositions que le duc n'avoit pas faites : cependant c'étoit au bout de quarante-huit heures qu'il devoit rendre réponse. *Victor Amédée*, fidèle à la vieille tactique de son bisaïeul *Charles Emmanuel*, profite de ce délai pour entamer une négociation, et la prolonge avec adresse durant un mois. Pendant ce temps il prend des mesures de défense avec ses alliés, se réconcilie avec les *Barbets*,

1690. paysans calvinistes de ses montagnes, qu'il avoit vexés à l'exemple de *Louis XIV*, croit alors pouvoir changer de langage, et intime à son tour à *Catinat*, qui s'attendoit à une toute autre issue, l'ordre de vider lui-même son territoire, et de payer le dégât que ses troupes y avoient commis. Enfin, pour appuyer d'effets cette notification imprévue, il se met lui-même en marche et se propose d'enlever l'arrière-garde française qui étoit encore sur une des rives du Pô, tandis que le reste de l'armée avoit passé le fleuve sur le pont de Carignan. Sur l'avis de ce mouvement, *Catinat* rétrograde vers Saluces et rencontre le duc le 18 août, près de l'abbaye de Staffarde. Les dispositions du prince étoient mauvaises, les ailes mal appuyées furent tournées sans difficulté, et la déroute de son armée en fut la suite; il laissa trois mille hommes sur la place, et les Français seulement trois cents. La perte de la Savoie et de la plupart des places du Piémont, suivit de près cette action, et l'année suivante il ne restoit à *Amédée* que Turin, Coni et Verue. Mais une guerre de chicane que le duc entendoit fort bien et à laquelle prêtoit admirablement un pays coupé et hérisse

de montagnes, lui permit d'attendre les secours de l'Autriche. Le prince *Eugène*, avec quatre mille hommes, fit lever le siége de Coni, et l'armée française laissée dans l'état de foiblesse, où la réduisoit ses propres triomphes, et battue en détail par le duc de *Bavière*, qui étoit passé en Italie avec des renforts, fut contrainte de repasser les Alpes.

1690.

Combat de Leuze. 1691.

La campagne de 1691 ne fut guères profitable qu'à *Guillaume*, qui, ainsi qu'on l'a vu, abattit le parti du roi *Jacques* en Irlande. Sur le Rhin, le maréchal de *Lorges* et l'électeur de *Saxe*, continuèrent la guerre d'observation. L'empereur avoit réservé la majorité de ses forces pour le Piémont, d'où il fit reculer les Français; et pour la Hongrie, où le prince de *Bade*, son général, battit les Turcs à Salankemen. En Espagne, le maréchal de *Noailles* prit Urgel, qui lui ouvroit l'Arragon, et le comte d'*Estrées* bombarda Barcelone. Ce fut en Flandre qu'eurent lieu les plus grands efforts de la France et des alliés, et ils se réduisirent à peu de chose. Le roi ayant sous lui les maréchaux de *Luxembourg* et de la *Feuillade*, s'empara de Mons. *Guillaume* s'en approcha en vain pour la secourir. Plus heureux

1691. devant Liége, il interrompit les progrès du marquis de *Boufflers*, qui avoit bombardé cette ville, en punition de sa partialité pour les ennemis. Après ces exploits réciproques, les deux rois abandonnèrent leurs armées. Celle de France, sous Tournay, resta au maréchal de *Luxembourg*, et celle de Hollande, à Leuze, au prince de *Waldeck*. La campagne que l'on croyoit terminée, et la distance de quatre ou cinq lieues entre les deux armées, firent négliger au prince des précautions de sûreté dans un mouvement qu'il fit pour changer son camp. *Luxembourg*, instruit à temps de sa manœuvre, attaqua son arrière-garde comme elle passoit la petite rivière de la Catoire. Elle étoit composée de soixante-quinze escadrons; les François n'en avoient que vingt-huit, mais c'étoit l'élite de la cavalerie française de la maison du roi et de la gendarmerie. La surprise, le desavantage du lieu, et la nécessité de se battre en retraite, commencèrent la déroute de l'ennemi, et la valeur des assaillans l'acheva. Ce fut à-peu-près d'ailleurs tout le fruit d'une campagne qui fut plus glorieuse qu'utile.

1691.

Embaras du roi.

Mais quoique la guerre commençât vec assez de succès, le roi ne pout se cacher la peine qu'il auroit à soutenir, pour peu qu'elle durât. ...es finances épuisées par les bâtinens et les autres dépenses de luxe, e trouvèrent en si mauvais état, qu'il allut, dès le commencement des hostilités, songer à des expédiens. Deis *Colbert* elles avoient été adminiss par *Claude le Pelletier*, qui, lans l'espace de six ans, créa pour six mils de rentes, et qui, accablé du farde sa place, demanda sa retraite n 1 9. *Louis Phelipeaux de Pont- rtrain*, depuis chancelier, lui fut k pour successeur. Le nouveau nistre, ile en ressources, chande de remplir le vide du r blic, et si l'on en excepte *la tation* qu'il établit en 1695, et l porta vingt-deux millions, ce majeure partie par des impôts directs qu'il pourvut aux énormes d'une guerre qui employoit iat ou cinq armées, et quatre centnte mille soldats. On créa des cl res, et on obligea les financiers plus opulens de les prendre; espèce de taxe plus honnête, dit un au-

1691.

teur du temps, que celle qu'on
posa à d'autres nouveaux enric
dont on tira beaucoup d'argent.
villes firent des présens considéra
Toulouse commença, et donna
mille écus, Rouen autant, Paris q
cent mille francs, et les autres en
portion. Le roi recevoit ceux qu
noient annoncer ces dons avec ui
fabilité qui les payoit de leur offr
Il s'exécuta lui-même, et envoy
monnoie tous les précieux me
d'argent massif qui ornoient la
rie, les grands et petits apparte
de Versailles, et qui faisoient l'
nement des étrangers. Rien ne f
servé; mais le profit qu'on en
ne peut se comparer à la pert
façons inestimables, plus chère
la matière. Ils avoient coûté di
lions et on n'en retira que tr
publicité du sacrifice excita la ra
des ennemis, et ne fit que l
courager contre une puissan
forcée à une ressource qui
l'urgence des besoins, sans
les remplir.

Mort de Louvois.

Sur ces entrefaites mourut L
Le bombardement de Liége, le
du Palatinat, et d'autres excès

1691.

commirent dans ce temps, furent attribués à ce ministre dur et inflexible, qui commandoit froidement les massacres et les incendies. On lui reprochoit encore le défaut d'approvisionnement de Mayence, la levée du siége de Coni, les hauteurs enfin qui avoient aliéné le duc de Savoie. On prétend que le roi, naturellement juste et clément, en prit de l'éloignement pour lui, et que ce fut le chagrin qu'éprouva le ministre du pressentiment de sa disgrace, qui l'enleva d'une manière presque subite. « Il étoit né, dit le pré-
« sident *Hénaut*, avec de grands ta-
« lens, qui avoient principalement la
« guerre pour objet. Il rétablit l'ordre
« et la discipline dans les armées,
« ainsi qu'avoit fait *Colbert* dans les
« finances. Mieux informé souvent
« que le général lui-même, aussi at-
« tentif à récompenser qu'à punir,
« économe et prodigue suivant les cir-
« constances, prévoyant tout et ne
« négligeant rien, joignant aux vues
« promptes et étendues, la science des
« détails, profondément secret, for-
« mant des entreprises qui tenoient du
« prodige par leur exécution subite,
« et dont le succès n'étoit jamais in-

1691.

« certain. Mais il eût été à souhaiter « qu'il n'eût pas porté trop loin la « gloire de son maître, et que se con- « tentant de voir le roi devenu l'ob- « jet du respect de l'Europe, il n'eût « pas voulu encore qu'il en devînt la « terreur. » *Louis*, qui vit sa mort avec indifférence, n'en donna pas moins son emploi au marquis de *Barbesieux*, son second fils, qui n'étoit âgé que de vingt-quatre ans, et qui parut avoir hérité à la fois des vertus et des vices de son père. *Seignelai* étoit mort l'année précédente, et sa charge de secrétaire de la marine avoit passé à *Louis Phelipeaux de Pontchartrain*, déjà contrôleur-général des finances, lequel recueillit ainsi presque toute la part d'autorité des *Colbert*, ses ennemis, depuis l'inflexibilité qu'il avoit montrée dans l'affaire de *Fouquet*, dont il avoit été juge.

Mariages à la Cour. 1692.

Les fêtes succédèrent aux combats : deux mariages qui furent critiqués, et par lesquels la Cour se renouvela, en furent l'occasion. *Louis XIV* fit épouser mademoiselle de *Blois*, sa fille légitimée, au duc d'*Orléans* son neveu, et *Louise Benedicte de Bourbon*, fille du prince de *Condé* d'alors, au duc du *Maine*, né, comme mademoiselle de

Blois, de madame de *Montespan*. Ces mariages ne furent point heureux : les deux princesses fières, l'une d'appartenir au roi, quoique ce fût par le honteux lien d'un double adultère, et l'autre, au contraire d'être le fruit d'une union légitime, eurent un égal mépris pour leurs époux. Le duc d'*Orléans*, prince sans mœurs, en tint peu de compte ; mais le duc du *Maine* en fut martyr.

1691.

Prise de Namur pa le roi.

Barbesieux signala le commencement de son ministère par d'immenses préparatifs pour la campagne des Pays-Bas. Le roi, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ayant sous lui le marquis de *Boufflers*, investit Namur. Ce siége est remarquable par deux particularités intéressantes : premièrement, par la lutte qui s'établit entre les deux premiers ingénieurs de l'Europe, *Vauban*, qui dirigeoit les assiégeans, et le Vauban des Hollandais, *Cohorn*, qui conduisoit les assiégés, et qui fut blessé grièvement à l'attaque d'un fort de son nom qui couvroit la citadelle, et après la prise duquel il fallut capituler ; secondement, par la savante position que *Luxembourg*, qui couvroit le siége, prit sur la Mehaigne. Elle fut telle, que *Guillaume* et le duc de *Bavière*, qui avoient réuni cent mille

1692. hommes à l'autre bord, se trouvèrent dans l'impossibilité d'attaquer ou les lignes ou lui-même, sans un désavantage évident; en sorte que, malgré l'immensité de leurs forces, ils eurent la douleur et la honte de voir tomber la ville sans avoir pu en approcher. *Louis*, après avoir pris possession de la place, retourna triomphant à Versailles, et enjoignit au maréchal, à qui il laissa le commandement de l'armée, de borner ses soins à la pure conservation des conquêtes.

Bataille de Steinkerque.

Luxembourg, selon ses ordres, s'attachoit purement à éclairer de près les mouvemens du prince. Comme il le suivoit ainsi pied à pied, et qu'il étoit posté entre Steinkerque et Enghien, séparé de l'ennemi par un terrain couvert et tellement rempli de défilés, qu'il paroissoit impossible qu'une action pût s'engager entre les deux armées, *Guillaume* découvrit entre ses secrétaires un espion du général français. Avant de le livrer à la mort, il l'obligea de mander, en sa présence, au maréchal, que le lendemain se feroit un grand fourrage, et qu'à l'intention d'en protéger le retour, on devoit occuper les défilés avec de l'infanterie et de l'artillerie, ce dont, par conséquent,

1692.

il ne devoit point s'alarmer. Un partisan français, qui avoit reconnu la tête des défilés, et qui avoit aperçu ce mouvement, en ayant fait part au général, la conformité des rapports ajouta à la foi que *Luxembourg* avoit en son espion, et le confirma dans la pensée qu'il n'étoit question en effet que d'un fourrage.

L'inutile effusion de sang qu'il en eût coûté pour troubler une opération sans importance, et protégée avec tant de soin, lui fit prendre le parti de demeurer tranquille. C'est ce qu'avoit espéré *Guillaume*, qui le 4 août, à la faveur de la sécurité qu'il avoit inspirée, déboucha de toutes parts hors des défilés, se forma en bataille, s'étendit sur tout le front du camp et dispersa d'abord une brigade qui occupoit un poste avancé. *Luxembourg* étoit malade, et même alors dans l'effet des remèdes. Mais c'étoit pour les momens critiques que son génie sembloit approprié : en un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête du camp avec la même rapidité. La brigade maltraitée reçoit des secours et fait reculer à son tour l'ennemi. Quelques broussailles avoient retardé la marche des Hollandais sur le reste du front. Le

1692. général français, qui ne perdoit aucun des avantages dont il pouvoit profiter, porta sans délai en avant sa première ligne, et donna ainsi à la seconde l'espace nécessaire pour se former. Alors il presse les assaillans avec vigueur; et, sur ces entrefaites, le marquis de *Bouflers* étant survenu à la tête des dragons, ils achevèrent ensemble de repousser l'ennemi dans ses défilés. Ce fut le combat le plus sanglant de la guerre, et l'on croit qu'il coûta sept à huit mille hommes à chacune des armées. Presque tous les princes français s'y trouvèrent, et y payèrent de leur personne avec une résolution qui fit exemple, et qui contribua au gain de la bataille. Elle n'eut pas d'ailleurs d'autres résultats que les précédentes. Le prince d'*Orange*, battu, reculoit de quelques lieues, et n'en étoit pas moins redoutable. Cette fois il se retira sous Bruxelles; *Luxembourg* fut contraint d'en faire autant sous Courtrai, et la Flandre resta encore à conquérir. Furnes et Dixmude seulement tombèrent au pouvoir du marquis de *Bouflers*.

Invasion du Dauphiné.

Sur le Rhin, la foiblesse des moyens rendit la campagne languissante. Vers la fin, cependant, *Fredric Charles*, administrateur de Wirtemberg pen-

dant la minorité de son neveu, et général de l'empereur, fut battu à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, par le maréchal de *Lorges*, et fait prisonnier de la main de *Villars*; mais les modiques avantages qu'on recueillit en cette contrée et en Flandre, furent plus que contre-balancés par les revers qu'on éprouva du côté de la Savoie et sur l'Océan. On avoit renoncé à faire une guerre offensive en Piémont, et *Catinat* s'y maintenoit entre Suze et Pignerol avec une foible armée d'observation. *Victor Amédée*, au contraire, fortifié des secours de l'empereur, de l'Espagne et de l'Angleterre, se vit en état de diviser ses forces et d'attaquer de divers côtés. Une partie fut destinée à tenir en échec *Casal*; une autre, le maréchal de *Catinat*; et lui-même avec le reste, accompagné du comte *Enée Caprara*, du prince *Eugène* et du duc de *Schomberg*, fils de celui tué à la Boyne, pénétra dans le Dauphiné, qui étoit sans défense, et y suivit les funestes exemples donnés par les Français dans le Palatinat. Embrun, Gap, Sisteron tombèrent en son pouvoir; le fer et la flamme désolèrent le pays, et le butin qu'y firent les Piémontais fut immense.

1692. La petite-vérole, qui attaqua *Amédée* sous Embrun, rallentit heureusement ses progrès, et la mauvaise saison depuis, les maladies et la désertion, le firent aviser à la retraite.

Combat naval de la Hogne. Mais le plus grand désastre eut lieu sur l'Océan. Le roi n'avoit pas encore désespéré de replacer *Jacques* sur son trône; un débarquement de vingt mille hommes devoit être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seroient effectuées. Une partie étoit dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre à temps, et la protection que l'on s'étoit promis de donner aux troupes irlandaises rassemblées dans le Cotentin, se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés à la vérité par *Tourville.*

Le roi *Jacques* avoit ou croyoit avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui lui conseilloient de la faire attaquer avant la jonction des Hollandais. Ce fut le motif qui fit sortir *Tourville* de Brest avec hâte, et avec l'ordre mal conçu d'aborder l'ennemi, quelle que fût sa force, et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des deux flottes. Aussitôt que le roi en eut connoissance, et qu'il sut que la flotte

combinée montoit précisément au double de celle de *Tourville*, on lui dépêcha jusqu'à dix corvettes pour contremander les premiers ordres; mais elles ne parvinrent pas ou parvinrent trop tard. Le lord *Russel*, qui commandoit les Anglais, étoit sorti de Portsmouth peu de jours après que *Tourville* avoit mis en mer, et le 29 mai les deux flottes se rencontrèrent. On prétend que l'intention de *Russel* n'étoit pas de combattre : les instructions absolues de *Tourville* ne lui permirent pas de profiter de ces dispositions; et, malgré le désavantage du nombre et du vent, il fallut qu'il se déterminât au combat le plus inégal. Il le fit avec une résolution qui étonna l'ennemi : le premier il lâcha sa bordée à l'amiral anglais; et l'action, engagée ainsi à dix heures du matin, ne cessa entièrement qu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglais de doubler la ligne des vaisseaux français, aucun d'eux n'amena, aucun ne fut mis hors de combat. Plusieurs cependant avoient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux à-la-fois. Le *Soleil royal*, que montoit *Tourville*, fut de ce nombre, et dans l'impossibilité de

1692.

1692.

le réduire, six brulots qu'il eut le bonheur d'éviter ou d'écarter, furent successivement dirigés sur lui. Voyant leurs efforts inutiles, les vaisseaux anglais qui avoient doublé la ligne, regagnèrent leur flotte, et osèrent le faire en passant dans les intervalles des vaisseaux français, dont ils essuyèrent toute la bordée. Ce fut le dernier acte de ce combat naval, le plus glorieux pour la France, en ce qu'il parut indécis jusqu'au moment de la retraite. Elle seule décéla l'avantage réel des Anglais: les vaisseaux français, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Ceux qui accompagnoient *Tourville*, pressés par l'ennemi, auquel la lenteur de leur marche ne leur permit pas de se dérober, se virent contraints de relâcher dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, où les Anglais les brûlèrent au nombre de treize, à la vue du camp des irlandais, et sous les yeux mêmes du roi *Jacques*. Les Anglais essayèrent de profiter de la consternation répandue par leur victoire, pour tenter un débarquement sur quelques-uns des ports de France; mais leur

1692.

tentative fut inutile ; et à peine leur escadre fut-elle rentrée, que les vaisseaux français, revenus de leur première stupeur, recommencèrent à désoler leur commerce. La gloire de *Tourville*, loin de souffrir d'un échec qui ne put être imputé qu'à ses instructions, en reçut un nouvel éclat ; et *Louis XIV*, juste appréciateur d'une habileté et d'un courage vraiment extraordinaire, qui avoient balancé des forces avec lesquelles celles de son amiral ne pouvoient entrer en comparaison, crut ne pouvoir moins faire pour lui, que de le comprendre dans la promotion qui procura l'année suivante au duc de *Villeroi*, au marquis de *Bouflers*, au duc de *Noailles* et à *Catinat*, le bâton de maréchal de France.

Création de l'ordre militaire de S. Louis. 1693.

Le roi ne borna pas la distribution de ses faveurs aux seuls généraux qui conduisoient ses armées, il l'étendit encore aux officiers qui commandoient sous eux, au moyen de la création qu'il fit en ce même temps de *l'ordre militaire de S. Louis*. Cette institution eut un effet prodigieux sur une nation sensible à l'honneur, et contribua sans doute aux succès de la France pendant cette année.

1693.

Guillaume échappe au danger d'être battu.

Louis, accompagné de toute la Cour, rejoignit au mois de mai son armée, rassemblée à Gemblours, entre Namur et Bruxelles. La campagne sembloit s'annoncer comme une partie de plaisir; mais l'approche du prince d'*Orange* la rendit plus sérieuse. On prétend qu'il s'étoit assez imprudemment avancé pour se trouver engagé entre les corps d'armée du roi et du maréchal de *Luxembourg*, et qu'il ne pouvoit se retirer sans échec, s'il étoit attaqué. Mais, soit alarmes de la part de madame de *Maintenon*, sur les dangers personnels que pourroit courir le roi, ou sur la santé altérée du monarque, qui fut en effet retenu quelque temps au Quesnoi pour cette cause; soit opinion du roi, différente de celle de son général, il résista aux instances du maréchal pour attaquer *Guillaume*. Il se détermina même à retourner à Versailles, après avoir fait deux détachemens de son armée, l'un pour l'Allemagne, sous le dauphin; l'autre pour l'Italie, où des renforts étoient nécessaires, et ce fut la dernière fois que le roi parut en campagne.

Bataille de Neerwinde.

Luxembourg, demeuré avec quatre-vingt mille hommes, rechercha l'occasion qu'il avoit été contraint de laisser

1693.

échapper. Le prince d'*Orange* étoit campé sous Louvain, et y occupoit une position inexpugnable. Pour l'en tirer, *Luxembourg* fit mine de menacer Liége, où étoient les magasins de l'ennemi, et le stratagême eut son effet. *Guillaume* s'affoiblit d'abord de deux détachemens qu'il destina pour cette ville, et se rapprocha ensuite du théâtre des opérations. Instruit de ce mouvement, *Luxembourg* se porte rapidement au-devant de lui dans l'espérance de le surprendre. Il le joignit le 28 de juillet; mais il le trouva fortement retranché en avant de la Ghète, près de Landen, et ayant son front couvert en partie par le village de Neerwinde. Il ne laissa pas de l'attaquer le lendemain, et le fort du combat se porta d'abord sur le village, dont il étoit nécessaire de s'emparer pour pouvoir aborder le front de l'ennemi dans sa totalité. Deux fois le village fut pris et repris: le maréchal de *Boufflers* opinoit à la retraite; mais *Luxembourg*, que les difficultés ne faisoient qu'animer davantage, voulut conduire lui-même une troisième attaque. Il y employa la maison du roi et une partie de l'infanterie de la droite, commandée par *Villeroi*, qui s'achemina avec elle,

1693.

et qui le premier sauta dans les retranchemens. Neerwinde fut encore une fois emporté, et il ne s'agissoit plus que de s'y maintenir. Déjà l'ennemi dégarnissoit sa gauche pour essayer de reprendre le village. Deux fois il avoit impunément fait cette manœuvre. Mais à celle ci, le marquis de *Feuquières*, habile officier, à qui l'on doit des mémoires militaires très-estimés, et qui se trouvoit commander la droite, par l'absence du maréchal, fit attaquer le renfort dans sa route, et perça en même-temps dans les retranchemens dégarnis qui lui étoient opposés. Ce mouvement et un dernier effort de la gauche donnèrent, après douze heures de combat, la victoire aux Français. Elle leur coûta sept à huit mille hommes, et les alliés laissèrent près du double sur la place. Le défaut de ponts et de vivres empêchèrent d'ailleurs qu'on ne les poursuivît, et la prise de Charleroi, seul fruit de cette coûteuse victoire, termina la campagne de ce côté.

Bataille de la Marsaille.

Elle étoit aussi brillante en Italie: le maréchal de *Catinat*, repoussé d'abord jusqu'au-delà de Pignerol par le duc de *Savoie*, ayant reçu les renforts qui lui arrivoient de l'armée de

1693.

Flandre, déboucha de la vallée de Suze, et prit poste à la Marsaille, où il interceptoit la communication du duc avec Turin. Le prince avoit prévu cet inconvénient; mais il ne vouloit pas perdre de vue Pignerol, qu'il avoit déjà fait bombarder; et de plus, ses premiers succès l'avoient tellement enflé, que, ne faisant aucun doute de battre les Français, il ne tint nul compte d'un obstacle qui ne devoit durer que jusqu'à leur défaite. Cette première faute fut suivie des dispositions les plus défavorables pour le combat, et il en résulta que *Victor Amédée* fut battu ainsi qu'il l'avoit été à Staffarde, et par la même cause. Pignerol et Casal, déjà investies, furent délivrées, et toute la campagne de Turin fut livrée au pillage, en représailles des dégâts du Dauphiné.

Nouveau ravage du Palatinat.

Cette malheureuse guerre avoit pris un caractère de férocité qui n'étoit ni d'un siècle ni d'une nation civilisés. Le Palatinat étoit encore le théâtre de nouveaux excès : les cruautés les plus affreuses eurent lieu à la prise d'*Heidelberg*, par le maréchal de *Lorges*; la moindre des horreurs qui y furent commises fut la violation des tombeaux des électeurs, dont les cendres furent

1693. dispersées dans les rues. Mais c'est à l'exagération de la haine sans doute, que l'on doit l'imputation d'avoir dépouillé quinze mille habitans et de les avoir poussés sans vêtemens, sans vivres, et exposés à l'inclémence de l'air et au feu des bombes, sous les murs du château, dans le dessein d'en hâter la reddition. Le prince de *Bade*, chargé de la gloire qu'il s'étoit acquise sur le Danube, fut envoyé cette année remplacer dans ces contrées désolées les généraux sans moyens que l'empereur y avoit entretenus jusqu'alors; mais les seuls renforts qu'amenoit le dauphin, surpassant la totalité de ses forces, il se retrancha dans une défensive savante; et, posté sous Hailbron, d'où il fut impossible de le déloger, il arrêta le torrent qui menaçoit de se déborder sur l'Allemagne.

Machine infernale dirigée contre S. Mâlo.

Roses, en Catalogne, se rendit au maréchal de *Noailles*. Il fut puissamment secondé dans ce siége par l'escadre du comte *d'Estrées*. En général, et si l'on en excepte la prise de Pondichéri par les Hollandais, toutes les opérations maritimes de cette année parurent ne se ressentir en rien du désastre de l'année précédente : toutes prospérèrent aux Français, tandis que

1693.

toutes les entreprises des Anglais tournèrent à leur confusion. Telles furent celles qu'ils tentèrent sur la Martinique, sur Terre-Neuve, et spécialement sur Saint-Mâlo, dont les armateurs désoloient leur commerce, et qu'ils se proposèrent de détruire de fond en comble. Leur moyen étoit un énorme brûlot, qui maçonné au-dedans étoit chargé de cent barils de poudre recouverts de fascines, de paille, de poix, de souffre et de carcasses remplies de boulets, de chaînes, de grenades et autres substances combustibles ou destructives. La ville avoit répondu au canon de la flotte, et depuis le feu ayant cessé de part et d'autre pendant vingt-quatre heures, on se flattoit que l'ennemi alloit se retirer, lorsque la nuit qui précéda le premier décembre, la machine s'avança à pleines voiles vers le mur où elle devoit être attachée. Elle n'en étoit qu'à cinquante pas, lorsqu'un coup de vent la détourna et la porta sur un rocher où elle s'ouvrit; néanmoins le conducteur y mit le feu; mais l'eau l'ayant gagnée, la majeure partie de l'artifice ne prit point, et l'explosion partielle et hors de portée ne fit de tort qu'aux toits et aux fenêtres de la ville.

1693.

Prise et dispersion d'un convoi anglais par Tourville.

Les Anglais en avoient éprouvé un plus réel de la part de *Tourville*, qui, à la fin de juin, avoit cerné près du cap S. Vincent, à la pointe du Portugal, une flotte marchande de quatre cents voiles qui se rendoit dans la Méditerranée, et qui étoit escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. L'amiral *Rooke*, qui la commandoit, n'eut pas plutôt reconnu celle de *Tourville*, forte de soixante et onze vaisseaux, qu'il prit le parti de la retraite, mais non sans laisser deux de ses vaisseaux entre les mains des Français. De la flotte marchande vingt-sept furent pris, quarante-cinq brûlés, et la dispersion des autres les mit à la merci des armateurs. *Tourville* ne jugea point à propos de suivre *Rooke* à Madère; mais côtoyant l'Espagne, il fit essuyer de nouvelles pertes à l'ennemi dans les ports de Cadix, de Gibráltar et de Malaga.

Bulles expédiées aux évêques de France.

Cette année, si heureuse pour la France, vit encore la fin de ses démêlés avec Rome. Le successeur d'*Innocent XI* avoit donné des espérances d'une réconciliation entière, mais il étoit mort sans les avoir remplies; et ce ne fut qu'*Innocent XII* (*Antoine Pignatelli*), élevé sur le trône pontifical, en 1691, qui les réalisa. Les

1693.

cardinaux d'*Estrées* et de *Janson* ménagèrent cet accommodement, qu'un peu de condescendance de part et d'autre fit réussir. Il fut convenu que les évêques élus écriroient séparément au pape, qu'ils ressentoient une vive douleur des choses qui, dans l'assemblée de 1682, avoient pu blesser le siége pontifical, et qu'ils tenoient pour non avenu tout ce qui avoit pu y être statué au préjudice de sa légitime autorité. Moyennant cette espèce de désaveu, qui n'infirmoit pas essentiellement la déclaration, les bulles leur furent expédiées : l'année précédente, le roi les avoit déjà envoyés en possession du temporel de leurs évêchés.

Tentatives pour la paix. 1694.

Louis XIV prit occasion de ses avantages pour faire porter des paroles de paix. Dès le commencement de la guerre, en 1690, *Charles XI*, roi de Suède, s'étoit offert pour médiateur. Les alliés ne le refusèrent pas absolument, de sorte qu'il continua ses bons offices, mais sans succès. Cependant à force de persévérance, il obtint, en 1693, qu'on entrât en explication. Le roi de France chargea le comte d'*Avaux*, son ambassadeur à Stockholm, de suivre la négociation. Elle n'avança pas : les parties belligérantes n'étoient

1694. point assez lasses. Une autre négociation, tentée en Suisse, n'eut pas un succès bien marqué; cependant on commença à s'expliquer sur la succession éventuelle de l'Espagne, sur l'invasion de l'Angleterre, sur les réunions à conserver ou à restituer, sur le sort de la Lorraine, et sur d'autres articles importans; ce qui étoit un acheminement à la paix.

Négociations plus directes.

Cette année, *Louis* employa l'ambassadeur de Danemarck à Londres, et l'électeur de *Bavière* lui-même, pour essayer de gagner *Guillaume*. Instruits de ces avances, les Hollandais tâchèrent d'attirer à eux la négociation, et firent savoir au roi, qu'ils entreroient volontiers en pourparlers, s'il vouloit faire passer un agent à Liége. Il y envoya les sieurs *de Callières* et *de Harlai*. Leurs hautes-puissances en députèrent aussi; mais par la mauvaise volonté de *Guillaume* rien ne réussit, et le roi se vit contraint à faire de nouveaux efforts pour conquérir la paix.

Marche célèbre de Luxembourg.

L'épuisement de la France en hommes et en argent secondoit mal ses desirs. L'armée de Flandre étoit de beaucoup inférieure à celle de *Guillaume*. Le dauphin la commandoit, mais c'étoit *Luxembourg* qui en dirigeoit tous

les mouvemens. Ses instructions le réduisoient à la défensive, genre de guerre qui sembloit peu approprié à son caractère entreprenant, et qui n'en contribua pas moins à sa gloire. Déguisant sa foiblesse à l'ennemi, il eut l'art, tantôt de l'inquiéter par les démonstrations audacieuses d'un assaillant, tantôt de se maintenir en des postes importans beaucoup plus longtemps qu'on ne l'attendoit de la nature de ses ressources. Il fit avorter ainsi les espérances de victoire que les alliés avoient conçues d'une retraite assez hasardeuse; et lorsque *Guillaume*, désespérant de le battre, l'eut abandonné dans le dessein de presser les villes maritimes de la Flandre entre son armée et les flottes d'Angleterre, l'actif *Luxembourg* fit échouer encore ses plans par une marche célèbre de quarante lieues, depuis son camp de Vignacourt, proche Louvain, jusqu'au pont d'Epine sur l'Escaut, marche faite en quatre jours, malgré de nombreux défilés et le passage de cinq rivières. Toute son armée, transportée de l'autre côté du fleuve y devança l'ennemi, qui ne fut pas médiocrement étonné de l'y trouver fortifié et occupant tous

1064.

les postes dont il croyoit lui-même s'assurer.

Stagnation des armées.

Les maréchaux de *Lorges* et de *Joyeuse*, sur le Rhin, poussèrent jusqu'au Neckre, comme l'année précédente. Mais la difficulté de subsister dans ce malheureux pays, qu'ils avoient ravagé eux-mêmes, et les renforts qui arrivoient au prince de *Bade*, les força de rentrer en Alsace. Ils y furent suivis par le prince, qu'ils ne purent empêcher d'y pénétrer, mais qui, pressé par la saison, n'y séjourna pas long-temps, et se hâta de repasser le Rhin, après avoir levé quelques contributions.

Pareille stagnation se faisoit remarquer en Savoie. Deux causes y contribuoient : la foiblesse de *Catinat* et les incertitudes du duc de *Savoie*. Il étoit recherché par le roi, qui lui faisoit offrir la restitution de la Savoie et du comté de Nice, l'abandon de Pignerol, quatre millions de dédommagemens, et de plus l'alliance du duc de *Bourgogne*, fils aîné du dauphin, avec l'aînée de ses filles. Les confédérés pénétrèrent ces négociations et en prirent de l'ombrage contre le duc, qui se défia d'eux à son tour,

s-lors le concert manqua à leurs
rations.

1694.

Succès en Catalogne.

Il n'y eut qu'en Espagne que les
ntages furent caractérisés. Le ma-
échal de *Noailles*, qui jusqu'alors
oit marché pied à pied en Catalogne,
passer le Ter en présence de l'en-
mi, le battit à Vergès sur les bords
ve, et s'empara, à la suite de sa
toire, de Girone, de Palamos et
l'Ostalric. Il s'avançoit même vers
celone, et l'approche de *Tourville*
côté de la mer lui donnoit le plus
e espoir de s'en rendre maître,
ue l'arrivée de l'amiral *Russel*,
quatre-vingt-huit vaisseaux de
, fit évanouir ses espérances.
Tourville n'avoit que soixante vaisseaux
i opposer; et la Cour, devenue
onspecte depuis le combat de la
, lui fit donner ordre de rentrer
Toulon.

Expéditions maritimes.

I Anglais promenoient une autre
re sur les côtes de France, bai-
es par l'Océan, et essayoient d'y
tuer des descentes. La plus con-
le fut celle qu'ils tentèrent à
ris *Vauban*, que la Cour,
uite de leur dessein, venoit d'y
envoyer, avoit fait de telles disposi-
ions, et les reçut si vigoureusement,

noit, à l'aide des flibustiers,
creries de la Jamaïque; et *Jea*
près du Texel, avec six fr
deux flûtes, attaquoit huit
Hollandais, qui s'étoient em
convoi de grains, desti
France, en enlevoit deux à l'ab
mettoit le reste en fuite, et
glorieusement la flotte dans

Refonte des monnoies. Capitation.

Cependant le trésor et l'
boient dans un égal

1695.

celle des écus de 3 livres à 3 livres 6 sols; mais ceux-là seulement qui étoient de nouvelle fabrique. Les anciens, décriés sous divers prétextes, furent fixés à 3 livres 2 sols. Cette différence de quatre sols ou d'un quinzième, produisit en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire qui fut porté à la monnoie, un bénéfice de quarante millions. On y ajouta cette année une nouvelle ressource qui ne devoit durer que jusqu'à la paix. Ce fut la *Capitation*, ainsi nommée de ce qu'elle étoit établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes; nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut y être compris. Cette manière de s'identifier avec ses peuples, leur allégea le poids de l'impôt, et la réalité du besoin qui étoit manifeste pour tous, le fit même payer avec joie. Il rendit près de vingt-deux millions.

Mort de Luxembourg. Prise de Namur par Guillaume.

Quant à l'armée, on pourvut à en remplir les vides par des recrutemens forcés. Mais le plus habile des chefs qui lui imprimoient le mouvement n'existoit plus. Une attaque d'apoplexie avoit enlevé *Luxembourg* dans les premiers jours de janvier, et les anciens triomphes de *Louis XIV* disparurent avec lui. Le penchant du mo-

1695. narque pour le maréchal de *Villeroi*, fils de son gouverneur, décida du choix de son successeur en Flandre. Cette année, *Guillaume* y avoit séparé son armée en plusieurs corps, afin de masquer son véritable point d'attaque. L'électeur de *Bavière* observoit les lignes des Français entre l'Escaut et la Lys; le prince de *Wirtemberg* menaçoit le fort de Knoke; enfin le soin de couvrir la Flandre espagnole étoit confié au prince de *Vaudemont*, pendant que *Guillaume* lui-même, avec le reste de l'armée, investissoit Namur, le véritable objet de ses mouvemens. L'électeur et le prince de *Wirtemberg* furent repoussés dans leurs attaques, et le prince de *Vaudemont*, surpris à la chute du jour par *Villeroi*, dut son salut et la gloire d'une retraite vantée, au délai de la nuit, que l'imprévoyance du général français lui donna, en remettant au lendemain à l'écraser. Tous trois rejoignirent *Guillaume*, qui, sur les bords de la Meḷaigne, et malgré quatre-vingt mille hommes réunis par *Villeroi*, couvrit le siége de Namur, ainsi que trois ans auparavant l'avoit fait devant lui *Luxembourg*, lorsque le roi s'étoit emparé de la même ville. Le maréchal de *Boufflers*, qui s'y étoit jeté avant son

1695.

entier investissement, ne put, malgré ses talens, son courage et une garnison de quinze mille hommes, prolonger au-delà d'un mois sa défense. Il soutint un premier assaut, et ne crut pas devoir courir le risque d'un second. *Cohorn* dirigeoit le siége sous l'électeur de *Bavière*. On prétend que, piqué du mépris qu'avoit fait paroître *Vauban* pour plusieurs de ses ouvrages, en négligeant de les attaquer lors du premier siége, comme inutiles à la défense de la place, il affecta à son tour de négliger la plupart de ceux par lesquels l'ingénieur français s'étoit proposé de rendre la ville imprenable, et qu'il prouva également qu'ils n'étoient pas plus nécessaires que les siens. Mais le détail des deux siéges semble démentir cette anecdote.

Le duc de Vendôme en Catalogne.

La mauvaise santé des deux généraux opposés sur le Rhin y maintint à-peu-près leurs troupes dans l'inaction. D'un autre côté, sous prétexte de maladie, le maréchal de *Noailles*, jalousé, suivant *Saint-Simon*, par *Barbesieux*, fut rappelé de Catalogne, et son commandement fut donné au duc de *Vendôme*, *Louis Joseph*, arrière-petit-fils de *Henri IV*. Jusque-là ce prince, âgé de quarante ans, et distingué à

1695. l'armée par plusieurs actions d'éclat, n'avoit pas commandé en chef. Sa popularité et ses manières franches, qui rappeloient celles de son bisaïeul, le faisoient adorer du soldat. Une activité inusitée se fit remarquer dans son armée. Cependant il ne fit pas mieux que n'avoit fait son prédécesseur, et ses exploits se bornèrent à faire échouer les desseins des Espagnols sur Ostalric et Palamos, que leur avoit enlevé le duc de *Noailles*, dans la campagne précédente.

Prise et démolition de Casal.

Casal, dans le Montferrat, tomba au pouvoir des confédérés. Ce fut un acte de politique du duc de *Savoie*, qui eût pu vivement presser *Catinat*, et qui, négociant avec la France, força ses alliés de diriger leurs coups perdus sur une ville qui lui étoit déjà secrettement abandonnée. Elle devoit être rendue au duc de Mantoue, lorsque les fortifications en seroient démolies, et ce fut à cette stérile opération que l'astucieux *Amédée* occupa l'armée pendant le reste de la campagne.

Le commerce anglais désolé par les armateurs Français

Les Anglais secondèrent en vain par mer les dispositions des Espagnols pour reprendre Palamos. Une ruse de *Vendôme*, qui fit croire à *Russel* l'arrivée de *Tourville*, l'éloigna de ces parages

ur aller au-devant de lui. Il le cher-
a en vain; et *Louis XIV*, retranché
mer à la plus sévère défensive,
n'opposa aux bombardemens des Anglais
à Saint-Mâlo, à Calais et à Dunkerque,
que voie des représailles sur Bruxelles.
L fs de quelques petites escadres
des nuées d'armateurs continuèrent
d'ailleurs à inquiéter leur commerce.
De Gennes, *Forbin*, *Nesmond*, entre
les premiers, *du Gay Trouin*, *Porée*,
et *Cassart* parmi les autres, firent les
prises les plus considérables.

1695.

Des démonstrations pacifiques se
mêlèrent aux opérations militaires. Il
y eut encore cette année des confé-
rences pour la paix à Utrecht. On y
int, en six articles principaux,
co itions presque les mêmes que
cel i ont constitué la paix de
R ck : de sorte qu'elle auroit pu
dès-lors être conclue. Mais ces mou-
vemens n'aboutirent qu'à faire accepter
publiquement, par toutes les parties, le
roi de *Suède* comme médiateur, ce qui
eut lieu au commencement de 1696.

Suite des négociations pour la paix.

Au hasard cependant d'irriter les
i haineuses qui pouvoient mettre
tacles à ces bonnes dispositions,
ut-être irrité par ceux qu'on y
p rtoit en effet, *Louis* renouvela

Tentatives infructueuses de descente en Angleterre.

1696.

3

1696. encore en faveur de *Jacques* des tentatives d'invasion. Sous l'apparence d'une autre destination, des flottes furent équippées dans tous les ports et des troupes rassemblées à Calais. *Jacques*, au moment de l'exécution, se rendit aux environs de cette ville, et le duc de *Berwick*, son fils naturel qu'il avoit eu d'*Arabella Churchill*, sœur du duc de *Marlborough*, osa s'aventurer incognito en Angleterre, où il pratiqua de nombreuses intelligences. Mais *Guillaume* avoit pressenti le but de ces armemens déguisés, et la subite apparition de l'amiral *Russel* dans la Manche, à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux, suffit pour éventer un projet que les vents contrarièrent d'ailleurs, et pour ruiner les dernières espérances de *Jacques*.

Traité de paix entre la France et le duc de Savoie. Neutralité de l'Italie.

Quelque humeur que pût concevoir *Guillaume* d'une expédition dirigée personnellement contre lui, la lassitude des puissances belligérantes ne lui permit pas d'écouter son ressentiment. Par-tout l'épuisement étoit le même, et la guerre se poursuivoit avec une langueur qui annonçoit la paix. Un traité particulier, sous le nom de neutralité de l'Italie, conclu à Turin, le 4 juillet, entre la France et le duc

1696.

de *Savoie*, aux conditions précédemment offertes, fut un pas décisif pour s'y acheminer. Cependant, comme les alliés se montroient récalcitrans à y accéder, le duc se déclara ouvertement contre eux; et, en conséquence d'un traité d'alliance du 29 août, qui interprétoit sa première convention, revêtu du titre de généralissime des troupes françaises, il assiégea Valence sur la frontière du Milanais. Cette démarche tranchante eut son effet : elle amena, le 7 octobre, le traité de Vigevano, qui mit fin aux hostilités dans ces contrées, qui tour-à-tour, fatiguées, et rançonnées par les Impériaux et les Français, bénirent *Amédée* comme leur libérateur. Les troupes allemandes évacuèrent l'Italie, et le prince *Eugène*, qui les commandoit, alla s'ouvrir une autre carrière de gloire sur le Danube. L'acquiescement des alliés à la neutralité dans cette portion du théâtre de la guerre, rendit de l'activité aux négociations entamées en Hollande, et *Louis XIV*, délivré des embaras du Piémont, les seconda encore, au moyen des forces plus imposantes qu'il put réunir l'année suivante en Flandre.

Succès de Vendôme en Catalogne.

Le roi y eut en effet trois armées commandées par les maréchaux de

1696.

de *Catinat*, de *Boufflers* et de *Viller*
Les opérations militaires néanmoins s
bornèrent à la prise d'Ath par *Catina*
et sur le Rhin le maréchal de *Ch*
seuil et le prince de *Bade* persistère
dans l'état passif d'observation où
étoient déjà demeurés l'année préc
dente. La guerre ne fut active qu'
Catalogne, où le duc de *Vendôm*
projetant de faire le siége de Ba
celone, fut obligé de dissiper d'abo
plusieurs corps de troupes espagno
qui lui en interdisoient l'approche.

Conférences et paix de Riswick. 1697.

La grande affaire, celle qui a
sorboit toutes les attentions, qui o
cupoit même les généraux à la t
de leurs armées, étoit la paix et
négociations qui devoient la prépar
L'espèce de désertion du duc
Savoie fit craindre aux autres al
que chacun d'eux, pour être mi
traité, ne recourût à une paix pa
culière, ce qui leur fit prendre
parti d'accepter, au commencem
de 1697, des articles préliminai
présentés par le sieur de *Callières*
baron de *Lilienroot*, ambassadeur
jeune roi de Suède *Charles XII*, leq
venoit de succéder à son père, et a
été agréé comme lui pour médiateur
tous les partis. Les trois évêchés, l'

sace, la Franche-Comté, et une partie des Pays-Bas étoient assurés à la France. Fribourg et Philisbourg demeuroient à l'empereur; Strasbourg retournoit à l'Empire, à moins d'équivalens, entre lesquels la France indiquoit la Lorraine, dégagée des servitudes apposées dans les traités des Pyrénées et de Nimègue. Enfin *Louis XIV* renonçoit à diverses réunions effectuées par les chambres de Metz et de Brissac, et consentoit à reconnoître *Guillaume* pour roi d'Angleterre. Les conférences, pour convertir ces articles en un traité définitif, s'ouvrirent en mai au château de Riswick, près de la Haye.

Pendant les pourparlers les hostilités continuoient. Les alliés, qui avoient déjà essayé de diverses chicanes évasives, et qui ne trouvoient point que la restitution du Luxembourg et de la Lorraine dans son intégrité, fût un équivalent de Strasbourg, demandèrent un armistice; *Louis XIV* le refusa, persuadé qu'ils ne le proposoient que comme des plaideurs désespérés qui comptent, faute de meilleure ressource, sur le bénéfice du temps. Pendant qu'ils traînoient la négociation en longueur, arriva la nouvelle que le duc de *Vendôme* avoit

5

1697. pris Barcelone. Il n'y eut plus alors à hésiter, et pour recouvrer cette capitale de la Catalogne, possession de la maison d'Autriche, Strasbourg, possession de l'Empire, fut abandonnée; l'empereur et les Espagnols se déterminèrent aux sacrifices que le roi exigeoit d'eux, en compensation de ceux qu'il faisoit lui-même, et la paix fut conclue. Le marquis de *Croissy* qui l'avoit préparée n'en vit pas la conclusion. Il étoit mort l'année précédente. Le roi, qui choisit pour le remplacer le marquis de *Torcy*, son fils, donna à ce dernier pour guide le vieux *Pompone*, alors presque octogénaire, dont il lui fit épouser une des filles.

Il y eut trois traités signés le 20 septembre à Riswick. La convention avec les états-généraux étoit un traité de commerce très-avantageux aux Hollandais. Ils furent reconnus, comme à Nimègue, exempts du droit d'aubaine; et dans l'introduction de certaines marchandises, comme le tabac, ils étoient plus favorisés que les Français eux-mêmes. Ces priviléges devoient durer vingt-cinq ans; ils servoient, en quelque sorte, de rançon à Pondichéri, qu'ils rendirent. En prenant cette ville ils avoient donné l'exemple de porter les

guerres européennes au-delà de nos mers.

1797.

Le roi d'Espagne rentra dans une grande partie de ses anciens domaines des Pays-Bas, notamment dans Courtray, Mons, Ath, Charleroi, et le pays de Luxembourg, ainsi que dans toutes les places qui lui avoient été enlevées en Catalogne. Peut-être fut-il si bien traité, en considération de ce qu'il n'exigea pas de *Louis XIV* la renonciation à la monarchie d'Espagne, qui avoit été insinuée dans les préliminaires.

Le prince d'*Orange* fut reconnu roi d'Angleterre, et *Louis XIV* s'engagea à ne le pas troubler dans la possession de ses royaumes.

Le traité avec l'empereur, qui, comme chef du corps germanique, avoit toujours tant d'intérêts compliqués à démêler, exigea des discussions qu'on ne put régler que provisoirement par un acte en date du 30 octobre, et qui ne finirent qu'au commencement de 1699. La France fut confirmée dans la possession de Strasbourg; elle abandonna à l'empereur et à l'Empire Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach; elle s'obligea de raser les fortificasions d'Huningue et de Neuf-

1697.

Brisach, sur la droite du Rhin, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur de Trèves rentra dans sa ville, le Palatin dans toutes ses terres et possessions, le duc de *Lorraine* enfin dans son duché, mais démantelé de toutes ses forteresses, diminué des villes de Longwi et de Saar-Louis qui demeurèrent à la France, et chargé de la servitude du passage des troupes françaises. On convint d'arbitres pour régler les objets de contestation qui demandoient trop de temps. Le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, les maisons de Bade, Wirtemberg, Linange, l'Ordre Teutonique eurent chacun leur part. Les petites villes et forts le long du Rhin furent appliqués à la France et à l'Empire; le tout, disoit-on, selon le traité de Westphalie, qu'on violoit toujours sous prétexte de l'interpréter. Ainsi on mettoit de la cendre sur le feu, non pour l'éteindre, mais pour le conserver, et de tous côtés on ramassoit les matières combustibles, qui, deux ans après, ont embrâsé l'Europe.

Premier partage de la succession d'Espagne, à La Haie.

1698.

Charles II, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, souverain de la Flandre, d'une partie de l'Italie, de plusieurs îles dans l'Océan et la Méditerranée,

des Philippines dans la mer des Indes, empereur du Méxique et du Pérou ; *Charles II*, sans enfans, languissoit menacé d'une mort prochaine. Il plut aux Anglais et aux Hollandais, qui n'avoient aucun droit à cet héritage, d'en faire le partage, ou plutôt ce *Guillaume*, prince d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, l'ame, pour ainsi dire, de ces deux nations ; ce fut ce politique, toujours ennemi de *Louis XIV*, qui imagina de démembrer la succession, de peur que les enfans de ce prince et de *Marie-Thérèse*, son épouse, sœur aînée de *Charles*, n'eussent cet héritage tout entier. Par un traité signé à la Haie le 16 octobre 1698, les républicains et les insulaires donnoient la couronne d'Espagne à *Joseph-Ferdinand Léopold*, prince électoral de Bavière, petit-neveu du monarque espagnol par *Marie-Thérèse*, son aïeule, première épouse de l'empereur *Léopold*, et sœur cadette de *Marie-Thérèse*, reine de France. Au dauphin, fils de cette dernière, à qui la succession appartenoit de droit, les distributeurs des états de *Charles II* abandonnoient les royaumes de Naples et de Sicile, des îles situées sur la côte de Toscane,

1698.

1698. et quelques villes d'Espagne et d'Italie à la convenance de la France; ils donnoient enfin à l'archiduc *Charles d'Autriche*, second fils de l'empereur *Léopold*, et d'*Eléonore de Neubourg*, le duché de Milan.

Ce partage avoit été minuté à Londres sous les yeux de *Guillaume*, et en présence d'un ambassadeur français, qui paroît n'avoir été que simple témoin. Quand il fut question de la signature à la Haie, le roi d'Angleterre stathouder fit en sorte qu'il s'y trouvât des ambassadeurs de plusieurs puissances, que ses agens étoient allés solliciter jusque dans leur palais; mais, excepté les représentans des Anglais et des Hollandais, il n'est pas certain que les autres aient donné un consentement formel.

Premier testament de Charles II.

Charles II apprit cette convention, quoiqu'on se fût efforcé de la lui cacher. Il fut piqué que l'on démembrât ses états de son vivant, et fit en 1698 un testament par lequel il instituoit le prince électoral de Bavière son héritier, non partiellement, comme faisoit le traité de la Haie, mais en totalité. Malheureusement ce prince mourut âgé de sept ans, au commencement de 1699.

1699-700. Deuxième partage, et deuxième testament de Charles II.

Aussitôt nouveau partage qui donne à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne, confirme au dauphin ce que le premier lui accordoit, et y ajoute même la Lorraine, qui seroit échangée contre le Milanais. *Léopold*, auquel ce traité fut communiqué, témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on n'accordoit pas le tout à lui-même, ou du moins les parties qu'il desiroit principalement; aussi, après bien des tergiversations, il refusa nettement d'accéder au traité, malgré les instances pressantes de *Louis XIV*. *Charles II* fut aussi choqué du démembrement de son royaume, prononcé par cette convention, qu'il l'avoit été la première fois. Au même mal même remède. Après bien des doutes et des consultations tant auprès des universités d'Espagne, qu'auprès du pape, il écouta la voix du sang, et fit un nouveau testament, par lequel il appela à sa succession totale *Philippe*, duc d'*Anjou*, second fils du dauphin, et petit-fils de *Marie-Thérèse*, sa sœur aînée. Si *Philippe* devenoit roi de France, le duc de *Berri*, son frère, lui étoit substitué, et après eux l'archiduc *Charles*, petit-fils de *Marie-Anne d'Autriche*, sœur de son père, morte femme du dernier empereur

1699-700. *Ferdinand III*. Ceux-ci mourant ou exclus par la possession acquise, soit du sceptre impérial, soit de la couronne de France, incompatibles avec le trône d'Espagne, le testateur appeloit le duc de Savoie, descendant d'une fille de *Philippe II*; et il ne permettoit en aucun cas le démembrement de la monarchie espagnole.

Testament préféré au traité de partage.

1700.

Le testament est du 2 octobre 1700, et le roi d'Espagne mourut le premier novembre. La junte nommée par lui pour administrer pendant la vacance, se hâta de faire part du testament au conseil de Versailles. En cas de tergiversations, de propositions de démembrement, de refus enfin d'une acceptation pure et simple, l'ambassadeur espagnol avoit ordre de se rendre à Vienne, et d'y porter les offres que l'on rejetoit en France. L'embaras du conseil fut extrême. Se contenteroit-on des beaux états que le traité de partage ajoutoit à la France, ou décoreroit-on la maison régnante de plusieurs couronnes qui seroient peut-être disputées? Si l'on s'en tenoit au partage, on ne pouvoit éviter la guerre avec l'empereur, qui, en vertu du testament, se verroit légitimement autorisé à conserver la totalité de l'héritage à son

fils; et si on le rejetoit, non-seulement il faudroit l'avoir avec le même empereur, qui se verroit frustré de ses espérances, mais encore avec l'Angleterre et la Hollande, blessées sans doute de l'oubli des engagemens contractés avec elles. « Si la guerre étoit « inévitable, dit le marquis de *Torcy*, « dans ses Mémoires, il falloit la faire « pour soutenir le parti le plus juste; « certainement c'étoit celui du testa-« ment, puisque le roi d'Espagne rap-« peloit ses héritiers naturels à sa « succession, dont ils avoient été in-« justement exclus par ses prédéces-« seurs. Dès qu'on rejetoit le testament « au contraire, la guerre devenoit in-« juste. Qu'elle raison pour la déclarer « à l'Espagne? à quel titre s'emparer « d'une partie de ses états? quel tort « son dernier maître avoit-il fait à la « France, en reconnoissant un de ses « princes pour son héritier universel? « et quelle injustice faisoit la nation « espagnole de se soumettre et de se « conformer aux volontés équitables « de son roi »? N'y avoit-il pas même une ingratitude coupable à traiter en ennemis des peuples qui témoignoient une bonne volonté aussi généreuse, et à démembrer, par la voie des armes, un

1700

pays qui s'offroit lui-même tout entier avec un abandon si absolu. Ces considérations puissantes, et la nécessité de prendre parti sur-le champ, qui excluoit les moyens termes, firent incliner pour ce qu'on a durement et injustement appelé le conseil de la vanité. Il est certain que *Louis* sacrifia les intérêts de son propre royaume, et si les autres puissances n'eussent point été aveuglées sur les leurs, elles auroient reconnu que le nouvel ordre de choses leur étoit beaucoup plus avantageux que celui qu'elles avoient imaginé. « Mille « exemples devoient leur avoir appris « qu'on n'est point ami pour être du « même sang, et qu'une maison peut « acquérir des royaumes pour ses prin- « ces, et n'en être pas plus redoutable « à l'Europe. » Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre, et *Philippe*, proclamé à Madrid, le 24 du même mois, partit le 4 décembre pour se rendre dans son royaume.

Mabli. Paix d'Utrecht.

Philippe reconnu par les puissances étrangères

Jamais acquisition ne s'annonça d'une manière moins contestée que celle qui donnoit les vastes états de la monarchie espagnole à la maison de Bourbon. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Bavière et toute l'Italie reconnurent *Philippe V*. L'em-

1700.

reur seul fit des protestations. Les ;nols acquiescèrent avec une es- d'enthousiasme à la volonté de r défunt roi; et par-tout, dans les nisons et les armées, ils se joi- irent aux Français.

Ligue contre lui et la France 1701.

Ce fut dans les Pays-Bas d'abord se fit remarquer cette union in- des deux nations. L'électeur de vière, confirmé dans le gouverne- ent des Pays-Bas pour l'Espagne, y it mis toutes les places fortes au voir des Français, on en fit sortir gt-deux bataillons Hollandais, que états-généraux, toujours en dé- ice de la France, avoient obtenu d'y établir, sous prétexte de leur propre sûreté. Les alarmes que con- çurent les Provinces-Unies de cette mesure, le mécontentement de l'em- pereur et les appréhensions de *Guil- laume* sur le concert des deux gou- vernemens de France et d'Espagne, réveilla aisément leur haine com- mune, et le 11 septembre fut signée entre eux une nouvelle ligue, ayant pour objet de s'emparer des Pays- Bas espagnols, du duché de Milan, des royaumes de Naples et de Sicile, et des ports de Toscane. L'article 6 est remarquable, en ce qu'il indique les

1701.

motifs que les Hollandais et les Anglais sur-tout avoient de s'immiscer dans une querelle de famille qui ne les regardoit pas. Il porte que les possessions dont ils s'empareront au-delà des mers sur la France et l'Espagne, leur resteront, et que jamais les confédérés ne souffriront que les royaumes de France et d'Espagne soient réunis.

Louis XIV donna lieu à cette clause, parce qu'après le départ du duc d'*Anjou* pour l'Espagne, il envoya à son petit-fils des lettres-patentes, par lesquelles son droit à la couronne de France lui étoit conservé au défaut du duc de *Bourgogne* et de ses descendans, ce qui exposoit les deux royaumes à passer un jour sous le même sceptre, contre la volonté expresse du testateur. Cette précaution impolitique du roi de France servit beaucoup à l'empereur et à ses deux alliés, pour en attirer d'autres, par la crainte des forces immenses dont la France alloit disposer.

Les contractans étoient convenus qu'il seroit libre aux autres puissances d'accéder à leur alliance, et les efforts qu'ils firent pour les y attirer ne furent pas infructueux. Presque tous les Cercles de l'Allemagne, effrayés du fantôme de la monarchie universelle, à

1701.

uelle *Louis XIV* fut accusé d'as-
er, épousèrent leur querelle, et
pereur mit particulièrement dans
intérêts l'électeur de *Brandebourg*,
léric I, en lui conférant le titre et la
;nité de roi de Prusse. Ainsi dix ans
'ant il s'étoit attaché le duc de
wick Lunebourg-Hanovre, qui
hoit pour la France, en érigeant pour
i, on sans beaucoup d'oppositions,
ıvième électorat. Non-seulement
nces d'Allemagne, auparavant nos
, s'alarmèrent, mais l'Italie encore
rembla; et *Victor Amédée*, auquel
eut la maladresse de refuser le du-
de Milan, qu'on lui avoit d'abord
, d'allié infidèle devint bientôt
ı déclaré.

La reconnoissance du prince de
Galles par *Louis XIV* pour roi d'An-
erre, après la mort de *Jacques II*,
ıtra pour rien, ainsi qu'on l'a répété
vent, dans les motifs qui poussèrent
llaume à cette alliance, attendu
cet acte est antérieur de cinq jours
mort de *Jacques*; mais comme le
n'étoit point encore public,
uillaume laissa croire que ce pouvoit
re la cause de sa rupture, et il s'en
ıtorisa, comme d'une infraction au

1701.

traité de Riswik, pour rappele
ambassadeur.

Alliés de la France. Guerre du nord.

Contre tant d'ennemis, la I
se fortifia de l'alliance du roi de
gal, de celle de l'électeur de *Ba*
qu'on flatta du gouvernement héré
des Pays-Bas, de celle de l'électi
Cologne, son frère, et enfin de c
duc de *Savoie*, dont on crut s'êt
suré par le mariage de sa fille
avec le jeune roi d'Espagne; m
qui établissoit un double lien en
maison de Savoie et celle de l
Le nord de l'Europe fut étr
cette guerre. La cupidité le retenc
gagé dans d'autres débats. L
d'une spoliation facile avoit
Danemarck, la Pologne et I
contre le jeune roi de Suèc C
XII, qui, héros à dix-huit ans, v
de forcer le Danemarck à u
séparée, et de battre, avec v
Suédois seulement, quatre-vingt
Russes, qui, sous le Czar *Pi*
assiégeoient Narva.

Etendue des hostilités.

La guerre, commencée en I
s'étendit bientôt sur les deux c
nens, dans les îles, et par-tout
où les Français et les Espagnols av
des établissemens. *Louis XIV* I

1701.

forts prodigieux, recruta promptement ses armées et restaura la marine, que les victoires même de la dernière guerre avoient affoiblie. Il créa dix maréchaux de France, et trouva de dignes successeurs des *Condé*, des *Turenne*, et des *Luxembourg*, dans les *Catinat*, les *Berwick*, les *Villars*, les *Vendôme*, et beaucoup d'autres qui, malgré quelques défaites, soutinrent avec éclat l'honneur de la France pendant cette guerre. Elle dura onze ans, toujours également animée, avec des alternatives de succès et de revers, qui la rendirent très-ruineuse par tous les lieux où elle porta ses fureurs: ces lieux sont toute l'Espagne, toute l'Italie, tous les Pays-Bas, une très-grande partie de l'Allemagne, quelques côtes du Portugal, de la Hollande, de la France même, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique sur plusieurs points, et enfin presque tout l'univers où les Anglais envoyoient la dévastation et l'incendie, tranquilles eux-mêmes dans leur île, où ils furent à peine inquiétés par des descentes peu fréquentes et sans succès.

Commencement des hostilités. Rappel de Catinat.

L'empereur, comptant d'avance sur le secours de ses alliés, n'avoit pas attendu la conclusion de la ligue pour

1701.

agir hostilement. Le prince *Eug*
à la tête de trente mille homn
sans égard à la neutralité de Ve
déboucha des gorges du Trentin
son territoire, et suivit la gauch
l'Adige. Une armée, double d
sienne, composée de Français, c
pagnols et de Piémontais, com
par *Catinat*, par le prince *T*
Vaudemont, fils de celui c
au service de l'empereur, et
duc de *Savoie*, généralissi
les troupes, l'attendoit sur
tières du Milanais. L'exemple d
périaux, les autorisant à s'avance
le territoire neutre, ils se dispo
à défendre le passage du e.
prétend que déjà le duc, dév
crettement à la cause qu'il
combattre, faisoit part aux
des résolutions des alliés. A l'
ces renseignemens, il fut fac
prince *Eugène* de forcer le
Carpi, et de traverser l'Adi
Mincio. *Catinat* soupço
heure la cause de ses s et
part au roi Mais cet avert e
boutit qu'à le faire rap ler
faire donner pour suc r le
réchal de *Villeroi*, qui,
venu que la Cour contre

1701

Catinat, débuta par se concerter avec le duc de *Savoie*, pour attaquer le camp du prince *Eugène*, à Chiari, dans le Bressan. Il n'étoit pas même besoin de trahison pour que cette entreprise fût téméraire : aussi *Catinat*, qui n'avoit pas encore quitté l'armée, se fit-il répéter l'ordre de marcher en avant. L'avis qu'en reçut d'ailleurs le prince *Eugène*, fut une nouvelle raison d'échouer, et l'on fut repoussé, malgré les preuves de courage dont le duc de *Savoie* masqua son intelligence avec lui. *Catinat*, blessé, rendit néanmoins l'important service de diriger la retraite, et la fit de l'autre côté de l'Adda. L'hiver sépara les armées : les Impériaux le passèrent dans le Mantouan, et s'emparèrent, pendant sa durée, de Guastalle et de la Mirandole.

Chamillard, ministre de la guerre et des finances.

Le roi avoit eu deux autres armées sur pied, l'une en Flandre et l'autre sur le Rhin. Mais la première, sous les ordres du maréchal de *Boufflers*, n'ayant point d'ennemis à combattre, se borna à creuser, pour couvrir les Pays-Bas, des lignes qui s'étendoient depuis Anvers jusqu'à Huy, aux environs de Namur. La seconde se tint également en observation sur la frontière. Ce n'étoit plus *Barbesieux* qui

1701

dirigeoit les opérations de la guerre. Il étoit mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de *Chamillard*, contrôleur-général depuis que M. de *Pontchartrain* avoit été promu à la dignité de chancelier, en 1699, réunit alors les deux emplois. Simple conseiller au parlement, son adresse au billard l'avoit introduit à la Cour. Un grand fonds de modestie, de douceur et d'intégrité le firent goûter de madame de *Maintenon* et ensuite du roi, qui le fit d'abord passer de l'intendance de Rouen à celle des finances, et qui, se méprenant depuis sur la nature et l'étendue de ses talens, le nomma ministre. *Louis* espérant même obtenir plus d'unité d'action dans les opérations de la guerre et des finances en cumulant les deux ministères sur une même tête, fit choix de lui pour l'investir de ce double emploi. Mais *Chamillard*, déjà trop foible pour porter le premier fardeau, fut écrasé par la surcharge, et les affaires s'en ressentirent.

Surprise de Crémone par le prince Eugène.

1702.

Le prince *Eugène* ouvrit la seconde campagne par l'entreprise hardie de la surprise de Crémone, où étoit le quartier-général de l'armée française. Quatre cents hommes, après avoir jeté la nuit un pont sur le fossé, entrèrent par un

égoût qui communiquoit à la maison d'un des curés de la ville, attaché au parti de l'empereur. Ils ouvrirent une des portes à quatre mille hommes, dont le prince avoit dérobé la marche aux généraux français, et tous ensemble ils se dirigèrent sur le quartier du maréchal de *Villeroi*. Celui-ci étoit monté à cheval au premier bruit qui s'étoit fait entendre, et comme il en recherchoit la cause, il se trouva investi de toutes parts, et fut fait prisonnier. Heureusement deux régimens Irlandais qui se trouvèrent prêts, firent résistance, et donnèrent à la garnison le temps de s'armer. Elle n'auroit pu néanmoins tenir contre le surcroît de forces qui arrivoit au prince par le pont du Pô, défendu seulement par cent hommes, si le guide des Allemands dans la ville n'eût été tué comme il les conduisoit sur le même point. Privés de son secours, ils s'égarèrent dans les rues, ce qui permit à un régiment de la garnison de les prévenir et de couper le pont après avoir repoussé les assaillans. *Eugène*, devenu ainsi inférieur aux troupes de la ville, ne s'obstina point à combattre, et prit le parti de la retraite, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers.

1702.

Vendôme remplace Villeroi en Italie. Bataille de Luzara.

Vendôme, envoyé pour remplacer *Villeroi*, fut rejoint par *Philippe V*, qui, après avoir passé d'Espagne à Naples, où il se fit reconnoître, vint ranimer encore l'armée par sa présence. D'heureux succès signalèrent leur réunion, et leurs premiers efforts firent lever à *Eugène* le blocus de Mantoue. Poursuivant leurs avantages, ils se disposoient à lui couper la communication de Guastalle et de la Mirandole, en se plaçant entre ces villes et le Pô, lorsque le prince, traversant lui-même le fleuve à leur insu, se cacha dans l'entre-deux de sa rive droite et de la digue du Zéro, près de laquelle les alliés vinrent imprudemment asseoir leur camp, sans avoir exploré le terrain au-delà. Il s'étoit proposé de les attaquer au moment où les fourrageurs étant aux champs et l'infanterie à la recherche de la paille et de l'eau, il lui seroit aisé de forcer le camp, et de s'emparer des armes en faisceaux et de la majeure partie des chevaux au piquet. L'accomplissement de ce hardi projet eût entraîné la ruine totale de l'armée : un hasard en prévint l'exécution. Les sinuosités du Zéro et de la digue élevée pour contenir ses eaux, se trouvèrent en un point tellement rapprochées du camp, qu'un officier,

1702.

ır désœuvrement, et sans autre but e de satisfaire sa curiosité, s'avisa d'y monter pour jeter un coup-d'œil le pays d'alentour. Quel fut son ıement d'apercevoir toute l'in-ie impériale en ordre de bataille, couc e ventre à terre et la cavalerie derrière pour la soutenir ! Il donna tôt l'alarme, et le combat ne tarda à s'engager. Les Impériaux n'eurent qu ›nter sur la digue pour mettre leur feu l'armée combinée qui n'étoit point formée en bataille. Bientôt ils la franchirent pour s'approcher da-vanta ; mais le terrain embarassé de et de buissons les empêcha d'a-b r tout le front, et donna le temps aux liés de se former peu-à-peu. Q ıd l'armée fut en ligne, l'attaque vint sans objet, et les assaillans se ıvrirent de nouveau de la digue. Telle fut cette bataille de Luzara, livrée le 15 d'août, et dont chaque parti s'attri-bua le gain : mais la prise presque immé-diate de Luzara même et de Guastalle par l'armée des deux couronnes, prouva de quel côté étoit l'avantage.

Guillaume, veuf depuis plusieurs années de *Marie Stuart*, mourut au commencement de celle-ci. On crut ı instant que cet événement pourroit

1702.

Mort de Guillaume. Marlborough généralissime des troupes anglaises et hollandaises.

introduire quelque changement dans la politique des cours; mais la reine *Anne*, belle-sœur de *Guillaume*, et qui lui succéda, entra avec ardeur dans la confédération, et se piqua de remplir avec exactitude les conditions du traité signé par son prédécesseur. En conséquence, le comte de *Marlborough*, qui, avoit étudié la guerre sous *Turenne*, et qui par sa femme, exerçoit la plus grande influence sur la reine *Anne*, et par ses alliances sur le ministère, fut envoyé dans les Pays-Bas avec le titre de généralissime.

Ils s'empare des places espagnoles sur la Meuse.

Les hostilités, sans déclaration de guerre, y avoient prévenu son arrivée. *Cohorn*, des environs de l'Ecluse étoit entré dans la châtellenie de Bruges, et y avoit levé des contributions, tandis qu'un autre corps de troupes hollandaises et anglaises, stationnées vers Clèves, sous le commandement du comte d'*Athlone*, couvroit, sur le Rhin, le siége de Kayserswerth, dirigé par le prince *Walrad de Nassau-Sarbruck*, général de l'empereur. L'armée française, commandée par le duc de *Bourgogne*, ayant sous lui le maréchal de *Boufflers*, s'avança de ce côté, et poussa jusqu'à Nimègue, qu'on se flattoit de réduire; mais la retraite du comte d'*Athlone* sous les murs de la ville, rendit l'entreprise impossible. Ce fut sur ces entre-

1702.

faites qu'arriva *Marlborough* avec des renforts. Le duc de *Bourgogne*, inférieur en nombre, ne put que se tenir sur une défensive timide, qui lui fit perdre beaucoup de terrain. Enfin, las de reculer devant un ennemi qui chaque jour lui offroit la bataille qu'il ne pouvoit accepter, il retourna à Versailles. Le maréchal de *Boufflers* fit retraite aussitôt sur le Brabant, et vit Venloo, Ruremonde et Liége tomber successivement au pouvoir du général anglais, qui affranchit ainsi le cours de la Meuse de la domination espagnole.

Prise de Landau par l'archiduc Joseph, roi des Romains.

Les villes du Bas-Rhin, dans l'électorat de Cologne, avoient pareillement succombé sous les derniers efforts du prince de *Nassau*, et dans le même-temps l'archiduc *Joseph*, roi des Romains, dirigé par le prince de *Bade*, assiégeoit Landau, que l'art de *Vaubau* venoit de porter au rang des places fortes de premier ordre. Aussi le siége dura-t-il trois mois, et plus qu'on ne l'avoit présumé. *Catinat*, qui commandoit en Alsace, trop foible pour le traverser, fut contraint d'être tranquille spectateur de cette prise, ainsi que de celle de Haguenau. Il se retira sous le canon de Strasbourg, laissant trop appercevoir le dessein et la nécessité de

1702.

s'en tenir à une défensive qui permettoit à l'ennemi de troubler la jonction projetée de l'électeur de *Bavière* avec l'armée française.

Bataille de Fridelingue, gagnée par Villars.

La Cour avoit résolu pourtant de l'opérer ; et *Villars*, lieutenant-général sous *Catinat*, et connu pour son caractère entreprenant, fut chargé de l'effectuer avec une division de l'armée. Dans ce dessein, il s'approche d'Huningue, fait relever les fortifications d'une île du Rhin qui étoit en face, et qui avoient été démolies à la paix de Riswick, y place de l'artillerie, et à la faveur de son feu, établit un pont au-delà, malgré la résistance du prince de *Bade*, posté de l'autre côté sous le canon de Fridelingue. Un des officiers de *Villars* s'emparoit dans le même temps de Neubourg, à quatre lieues au-dessous d'Huningue, et faisoit mine d'y construire un autre pont. Le prince en prit de l'inquiétude, et craignant d'être attaqué sur ses deux flancs, il se disposa, le 14 octobre, à gagner les montagnes auxquelles il étoit adossé, ce qui le laissoit toujours interposé entre l'électeur et les Français. Se flattant d'achever ce changement de position avant de pouvoir être atteint, il négligea de soutenir son infanterie et sa cavalerie l'une par l'autre, et leur

assigna des routes différentes. Mais la promptitude des Français à passer le Rhin trompa ses calculs. L'infanterie française escaladant les hauteurs par lesquelles se retiroit l'infanterie impériale, parvint à l'atteindre, et après une légère résistance, la poussa dans la vallée où le combat finit. Quelques Français, emportés par leur courage, se hasardèrent de l'y poursuivre; mais reçus par le gros des ennemis, ils furent mis en fuite à leur tour, et communiquèrent un tel effroi aux troupes victorieuses, qu'elles rétrogradèrent avec un désordre dont heureusement l'ennemi ne put s'apercevoir, et que *Villars* eût bien de la peine à calmer.

La véritable bataille eut lieu dans la plaine entre les deux corps de cavalerie. Celle des Impériaux, déjà engagée en partie dans un défilé où ses flancs étoient protégés d'un côté par la montagne, et de l'autre par le fort de Fridelingue, se voyant atteinte, rebroussa chemin, et trompée par une feinte retraite de la part de la cavalerie française, déboucha imprudemment dans la plaine, où elle perdit la protection du fort, qu'elle laissa derrière elle. C'étoit à ce moment que l'attendoit la cavalerie française. Pro-

1702.

fitant de l'embaras de l'ennemi dans sa nouvelle formation sur un terrain plus étendu, elle l'attaqua avec avantage et le poursuivit même dans le défilé, sans redouter le canon du fort, qui eût tiré également sur les Impériaux et sur les Français. Les soldats saluèrent *Villars*, en qualité de maréchal de France, sur le champ de bataille, et le roi confirma le vœu qu'ils manifestèrent. *Louis*, depuis quelques mois ne recevoit que des dépêches décourageantes. Cette victoire en interrompit le cours, et fit sur lui une impression de soulagement, dont il fut bien aise de témoigner sa reconnoissance à celui qui la lui faisoit éprouver. *Je suis Français autant que roi*, disoit-il au général, *et ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt.*

L'électeur de Bavière investi des Pays-Bas espagnols.

Cette victoire d'ailleurs n'eût pas immédiatement les suites qu'on s'en étoit promis. L'électeur, qui avoit pris Ulm et Biberach, pour faciliter l'accès des Français jusqu'à lui, et qui se disposoit même à faire une partie du chemin, voyant les succès de l'archiduc et l'inaction de *Catinat*, réfléchit à sa position isolée au milieu de l'Empire, et commençant à trembler pour lui-même, prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. Delà son

1702.

immobilité en Souabe au moment du triomphe de *Villars*. Mais l'empereur s'étant rendu difficile sur les propositions de l'électeur, la négociation se rompit, et la France s'attacha le dernier par des liens plus fermes, en lui concédant, au nom de *Philippe*, la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est problable que si cette cession eût été faite plutôt, les Hollandais, désintéressés dans les chances de la guerre, n'y eussent point pris part, non plus que l'Angleterre, et que la France, supérieure alors à *Léopold*, qui n'avoit d'ailleurs aucune voie pour porter la guerre en Espagne et dans les colonies espagnoles, l'auroit aisément forcé à la paix. Cependant il n'étoit plus temps pour les Français de se hasarder sans munitions et sans vivres dans les passages difficiles de la Forêt Noire. Le prince de *Bade*, en s'éloignant et en suivant le cours du Rhin, sembloit y inviter *Villars*; mais celui-ci se défia de cette complaisance, et jugea plus prudent de regagner l'Alsace.

Désastre des flottes française et espagnole dans le port de Vigo.

Louis XIV avoit besoin de la victoire de *Villars* pour compenser le chagrin qu'il dut ressentir au même-temps du désastre des flottes française et espagnole dans le port de Vigo.

1702.

L'amiral *Rooke* et le duc d'*Ormond*, trompés par de fausses intelligences, s'étoient présentés devant Cadix avec une flotte de soixante et dix vaisseaux et des troupes de débarquement. Frustrés dans leurs espérances, et instruits que les galions de la Havane, convoyés par le comte de *Château-Renaud*, venoient d'entrer à Vigo, en Galice, ils formèrent le projet de s'en emparer. Deux mille cinq cents hommes qu'ils mirent à terre près du port, surprirent le fort qui le protégeoit, et qui dès-lors le foudroya. La flotte anglaise força en même-temps, par la seule impulsion de ses vaisseaux, une estacade par laquelle on avoit cru fermer le port; et quand elle y fut entrée, sa supériorité ne permit pas de penser à autre chose qu'à lui soustraire le plus qu'on pourroit de sa proie, soit en déchargeant les galions, soit en livrant les vaisseaux aux flammes. Il ne fut possible d'exécuter ce plan qu'en partie. Les Anglais prirent dix vaisseaux de guerre et onze galions, et on ne put en brûler ou en faire échouer que douze. Cette expédition fit éprouver à la marine des deux couronnes un dommage irréparable pendant la guerre, et assura l'empire de la mer aux Anglais.

1703.

Prise de Kehl par Villars.

L'électeur de *Bavière*, confirmé
l'alliance de la France, fit preuve
it l'hiver d'une activité qui mal-
eusement se démentit bientôt. Non-
ient il battit à Scharding, près
sau, le comte de *Schlyck*, gé-
il de l'empereur, et de l'autre côté
Danube, près d'Amberg, capitale
in Palatinat de Bavière, le comte
yrum, général des Cercles, il s'em-
a encore de Ratisbonne et de Neu-
rg; en sorte que, depuis Ulm jusqu'à
au exclusivement, il se trouva
aître de tous les passages du Danube.
Vil qui, à la tête de vingt mille
s, n'attendoit que la fonte des
s pour essayer de le joindre, ne
ura pas oisif. Passant le Rhin à
ingue, il descendit le fleuve, fit
les quartiers du prince de *Bade*,
a une partie de ses bagages et de
munitions, le prévint sur la Kint-
, le força à rétrograder dans ses
s de Stolhoffen, près de Bade, et
in it Kehl, sans que l'ennemi pût
s'y opposer. Pressé d'emporter ce fort,
il rejeta les plans d'une attaque régu-
lière qui avoient été dressés par *Vau-
ban*, et, *persuadé qu'à la guerre
tout dépend d'en imposer à son en-
nemi, et dès qu'on a gagné ce point,*

1703.

de ne plus lui donner le temps de reprendre cœur, il établit le sien sur la connoissance qu'il avoit de l'ardeur de ses troupes, et sur la mollesse au contraire qu'il ne tarda pas à reconnaître dans la défense. S'écartant des règles ordinaires, hasardant plus qu'il n'eût été prudent en d'autres circonstances, négligeant d'attaquer certains ouvrages qui tomboient ensuite d'eux-mêmes par la prise des autres, ne quittant pas la tranchée afin de veiller à la stricte exécution de ses ordres, mettant quelquefois la main à l'œuvre pour l'exemple, et se familiarisant avec le soldat dont il exaltoit le courage par ses éloges, il réussit en treize jours à prendre une des plus fortes places de l'Europe, et il eut encore le temps de rentrer en Alsace, et d'y donner à ses troupes une quinzaine de jours de repos dont elles avoient besoin.

Jonction de Villars avec l'électeur de Bavière.

Villars, reprenant au commencement d'avril son grand projet, se proposa d'attaquer d'abord dans son camp le prince de *Bade*, qui pouvoit inquiéter sa marche. Les ordres étoient donnés pour s'en approcher, lorsque ses officiers-généraux prétendirent avoir rencontré des impossibilités imprévues. Cet incident le força à assembler un

1703.

i il, où contre son opinion et à grand regret, il fut décidé de p attaquer. Laissant donc au ma- l de *Tallard* le soin de tenir le s en échec, il s'enfonça dans la e de la Kintzig, et après douze travaux et de combats dans te r te difficile, défendue à chaque r s abattis, des retranchemens s forts, il déboucha enfin à Vil- gen, près de la source du Danube. jonction avec l'électeur s'effectua q lques lieues plus loin à Dutlingen, ce moment commencèrent entre les deux chefs des dissentions perpétuelles, qui firent perdre tous les fruits que l'on devoit attendre de la réunion de leurs forces.

L'électeur fait manquer le plan d'invasion de Villars

Dès l'abord, et par la considération mesquine de s'approprier, comme chef des armées réunies, les contributions imposées par *Villars*, l'électeur vouloit qu'on marchât immédiatement à l'armée des Cercles, postée derrière le Neckre. Il coloroit son motif de l'espoir qu'en battant le comte de *Styrum*, on améneroit les Cercles à la neutralité. *Villars* opposa l'impossibilité d'obtenir ce résultat par une simple défaite; la facilité d'ailleurs de la prévenir de la part du comte par un simple déplace-

1703. ment, et la nécessité enfin de donner du repos à la cavalerie, harassée de fatigue, et qui ne pouvoit risquer de gagner le Neckre en franchissant les montagnes intermédiaires, dites les *petites Alpes*, sans courir la chance de perdre tous les chevaux. Il opina donc à laisser d'abord reposer l'armée, et il proposa, quand elle seroit refaite, qu'une partie demeurant en observation à Dillingen sur le Danube, le reste, avec les troupes de l'électeur, marchât rapidement sur Passau et sur Lintz, qui ne devoient opposer qu'une médiocre résistance, et delà droit à Vienne, dégarnie de troupes en ce moment, et où l'on pouvoit se flatter de conquérir la paix.

Villars eut la satisfaction de voir goûter ce plan par l'électeur, et l'exécution en fut fixée aux premiers jours de juin. Mais l'époque arrivée, le prince, qui selon les apparences vouloit garder quelques ménagemens avec l'empereur, annonça l'impossibilité de marcher, dans la nécessité où il se trouvoit de courir au secours de son château de Rotemberg, dans le haut Palatinat, château qui étoit menacé par le comte de *Styrum*. *Villars* lui représenta envain l'inconvenance de sacrifier à la

1703.

ɔn: vation d'une bicoque l'exécution
plan qui devoit être son propre
ut et celui de ses alliés : rien ne put
ıler l'électeur. L'ennemi cepen-
ıt trembloit dans Vienne : l'empe-
r vouloit l'abandonner, et le prince
ne ne l'y retint que par cette
ı ration que, si par hasard les
n'avoient pas effectivement la
ınsée d'y marcher, il falloit se garder
leur en inspirer la pensée par la
ıte. A la paix de Rastadt, *Eugène*
ouoit à *Villars*, que si en effet son
an eût été suivi, la paix probable-
ıt se fût faite dix ans plutôt, et à
antage de la France.

Invasion du Tyrol.

Villars, au désespoir, se réduisit à tenter l'électeur par l'attaque du Tyrol, sur lequel il avoit de vieilles prétentions. Il espéroit de cette démarche que les Impériaux en Italie rétrograderoient à la défense des pays héréditaires; que *Vendôme*, en les suivant, leur fermeroit le retour en Lombardie, qu'il pourroit même se joindre à l'électeur, et que du concours de leurs forces, quoique plus lentement, on obtiendroit les mêmes résultats. *Villars* eut la consolation de voir l'électeur, non-seulement adopter le nouveau projet, mais même l'effectuer. Le Tyrol

1703.

fut envahi avec une facilité à laquelle on ne s'attendoit pas; le comte de *Stahremberg*, qui commandoit en Italie, regagna les gorges du Trentin, et *Vendôme* le suivit exactement, ainsi que l'avoit prévu *Villars*; tout enfin prospéroit à souhait, lorsque deux incidens, l'un au nord et l'autre au midi, vinrent arrêter tout-à-coup ces brillans succès.

Défection du duc de Savoie.

Au midi, ce fut la défection du duc de *Savoie*. Dès le commencement de l'année, il avoit pris des engagemens avec l'empereur, qui lui abandonnoit le Montferrat. Il n'étoit cependant pas encore déterminé à changer de parti; et l'on croit qu'il laissa transpirer cet accord pour exciter la jalousie de la France, et parvenir à l'échange de la Savoie contre le Milanais, capital objet de ses desirs. Une négociation étoit ouverte sur ce sujet, on étoit même d'accord sur les articles importans, et l'on ne différoit plus que sur des minuties que le duc étoit disposé à sacrifier pour obtenir le principal, lorsque malheureusement pour lui et pour la France, sa ruse dévoilée eut un effet opposé à celui qu'il en avoit attendu. Irrité de sa duplicité, *Louis XIV* ordonna trop tôt de le traiter en ennemi.

1703.

Sept à huit mille Piémontais mêlés dans les rangs des troupes françaises, furent arrêtés prisonniers, et la Savoie fut envahie. Mais ce qui restoit encore de troupes au duc, et ses places-fortes du Piémont, formèrent une diversion suffisante pour obliger *Vendôme* à revenir sur ses pas. Dans le même-temps, et par suite de ce mouvement, les Tyroliens revenus de leur première terreur, se rassemblent : presque tous chasseurs, et aidés de quelques troupes réglées qui les dirigent, ils assaillent avec avantage les Bavarois, qui se défendent assez mal, et les ils expulsent de leur territoire. L'électeur, qui s'étoit déjà établi à Inspruck, se vit contraint de l'évacuer avec hâte, et courut des dangers personnels dans sa retraite.

Le prince de Bade pénetre en Bavière.

Au nord, le maréchal de *Tallard* avoit laissé échapper le prince de *Bade*; et au-lieu de réparer cette faute en suivant la route que *Villars* lui avoit ouverte, il s'amusa au siége dè Brisach, dont il se rendit maître, et jeta encore ses vues sur Landau. De ces opérations décousues, il résulta que le prince de *Bade* rejoignit *Styrum*; que, devenu supérieur à *Villars*, il put se rapprocher de lui sans risque; qu'il assit un

1703.

camp fortifié en présence de celui de Dillingen ; et que le laissant à la garde de *Styrum*, avec une partie suffisante de ses troupes, il put s'attacher avec l'autre à remonter le Danube pour le traverser, et se trouver ensuite à portée, soit de prendre les Français à dos, soit d'envahir la Bavière.

Villars demande son rappel.

Dans ce péril imminent, *Villars* renouvela à l'électeur les instances qu'il lui avoit déjà faites pour s'assurer d'Ausbourg, dont la possession avoit le double avantage de protéger les derrières de l'armée française, et de couvrir la Bavière. Il détacha en même-temps une division considérable de son armée pour observer le prince, et pour l'obliger à remonter au moins le plus loin possible, afin de se procurer à lui-même plus de loisir pour faire ses dernières dispositions. Au moyen de ces mesures, l'ennemi ne put traverser le fleuve qu'au dessus d'Ulm. Nouvelles instances alors de *Villars* à l'électeur, pour qu'il se rapprochât au plutôt d'Ausbourg. Mais comme s'il ne se fût point agi de lui-même et de son propre salut, il fallut le presser sans relâche pour prendre cette détermination. Il partit, mais il mit huit jours pour faire les quinze lieues de Munich

1703.

à Ausbourg ; et, lorsqu'il y arriva, la ville étoit depuis un jour au pouvoir du prince de *Bade*. Il restoit encore la ressource d'une bataille ; mais l'électeur se refusa absolument à l'engager. Les Français crioient à la trahison, et *Villars* ne savoit trop qu'en penser. D'une part, la tranquillité de l'électeur qui, dans ces momens difficiles, faisoit de la musique, et l'entretenoit de ses bâtimens et de ses jardins ; et d'une autre, les ménagemens excessifs du prince de *Bade*, qui ne levoit aucune contribution sur la Bavière, sembloient indiquer en effet entre eux de l'intelligence. Humilié et outré des fautes qu'on lui faisoit commettre malgré lui, et inquiet encore des dangers qui en résultoient pour l'armée, *Villars* ne put supporter cet état violent, et demanda son rappel, qui étoit également sollicité par l'électeur.

Styrum battu à Hochstœdt par Villars et l'électeur.

Dans ces entrefaites, il apprit que le maréchal de *Styrum* décampoit, et qu'il se dirigeoit sur Donavert, avec un équipage de bateaux. Il remontre aussitôt à l'électeur l'urgence de l'attaquer dans sa route, et n'en reçoit pour réponse que ses refus accoutumés. *Eh ! bien, j'y marcherai seul avec les Français*, reprit *Villars*, et il

1703.

donne l'ordre du départ. Il fallut ces manières tranchantes pour entraîner l'électeur. *Styrum* fut atteint à Hochstœdt et complettement battu. Il laissa cinq mille hommes sur le terrain, et on lui fit sept mille prisonniers. L'électeur ravi embrassa *Villars* sur le champ de bataille, et retomba dans ses précédentes irrésolutions.

Le comte de Marsin remplace Villars.

Ce fut, pour ainsi dire, un malheur que cette victoire. On crut en France que l'armée n'avoit plus aucun besoin de secours, et *Tallard*, au-lieu d'aller à son aide, s'attacha au siége de Landau. L'électeur partageoit la même opinion, et ne s'occupant que de ce qu'il croyoit la sûreté de son propre pays, il vouloit y concentrer les forces des alliés. C'étoit précisément le moyen d'y attirer l'ennemi, et de fermer toute issue au retour de l'armée française. *Villars*, au contraire, proposoit d'étendre l'armée de Bavière jusqu'aux montagnes, afin d'être toujours à portée des secours de la France; mais cet avis éprouva les plus vives réclamations de la part de l'électeur, qui se crut abandonné. Dans l'impossibilité de le ramener par des raisons, le général français, qui jugeoit de l'imminence du danger, signifia seulement que dès le lendemain

mée française marcheroit sur Memmingen. A cette parole le rouge monta au visage de l'électeur, et jetant de dépit sur la table son chapeau et sa perruque : *J'ai commandé*, dit-il, *l'armée de l'empereur avec le duc de Lorraine, assez grand général, et jamais il ne m'a traité ainsi. Feu M. de Lorraine*, répartit *Villars*, *étoit un grand prince et un grand général; mais moi, je réponds au roi de son armée, et je ne l'exposerai pas à périr par les mauvais conseils qu'on s'obstine à suivre.* Et pour la seconde fois, dans une semblable circonstance, il donne l'ordre du départ. Subjugué pareillement par le même genre de fermeté, l'électeur l'ayant fait mander deux heures après : *Quels ordres me donne votre altesse*, lui demande *Villars*? *C'est vous qui me les donnez*, répondit-il, *et c'est moi qui suis obligé de les suivre. Je marcherai où il vous plaira.* On marcha en effet dans la direction de Memmingen, et il suffit de ce premier mouvement pour dégager Ausbourg. Il ne falloit plus qu'attaquer le prince de *Bade* pour l'achever; mais, comme fatigué du premier effort qu'il avoit fait, il fut impossible d'amener l'électeur à un second; *Villars*, poussé à bout, signifia son

1703.

1703.

congé qu'il avoit reçu. Quelque desiré qu'il pût être des deux parts, la résolution du général dans les circonstances où l'on se trouvoit, produisit de la consternation dans le conseil du prince; mais comme *Villars* fut inflexible sur la condition qu'il mettoit à demeurer, et qu'il ne put vaincre à cet égard le vouloir ou l'irrésolution de l'électeur, il partit décidément, et rencontra à Schaffouse son successeur, le comte de *Marsin*, fils de celui qui s'étoit dévoué à la cause de *Condé*. Le roi proposa à *Villars* une armée en Italie : mais le duc de *Vendôme* y commandoit en chef, et *Villars*, qui venoit de connoître à ses dépens les inconvéniens d'un commandement partagé, refusa, et préféra même la commission obscure d'aller réduire les Camisards des Cévènes.

Bataille de Spirebach, gagnée par Tallard.

Il y avoit un mois que *Tallard* étoit devant Landau, lorsque le prince *Fréderic de Hesse-Cassel*, qui avoit épousé la sœur de *Charles XII*, et qui lui succéda sur le trône de Suède, ayant été détaché des Pays-Bas, et s'étant joint vers Spire au prince de *Nassau-Weilbourg*, général des troupes palatines, s'avança au secours de la place. *Tallard*, n'ayant laissé devant

ville que la garde de la tranchée,
cha au-devant de l'ennemi, qu'il 1703.
contra achevant de se mettre en
lle au-delà de la seconde branche
ebach. Il avoit la vue foible :
rmité, qui le mettoit dans la
té de voir par les yeux d'autrui,
fit prendre le mouvement d'une
ennemie qui prenoit position,
ır mouvement de crainte, et
it instant de saisir l'occasion, il
a immédiatement l'ordre de char-
, quoique l'armée fût encore en
ne, et que la totalité même ne
réunie sur le champ de ba-
La vigueur de l'attaque suppléa
vice de la disposition, et la faute
commirent ensuite les ailes de l'en-
en se rejetant sur leur centre, où
portèrent le désordre, au-lieu de
endre les Français en flanc, et de
icher de s'étendre et de se
, acheva leur perte, et procura
réchal le gain d'une bataille qu'il
iroit dû perdre. Funeste avantage, qui
lui fit une réputation qu'il étoit loin de
mériter, et dont la France paya chère-
ment la méprise l'année suivante. Landau capitula le lendemain de la bataille.

Trop inférieur à *Marlborough*, des-

1703.

Succès de Marlborough. Combat d'Ekeren.

cendu cette année en Flandre avec le titre de duc, *Villeroi* ne put que borner ses progrès, et les diversions qu'il fit mine de tenter sur diverses villes, ne purent prévenir la prise de Bonn, dernière place de l'électeur de *Cologne*, non plus que celle de Huy et de Luxembourg. *Cohorn* et le baron d'*Opdàm*, du côté d'Anvers, forcèrent les lignes de Waës; mais le maréchal de *Boufflers* et le marquis de *Bedmar*, qui y coururent, les obligèrent de se retirer sous le canon de l'Ecluse, après les avoir battus au combat sanglant d'Ekeren.

Défection du Portugal.

Le Portugal étoit prêt à manquer aussi à la France : le roi, amorcé par quelques concessions en Galice et en Estramadure, et par le mariage qui lui fut proposé de sa fille avec l'archiduc *Charles*, en faveur duquel l'empereur et le roi des Romains rénoncèrent à leurs droits sur l'Espagne, ouvrit ses ports à son gendre futur et aux Anglais, qui s'y transportèrent l'année suivante. A cette occasion fut conclu entre l'Angleterre et le Portugal, ce fameux traité de commerce, par lequel les laines de la première et les vins du second sont déclarés l'objet d'un échange perpétuel entre les deux peuples; traité que l'on

prétend avoir non-seulement fait passer en Angleterre la majeure partie de l'or du ésil, mais assujéti même le Por- , son allié. La France n'en avoit qu'un seul ; et elle y comptoit si , qu'avant la bataille d'Hochstædt, roi, dans une lettre adressée à l'élec- r, par le canal de *Villars*, et que ui-ci ne jugea pas à propos de remettre r l'action, laissoit à ce prince la ulté de faire son accommodement c l'empereur, pourvu que son armée n souffrît pas. La victoire en effet c ngea ses pensées, et au moment où l'on croyoit la campagne finie, l'électeur qui n'avoit pu vivre avec *Villars*, profitant au moins tardivement de ses conseils, s'empara, le 13 décembre d'Ausbourg, et de Passau le 13 janvier. Mais ces conquêtes impestives n'offroient plus alors que des avantages partiels, qui ne devoient point avoir de suites.

1703.

La situation de l'empereur, pressé d'un côté par les rebelles de Hongrie, et de l'autre par l'électeur, devenoit critique. *Marlborough* vint à son secours. Laissant dans les Pays-Bas le général *Owerkerk* sur la défensive, il traversa le Rhin à Coblentz, passa le Neckre, joignit le prince de *Bade*, près d'Ulm, et s'approcha avec lui de

Tallard conduit un armée en Allemagne

1704.

1704.

Donawert et des lignes de Schellenberg, derrière lesquelles étoit retranché le maréchal bavarois d'*Arco.* Ils l'y forcèrent après un combat sanglant, s'emparèrent successivement de Donâwert, de Neubourg, d'Aicha, se présentèrent devant Ausbourg, où étoit avantageusement posté l'électeur, et coururent tout le pays jusqu'à Munich. Ils espéroient, par les ravages qu'ils y commirent, ébranler la fidélité de l'électeur, et ouvrirent à cet effet une négociation avec lui. Mais déjà *Louis XIV* avoit donné ordre à *Tallard* de lui conduire une armée de trente-cinq mille hommes, et le maréchal étoit en route. Tous les défilés des montagnes étoient gardés. Dans l'embaras de s'ouvrir un passage, *Tallard* demanda aux Suisses la permission de traverser leur territoire, et malgré leur refus et leur neutralité, il s'achemina vers leurs pays. L'alarme y fut générale; on y fit des dispositions de défense, et les généraux de l'Empire portèrent toute leur attention et toutes leurs forces sur les issues de la Suisse. C'étoit ce qu'attendoit le maréchal. Aussitôt qu'il les sut dépostés, il marcha rapidement vers Fribourg, entra dans la vallée de S. Pierre, qui étoit à peine gardée, et ayant rejoint le duc

qui s'étoit avancé jusqu'à Biberach, ils le firent repasser Danube aux alliés.

1704.

Il s'approche des alliés.

Dans le même-temps, le prince *Eugène*, qui occupoit les lignes de Stolhoffen, échappoit à la vigilance du maréchal de *Villeroi*, et ne laissant dans son camp que les troupes nécessaires à sa défense, suivoit *Tallard* de près, et l'observoit de l'autre côté du Danube. Il étoit à la hauteur de Hochstædt, et réuni à *Marlborough*, lorsque l'électeur et le maréchal, traversèrent le fleuve pour porter les alliés à s'en éloigner. De toutes les tentatives c'étoit la plus inutile. Les alliés ne pouvoient plus se basarder en Bavière sans courir le risque d'être coupés de leurs magasins qui étoient à Nuremberg et à Nordlingen, et cette circonstance devoit même les obliger sous peu à quitter leur position. Ce qu'un peu de patience eût fait naturellement obtenir aux généraux français et bavarois, en se bornant à inquiéter les convois ennemis, ils prétendirent l'avoir par la force, et choisirent le moment où le prince de *Bade* étoit occupé au siége d'Ingolstadt. Mais il étoit accouru sur l'avis des deux autres généraux, qui ayant de meilleures raisons pour accepter le combat, que les Bavarois et les Français

1704.

Disposition bizarre de l'armée française et bavaroise.

n'en avoient pour le livrer, s'étoient rapprochés de ces derniers.

On ignoroit cette réunion dans l'armée opposée. Les généraux y étoient persuadés que le mouvement des alliés n'étoit qu'une ruse pour masquer celui qu'ils projetoient vers leurs magasins, et peut-être faut-il attribuer à cette préoccupation la négligence extrême qu'ils apportèrent dans leur ordre de bataille. Il offroit l'aspect de deux armées placées l'une à côté de l'autre. Celle du maréchal de *Tallard*, appuyée à droite sur le Danube; celle de l'électeur et du maréchal de *Marsin*, appuyée à l'armée de *Tallard*; chacune ayant son infanterie à son centre, et sa cavalerie aux deux ailes; en sorte que c'étoit un corps de cavalerie qui formoit le centre de l'armée totale. Pour comble de bisarrerie, vingt-sept bataillons de l'infanterie de *Tallard* étoient enfermés dans le village de Blenheim, où ils ne pouvoient agir, et l'armée restant en bataille à la tête de son camp, laissoit encore un intervalle immense entre son front et un ruisseau profond et fangeux à la vérité qui la couvroit. Chaque armée comptoit à-peu-près quatre-vingt mille combattans.

Le 13 août au matin, et presque à remportée *Villars* au même lieu, le

1704. Seconde bataille de Hochstædt

prince *Eugène*, qui commandoit la droite des ennemis, passa sans obstacle l'anniversaire de la victoire qu'avoit le ruisseau et attaqua *Marsin*, et l'électeur. Toujours préocupés par l'idée de la retraite des alliés, ils avoient pris d'abord ce mouvement pour une feinte, et ils s'attendoient si peu à combattre, que leurs fourrageurs étoient sortis le matin comme à l'ordinaire; mais malgré leur surprise, ils repoussèrent le prince jusqu'au point d'où il étoit parti; et une seconde charge n'eût pas un meilleur succès. *Tallard*, au premier bruit, au lieu de rester à son aile pour observer l'ennemi de son côté, avoit couru à la gauche s'informer inutilement par lui-même de ce qui s'y passoit. Pendant son absence, *Marlborough* passoit le ruisseau et se formoit au-delà, dans l'espace vuide qui lui étoit laissé. Les officiers généraux qui attendoient *Tallard* à chaque instant, n'osèrent prendre sur eux de donner des ordres pour troubler ce mouvement; en sorte que le général anglais pût, avec son infanterie, aborder sans obstacle la cavalerie de l'armée française, la charger, la faire reculer et rompre ainsi la ligne de bataille. Dans ce moment *Tallard* revenoit à son aile. La foiblesse de sa vue le fit donner dans

1704.

l'un des escadrons ennemis qui soutenoient l'infanterie anglaise, et il fut fait prisonnier. Personne depuis ce temps n'ayant donné d'ordres, ce ne fut que confusion dans son armée, et la déroute ne tarda pas à y devenir totale. *Marsin* et l'électeur, malgré l'avantage qu'ils avoient eu d'abord, craignant d'être pris en flanc, repassèrent le Danube, et brûlant leur pont derrière eux, firent retraite sur Ulm, sans penser à retirer de Blenheim le corps d'infanterie qui y étoit enfermé, avec quatre régimens de dragons, et qui, entouré de tout côté, se vit forcé, par une fatalité inconcevable et qui n'étoit jamais arrivée, à mettre bas les armes, sans avoir pu rendre de combat. Malgré tant de fautes et de malheurs, les vaincus firent chèrement acheter la victoire. Les alliés laissèrent douze mille morts sur la place; et ce ne fût qu'à ce prix qu'ils achetèrent la ruine de la moitié de l'armée qui leur étoit opposée. Les fuyards, en recueillant leurs garnisons sur le Danube, réunissoient encore quarante-cinq mille hommes, et si *Villeroi*, qui eût prévenu peut-être cette catastrophe en suivant de près le prince *Eugène*, eût passé en ce moment les montagnes, ils pouvoient tenir tête encore à l'armée victorieuse. Mais soit que *Villeroi* n'a-

vançât pas, soit que l'électeur et *Marsin*, ne se crussent pas en état de l'attendre, ils gagnèrent eux-mêmes l'Alsace et abandonnèrent cent lieues de pays aux alliés. L'électeur, cruellement puni de s'être privé des conseils et de l'activité de *Villars*, perdit toute la Bavière, et l'électrice, qui avoit toujours tenu le parti de l'empereur, obtint à peine, par composition, qu'on lui laisseroit Munich et son bailliage pour son entretien et celui de ses enfans. Les impériaux suivirent les fuyards sur le Rhin, et finirent la campagne par la prise de Landau et de Trarbach, dont s'emparèrent le prince de *Bade* et le roi des Romains.

Quelques légers succès obtenus en Italie, furent loin de compenser les pertes immenses que l'on faisoit en Allemagne. Le duc de *Vendôme* s'étoit emparé du duché de Modène, de Verceil et d'Yvrée; et le duc de la *Feuillade*, gendre du ministre *Chamillard*, qui avoit soumis la Savoie l'année précédente, prit encore pendant le cours de celle-ci Suze et Pignerol; mais, de leur côté, les impériaux dépouillèrent le duc de Mantoue et celui de la Mirandole.

Guerre sur les frontières de l'Esp. et du Por.

Il y eut peu d'événemens marquans en Flandre, où les armées, affoiblies de

1704. part et d'autre, s'en tinrent à peu-près à la défensive; mais la guerre s'étoit étendue sur les frontières de l'Espagne et du Portugal. Les Anglais, au commencement de l'année, avoient transporté l'archiduc *Charles* à Lisbonne, avec douze mille hommes de troupes anglaises et hollandaises, commandées par le duc de *Schomberg*. Les Espagnols et les Français avoient pour chef le duc de *Berwick*. Les derniers eurent l'avantage de la campagne, avantage d'ailleurs qui se réduisit à peu de chose. *Schomberg*, mécontent des Hollandais et de la reine de Portugal, demanda sa retraite, et fut remplacé par un autre Français, le comte de *Galloway*, connu auparavant sous le nom de *Ruvigny*. Agent des protestans à la Cour, la révocation de l'édit de Nantes l'avoit exilé de son pays, et il en étoit sorti avec un ressentiment qui lui fit prendre la part la plus active à toutes les guerres contre la France.

Prise de Gibraltar par les Anglais. Combat naval entre le comte de Toulouse et l'amiral Rooke.

Dans le cours de la campagne, l'amiral *Rooke* se présenta devant Gibraltar, poste important, qui, par une négligence impardonnable, n'avoit alors que cent ou cent cinquante défenseurs. La force de leur position leur permit de résister néanmoins pendant trois jours aux bordées de la flotte, qui tira quinze

mille coups de canon, et aux efforts de deux mille cinq cents Anglais ou Allemands, qui furent mis à terre sous les ordres du prince de *Hesse-Darmstadt.* ais ils ne purent tenir plus long- ; et l'Angleterre prit possession ce roc imprenable, qu'elle a toujours nservé depuis, et qui a bravé en des armées entières. Instruit de perte, *Philippe* affoiblit son are de huit mille hommes pour investir r-le-champ la même place, tandis qu'une flotte de cinquante vaisseaux, conduite par le comte de *Toulouse*, fils naturel de *Louis XIV* et de madame de *Montespan*, s'approchoit pour seconder les opérations de terre. Mais, d'une part, les Portugais profitèrent de cette diversion pour recouvrer les pertes qu'ils avoient faites jusqu'alors, et de l'autre, l'amiral *Rooke*, avec soixante-cinq vaisseaux et plusieurs galiotes à bombes, vint traverser les efforts de la flotte, qu'il attaqua à onze lieues au sud de Malaga. Les Anglais, malgré la supériorité du nombre et du vent, ne remportèrent aucun avantage. Les Français ne perdirent pas un seul vaisseau, et le vice-amiral hollandais sauta en l'air. Au contraire, le corps de bataille des alliés plia et fut contraint à la retraite,

6

1704.

après avoir épuisé presque toutes ses munitions. Les Français, qui avoient perdu quinze cents hommes, et qui ignoroient la perte plus considérable des Anglais, et sur-tout leur disette de poudre, négligèrent de rengager le lendemain un combat, qui n'eût pu être douteux. Ce fut le dernier exploit maritime d'une certaine importance, dont les Français purent s'applaudir; et de cette époque commença le déclin de la marine. Une trop foible portion de l'escadre fut envoyée à Gibraltar, pour y être de quelque utilité : surprise même l'année suivante par une flotte deux fois plus considérable, elle fut réduite, après un combat inégal, à s'échouer ou à se brûler elle-même; ce qui fit convertir dès-lors le siége de Gibraltar en un blocus tout aussi inutile.

Pacification des Cevènes par Villars.

Villars, pendant ce temps, employant tour-à-tour la fermeté et la clémence, faisant la guerre, et entamant des négociations, pacifioit les Cevènes. L'impôt de la capitation avoit donné naissance aux troubles qui désoloient ces malheureuses contrées; les rôles dressés par l'intendant *Lamoignon de Baville*, sur les renseignemens qui lui avoient été fournis par les curés, alluma contre ceux-ci et contre les percepteurs, la fureur depuis long-temps concentrée des

montagnards protestans. Les excès auxquels ils se portèrent, comprimés par d'autres excès, livrèrent le pays à un état de guerre et de ravages, dont la violence s'étoit accrue des rigueurs mêmes du maréchal de *Montrevel*, envoyé pour y mettre fin. *Villars* changea de méthode, et facile sur toutes les condescendances qui pouvoient ramener l'ordre, il offrit tout ce qu'il pouvoit accorder, amnistie entière, liberté de sortir du royaume, et faculté de vendre ses biens. Il parlementa, consentit à donner des otages et à en recevoir, procura aux chefs la petite gloriole d'être traités en égaux, et négocia avec les principaux un traité, par lequel ils proposoient au roi, qui avoit le plus urgent besoin de troupes pour réparer l'échec de Hochstædt, de former quatre régimens de leurs soldats. Ils ne demandoient qu'à être traités à l'instar des troupes étrangères pour la liberté du culte. On acceptoit leurs propositions, lorsque des émissaires des alliés vinrent troubler cet accord. Un seul chef y fut fidèle. Il se nommoit *Cavalier*, et étoit fils d'un boulanger. Il obtint une pension et le brevet de colonel. Ses compagnons s'écoulèrent furtivement en Hollande, où ils formèrent des régi-

1704.

mens dont le courage fut exalté par le plus violent fanatisme; *Cavalier*, lui-même, mal vu à la Cour, où il osa se présenter, et où on le méprisa, passa au service de la Hollande, puis de l'Angleterre, et mourut officier général à Jersey.

Bulle contre le cas de conscience.

1705.

Aux malheurs qui commençoient à accabler la France, se joignirent des querelles théologiques, qui ne causèrent pas moins d'embaras à *Louis XIV* que les soins de la guerre. On ne cessoit de combatre pour ce malheureux livre de *Jansenius*, qui avoit déjà occasionné tant de troubles. Ses défenseurs étoient appelés *Jansénistes*, et ses adversaires *Molinistes*, du nom de *Molina*, jésuite espagnol, qui avoit aussi essayé d'expliquer l'accord de la grace et de la liberté. Ainsi c'étoit pour les opinions de deux étrangers que l'église de France se voyoit troublée sans cesse, par des disputes toujours renaissantes.

Rome, pendant trente-quatre ans qui s'étoient écoulés depuis la paix de *Clément IX*, ne put ignorer sans doute les restrictions qui l'avoient procurée; mais elle jugea à propos de s'en tenir aux actes authentiques, abandonnant les auteurs d'actes secrets au reproche de leur conscience. L'habileté de l'archevêque de Paris *de Harlay*, et la

1705.

nodération du P. *la Chaise*, confesseur lu roi, avoient contribué à entretenir e calme, lorsque les jansénistes renouvelèrent avec éclat ces fastidieuses discussions.

En 1702 on imprima le fameux *Cas* ' *conscience*. C'étoit une consultation upposée d'un confesseur embarassé de conduite à l'égard d'un ecclésiastique e | ovince, et obligé en conséquence e s lresser à des docteurs de Sorbon . Outre divers scrupules qu'il se it d'absoudre son pénitent, à raides sentimens particuliers qu'il témoit sur diverses matières connant la grace, sur la moralité des nes œuvres, sur le culte des saints, la lecture de divers livres suspects, els que les lettres de *S. Cyran*, la fréquente communion d'*Arnaud*, la morale de *Grenoble*, les conférences de *Luçon*, le rituel d'*Aleth*, le nouveau testament de *Mons*, etc., le principal motif rouloit sur la nature de la soumission due aux constitutions des papes contre le jansénisme, soumission à laquelle acquiesçoit bien l'ecclésiastique; mais sous la réserve du silence respectueux. L'avis portoit que ces sentimens n'étoient ni nouveaux ni condamnables, et quarante docteurs de Sorbonne sous-

1705. crivirent cette décision, sans trop faire de réflexion aux conséquences. *Clément XI*, qui n'en jugea pas comme eux, la condamna au contraire par un bref du 13 février 1705, et tous les évêques de France s'empressèrent d'adhérer à ce jugement. Des mandem qui parurent à ce sujet, nul ne j un plus grand éclat que celui de *Fénelon*, et aucun pasteur n'avoit plus d'autorité que lui pour défendre la cause de la soumission, après l'acte authentique de déférence qu'il avoit donnée lui-même à sa propre condamnation, en 1699, dans la malheureuse affaire du quiétisme, où il se laissa entraîner, et où il rencontra *Bossuet* pour adversaire. Une élocution toujours nette et facile porta la lumière dans ces disputes embrouillées qui se perpétuoient sans doute par la présomption de la vanité, mais faute aussi de s'entendre.

« L'église, dit-il, n'a jamais pré« tendu décider que l'intention per« sonnelle de *Jansenius* ait été d'en« seigner les hérésies pour lesquelles « elle a condamné son livre. Elle ne « juge point des sentimens intérieurs « des personnes. Le secret des cœurs « est réservé à dieu. Quand elle parle « du sens d'un auteur, elle n'entend

parler que de celui qu'il exprime naturellement par son texte. Elle n'a pas même décidé que cette combinaison de lettres, de syllabes et de ts qui composent précisément les [propositions, se trouve insérée dans le texte de *Jansenius*. Les cinq propositions ne sont données que comme l'abrégé du livre, et le livre est donné comme l'ouvrage où le sens des cinq propositions est plus amplement expliqué ». Il démontre isuite que « si le systême de la distinction du fait et du droit et du silence respectueux étoit une fois opté, il n'étoit plus aucune hére e, ni aucun hérétique qui ne pu nt éluder les anathèmes de l'église; et que l'on pourroit dire, par exemple, que le concile de Trente s'étoit trompé sur la vraie signification des textes condamnés dans les auteurs protestans. Et si les partisans de *Jansenius* prétendoient qu'il y a une grande différence entre les décisions d'un concile général et les bulles d'un pape, il leur répondoit par les paroles même de *S. Augus-*
« *tin*, dont ils se disoient les disciples :
« *Faut-il assembler un concile pour*
« *condamner une hérésie évidente*,

1705.

« *comme si une hérésie n'avoit jamais*
« *été condamnée que par un concile*
« *assemblé? Mais plutôt il est arrivé*
« *très-rarement qu'il ait eté néces-*
« *saire d'en assembler pour de telles*
« *condamnations.* Soit donc que l'é-
« glise parle dans une assemblée géné-
« rale, ou que sans assemblée générale,
« elle s'unisse au premier siége dans
« une décision qu'il a faite, elle est
« toujours la même à laquelle le Saint-
« Esprit a été promis.

Sur la paix de *Clément IX*, il observe
« qu'il faut mettre à part les lettres
« missives des particuliers, tous les
« raisonnemens des négociateurs, tous
« les motifs imputés aux personnes qui
« ont eu part à cette affaire, et qu'on
« doit se renfermer uniquement dans
« les actes ecclésiastiques, qui sont les
« seules preuves de droit, et les seules
« formes par lesquelles l'église déclare
« authentiquement ses intentions ». Il
remarque « que tous les actes authen-
« tiques prouvent évidemment que
« *Clément IX* et ses successeurs ont
« exigé une souscription pure et simple
« du formulaire sans aucune restric-
« tion, ni distinction ; et que les ré-
« fractaires s'étoient conformés, dans
« tous leurs actes publics, à l'intention

en connue de l'église. » Enfin il 1705.
nine en prouvant « que le silence
r( )ectueux autorise l'hypocrisie, le
jure et l'attachement aux erreurs
us monstrueuses dans ceux qui
v roient en faire usage, pour se
j(er de l'église et de ses décisions ».
C II les clauses extérieures du
du) le rendoient peu suscep-
i e d re enregistré en France, le roi
i da au souverain pontife une bulle
tut dégagée de ces formes incom-
ıbles avec les usages du royaume. Le
l'accorda volontiers, et la fit passer
)jet, pour savoir si rien ne pour-
t contrarier les maximes de l'église
. Elle fut approuvée, et le
) alors la publia le 15 juillet 1705.
la bulle *Vineam Domini Sabaoth*.
El confirme toutes les précédentes
le même sujet, déclare l'insuffi-
nce du silence respectueux, et exige
contraire l'adhésion de bouche et de
cœur. *Louis XIV* l'adressa d'abord à
l'assemblée du clergé, qui l'accepta ;
mais qui auparavant posa en maxime,
premièrement : que les évêques ont
droit, par institution divine, de juger
des matières de doctrine ; seconde-
ment : que les constitutions des papes
obligent toute l'église lorsqu'elles ont

1705.

été acceptées par le corps des pasteurs et troisièmement : que cette accepta tion, de la part des évêques, se toujours par voie de jugement. De lettres - patentes furent expédie conséquence de l'acceptation, et registrées le 4 septembre.

Marlborough n'ose attaquer le camp de Villars.

Cependant la France, autrefo triomphante, étoit réduite, cette an à se trouver heureuse de se sout La funeste journée d'Hochstædt a fait ressouvenir de *Villars*, si heure dans ces plaines fatales, et un mandement lui avoit été destiné couvrir la frontière. L'ennemi se cro tellement certain du succès de jets d'invasion, qu'il n'en faisoit mystère, et on n'ignoroit de ses seins que le point qu'il se prop d'attaquer. *Villeroi* lui étoit oppose Flandre, *Marsin* en Alsace, et *Vi* entre eux deux sur la Moselle. Le semblement des alliés à Trèves ne t pas à faire connoître que c'é dernier qu'ils en vouloient, et plan étoit de percer par la Cl et sur-tout par la Lorraine, ou comptoient sur des intellige L armée montoit à près de hommes, et *Villars* n'en av soixante. Son rôle défensif lui fut

1705.

te inégalité ; et il fit ses disposi-
n conséquence. Posté à Sirk, et
ne position déjà forte par elle-
, entre les trois villes de Luxem-
, de Thionville et de Saar Louis,
oit à portée de secourir aisément,
en des communications qu'il s'é-
cées dans les bois, il travailla en-
fortifier de plus en plus son camp,
s faire d'ailleurs de retranche-
qui, dit-il, *inquiètent les Fran-*
Ces préparatifs étoient achevés,
Marlborough et le prince de
, ayant franchi la Sare, se trou-
, le 13 juin, en présence des
Ils s'étoient flattés, dit *Kil-*
de m'avaler comme un grain
. Et en effet *Marlborough* avoit
par-tout qu'il le feroit reculer,
'il le battroit. Mais la première
camp lui fit pressentir qu'il
trop avancé, et une inspection
acte le fit renoncer tout-à-fait à
uer. Dans la nuit du 16 au 17, il
pa dans le plus grand secret, et
chercher en Flandre un côté plus
à percer. Il s'excusa de sa retraite
mauvaise volonté du prince de
, qui, soit prévention religieuse,
valité de talens, étoit accusé de
conder le général anglais. Le duc

1705. s'en expliqua sur ce ton à *Villars* même, auquel il écrivit que, s'il ne l'avoit pas attaqué, ce n'étoit pas sa faute, et qu'il se retiroit pénétré de douleur de n'avoir pu se mesurer avec lui.

Le prince de Bade oblige Villars à reculer, et investit le fort Louis.

Villars, selon sa maxime, que ... que l'on cesse de se défendre, il ... prendre l'offensive, attaqua les ... neurs, et jeta une telle alarme ... pays abandonné par l'ennemi, ... Trèves et Saarbourg lui ouvrirent ... portes sans faire de résistance, et ... livrèrent d'immenses magasins. C... incursion couvroit encore un ... projet, et lui procura, en ten... échec une partie des forces ... nemi de ce côté, la facilité de ... vancer sur la Lauter, où, par ... la Cour, il rejoignit le mar... *Marsin*. Ils forcèrent e... lignes de Weissembourg; n... purent déloger le prince de B... son camp fortifié de Lauter... y attendoit les contingens de l'E... Ils arrivèrent dans le moment ... *Marsin* étoit appelé en Flan... secours de *Villeroi*, dont les ... avoient été entamées. *Villars*, ... seul et moins fort de moitié ... prince, ne put l'empêcher d...

1705.

rt Louis, de forcer les lignes de
;uenau, et de s'emparer même de
te ville, assez mal fortifiée. Le mar-
de *Péry*, qui, malgré le délabre-
nt de la place, s'étoit offert à la
endre, sommé de se rendre pri-
nnier, perça au travers de la circon-
lation, et eut le bonheur de rejoindre
maréchal. La saison étoit avancée;
mées s'observoient néanmoins,
ce n'étoit plus que pour savoir
ıi céderoit le premier le terrain, et
utés deux en détachant successive-
t en quartier des divisions propor-
es à leurs forces, se fondirent
tout-à-fait.

Marlborough force les lignes des Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, l'électeur avoit pris
ord la ville d'Huy; mais lorsque
alliés, après avoir quitté *Villars*,
furent portés de ce côté, non-seu-
nt la ville retomba en leur pouvoir,
ils forcèrent encore les lignes dé-
s par le prince et par *Villeroi*.
position plus concentrée sous
n, les rendit plus respectables,
ise de Tillemont et de Leuve
tout le fruit de l'avantage des alliés.

Pertes du duc de Savoie en Piémont.

ı Italie, le duc de *Savoie* défen-
péniblement le Piémont contre
lôme, qui venoit de lui enlever
, et contre le duc de *la Feuil-*

1705.

lade, qui s'étoit emparé de Nice, de Villefranche et enfin de Chivas. Leurs forces réunies se tournoient sur Turin, lorsque le prince *Eugène* arriva sur la gauche de l'Adda, se disposant à marcher au secours de la ville. *Vendôme* accourut aussitôt sur l'autre rive pour s'opposer au passage. Les deux armées restèrent quelque temps en présence sans faire de mouvement. Enfin le prince descendit le fleuve pour pro des gués et des ponts qui s'y trouv et *Vendôme* en fit autant pour co nuer à l'observer. Mais la gauc é couverte de telle manière, c mouvemens du prince ne ro s'apercevoir, tandis que la dr coupée par des ruisseaux qui er poient la communication c di portions de l'armée qui suivoit o du fleuve. Ce fut sur cette conr que le prince médita une att

Vendôme bat le prince Eugène à Cassano.

Vendôme, d'après cet tions des lieux, obligé d'agir un aveugle, avoit embrassé dans une trop grande étendue ter Son centre passoit vis-à-vis Cassano, que son avant- de une lieue au-delà, et son ar e à pareille distance en-deçà moment et heureusement un

1705.

que ne l'avoit projeté le prince, qui avoit compté couper l'arrière-garde, son infanterie se présente à l'extrémité du pont, et tente le passage, tant par cette voie que par des gués voisins. La surprise mit d'abord en désordre les bataillons français qui défiloient sans soupçon d'être si près de l'ennemi, et leur fit perdre un terrain dont profita le prince pour se former. Mais les vaincus, revenus de leur première terreur, et secondés tant par la portion du centre, que sa position avancée n'avoit pas engagé dans le combat, que par l'arrière-garde qu'on n'attendoit pas encore, reprirent l'offensive et culbutèrent dans le fleuve tout ce qui ne fut pas tué ou fait prisonnier. *Vendôme* eut un cheval tué sous lui, le prince *Eugène* fut blessé, le duc de *Savoie* ne fut pas secouru, et néanmoins on chanta un *Te Deum* à Vienne; mais le champ de bataille qui resta aux Français, et l'impuissance où fut le prince *Eugène* de passer le fleuve, attestèrent évidemment que l'avantage ne lui étoit pas demeuré.

Prise de Barcelone. L'archiduc Charles y est proclamé roi des Espagnes.

Pendant ce temps, les amiraux *Leake* et *Showell*, avec l'une des plus formidables flottes que l'Angleterre et que la Hollande eussent encore réunies, et por-

1705.

tant des troupes de débarquement sous le commandement du duc de *Pétersborourgh*, conduisoient l'archiduc *Charles* de Lisbonne sur les côtes de la Catalogne, dont la population, toute dévouée à la maison d'Autriche, n'attendoit qu'un effort pour se déclarer. Le siége de Barcelone amena cet événement. La garnison, déjà trop foible, et investie pour ainsi dire au milieu d'une ville mal disposée, se vit bientôt forcée de céder à la nombreuse artillerie de la flotte et de l'armée. *Charles* y entra le 9 octobre; il y fut proclamé roi des Espagnes, et toute la province, ainsi que les royaumes d'Arragon et de Valence suivirent peu après cet exemple. La capitulation de Barcelone fut marquée par une singularité, digne du caractère extraordinaire du général qui commandoit le siége. Pendant qu'il parlementoit à une porte avec le gouverneur, des cris d'effroi et de désespoir se font entendre tout-à-coup dans la ville. *Vous nous trahissez*, s'écrie le gouverneur, *pendant que nous parlementons de bonne foi. Non*, répond *Pétersborough*, *et si quelques-uns à la faveur de la cessation d'armes ont pénétré dans votre ville, ce ne peuvent être que les*

1705.

'lemands du prince de Darmstadt. *s laissez-moi entrer avec mes* *Anglais, je les chasse et je reviens* *ituler.* Le ton de vérité avec lè-
:l il parle, persuade le gouverneur.
lui-ci ouvre la porte. Tout se passe
que l'avoit annoncé *Petersbo-*
t, et il revient achever la capitu-
n.

Mort de l'empereur. Soulèvement infructueux de la Bavière

L'empereur *Léopold* étoit mort au
nencement de l'année. *Joseph*,
fils aîné, d'un caractère plus ardent,
tra encore plus dévoué à la ligue,
premières démarches furent de
re au ban de l'Empire les électeurs
vière et de Cologne. Les infor-
Bavarois, supportant impatiem-
nt le joug autrichien, se soulevèrent,
s considérer assez s'ils pourroient
re efficacement secourus, et ne re-
illirent de leurs vains efforts, que
de se voir courbés sous une verge plus
vère. L'électrice se réfugia à Venise,
ses enfans, qu'elle ne put emmener
ec elle, furent détenus à Inspruck.

Bataille de Ramillies, et perte des Pays-Bas espagnols. 1706.

Le malheur qui poursuivoit le duc
Bavière, et qu'il sembloit commu-
r aux armes de son allié, accu-
la, dans la campagne suivante, les
rev sur la France. Toujours joint au
réchal de *Villeroi*, il avoit quitté

1706.

avec lui de nouvelles lignes construites le long de la Dyle, et lorsque le systême général des opérations militaires conseilloit le repos et la défensive en Flandre, soit ordre de la Cour, soit de leur propre mouvement et dans le dessein de prévenir la jonction des troupes danoises et prussiennes, ils s'étoient postés en avant sur la Ghete, avec le projet mal conçu de chercher l'occasion d'une bataille. Ils la trouvèrent plutôt qu'ils n'avoient cru. Ils marchoient avec une telle négligence qu'ils ne se doutoient pas que les alliés, qui s'étoient réunis entre Tongres et Maëstricht, étoient eux-mêmes en pleine marche, et le 23 mai, ce fut avec le plus grand étonnement qu'ils les decouvrirent tout-à-coup de l'autre côté de la rivière. *Villeroi* se forma aussitôt en bataille, mais avec une imprévoyance et une incapacité qui se ressentoit de la surprise qu'il avoit éprouvée.

Espérant arrêter et fatiguer l'ennemi par un premier obstacle, il fit occuper le village de Ramillies en avant de sa ligne; mais elle en étoit si éloignée, que le village put être attaqué, cerné et enlevé avant que les secours y arrivassent. Sa gauche, couverte par les marais

impraticables de la petite Ghete, étoit inattaquable, mais ne pouvoit non plus attaquer. *Marlborough*, qui le remarqua, fit passer à sa gauche toutes les forces qui devenoient ainsi inutiles à la droite, et pendant cinq heures que dura cette manœuvre à la vue de l'armée française, *Villeroi*, malgré l'avis de tous ses généraux, qui lui conseilloient d'imiter ce mouvement, demeura dans l'inaction la plus complette. La droite de l'armée, faute de troupes suffisantes dans le village de Tavières sur la Mehaigne, fut mal appuyée à cette rivière, et enfin les bagages qu'on n'avoit pas cru avoir le temps de rejeter sur les derrières, demeurèrent entre les lignes et en empêchèrent la communication.

De tant de dispositions vicieuses il résulta, qu'il ne fallut qu'un quart-d'heure de combat pour mettre en déroute une armée de quatre-vingt mille hommes. Cependant quatre mille morts laissés sur la place, et l'abandon du champ de bataille, n'étoient presque qu'une perte d'opinion, et en regagnant les lignes de la Dyle, l'ennemi, malgré sa victoire, eût fait peu de progrès. Mais les fautes commises jusqu'alors furent les moindres. Ce fut la

1706.

devant *Eugène*, qui, le 7 septembre, arriva devant les lignes de circonvallation. Le duc d'*Orléans*, suivant les bonnes maximes, vouloit qu'on abandonnât le siége quelques instans pour aller au-devant de l'ennemi, et c'étoit l'avis de tous les officiers-généraux, lorsque *Marsin* exhiba un ordre supérieur pour ne point hasarder de bataille. Cette mesure de circonspection qu'avoit pu inspirer la défaite de Ramillies, étoit d'une fausse application dans les circonstances où l'on se trouvoit devant Turin, parce que l'étendue des lignes qu'il falloit garder, ne permettoit nulle part une résistance suffisante. Aussi furent-elles forcées en plusieurs points. *Marsin* y reçut un coup mortel, et le duc d'*Orléans* y fut blessé. Il fallut aviser à la retraite; et, tandis qu'on auroit pu la diriger sur Chivas, et couvrir encore le Milanais, le malheur voulut qu'on la fît sur Pignerol, ce qui livra toute l'Italie. Une victoire que le comte de *Medavi-Grancey* remporta deux jours après à Castiglione sur le prince de *Hesse*, fut tout-à-fait inutile, et l'on se crut heureux de pouvoir capituler en masse, l'année suivante, pour toutes les places isolées que l'on possédoit

encore en Italie, et d'en faire la rançon des garnisons qui les occupoient.

1706.

Les alliés entrent dans Madrid et en sont chassés.

Mêmes disgraces en Espagne, où *Philippe* et le maréchal de *Tessé*, qui assiégeoient l'archiduc dans Barcelone, et qui se flattoient de finir la guerre par la prise de ce prince, levèrent honteusement le siége, après que la ville eût été ravitaillée par l'amiral *Leake*, dont la supériorité contraignit la flotte du comte de *Toulouse* à s'éloigner. Peu après Carthagène, Cindad-Rodrigo, Salamanque tombèrent au pouvoir des alliés, et lord *Galloway* entra enfin dans Madrid, où il fit proclamer l'archiduc. Mais la résistance des Castillans, la disette des vivres, et l'approche de *Philippe* et du maréchal de *Berwick* le forcèrent bientôt à la retraite.

Villars dégage le fort Louis.

Le seul *Villars* soutenoit en Alsace la gloire des armes françaises. Le maréchal de *Marsin* étoit encore avec lui, lorsqu'il dégagea le fort Louis, investi dès l'année précédente par le prince de *Bade*. *Marsin* refusoit de marcher avec sa division, prétextant un demi-quart de lieue d'innondations qui couvroient la plaine. *Villars*, qui pouvoit lui donner des ordres, aima mieux le déterminer par l'exemple, et sans autre précaution que de faire marcher

1706. vingt grenadiers devant lui, il entra dans l'eau immédiatement après eux, et se fit suivre par le corps d'armée de son collègue. L'ennemi, qui s'étoit cru bien couvert, fit une foible résistance, et prit bientôt la fuite de l'autre côté du Rhin. *Convenez*, dit alors *Villars* à *Marsin*, *que ce qu'on veut croire quelquefois impossible, n'est pas même bien difficile.* L'occupation de Lauterbourg, de Drusenheim et de Haguenau fut la suite de cet avantage. *Villars* méditoit de plus hauts desseins : il se proposoit d'enlever les lignes de Stolhoffen, et de se répandre ensuite en Allemagne. A cet effet, il s'empara de l'île du Marquisat; mais la funeste bataille de Ramillies devoit étendre son influence sur tous les points où l'on faisoit la guerre. Une partie des bataillons de *Villars* lui furent retirés, les actions décisives lui furent interdites, et il se trouva réduit à voir passer et repasser les troupes impériales devant son camp sans oser les affronter. Il ne laissa pas néanmoins de faire un bon nombre de prisonniers, qui furent échangés pour ceux de Hochstædt, et il fit conseiller au petit nombre qui restoit de prendre du service dans les troupes de l'empereur, comptant sur

ur désertion pour les recouvrer sans
change.

Ce ndant il ne perdoit pas de vue
Stolhoffen, et, à la sortie
quartiers d'hiver, le duc de *Ven-*
lui ayant renvoyé sa division,
rs fit des dispositions pour s'en
rer. Ces lignes regardées comme
prenables, et par les fortifications
l'on n'avoit cessé d'y faire depuis
ierre, et par les innondations qui
vro nt une partie, s'étendoient
Phi rg à Stolhoffen, jusqu'en
Dru heim, et retournoient
équerre par Bihel jusqu'aux
s. Elles étoient défendues en
nt par quarante mille hommes
dres du margrave de *Bareith*,
oit succédé au prince de *Bade*,
pendant l'hiver. *Villars* laissoit
e qu'il attendoit la pousse de l'herbe
p entrer en campagne, lorsque le
mai, à cinq heures du soir, et pres-
la sortie d'un bal qu'il avoit donné
St urg, afin de mieux couvrir ses
ns, trois attaques furent comb
n contre les lignes le long du
Rh, tandis qu'une quatrième étoit
d te par lui-même vers Bihel, de
l tre côté du fleuve. Une seule étoit
le, celle de Neubourg, petite

1706.

Il enlève les lignes de Stolhoffen et pénètre en Allemagne.

1707.

1707.

île entre Lauterbourg et Hagenbach, derrière laquelle avoient été réunis des bateaux que l'on avoit conduits par terre, afin de dérober à l'ennemi la connoissance des préparatifs qui se formoient contre lui. *Villars* qui, de son poste, entendoit le canon de Neubourg, mais qui ne pouvoit en avoir de nouvelles, parce qu'il falloit remonter jusqu'à Strasbourg, et faire vingt lieues pour lui en donner, attendoit avec anxiété le résultat de l'attaque, lorsque l'ennemi, mal instruit du nombre d'assaillans qu'il avoit à craindre, commençant bientôt a mollir dans son feu, se retira précipitamment le 23 au matin, et abandonna des munitions de tout genre dans ses lignes, dont l'occupation ne coûta pas un homme. *Villars* les combla immédiatement, et pénétrant aussitôt en Allemagne sur les pas de l'armée des Cercles, il mit à contribution la Souabe et la Franconie: il poussa même des détachemens jusqu'à Hochstædt, à l'effet d'y détruire une pyramide, que l'on disoit y avoir été élevée à la gloire des vainqueurs, et à la honte des Français.

Il est forcé de rétrograder faute de moyens.

Le succès qu'obtint *Villars*, étendit ses plans. Il fit proposer secrètement à *Charles XII*, qui, après avoir fait

élire *Stanislas Leczinski*, roi de Pologne, en 1704, venoit encore de forcer *Auguste*, par le traité d'Alt-Randstadt, à renoncer au trône, de joindre ses troupes aux siennes à Nuremberg, et de profiter de la chance heureuse qui s'offroit à lui de s'agrandir solidement. Mais déjà *Marlborough* avoit pris les devants auprès de ce prince, pour l'engager à tourner ses armes contre les Russes, et *Charles*, pour son malheur, s'étoit fixé à ce parti. D'autres incidens arrêtèrent alors les progrès du général Français. D'une part, c'étoit la privation de divers détachemens qu'on lui enlevoit pour les porter dans la Provence, envahie en ce moment, et par le duc de *Savoie*, à qui, l'année précédente, il ne restoit qu'une place, et par le prince *Eugène*, qui ne faisoit que trop souvenir aux Français, qu'il avoit été élevé à la cour de *Louis XIV*, et qu'il y avoit été méconnu. C'étoit d'une autre part l'accroissement de l'armée des Cercles, par les contingens de la Saxe et les Hanovriens, et sur-tout l'activité de son nouveau chef, l'électeur de *Hanovre*, *Georges-Louis*, qui fut depuis roi d'Angleterre. La rapidité avec laquelle il se porta sur

1707.

Philisbourg, força *Villars* à rétrograder, pour prévenir le danger d'être coupé. Par ce mouvement le théâtre de la guerre se rétablit sur la droite du Rhin, et le reste de la campagne se passa à-peu-près dans un pur état d'observation. Mais *Villars*, qui se faisoit un point d'ambition de prendre ses quartiers au-delà du fleuve, se vit contraint par l'infériorité où l'on continua de le laisser, à les aller chercher en Alsace.

Les alliés [pén]ètrent en [Pr]ovence et se [re]tirent.

L'invasion en Provence ne répondit pas aux mesures de prudence avec lesquelles elle avoit été concertée. Une flotte anglaise secondoit l'armée de terre, et s'étoit chargée du transport de la grosse artillerie qu'il eût été difficile d'opérer par la voie des montagnes. L'ennemi qui ne pouvoit être arrêté par des places-fortes, pénétra sans obstacle au cœur de la Provence et s'approcha de Toulon vers la fin de Juillet. Trois mille hommes heureusement purent s'y jeter en ce moment même, et commencer à réparer des fortifications, que l'imprévoyance d'une attaque avoit trop fait négliger. L'espérance de défendre efficacement ce poste important s'accrut par l'arrivée du maréchal de *Tessé*, qui, avec quelques divisions que la

1707.

:eur des alliés lui avoit permis de
nbler, prit poste près de la ville,
is une forte position qui tenoit l'en-
ii en échec. Cette lenteur des alliés
o' ioit de divers mécontentemens
au duc de *Savoie* par les An-
, qui n'avoient pas été fidèles à
nitter les subsides qu'ils lui avoient
iis pour cette expédition. Le dé-
t de concert qui en résulta, les ren-
rts qui arrivèrent au maréchal, un
ır succès qu'il remporta dans l'at-
d'un poste, la résistance des as-
et les maladies enfin qui se mirent
s l'armée combinée, lui firent
endre de bonne heure le parti de la
raite. Vers la fin du mois d'août,
après six semaines seulement de
our en France, elle l'exécuta avec
u telle vîtesse qu'elle ne pût être
atteinte, et le stérile avantage d'avoir
brûlé quelques maisons et deux vais-
ıx de guerre avec les bombes des
Anglais, fut payé par une perte de
quatorze mille hommes que lui coûta
cette infructueuse tentative. Les alliés
furent plus heureux à Naples qu'ils en-
levèrent à *Philippe*. Cette dernière
expédition fut le salut de la Provence,
qui, peut-être, eût succombé à la

1707.

réunion des forces qui furent employées séparément.

Bataille d'Almanza gagnée par le duc de Berwick.

La perte de Naples fut compensée en Espagne par les succès importans du duc de *Berwick*. Accouru dès le commencement de la campagne, pour secourir Villena, sur la frontière de la Castille et du royaume de Valence, il battit *Galloway* à Almanza, et réduisit à moitié l'armée anglo-portugaise, dont les débris gagnèrent la Catalogne et l'Arragon. Dans le cours de l'année, le royaume de Valence et d'autres parties de l'Espagne repassèrent sous la domination de *Philippe*; et, sur la fin, le duc d'*Orléans* s'empara de Lérida, et s'acquit par cette prise, une gloire qui avoit manqué au grand *Condé*. Cette ville réputée imprenable, étoit devenue un dépôt de richesses immenses, dont les vainqueurs firent leur proie.

Vendôme rentre dans les Pays-Bas espagnols.

Vendome, qui avoit été choisi *pour rendre à l'armée de Flandre l'esprit de force et d'audace si naturel à la nation française*, ne trompa point l'espoir qu'on avoit fondé sur lui. Aidé par la diversion de *Villars* en Allemagne, diversion qui affoiblit les alliés par les secours qu'ils y envoyèrent, il tarda peu à se reporter en avant, et

1707.

compromettre le salut de l'armée les actions hasardeuses, il eut le ieur de faire reculer *Marlborough*. énéral, à qui ses victoires avoient ré une audace qui alloit jusqu'au ris pour les Français, ne crut pas voir se commettre encore avec *ıdôme;* et, si celui-ci ne put reporter lésastres de la guerre au-delà des ıessions espagnoles, il obtint au ns l'avantage de les éloigner du ıtoire de la France.

Emission des billets de monnoie.

'ette année est remarquable par roduction du *papier-monnoie* en nce, remède destiné à guérir une e qu'il devoit rendre plus profonde. 'ut en effet l'époque de l'émission des *ets*, dits *de monnoie*, en quantité isante du moins pour faire quelque t dans la circulation, car ils étoient n dès 1701. Ils durent la nais- à la refonte des monnoie. Dans ıpossibilité d'acquitter sur-le-champ prix des matières apportées aux tels, on délivroit aux particuliers sortes de billets à terme, qui fu- t scrupuleusement acquittés pen- ıt les premières années, et que l'on ;ocioit comme des lettres de change. 1704, à l'occasion d'une nouvelle onte, on en émit de nouveaux aux-

1707. quels on attribua un intérêt de sept et demi pour cent; et à la fin, comme on en fit ressource, ils abondèrent en telle quantité, qu'ils perdirent jusqu'à 75 pour 100, quoiqu'on pût les convertir, soit en rentes au denier dix-huit, soit en billets des fermiers et receveurs-généraux, payables dans cinq ans. Ils disparurent en partie en 1709 et en 1712, par l'échange qui en fut fait contre un nouveau papier destiné aux mêmes usages.

Inutile expédition pour porter Jacques III en Ecosse.

1708.

Au milieu de cette pénurie de moyens, et malgré le délâbrement de la marine, et les efforts que *Louis XIV* étoit obligé de faire sur tant de points, il rassembloit encore à Dunkerque des vaisseaux de transport pour une armée de sept mille hommes, et une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-quatre frégates, destinés à transporter en Ecosse *Jacques III*, connu sous le nom du chevalier *de S. Georges*. L'Ecosse, récemment incorporée à l'Angleterre, se voyoit avec peine assimilée à une simple province, et regrettoit sa dignité, son titre, son parlement, son indépendance. Elle étoit alors dénuée de troupes, et des intelligences y avoient été ménagées. La flotte étoit commandée par l'un des plus intrépides

ins de cette époque, le comte de *bin*, qui de concert avec *Dugay-in*, avoit à la fin de l'année précé- battu l'escorte d'un convoi con- e destiné à réparer l'échec , et dispersé le convoi lui- Le vent favorisa la flotte fran- rejetant sur leurs côtes les ix anglais qui l'épioient. Le se- l'expédition avoit en effet trans- et lorsqu'à la fin de mars les jetèrent l'ancre devant Edim- une forte garnison pouvoit la dre. *Forbin*, qui répondoit du voyant que ses signaux res- t is réponse, ordonna aussitôt de r de voiles pour le retour. Cette ipte détermination sauva la flotte, poursuivie de près par quarante ix anglais, aux ordres de l'ami- *Byng*; mais tous les frais de l'ar- ient furent d'ailleurs perdus, et le endant alla finir la campagne en 'h lre.

1708.

Villars empêche le duc de Savoie de pénétrer en France.

Les intelligences que l'on y avoit oi ttoient cette année des progrès l t le roi voulut faire honneur au luc de *Bourgogne*, son petit-fils. Cette spèce de fantaisie causa dans tous les commandemens une mutation qui nui- it par-tout au succès des opérations.

1708. Le duc de *Vendôme*, l'un d le
d'une cabale opposée au jeune p
et les conseils de celui-ci, qui ne c
mandoit qu'à condition d'obéir,
constamment d'avis contraire, ce
produisit une inaction presque c
plette. L'électeur de *Bavière*, qui
pouvoit agir en second sous le
son neveu, fut envoyé sur le l
contre le prince *Eugène*, auq
n'étoit pas trop d'opposer *Villars*;
celui-ci fut destiné pour le Dauphiné et
la Provence, que menaçoit encore
duc de *Savoie*. L'armée de *Villars* é
si foible, et la ligne qu'il avoit à
fendre si étendue, qu'il lui étoit im
sible de se livrer à son caractère
prenant. Cependant, les mouve
plus prononcés du duc de *Savoie* v
le Mont-Cenis, lui firent enfin con
trer vers ce point les forces qu'il a
été obligé de disséminer jusqu'au
ment où il pourroit juger des pr
de l'ennemi. Déjà le duc n'étoit p
qu'à une demi-lieue de Briançon
lorsque *Villars* emporta sous ses yeu
les deux petites villes de Cezannes,
par suite de cet avantage le contrai
à faire retraite sur Exiles. *Villars* com
toit le cerner vers ce point, lorsque
lâcheté du gouverneur de ce roc, q

1708.

mal de la cause du mouvement
Piémontais vers lui et vers Suze,
a le passage et le fort même qu'il
t un ordre spécial de défendre
a'à la dernière extrémité. *Villars*,
le même temps, eut la douleur de
une foiblesse presque aussi con-
nable céder pareillement à l'ennemi
ts de la Pérouze et de Fenes-
, et contrarier de nouveau ses
Enfin la chute des neiges, en ren-
toutes opérations ultérieures im-
les dans les montagnes, vint ter-
une campagne où l'amour-propre
a du général français fut souvent
, mais dans laquelle néanmoins
guit le but pour lequel il avoit
voyé.

Combat d'Oudenarde.

le Rhin le prince *Eugène* avoit
la rencontre de l'électeur, à qui
oit donné le maréchal de *Berwick*
second : et du confluent du Rhin et
selle, où il avoit rassemblé
armée, et d'où il devoit remonter
Trèves et pénétrer en Lorraine,
on ce qu'il publioit, il avoit marché ra-
ent vers la Flandre, où *Marlbo-
gh*, inférieur au duc de *Bourgogne*,
oit pu prévenir la chute de Gand,
rée d'ailleurs d'avance par les prati-
que les Français y entretenoient. Ce-



tion où il étoit impossib
vouloit coucher sur le cha
pour recommencer le co
main, et imposa même a
silence au prince qui s'y
l'avis de la plupart des offic
qui se rangèrent à l'opi
motivée du duc de *Bou*
traite fut pourtant ordo
exécutée dans l'obscurit
aussi funeste aux França

1708.

parut, avec une partie de l'armée
Rhin.

Mésintelligence dans l'armée française, prise de Lille par les alliés.

La mésintelligence s'accrut à tel point
les chefs de l'armée française, que
néraux ennemis purent tout oser
pendant réussir. Ce fut ainsi qu'ils
rmirent d'entreprendre le siége
lle, contre toutes les règles de
ierre : ils avoient en effet des
fortes derrière eux, et ils ne
it leurs vivres que d'Ostende, au
perpétuel de se voir enlever
convois. Mais ceux-ci ne furent
attaqués, ou le furent malheureu-
t: on laissa l'armée qui couvroit
ge se retrancher paisiblement sans
[illegible] r; et tandis que, suivant la
de *Turenne*, pour sauver les
de première force, il eût fallu
uer l'ennemi, tout retranché qu'il
, sous peine d'avoir à livrer
ailles dans la suite, pour des
[illegible] second rang, on respecta,
[illegible] dire, les lignes des alliés, et
[illegible] me l'avis formel du ministre
la [illegible] e, qui vint plusieurs fois au
pour essayer de concilier les es-
. Le maréchal de *Bouflers*, qui
it jeté dans la place et qui s'atten-
chaque jour à voir forcer les re-
hemens, tint vainement quatre
is, en attendant quelque secours.

1708.

Sa longue résistance, et le bril
exemple qu'il donnoit, ne purent
pirer un généreux effort; et il
réduit à capituler quand il n'eut
dans la citadelle qu'un quartier
cheval, qu'il invita le prince *Eug*
partager avec lui.

Quand la ville fut prise, les Fra
s'emparèrent de quelques postes i
médiaires entre Lille et Ostende
l'électeur tenta sur Bruxelles
diversion qui eût sauvé Lille si ell
été faite plutôt. Mais la mau
fortune devoit continuer d'affli
vieillesse de *Louis* : il suffit à *Eu*
de paroître pour faire lever le siég
peu après, Gand, Bruges et plus
autres villes qu'on avoit enlevées
alliés, retombèrent en leur pou
Vendôme, outré de la conduite q
timidité des conseils lui av fai
nir, et plus encore, peut-êt
trariétés qu'il avoit éprouvé , q
l'armée à la fin de la cam ne,
se confiner à Anet, où il res
deux ans inactif.

Ils s'emparent de la Sardaigne et de Minorque.

Les chances de la gu e ét
moins heureuses pour les al s
pague. Le duc d'*Orléans* joign
tose à ses premières conquêt ,
comte de *Mahoni*, qui c

1708.

cette année les troupes des deux couronnes, poursuivoit dans le royaume de Valence les premiers succès qu'on y avoit eus. Mais les Anglais, à qui leur marine toujours croissante permettoit un libre accès sur toutes les côtes et dans toutes les îles, se dédommagèrent des pertes qu'ils faisoient sur le continent par la conquête de l'île de Sardaigne et de celle de Minorque.

Négociation pour la paix. 1709.

La guerre commençoit à peser à presque toutes les puissances belligérantes. Les princes d'Allemagne qui avoient embrassé la cause du chef de l'Empire avec tant d'ardeur, fatigués de la longueur des hostilités, reprenoient leurs anciennes préventions contre la maison d'Autriche, pour laquelle ils épuisoient leurs principales ressources. L'Angleterre, qui contribuoit aux subsides que leur payoit la Hollande, et qui avoit encore avec la Savoie et le Portugal d'autres engagemens indépendans de ses énormes dépenses pour la péninsule, s'apercevoit également que ses profusions avoient un but tout-à-fait étranger à sa prospérité particulière. Pour la France, l'accumulation des revers qu'elle éprouvoit, et l'embaras de ses finances, l'avoient

1709. disposée de longue-main à tous les sacrifices qui pourroient lui obtenir une paix tolérable. Un hiver désastreux, qui commença, le 5 janvier 1709, à faire sentir sa rigueur, et qui, détruisant dans les semences confiées à la terre les espérances de la récolte prochaine, fit naître d'avance, par la terreur de la famine, une disette dont le fléau n'eût dû menacer que l'année suivante, se joignit à ces premières causes de détresse pour faire desirer la paix. A cette fin, et pour essayer d'en poser les bases, *Louis XIV* fit passer successivement en Hollande le président *Rouillé* et même le marquis de *Torcy*, ministre des affaires étrangères. C'étoit en effet en Hollande que l'on croyoit à tort devoir la solliciter. L'éloignement où se trouvoient ses frontières du théâtre des hostilités, promettoit à ses heureux négocians un commerce immensément lucratif, qui fournissoit presque seul aux dépenses de la guerre, et procuroit aux Hollandais une considération prodigieuse, qui les faisoit estimer les arbitres de l'Europe. Comme ils ne souffroient point, ils prenoient peu de part aux souffrances du continent, et leur orgueil ne trouvoit pas la France assez humiliée pour lui accorder

1709.

le repos. De plus leur grand pensionnaire *Heinsius*, encore ulcéré d'un ancien mépris du ministère français, au temps de *Louvois*, *Eugène*, le général et l'agent de l'ambitieux *Joseph*, et sur-tout *Marlborough*, qui gouvernoit encore l'Angleterre, mais dont le crédit s'usoit, et qui pour le soutenir avoit besoin de l'éclat de la victoire, formoient une espèce de triumvirat qui conspiroit à perpétuer la guerre; et dont la malveillance, alimentée par l'ambition, par la haine et par la vanité, ne put être vaincue, ni par les soumissions les plus humiliantes, ni par les concessions les plus coûteuses.

Propositions du roi.

Déjà *Louis XIV* après les déroutes d'Hochstædt, de Ramillies et de Turin, avoit offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne, et ses états dans le Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples et de Sicile, et les possessions des Espagnols en Italie, ainsi que la Sardaigne, resteroient à son petit-fils. Les malheurs de 1707 et 1708 firent offrir de plus Milan et les ports de Toscane, retenus dans les premières propositions. Enfin, au commencement de cette an-

1709. conservera la navigation de l'Amazone et les forts qui bordent ce fleuve, toutes choses que les alliés lui avoient garanties pour l'attirer à eux. On rendra au duc de *Savoie* le duché et le comté de Nice, et les villes et vallées qu'il n'avoit pas. L'électeur de *Brandebourg* sera reconnu roi de Prusse, le duc d'*Hanovre* électeur. Les alliés ne rendront rien actuellement aux électeurs de Bavière et de Cologne qui ont perdu leurs états, ils sont renvoyés à la paix générale; mais l'électeur palatin, partisan de l'empereur, jouira dès-à-présent des terres, rangs et dignités dont il a été gratifié pendant la guerre. Quant aux prétentions de la Hollande et de l'Angleterre, elles sont renfermées dans une condition qui leur étoit commune : savoir, que la France consentira à un traité de commerce avec chacune de ces puissances. L'Angleterre savoit déjà, et a encore éprouvé depuis l'avantage qu'elle sait tirer de son habileté mercantile : elle ajouta cependant que la France lui céderoit l'île de Terre-Neuve, nouveau point d'appui conquis pour l'utilité de sa pêche; que la succession à la couronne d'Angleterre seroit garantie dans la ligne protestante, et que les fortifications de

Dunkerque seroient rasées et son port comblé. Toutes ces concessions étoient indépendantes de l'abandonnement immédiat des places frontières qui couvroient la Picardie, lesquelles devoient rester au pouvoir des alliés, si dans deux mois on n'étoit pas généralement d'accord.

1709.

Louis XIV les refuse.

Louis XIV, malgré sa détresse, refusa ces durs préliminaires. *Puisqu'il faut faire la guerre*, dit-il dans le conseil, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Il rendit publiques les propositions qu'il avoit faites, et les demandes des ennemis. Cette communication produisit un grand effet. « On se récria, dit « un historien, sur l'injustice et sur « l'arrogance des alliés, et on résolut « de se sacrifier pour la gloire du roi. « La famine qui désoloit le royaume « fut une ressource pour la guerre. « Ceux qui étoient peu sensibles à « l'honneur de leur souverain, se fi- « rent soldats pour avoir du pain; « d'autres, animés par de plus nobles « motifs, réduits à la misère et à moi- « tié morts de faim, résolurent de « verser la dernière goutte de leur « sang pour soutenir leur roi. De « pareils sentimens mirent la France

1709.

« en état de faire des efforts qui éton-
« nèrent ceux qui la croyoient expi-
« rante. »

Villars opposé en Flandre à Eugène et à Marlborough.

Villars, qui plus qu'un autre, ressentoit cette généreuse indignation, alla commander en Flandre une armée moins forte de quarante bataillons que celle d'*Eugène* et de *Marlborough*, qui montoit à près de cent mille hommes, mais pénétrée des mêmes sentimens que son chef. La disette avoit recruté cette armée, où l'on espéroit trouver plus de ressources en alimens que dans les campagnes désolées de l'intérieur: cependant les vivres n'y étoient guères plus assurés: d'ordinaire les approvisionnemens n'étoient faits que pour un jour, et souvent que pour une demi-journée. Les troupes envoyées en détachement, n'avoient de subsistance certaine qu'au dépens de celles qui restoient au camp et qui y jeûnoient; et le général étoit contraint de s'occuper davantage de la subsistance de ses troupes que des mouvemens de l'ennemi. On ne pouvoit essayer de joindre celui-ci, dans l'impossibilité de s'éloigner des magasins en petit nombre, que l'activité et les réquisitions des intendans voisins pourvoyoient à grand peine et

non sans faire beaucoup de mécontens. La supériorité des alliés étoit encore une autre cause de circonspection ; et quoique dans l'opinion de *Villars*, une bataille pût seule changer la situation des choses, l'inquiétude de la Cour et la sienne propre l'éloignoit de la rechercher, et lui faisoit restreindre ses desirs à la recevoir.

1709.

Prise de Tournai. Bataille de Malplat

Par ces motifs *Villars*, dont le principal corps d'armée étoit rassemblé entre Douay et Denain, traçoit dans la plaine de Lens et en face des ennemis réunis sous Lille, des lignes qui s'étendoient de Saint-Venant à Douay, et qui se lioient à d'autres lignes menées de Condé à la Sambre. De cette manière il couvroit la frontière française, en abandonnant à leurs propres forces les places des Pays-Bas espagnols. Ainsi le vouloit la dûreté des circonstances, et il ne put que bien munir les villes qui paroissoient menacées. Tournay étoit de ce nombre et il espéroit que ses défenses pourroient occuper les alliés pendant toute la campagne. Mais ses calculs furent trompés. Cette place qui fut bien défendue, mais non pas autant qu'elle auroit pu l'être, suivant le maréchal, se rendit le 5 septembre, et l'ennemi se dirigea

1709.

sur Mons, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi bien approvisionnée. *Villars* quitta ses lignes pour courir au secours, et marchant aussi vîte que l'approche de ses vivres le lui pût permettre, il se posta à la vue des ennemis au-delà du village de Malplaquet, et dans l'intervalle étroit qui se trouvoit entre deux petits bois, qui appuyèrent ses flancs. Il fut trois jours dans cette position, et pendant les deux premiers, il auroit pu, en se portant en avant, prendre l'offensive avec d'autant plus d'avantage que les alliés avoient laissé des forces nombreuses dans Tournay. Mais *Villars*, malgré sa propre conviction, hésita à embrasser une mesure, dont l'influence pouvoit être décisive sur les destinées de la France. Il laissa passer le moment favorable pour attaquer, et le troisième jour, 11 juillet, il fut attaqué lui-même par les alliés, qui avoient réuni toutes leurs forces. L'irrésolution du général français, entre le double parti de se porter en avant pour livrer bataille ou de reculer pour la recevoir avec avantage, à cause du front étroit par lequel les assaillans auroient été contraints de l'aborder, le retint dans la position resserrée où il eût dû placer

l'ennemi, et où il ne put que se fortifier par des abattis et de doubles retranchemens. Sa gauche d'ailleurs n'étoit pas si fortement appuyée au petit bois de Blangy, qui la couvroit, qu'on ne pût la prendre en flanc, en pénétrant par le bois même, et c'est ce qui arriva. *Marlborough*, ayantdonné de ce côté avec cinq lignes d'infanterie, fit reculer la gauche que commandoit *Villars* lui-même, et pénétra dans la plaine. *Villars*, à la faveur d'un corps d'infanterie qu'il tira de son centre, et qui recueillit en bon ordre les bataillons déplacés, s'étant reformé à cinquante pas du bois, se reporta bientôt en avant. Sa charge vigoureuse, l'une des plus sanglantes qui aient été faites, rétablit le combat, repoussa l'ennemi dans le bois et finit par l'en chasser : mais dans l'action même il reçut une balle qui lui fracassa le genou. Il commanda néanmoins encore quelque temps assis sur une chaise; mais bientôt une défaillance le mit hors d'état d'agir, et força de le transporter au Quesnoy, sans connoissance.

1709.

Pendant ce temps, la droite avoit non seulement résisté avec avantage aux vives attaques des Hollandais; mais elle les avoit encore poursuivis sur leur



1709. propre terrain avec un grand carnage, malgré la valeureuse résistance du jeune prince d'*Orange*, *Jean-Guillaume de Nassau-Diest-Frison*, qu'on vit porter lui-même ses drapeaux sur les retranchemens français, pour y ramener son infanterie, et que l'on suppose avoir cherché par quelque action d'éclat, à faire revivre la dignité de Stathoudre, que la défiance républicaine avoit supprimé après la mort de *Guillaume III*, son grand oncle. Il s'étoit trouvé en tête le maréchal de *Boufflers*, véritable citoyen, qui, ancien de *Villars*, n'en avoit pas moins postulé de servir sous lui en qualité de volontaire. Par une vue pour ainsi dire prophétique, le ministère faisant part de cette détermination au général français qu'il craignoit de choquer, la lui présenta comme un moyen de ressource, pour le cas possible où une blessure le mettroit hors d'état de commander; mais la noble fermeté de *Boufflers* à refuser à *Villars* même, d'entrer avec lui dans le moindre partage d'autorité, fut un moyen encore plus sûr pour tenir fermément unis ces deux hommes généreux.

La retraite forcée de *Villars* fit retomber sur *Boufflers* le poids du

ommandement dans un moment bien
ritique. Le prince *Eugène* qui s'étoit
perçu que le centre avoit été dégarni,
attaqua avec une infanterie supérieure,
mporta les retranchemens, et s'y éta-
lit avec du canon. *Bouflers* y étoit
couru, et si dans ce moment, la
lroite victorieuse, sortant de ses lignes,
ut tombée sur le centre de l'ennemi,
a victoire étoit aux Français. Son inac-
ion la leur enleva, et le défaut de
ommunication entre les deux ailes,
eur fit prendre séparément le parti de
a retraite : la gauche sur Valenciennes,
a droite sur le Quesnoy. Elle se fit
l'ailleurs avec un tel ordre, que ni un
eul prisonnier, ni une seule pièce
le canon montée, ne tomba au pou-
voir de l'ennemi; et que les vaincus
nême pûrent faire trophée d'une tren-
aine de drapeaux qu'ils enlevèrent
ux vainqueurs.

Aucune action depuis le commen-
cement de la guerre n'avoit été, ni si
disputée, ni si meurtrière. L'ardeur
des Français y fut telle qu'on en vit
qui n'avoient pas mangé de la journée,
jeter le pain qui leur arrivoit, pour
courir plus librement à l'ennemi. Ils
perdirent huit mille hommes, mais
les alliés de leur propre aveu en lais-

1709.

sèrent vingt mille sur la place. *Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille*, écrivoit *Villars* au roi, *Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits.* Ils ne surent même qu'ils l'avoient gagnée, que le lendemain, par l'évacuation d'un terrain qu'ils croyoient au pouvoir des Français, et où effectivement ils auroient dû être encore. Aussi *Villars* vouloit-il que l'armée se reportât en avant; mais livré à la douleur de son mal et à celle des opérations qui en furent la suite, il ne put vouloir efficacement. On demeura, et les conseils timides prévalurent: on se retrancha dans le jour même derrière des lignes, et l'ennemi put se présenter sans obstacle devant Mons, qui ne tint qu'un mois. Mais c'étoit tout l'effort dont il étoit encore capable pour masquer son épuisement, et il lui fallut ajourner à d'autres temps ses projets d'invasion sur la France.

Victoire du comte du Bourg. Projets d'invasion des Allemands et des Piémontais déjoués.

Ils avortèrent également en Alsace, où ne doutoit pas de pénétrer l'électeur de *Hanovre*. Il devoit même, de cette province, gagner la Franche-Comté et y donner la main au duc de *Savoie* qu'y s'y rendroit par Lyon. Ces

plans si bien concertés s'évanouirent par la victoire que le comte du *Bourg*, l'un des élèves de *Villars*, remporta à Rumersheim le 26 août, sur le comte de *Mercy*. Ce dernier, pendant que l'électeur de *Hanovre* amusoit le maréchal d'*Harcourt* devant les lignes de la Lauter, avoit fait passer le Rhin à son infanterie sur un pont jeté à Neubourg, et il rejoignoit tranquillement sa cavalerie qui, sans respect pour la neutralité de Basle, avoit traversé le même fleuve sur son territoire, lorsqu'il fut rencontré et battu par le comte du *Bourg*, que le maréchal d'*Harcourt* avoit détaché contre lui. Cet incident rompit les mesures du duc de *Savoie*, qui étoit déjà tout près de Briançon, et qui rebroussa chemin vers l'Italie.

1709.

Le pape contraint de reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne.

L'empereur y étoit tout puissant et y dominoit avec hauteur. Le pape *Clément XI*, qui avoit armé quelques milices pour assurer son indépendance, fut forcé de les congédier et de reconnoître *Charles VI* pour roi d'Espagne.

Prétentions du duc d'Orléans au trône d'Espagne.

Les succès étoient partagés dans la péninsule : et si le marquis du *Bay* battoit Lord *Galloway* à Badajoz, sur les frontières de Portugal, le maréchal de *Bezons* étoit battu en Catalogne par le

1709. comte de *Stahremberg*, qui s'empara de Balaguer. Cette balance au reste étoit plus profitable à la France que ne l'eût été un avantage décidé, par la nécessité où elle continuoit à mettre les alliés de porter dans cette contrée des secours dispendieux, qui, avec moins de frais, eussent eu ailleurs une bien autre influence. Le duc d'*Orléans* n'y commandoit plus les troupes françaises. Ce prince, de même nom que le roi d'Espagne, et qui à défaut des enfans de *Louis XIV*, pouvoit, du chef d'*Anne* d'Autriche, son aïeule, femme de *Louis XIII*, réclamer des droits sur la succession de *Charles IV*, avoit formé des brigues avec divers grands d'Espagne pour les faire valoir, dans le cas où la situation désespérée des affaires de *Philippe* lui conseilleroit d'abandonner le continent et d'aller régner en Amérique. Ce projet fut éventé. *Philippe* repoussa avec indignation un parent qu'il considéra comme un usurpateur, et il fut question à Versailles de lui faire son procès. Le vertueux duc de *Bourgogne* osa seul prendre sa défense dans le conseil, et présenter sous leur véritable point de vue, des intentions qui n'étoient que conditionnelles.

Ce n'étoit plus *Chamillard* qui di-

1709.

Chamillard résigne le ministère de la guerre.
Desmarets lui succède au contrôle.
Situation des finances.

rigeoit la guerre : sa probité seule avoit utenu son incapacité, et la nécessité ui fit réclamer sa démission, ne lui t rien perdre de l'attachement du mo- jue. Il fut remplacé par M. *de Voi- i*, qui depuis fut chancelier. Dès l' inée précédente *Chamillard* s'étoit déchargé du contrôle des finances, le roi l'avoit confié à *Nicolas Desmarets*, fils d'une sœur de *Colbert.* Mais dans ces temps orageux, les fautes étoient comme inévitables, et les plans de guerre comme les plans de finances, devoient être également malheureux. Lorsque *Desmarets* parvint au ministère, la dette consolidée étoit de plus de deux milliards, et l'on avoit encore à solder près de cinq cents millions de billets échus de toute nature, indépendamment de la dépense de l'année courante, qui montoit à deux cents millions. Pour suffire à tant de charges, on n'avoit qu'un revenu qui n'alloit qu'à cent vingt millions. Cependant la famine de 1709, qui porta la dépense des vivres de l'armée à quarante-cinq millions, et la misère des peuples qui réduisit les revenus des deux tiers, accrurent les embaras du ministre, dont les talens doivent être jugés sur les obstacles qu'il eut à vaincre

1709.

et non sur les succès qu'il eut en effet, si toutefois ce n'en est point un bien extraordinaire, que d'avoir pu soutenir les finances pendant les désastreuses années de la fin du règne de *Louis XIV*. Des anticipations, des emprunts, des tontines, des constitutions de rentes, l'impôt du dixième qui ne rapporta que dix millions, et des lingots pour la somme de trente millions, que des armateurs de S.-Mâlo amenèrent du Pérou en 1709, et dont le gouvernement s'empara moyennant un intérêt de dix pour cent, dans la vue d'essayer encore de la ressource d'une réfonte, furent son secret. Quoiqu'il ne fût pas nouveau, il faut louer le ministre d'avoir eu le talent de le pouvoir mettre encore en usage, de ne s'être pas perdu dans le labyrinthe inextricable de ses moyens, et enfin d'avoir pu laisser les finances, après sept ans d'une gestion toujours contrariée par la guerre, dans une situation qui n'avoit pas empiré.

Mort du P. la Chaise, confesseur du roi.

La mort du P. *la Chaise*, confesseur du roi, fut aussi une espèce de révolution dans le ministère des affaires ecclésiastiques; et la France ne se ressentit que trop tôt, par les troubles religieux qui l'agitèrent long-temps, de

umeur atrabilaire du P. *le Tellier*, 1709.
ı successeur.

[algré la perte des ennemis à Mal- ıquet, l'état de la France ne s'étoit amélioré, et le desir de poursuivre paix étoit toujours persévérant dans cœur du monarque français. Il es- de renouer les négociations au mmencement de cette année. Ce ne qu'avec un air de complaisance ʒneuse que les Hollandais per- ent qu'il envoyât chez eux des énipotentiaires. C'étoit le maréchal *'Huxelles*, homme froid et taciturne, et de *Polignac*, des lèvres duquel d'ordinaire la persuasion. Ils ne rent point admis à la Haye, et leur our leur fut assigné à Gertruydem- , ville du Brabant hollandais, où ıırent mal logés et traités avec peu considération.

Conférences de Gertruydemberg.

1710.

Les propositions faites à la Haye, remises sur le tapis, n'excitèrent pas de grands débats, parce que les Français étoient décidés à tout accorder; mais les difficultés se renouvelèrent sur l'article 38, dont il fallut enfin fixer le sens. La fin étoit conçue en ces termes : *En cas que le roi très-chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, et que toute la monarchie*

1710. *d'Espagne soit rendue et cédée au roi Charles V, comme on en est convenu par ces articles, dans le terme stipulé ; on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes parties en guerre, continuera jusqu'à la conclusion et la ratification des traités à faire.*

Et en quel cas le roi très-chrétien sera-t-il censé n'avoir pas exécuté ce qui a été dit ci-dessus ? demandoient les Français. Les alliés répondoient : *C'est : si la monarchie d'Espagne n'est pas rendue et cédée au roi dans le terme stipulé, qui est deux mois. Mais*, reprenoient les Français, *si Philippe ne veut pas céder ?* Les alliés répliquoient : *Alors ce sera à Louis XIV à le forcer.* Cette proposition de faire agir ses troupes contre son petit-fils révoltoit le monarque. Néanmoins, forcé par sa détresse, il offrit de donner un million par mois aux alliés pour soudoyer les troupes qu'ils emploieroient contre *Philippe ;* mais ils rejetèrent avec mépris cette humiliante condescendance. Ce n'est qu'un détour, disoient-ils. *Louis* a bien pu d'un mot placer *Philippe* sur le trône, d'un mot il peut l'en faire descendre; et si seul il

trouve pas assez fort, nous vou-
bien que les troupes que nous
ns en Espagne et en Portugal se
r nt aux siennes, pour opérer le
5nement dans le terme stipulé :
*te de quoi, la suspension d'armes
les armées des hautes puis-
's en guerre sera rompue.*

Elles sont rompues.

.es alliés s'en tinrent opiniâtrement
te condition. Après bien des ef-
pour les faire adoucir, les pléni-
ıtiaires français la déclarèrent *im-
ble dans l'exécution*, sur-tout à l'é-
du terme de deux mois qui y étoit
Impossible, répondirent les alliés
:on moqueur, *eh bien! la continua-
: la guerre contre la France,
t'est pas.* Telle étoit leur arrogance
tumée, fondée sur l'état de dé-
irrémédiable où ils croyoient le
ıme. Les députés des Etats disoient
it haut et s'en prévaloient, que les
upes du roi n'étoient point payées,
qu'elles manquoient de pain. *Si ce
vous dites est vrai*, répondit avec
lı ıation un officier français témoin
ı propos, *comment donc ne
lez-vous pas de faire la guerre
re des armées qui ne s'embaras-
nt ni de pain ni de solde?* Après
semblables discours, il étoit clair

1710.

qu'ils ne vouloient pas la paix, mais ils ne vouloient pas non plus avoir encore l'odieux de la rupture. Les plénipotentiaires français s'en donnèrent enfin l'honneur. Dans leur lettre d'adieu on lit ces paroles remarquables, applicables à plus d'une circonstance: *Dieu sait humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inespérée élève, et qui ne comptant pour rien les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, continuent les guerres qu'ils pourroient terminer.*

Nouveaux efforts de la France.

Louis XIV s'étoit bien trouvé l'année précédente d'avoir fait connoître par des proclamations publiques, la grandeur des sacrifices qu'il faisoit, et la morgue insultante des alliés qui les rejetoient. Cette espèce d'appel à la nation réussit encore en cette circonstance. La connoiss[illegible] des nouvelles propositions, répa[illegible]ue dans le peuple, redoubla son éner[illegible] Il reprit courage. Le traitement [illegible] tain et méprisant fait aux plénipo[illegible] tiaires pendant les conférences, [illegible] aussi l'honneur national, les armées recrutèrent avec diligence, et les [illegible] ne tardèrent pas à se repentir d'a[illegible] laissé échapper l'occasion de faire [illegible] paix qui étoit toute à leur avanta[illegible]e.

1710.

Campagne de Villars en Flandre.

Villars, malgré sa blessure qui lui
doit l'exercice du cheval extrême-
nt douloureux, fut destiné à com-
ider encore l'armée de Flandre. Il
t dressé le plan de la campagne de
cert avec le ministre, dans le palais
ne de Versailles, où le roi lui avoit
préparer un appartement aussitôt
'il fut transportable, et où il lui
it à son arrivée une longue et
teuse visite. *Villars* insistoit tou-
irs pour une bataille, comme le seul
ède à la situation fâcheuse des
res. Il pensoit que l'armée ayant
flancs bien appuyés, la victoire ne
ındoit plus que de la valeur, et que
suite elle resteroit aux Français,
dépit des talens *d'Eugène* et de
ırlborough : mais quelque con-
:e que lui témoignât le roi, ce
ıu ne put se résoudre à lui laisser
égard toute la latitude qu'il eût
ırée, et il n'eut permision d'affronter
ınemi qu'avec égalité. Peut-être
ıllars outrepassa-t-il ses instruc-
ns au siége de Douai, pendant
ıl, tant pour essayer de sauver la
ı, que dans l'espoir de relever un
ı le courage des plénipotentiaires de
ırtruydemberg, il s'approcha telle-
ınt du camp fortifié des alliés, qu'une

1710.

bataille eût été inévitable si les Hollandais ne s'y fussent refusés. Extrêmement maltraités l'année précédente, ils étoient devenus aussi circonspects que *Louis XIV*, et témoignoient un éloignement égal à une action décisive. Leur influence l'emporta sur l'inclination de *Marlborough* et d'*Eugène*, et ils firent réduire les opérations de la campagne à de simples siéges, dont la grande supériorité de leur armée d'observation, toujours retranchée avec un excès de précaution qui la rendoit inattaquable, assuroit la réussite. Ce système d'immobilité leur livra dans le cours de cette année, Douai, Béthune, S.-Venant et Aire, sans que l'impatient *Villars* y pût mettre obstacle. Ses manœuvres, ses campemens, ses lignes n'eurent d'autre résultat que de faire la part de l'ennemi plus petite; et l'on regarda comme un succès qu'il eût pu couvrir encore l'Artois et la Picardie. Dans l'état de souffrance où il étoit, il fallut toute son activité pour suffire au travail que lui occasionna cette campagne; il ne put même la terminer, son genou ayant empiré au point de l'obliger à demander un successeur, et à se rendre aux eaux de Bourbonne.

1710.

Le fort de la guerre se porte en Espagne.

. Les hostilités sur le Rhin furent ›lument nulles ; les contingens de mpire y étoient si foibles, que :teur de *Hanovre* dédaigna de commander, et de part et d'autre ı ne fit que s'observer. Une grande ırtie des troupes allemandes avoit é embarquée pour l'Espagne, où se ›rta tout l'intérêt de la guerre. Des ées de milices nationales y remplaent les troupes aguerries que la 'ance avoit été forcée de rappeler pour sa propre défense. Malheureusement l'instruction leur manquoit, et leur zèle pour *Philippe*, qui les commandoit lui-même, ne pouvoit y suppléer, d'autant qu'elles avoient à lutter contre de vieilles bandes allemandes, conduites par le comte de *Stahremberg*, dont la réputation militaire ne le cédoit qu'à celle du prince *Eugène*. L'avantage du nombre cependant, leur procura d'abord quelques succès ; mais des renforts que les Anglais débarquèrent à Tarragone, et une diversion sur le port de Cette en Languedoc, qui obligea le nouveau duc de *Noailles* à quitter le Lampourdan pour y courir, donna une supériorité décidée au parti de l'archiduc.

1710.

Bataille de Saragosse, qui réduit Philippe aux dernières extrémités.

A la fin de juillet la cavalerie du prince *Charles* battit celle de *Philippe* à Almenara, sur la frontière de l'Arragon, et le 20 d'août un engagement plus général eut lieu à Saragoce, où le même *Philippe* avoit pris position, pour fermer le passage de la Castille. Le marquis du *Bay*, récemment arrivé des frontières du Portugal, commandoit son armée. La nécessité de laisser des garnisons en diverses places fortes, l'avoit réduite à dix-sept mille hommes, tandis que celle des alliés montoit à trente mille, par la réunion du comte de *Stahremberg* et du lord *Stanhope*. Cependant la victoire fut quelque-temps douteuse; mais le nombre ayant permis de déborder une des ailes de l'armée espagnole, elle fut complettement battue. *Philippe* se vit contraint de quitter sa capitale, où entrèrent peu-après les alliés; et sa ruine paroissoit inévitable, lorsque les vœux bien prononcés des Espagnols en sa faveur, et l'habileté du duc de *Vendôme* le sauvèrent. *Philippe*, malgré les divisions du duc avec son frère, et ses propres préventions contre un prince sans respect pour les mœurs et la religion, et un guerrier à qui l'on pouvoit reprocher

dès négligences impardonnables, mais qui savoit les réparer en un jour de combat, l'avoit demandé à son aïeul, à défaut des armées qu'il ne pouvoit plus en obtenir. Les espérances qu'il avoit fondées sur lui ne furent point trompées.

Bataille de Villaviciosa qui le rétablit.

En effet, la présence seule du prince français fut suffisante pour lui rendre une armée. Ce fut une émulation générale pour s'enrôler sous ses drapeaux et pour subvenir aux dépenses de la guerre. En peu de temps il réunit seize mille fantassins et onze mille cavaliers, avec lesquels il se mit à la recherche des ennemis. Ceux-ci avoient dépassé Madrid, et attendoient sur les bords du Tage la jonction des Portugais ; mais le marquis du *Bay*, avec les débris de l'armée de Saragoce tenoit les derniers en échec. L'ennui de les attendre en vain, la crainte d'être attaqués sur leurs derrières, et plus encore la disette qu'éprouvoient les alliés dans les deux Castilles, où la malveillance des habitans à leur égard alloit au point de brûler leurs vivres pour n'être pas dans la nécessité de les leur livrer, les fit rétrograder vers l'Arragon. *Vendôme* rétablit dès-lors *Philippe* dans Madrid, aux vives et

1710.

sincères acclamations de ses habitans. Mais c'étoit peu de ce premier succès, il falloit le rendre durable. Munis de provisions, *Philippe* et *Vendôme* suivent les traces de l'ennemi, qui ne leur soupçonnoit pas tant d'audace; et, traversant l'Hénarès, ils attaquent son arrière-garde à Brihuega, ville fermée, où le général anglais *Stanhope* avoit cru pouvoir s'arrêter sans danger. *Vendôme* l'y fait assaillir sans délai; il le presse si vigoureusement, qu'il le force à se rendre prisonnier avec cinq mille hommes qu'il commandoit; et le lendemain, 10 décembre, *Stahremberg* accouru pour le dégager, contraint lui-même de combattre à Villaviciosa, laisse trois mille hommes sur la place, deux mille prisonniers, son artillerie, ses bagages, et ne doit son salut qu'à la nuit. Ce fut après cette bataille, que *Philippe*, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : *Sire* lui-dit Vendôme, *je vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi ait couché*, et il fit étendre à l'ombre d'un arbre, les drapeaux nombreux enlevés à l'ennemi.

La victoire de Villaviciosa, aussi complette que celle de Saragoce, fut bien autrement décisive : de trente

nille combattans qui avoient conduit 'archiduc à Madrid, huit mille lui resient à peine, et il ne put trouver dans peuple sans affection pour lui, les resurces qui rétablirent la fortune de concurrent. La Catalogne seule lui et elle étoit ouverte de toutes ts : la couronne au contraire fut rmie sur la tête de *Philippe*. Une olution si étonnante et si entière fut ıvrage de deux mois : tant est quelque tois puissante l'influence d'un seul n r!

Secours inespérés. Disgrace de Marlborough.

J s le même temps, des événemens inattendus vinrent au secours de France, et la sauvèrent de l'abî- où elle s'enfonçoit, et d'où toute prudence humaine étoit devenue ile à la retirer. Il y avoit deux ions en Angleterre. Les *Whigs*, n beaucoup contribué à la révolution qui avoit mis en 1688 *Guil-ıme* sur le trône, jouissoient depuis temps de la prépondérance dans le ıvernement. Ils professoient assez ment les principes républicains. *Marlborough* leur étoit intimement taché, et sa femme étoit favorite déclarée de la reine *Anne*. On a dit que l'époux, enflé de ses victoires, et l'épouse fière de son crédit, n'avoient

pas assez ménagé l'esprit de la princesse. Les *Torys* s'insinuèrent dans sa confiance, en lui montrant des sentimens plus favorables au maintien de la puissance souveraine, que ceux des *Whigs*. Des tracasseries domestiques se mêlèrent aux opinions politiques, l'épouse fut disgraciée. *Marlborough* accourut pour fortifier du moins le crédit de sa faction, s'il ne pouvoit soutenir sa femme à la Cour ; mais qu'est-ce qu'un général séparé de son armée ? Il fut lui-même privé de toutes ses charges, et ne conserva que son commandement, qu'on ne jugea pas encore à propos de lui enlever, mais dont on limita beaucoup les prérogatives.

1710.

Mort de l'empereur Joseph.

1711.

Cette disgrace célèbre arriva presqu'en même-temps qu'un autre événement très-avantageux à la France. l'empereur *Joseph* mourut à la fleur de son âge, le 17 avril, trois jours après *Louis*, dauphin de France, dit *Monseigneur* ou *le Grand Dauphin*, et de la même maladie, la petite vérole. *Joseph* laissoit à son frère *Charles*, décoré par les alliés du titre de roi d'Espagne, ses dignités et ses couronnes. Les raisons qu'on avoit alléguées contre la maison de *Bourbon* pour

1711.

ure le duc d'*Anjou* de la monar-
le espagnole, devenoient concluantes
tre l'archiduc, qui alloit réunir en
rsonne l'Empire et les vastes pos-
ns de la maison d'*Autriche*. Ces
sidérations déterminèrent la reine
e à écouter des propositions de
. de la part de la France ; et, mal-
les alliés, elles furent présentées
éées à Londres le 8 octobre.

Préliminaires de paix avec l'Angleterre.

préliminaires ne contiennent
sept articles qui ne détaillent rien
paroissent tous de confiance. Il n'y
plus question de la renonciation de
lippe à la couronne d'Espagne. On
ue seulement qu'elle ne sera jamais
reunie à celle de France ; qu'on accor-
a une barrière sûre à la Hollande ;
'il sera fait un traité de commerce
c la Grande-Bretagne ; que la
n dans la ligne protestante
garantie, et Dunkerque démoli.
Qu à l'adoption définitive de ces
articles fondamentaux, et à la manière
de les exécuter, ce devoit être l'objet
d'un congrès général, qui fut indiqué
à Utrecht pour le 12 janvier de l'année
suivante, et auquel la reine fit consentir
les états-genéraux, ainsi que le nou-
vel empereur. Ils n'osèrent pas dé-
sobliger une puissance qui mettoit un si

1711. grand poids dans la balance des intérêts communs; mais ils se promirent de rendre les effets du congrès aussi inutiles que l'avoient été ceux des conférences de la Haye et de Gertruydemberg.

Les hostilités languissent.

Les hostilités ne laissoient pas de continuer pendant ces opérations pacifiques, mais d'une manière languissante. Auxiliaires très-actifs en Espagne, les Français firent rentrer sous l'obéissance de *Philippe*, la Catalogne et l'Arragon, qui, les premières s'étoient données à *Charles*, et réduisirent ce prince ou plutôt son épouse, restée en Espagne, à la seule ville de Barcelone. Par-tout ailleurs la conduite de la guerre étoit subordonnée aux considérations politiques que faisoit naître la nouvelle face des affaires. Le duc de *Savoie*, qui déjà n'agissoit plus que pour se donner l'apparence de ne pas recevoir en vain les subsides qu'on lui accordoit, mécontent d'ailleurs d'un manque de foi de l'empereur *Joseph*, ne se mit point à la tête de ses troupes, et il laissa au général *Thaun* le soin de tenter sur le Dauphiné une foible invasion, contre laquelle le vigilant *Berwick* s'étoit précautioné de bonne heure. De même le prince *Eugène* observoit l'électeur de *Bavière* sur le Rhin, avec moins

de soin qu'il n'en mettoit à couvrir Francfort et à favoriser par là l'élection de l'archiduc *Charles*. Enfin *Villars* et *Marlborough*, toujours opposés en Flandre, avoient chacun des instructions ministérielles uniformes, pour ne pas troubler par leurs entreprises les négociations pacifiques qui avoient été entamées. On prétend que *Marlborough* y fut peu fidèle, et que s'il résista auprès de Cambrai à la tentation de livrer une bataille, que le rapprochement fortuit des deux armées sembloit devoir rendre inévitable, et que *Villars* d'ailleurs, malgré des couriers réitérés envoyés à Versailles, n'obtint pas la liberté d'accepter, il ne put se refuser au desir de s'emparer de Bouchain. Il l'investit par une manœuvre habile, dont *Villars* ne put prévenir l'effet, et contraignit la place à se rendre, malgré les tentatives de tout genre du général français pour la sauver. Ce fut le dernier exploit de *Marlborough*, qui fut rappelé alors, et que l'on dépouilla d'un commandement que son opinion politique, opposée à la paix, rendoit dangereux entre ses mains.

1711.

Dans le cours de cette même année

1711. Expédition de du Gay Trouin à Rio-Janeiro

les marins français se mesur avantageusement avec les Anglai leur prirent une grande partie riche flotte venant de la Virgini soutinrent à la vue de Gênes un c qui fut sans utilité, mais non pa gloire. Enfin les insulaires écho dans une entreprise sur Québec dis que *du Guay-Trouin* caus perte immense aux Portugais d Brésil, où il força l'entrée étro Rio-Janeiro défendue par trois pièces de canon, plusieurs vai de guerre, et des îles fortifiée à rançon la ville de S.-Sébasti enrichit les armateurs français dépouilles.

Mort du duc de Bourgogne. 1712.

Le deuil qui avoit couvert la à l'occasion de la mort du gran phin, se renouvela au commen de cette année, et d'une maniè plus lugubre, par celle du duc de *gogne*, qui avoit pris le titre de da celle de l'aimable princesse de son épouse, et celle enfin du duc d *gne*, l'aîné des deux enfans qu'i soient après eux, et qui tous trois s bèrent, en moins d'un mois, aux tes d'une rougeole extrêmemen ligne. Une telle accumulation de dans la famille royale, ne fut

naturelle; et l'irréflexion publique en accusa avec indignation le duc d'*Orléans* qui, malheureusement, par le mépris affecté de toutes les bienséances et l'ostentation la plus effrontée du vice, prêtoit à tous les soupçons de la haine ou de la douleur.

1712.

Son caractère.

Douleur de sa perte.

Elève de *Beauvilliers* et de *Fénélon*, le duc de *Bourgogne* avoit mieux profité de leurs leçons, que son père n'avoit fait de celle de *Montausier* et de *Bossuet*. Une régularité qui sembloit la critique des courtisans du grand dauphin, qui l'aimoit peu et qui le livroit à leurs plaisanteries, le retint long-temps dans un état de timidité et de concentration qui voiloit ses éminentes qualités. Mais lorsque la mort du fils de *Louis XIV* eut tourné vers lui les empressemens, et que la bienveillance de son aïeul l'eut mis plus à son aise et lui eut permis de développer son naturel aimable, on fut étonné de rencontrer en lui un tout autre homme que l'on ne s'étoit imaginé. Le public se reprocha son erreur, et dès-lors ce fut dans toute la France un concert unanime pour lui payer en surcroit d'amour, l'hommage tardif rendu à ses vertus. Elle attendoit de lui, selon l'expression de *Fénélon*, un demi-siècle de

1712.

bonheur, lorsqu'il fût enlevé à ses vœux: aussi la douleur fut-elle universelle. « Jamais la France, dit d'*Avrigny*, « de concert avec tous les auteurs « contemporains, jamais la France n'a « eu de prince dont elle ait conçu « de plus hautes espérances. A un « esprit vif, pénétrant, élevé, il « joignoit une application continuelle « à ses devoirs, et il regardoit comme « le plus essentiel de s'instruire à fond « de tout ce qui pouvoit contribuer à « faire fleurir le royaume, et à ren- « dre ses peuples heureux. Il avoit donné « des preuves incontestables de sa « grande équité, de sa compassion « pour les pauvres, et de son éloigne- « ment pour les guerres, où l'ambition, « l'avarice, la haine et la vengeance, « sont plus consultées que la justice. « Sa religion passoit de bien loin tout « ce qu'on peut attendre d'une per- « sonne de sa naissance; et pour « trouver des exemples de ses prati- « ques de piété, il faudroit remonter « jusqu'au temps de *Saint Louis*. « Jamais enfin la France n'a versé des « larmes plus abondantes ni plus sin- « cères sur le tombeau d'aucuns de ses « princes, et tout l'art des panégyristes

1712.

« ne fera passer à la postérité qu'une « foible marque de ses regrets ».

Congrès d'Utrecht.

Dans le même temps, à la fin de janvier, quatre-vingts *excellences* sous les noms de plénipotentiaires, ambassadeurs, députés, agens, chargés d'affaires, et autres plus ou moins honorables, étoient rassemblés à Utrecht. Ils étoient envoyés de toutes les parties de l'Europe, fournis de prétentions et de demandes, bien munis de diplômes, d'argumens, et aiguillonnés du desir de les faire valoir. Qu'on se représente les plénipotentiaires de France, qui n'étoient qu'au nombre de trois, le maréchal d'*Huxelles*, l'abbé de *Polignac* et le sieur *Ménager*, continuellement harcelés par ces représentans de tant de princes, et on aura une idée de la difficulté de leur position.

Les Impériaux rejettent la cause de la guerre sur les Anglais.

Il est vrai qu'ils trouvoient de l'aide dans la bonne volonté des plénipotentiaires anglais, l'évêque de *Bristol* et le comte de *Straford*. Le prince *Eugène*, général de l'empereur, eut avec ce dernier, à l'ouverture du congrès, un démêlé assez vif au sujet des secours en vaisseaux, en hommes et en subsides que les alliés demandoient à l'Angleterre pour la continuation de la guerre. *Straford* objectoit qu'il y avoit

1712.

de l'injustice à jeter le fardeau presqu'entier de la guerre d'Espagne sur l'Angleterre, pendant que les autres parties intéressées n'y contribuoient que très-peu, et l'empereur presque point. Le prince répondit : *La guerre d'Espagne est proprement la guerre d'Angleterre. C'est elle qui a excité l'empereur Léopold à s'y engager, et on doit compter pour beaucoup que l'empereur actuel Charles VI y ait exposé sa personne.* Aveu précieux qu'on peut appliquer à d'autres guerres.

Froideur entre eux et reproches.

Les Anglais n'admettoient pas cette compensation des dangers affrontés en Espagne par l'archiduc en personne, avec leur argent. Ils trouvoient aussi mauvais que les Hollandais se plaignissent de ce qu'on leur avoit fait fournir en troupes, en vaisseaux et en argent, un contingent, supérieur à la proportion de leurs forces avec celles d'Angleterre. Ces reproches provenant d'un mécontentement sourd entre les trois puissances qui étoient les arcs-boutans de la ligue, mettoient les négociateurs français dans une position bien différente de celle où ils s'étoient trouvés aux conférences de Gertruydemberg. Sûrs du penchant de la

reine *Anne* pour la paix, dont les conditions les plus essentielles étoient convenues, ils traitoient avec plus d'assurance; et la fermeté qu'ils montrèrent leur obtint, dès les premières conférences, un point très-important.

Avantage important remporté par les plénipotentiaires français.

L'article VIII du traité de la grande alliance, signé en septembre 1701, étoit ainsi conçu : *La guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra traiter de paix avec l'ennemi, si ce n'est conjointement et avec la participation et le conseil des autres puissances.* Les alliés prétendoient que par le mot *conjointement* on devoit entendre *traiter tous ensemble, et par un seul acte.* Les Français vouloient que, *traiter conjointement*, ce fût *traiter dans le même temps, mais par des actes séparés.* Les Anglais approuvèrent leur interprétation, et ils décidèrent que chaque allié feroit ses propres demandes, *avec la liberté de s'entr'aider si on vouloit obtenir une satisfaction juste et convenable, chacun en conformité de ses alliances.* C'étoit déclarer implicitement que la grande alliance se trouvoit réduite à une réciprocité de bons offices, sans conserver l'engagement onéreux d'une guerre nécessaire en cas de non-sa-

1712.

tisfaction juste et raisonnable. Aussi le comte de *Sinzendorff*, plénipotentiaire de l'empereur, au moment où cette manière de procéder fut décidée, s'écria-t-il dans l'assemblée: *Cette journée sera fatale à la grande alliance.* » *Louis XIV* en effet, observe *Pfeffel*, contenta ceux d'entre les « alliés dont les prétentions furent les « plus raisonnables. Il les détacha de « la ligue, et l'Empire qui persista seul « dans les intérêts de la maison d'Au- « triche, sortit d'une guerre la plus « heureuse qu'il eût jamais soutenue, « un peu plus maltraité qu'il n'y « étoit entré ».

Anxiétés de Louis XIV.

Mais parceque c'est précisément au moment de la crise salutaire qui doit sauver le malade que l'abattement est le plus extrême, ainsi le roi, déja accablé par ses peines domestiques et par le poids de ses années, étoit livré alors aux anxiétés les plus vives sur les dangers auxquels le royaume étoit toujours exposé. Les intérêts de l'Europe avoient changé, il est vrai, et il étoit sans doute plus expédient à celle-ci que *Philippe* demeurât paisible possesseur de l'Espagne et de ses dépendances, que de laisser l'archiduc les réunir aux domaines de la

maison d'Autriche et à l'influence de la dignité impériale : mais la prévention et la haine paroissoient l'aveugler encore sur ses propres intérêts. La paix avec l'Angleterre étoit plus que probable : mais elle n'étoit pas certaine ; et une decision définitive sembloit dépendre des négociations d'Utrecht que traversoit la malveillance. La guerre enfin se faisoit mollement : mais l'ennemi gagnoit toujours du terrein ; il n'étoit plus arrêté que par des places de seconde ligne, et une journée malheureuse pouvoit lui ouvrir le royaume et l'amener jusqu'à la capitale. La foiblesse ou la terreur présageoient cette possibilité, et l'on osoit conseiller au roi de prendre des mesures pour sa sûreté personnelle.

Villars étoit prêt à partir pour l'armée, lorsque le roi l'entretint à ce sujet. « Vous voyez mon état, mon-« sieur le maréchal, lui dit-il, il y a « peu d'exemples de ce qui m'arrive, « et que l'on perde dans la même se-« maine son petit-fils, sa petite-fille « et leur fils, tous de grande espérance « et très-tendrement aimés. Dieu me « punit : je l'ai bien mérité ; j'en « souffrirai moins dans l'autre mon-« de. Mais suspendons mes douleurs

1712.

et de laquelle ils n'auroient effectivement rien séparé, s'ils n'avoient eu l'adresse de brouiller les héritiers.

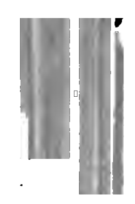
A la mi-juillet, le duc d'*Ormond* qui avoit remplacé *Marlborough*, eut ordre de se séparer des alliés et de se retirer à Dunkerque, que le roi abandonnoit en dépôt aux Anglais. Mais le duc ne put obtenir des troupes étrangères, qui étoient à la solde de l'Angleterre, de quitter l'armée du prince *Eugène*; il n'y eut que les Anglais qui obéirent. Les autres, désormais soldés par la Hollande, passèrent sous les drapeaux de l'empereur, en sorte que l'armée des confédérés, forte de cent quatre-vingts bataillons au commencement de la campagne, ne fut affoiblie que de dix-huit, et de deux mille chevaux, et qu'elle comptoit encore vingt bataillons de plus que l'armée française.

Villars force les retranchemens de Dénain, et reprend l'offensive.

Eugène, accoutumé à l'offensive, et qui s'étoit déjà emparé du Quesnoy, au commencement de la campagne, tourna alors ses vues sur Landrecy. Il y avoit trois partis à prendre pour secourir cette ville : d'empêcher la circonvallation, de battre l'armée qui couvroit le siége, ou enfin de forcer le camp retranché de Dénain sur l'Escaut, lequel servoit de communication avec Mar-

ennes, d'où l'ennemi tiroit les
ovisions de guerre et de bouche
cessaires à la continuation du siége.
s travaux de la circonvallation furent
ussés avec tant d'activité, et l'armée
bservation étoit si bien couverte de
tes parts par les trois rivières de
scaut, de la Sambre et de la Seille,
e le dernier parti, qui avoit été sug-
é par le maréchal de *Montesquiou*,
le seul praticable. Mais pour y
r il falloit avoir l'air de penser
lusivement aux deux autres. C'est ce
e fit si adroitement *Villars* par les
lres qu'il donna pour préparer des
ts comme pour passer la Sambre,
les fascines pour combler la circon-
lation, qu'il trompa amis et ennemis,
que ses préparatifs lui valurent de
part de ses officiers-généraux, des
ontrances sévères sur le danger de
ntreprise.

Eugène, persuadé comme eux qu'il
oit être attaqué sous Landrecy, avoit
rapprocher l'armée d'observation
cette ville, lorsque le 23 juillet, au
r tombant, *Villars* dirigea trente
aillons vers l'Escaut, avec des pon-
s qu'on devoit jeter en arri-
it, à quelque heure que ce fût, entre
uchain et Dénain. Il fit porter en



et se borna à en donner
avis au prince *Eugène*.
continuèrent donc à ava
un marais profond qu'ils
au-delà du fleuve, et où l
avoit de l'eau et de la
la ceinture, ne laissa pas
chef avec son ardeur ord
l'on arriva à ces fameuses
ennemis appeloient insolen
min de Paris. C'étoit un

1712.

tre en bataille dans l'entre-deux lignes pour se disposer à l'attaque u camp de Dénain.

Elle étoit prête à se porter en avant, qu'on aperçût la tête de l'armée prince *Eugène* qui accouroit en isieurs colonnes de l'autre côté de caut. Dans ce même instant quel-'un propose à *Villars* de commander fascines pour combler les retran-mens de Dénain. *Croyez-vous*, ré-nd-il, en montrant l'armée ennemie, *e ces messieurs nous en donnent temps? Nos fascines seront les os des premiers de nos gens qui eront dans le fossé; marchons.*

En effet, il n'y avoit pas un moment, as une seule minute à perdre. L'infan-terie, s'avançant sur quatre lignes, fut e, à cinquante pas des retranche-ns par un feu énorme, qui ne causa s le moindre désordre. Il redoubla ringt pas, et deux bataillons seulement ent le coude. Le reste continua à marcher avec le même ordre, descendit dans le fossé et emporta le retranche-ment avec une valeur remarquable. D'*Albemarle* est fait prisonnier sous les eds même du cheval de *Villars*, qui, à ne entré dans Dénain, ordonne au mte de *Broglie* de courir à Ma-

1712. chiennes, tandis qu'il poursuit de
côté l'ennemi fuyant sur l'Esca
Malheureusement pour celui-ci,
ponts se rompirent sous la multi
des chariots et des fuyards, en so
que les vingt-quatre bataillons
défendoient les lignes et les retr
mens, furent entièrement pris ou
sans qu'il en eût coûté aux Franç
plus de cinq cents hommes. La tête
l'armée d'*Eugène* touchoit en
moment à l'Escaut; mais la rupture
ponts et la quantité des trou
qui bordoient le fleuve, l'arrê
Marchiennes, investie pendant
combat, se rendit six jours après,
livra encore quatre mille prisonnie
deux cents pièces de canon de t
calibre, et toutes les provisions q
l'ennemi n'eut pas le temps de
dans la Scarpe.

Succès de la campagne.

Cette brillante journée délivra La
drecy, avança les négociations d'Utre
et acheva de sauver la France. L
française si long-temps rédu a
défendre, reprit enfin l'offensive.
le reste de la campagne, le tale
l'audace firent retomber
voir Douai, le Quesnoy
et le prince *Eugène*, chan
de rôle, fit d'inutiles efforts

opposer. A l'exemple des Hollandais, qui avoient fait cette année en Champagne et jusque dans le Soissonnais une course marquée par des ravages : des partisans français se hasardèrent loin des frontières; et, inquiétant les Hollandais aux portes de Rotterdam, commencèrent à les faire trembler à leur tour pour leur propre territoire. Cinq places emportées en moins de trois mois, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, cent pièces de gros canon, cinquante mortiers et quatre cent milliers de poudre, tels furent les résultats de cette campagne célèbre, le plus beau fleuron de la gloire de *Villars*. Ce ne fut pas d'ailleurs sans bien des contrariétés qu'il obtint ses succès : les *Albergotti*, les *Montesquiou*, et d'autres officiers supérieurs, anciens compagnons de ses travaux, sembloient cette année, par un dénigrement perpétuel de ses plans, taxés par eux d'inexécutables, avoir pris à tâche de faire échouer toutes ses opérations; et il ne fallut pas moins que le caractère tranchant et décidé du général, pour se roidir contre l'opposition, et ne pas céder à des considération d'égards qui eussent été funestes aux intérêts de la patrie.

1713.

sans que les autres nations soient, par le traité, assujéties à la même réserve.

Avec la Prusse.

Par le troisième traité, l'électeur de Brandebourg eut l'utile et l'agréable : l'utile, par la cession de la haute Gueldre, du pays de Kessel, de la principauté de Neufchâtel, du Valengin et de ses dépendances; l'agréable, en ce que la France et l'Espagne le reconnurent roi de Prusse, avec tous les honneurs rendus aux têtes couronnées.

Avec la Hollande.

Il y eut deux traités avec la Hollande, l'un de commerce, peu différent de celui de Nimègue : liberté de transit, faveur sur les douanes et autres arrangemens semblables; de plus un article pour se procurer aussi en Espagne les mêmes avantages que la France pouvoit avoir. Le traité politique fixe les villes d'où sortiront sur-le-champ les Français, et où les Hollandais tiendront garnison pour leur servir de barrière, avec la clause expresse que jamais ces villes ne pourront appartenir à aucun prince ou princesse de la maison de Bourbon. C'étoient Namur, Tournay, Menin, Furnes, Dixmude, Ypres, le fort de Knok, et quelques autres de moindre importance. On rend à la France Lille, Orchies, Aire, Bethune, Saint-Venant,

le fort Saint-François et leurs dépendances. Enfin les Pays Bas sont cédés à l'électeur de *Bavière*, dont l'empereur occupoit encore le pays, et cela jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans son électorat, et mis en jouissance, à titre de dédommagement du royaume de Sardaigne.

1713.

Avec l'Angleterre.

Comme pour la Hollande, il y eut deux traités pour l'Angleterre. Celui de commerce est neuf en son genre, par le détail où il entre sur la qualité des marchandises, leur espèce, le taux des droits auxquels elles sont assujéties, les prohibitions, l'affranchissement. Toutes ces choses sont expliquées en trente-neuf articles. Ils paroissent mettre assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations. Cependant, en y regardant de près, on croit apercevoir, au sujet de l'introduction des marchandises anglaises en France, des conditions qui préparoient, pour la suite, des avantages à l'Angleterre.

Mais ils sont bien plus marqués, ces avantages, dans le traité intitulé, *de paix et d'amitié*. La France y garantit la succession au trône anglais dans la ligne protestante, renonce à tout droit sur la monarchie d'Espagne, et à toute innovation en matière *de commerce et*

1713.

de navigation, qui, dans ce royaume, pourroit favoriser exclusivement la maison de Bourbon. Les fortifications de Dunkerque et les ouvrages de [illegible] seront rasés et ruinés aux dépens de France, et les écluses qui servoient [illegible] nétoyer le port détruites. La baie d'Hudson appartiendra à l'Angleterre. Elle aura encore la *Nouvelle-Ecosse*, autrement dite l'*Acadie*, suivant [illegible] anciennes limites, qu'on néglig[illegible] de spécifier autrement, ce qui, qua[illegible] ans après, fut la cause d'une nouv[illegible] guerre, la pêche exclusive sur [illegible] l'île de *Terre-Neuve*, et les [illegible] adjacentes, où les Français [illegible] po[illegible] conserver que quelques pl[illegible] fortifications. Dans ces par[illegible] il ne leur sera permis de pêc[illegible]r qu'[illegible] des distances spécifiées. Ils [illegible] l'île royale du cap Breton, mais [illegible] ront aux Anglais seuls l'île [illegible] *Christophe*, qu'ils possédoient [illegible] vant en commun, dans les A[illegible] Enfin, dans un traité fait entre l'A[illegible] gleterre et l'Espagne, celle-ci assure [illegible] l'autre la possession de *Gibraltar* et [illegible] l'île *Minorque*, avec le *Port-Ma*[illegible] sa forteresse.

Réflexions sur cette paix.

Ainsi finit la guerre entre la France, l'Espagne, la Savoie, le Portugal,

Prusse, la Hollande et l'Angleterre. 1713.
On a dit que la reine *Anne* rendit alors un grand service à *Louis XIV*: on en convient; mais aussi que pouvoit-elle gagner de plus en continuant la guerre? L'Angleterre, en effet, qui n'avoit aucun droit à la succession de *Charles II*, acquéroit des domaines de ce prince, deux beaux ports sur la Méditerranée; forçoit les Français de détruire eux-mêmes une citadelle qui lui portoit ombrage; s'emparoit de la plus riche pêche de la mer; recevoit en Amérique un pays illimité dont elle pouvoit étendre les bornes à son gré, et d'où elle pourroit envahir dans la suite le commerce des fourrures, et gênoit enfin celui des Français dans les états d'Europe, par les faveurs qu'elle faisoit accorder au sien. Elle auroit pu, en ne cessant pas si promptement les hostilités et en ne retirant pas ses troupes, faire obtenir à l'empereur les conditions qu'il exigeoit pour conclure aussi la paix: mais ces conditions ne regardoient que des arrangemens dans le continent qui intéressoient peu les insulaires. Ils avoient ce qu'ils desiroient: c'étoit à leur allié à se tirer d'embaras comme il le pourroit; n'ayant plus besoin de lui, ils l'abandonnèrent.

1713. L'empereur s'y refuse.

Pendant le cours des négociations d'Utrecht, les Français firent tous leurs efforts pour engager l'empereur à conclure aussi la paix. On lui offroit à-peu-près tout ce qu'il pouvoit raisonnablement desirer : la paix de Ryswick pour base du traité; le Rhin de part et d'autre pour limite jusqu'à Strasbourg; la cession de Landau, des Pays-Bas espagnols, du royaume de Naples, du duché de Milan, et de quatre places sur la côte de Toscane. Pour tant d'abandons, on ne demandoit que le rétablissement des électeurs de Cologne et de Bavière. Mais l'empereur ne pouvoit se résoudre à renoncer à la monarchie espagnole, et ne s'accommodant d'aucun des dédommagemens qu'on lui offroit, les hostilités se prolongèrent encore, et le théâtre s'en établit sur le Rhin.

Investissement de Landau par Villars

Le prince *Eugène* avoit réuni cent mille hommes derrière les lignes d'Etlinghen, moins étendues et par cela même beaucoup plus fortes que celles de Stolhoffen. *Villars* les menaçoit sans le moindre dessein de les attaquer, et étant parvenu par ses feintes à y attirer l'ennemi, il s'étendit rapidement sur la gauche du Rhin, depuis Lauterbourg jusqu'au-delà de Landau

qu'il investit, après s'être emparé de tous les passages du fleuve au-dessus de Mayence, ou les avoir masqués. Ce fut le fruit d'une marche de seize lieues en vingt heures. Le maréchal encourageoit le soldat par ses paroles et le soutenoit encore de son exemple, en marchant lui-même à pied. Cette diligence lui livra Spire, Worms et d'autres villes sur le Rhin. Dans la première, on s'attendoit si peu à voir arriver les Français, que l'on en prit l'avant-garde pour celle de l'armée impériale, qu'on supposa avoir passé le Rhin à Philisbourg, et qu'on lui offrit des logemens pour le prince de *Savoie*.

1713.

Contrariétés qu'il éprouve

Mais si le soldat secondoit l'ardeur du général, l'officier étoit toujours mû par un esprit de contrariété. Cette course en offrit un exemple assez remarquable. Au nombre des mesures de sûreté que *Villars* avoit prises pour l'accomplissement de ses plans, il avoit arrêté l'attaque d'un fort devant Manheim, d'où l'ennemi, qui y avoit un pont de bateaux, auroit pu former des entreprises inquiétantes. *Albergotti*, chargé de l'enlever, se borna à le bloquer, sous prétexte que les ouvrages en étoient trop forts pour céder suivant ses desirs. Instruit de l'inexécution littérale de ses ordres,

de Landau. Le 25 juin la tranchée fu
devant Landau, par le ma
Bezons, qui commandoit
Mais comme tout alloit trop l
au gré de l'impatient *Villars*, i
porta vers la mi-juillet; et, ne
plus la tranchée, il accéléra l
tions en brusquant les attaq
de déférence encore pour les
les ingénieurs, auxquels i
les siens, pensa être fatale
geans; et s'il eût tenu c

que commandoit le prince de *Wurtemberg*; et il la contraignit à capituler le 20 d'août, et à se rendre prisonnière de guerre, malgré la répugnance du prince à accéder à cette condition.

1713.

Prise de Fribourg.

Landau n'étoit pas rendu, que les vues du maréchal s'étoient portées sur Fribourg, vers l'autre extrémité de l'Alsace. Il inquiéta encore les lignes d'Etlingen; et à la faveur de ce jeu, il investit Fribourg comme il avoit investi Landau. Mais il fallut déloger d'abord le général *Vaubonne* de la hauteur du Roscoff, montagne escarpée où il étoit retranché, et d'où il couvroit Fribourg. Le comte du *Bourg*, chargé de l'attaque, demandoit des outils, des pioches, des fascines. *Rien de tout cela*, répond *Villars*, *des hommes!* Et payant toujours d'exemple, il met pied à terre, et après avoir grimpé péniblement la hauteur, accompagné de deux princes du sang et d'une noblesse ardente, il culbute en effet l'ennemi. Une partie se jeta dans Fribourg, et le reste dans les gorges de la Forêt-Noire. Ils y furent poursuivis par un détachement qui pénétra jusqu'au Danube, et jeta l'alarme dans l'Empire, où l'on crut voir arriver toute l'armée française.

La saison étoit trop avancée pour

1713. oser tenter une pareille incursion, et la difficulté de rassembler des vivres, ne permit même d'ouvrir la tranchée devant Fribourg que le 30 septembre. C'étoit tard pour une place de première force, qui contenoit dix-neuf bataillons, et qui avoit un château et des forts à-peu-près imprenables par leur situation. *Villars* commença par se fortifier, tant du côté des montagnes, que de celui de la plaine, afin de n'être pas troublé lui-même par le prince *Eugène*, qui en effet s'approchoit et rebroussa chemin aussitôt. Au bout d'un mois de travaux et de combats meurtriers, la brèche fut praticable, et l'on se disposoit à l'assaut, lorsqu'un drapeau blanc annonça la reddition de la ville. Il avoit été arboré de l'ordre des magistrats, le gouverneur, le baron *Harsch*, s'étant retiré dans le château avec ses vivres et la meilleure partie de sa garnison.

Prise des forts par la seule fermeté de Villars.

Le premier soin de *Villars* fut de se porter à la brèche, et de la faire garder pour prévenir tout désordre. Il réunit ensuite dans un couvent cinq mille soldats laissés par le gouverneur, et les femmes des officiers que, toujours attentif à ne rien diminuer des inquiétudes qui pouvoient accélérer la reddi-

tion de la place, il avoit refusé de laisser sortir, malgré les sollicitations galantes et généreuses de ses propres officiers. Il imposa enfin la ville à un million pour se racheter du pillage, et sous la condition expresse qu'on ne tireroit pas du château un seul coup de canon; déclarant que dans le cas contraire, il feroit tout passer au fil de l'épée. Il signifia de plus au gouverneur, qui croyoit avoir fait un coup de parti en se déchargeant de la nourriture de cinq mille hommes qui lui étoient inutiles, qu'il ne tromperoit pas sa confiance à l'égard des malheureux abandonnés à sa discrétion, mais qu'il le prévenoit qu'ils n'auroient d'autre subsistance que celle qu'ils recevroient du château. Sur cet avis, auquel il s'attendoit peu, le baron lui adressa une lettre pathétique, où il observoit que son honneur lui défendoit une mesure qui lui ôteroit les moyens de suivre les ordres de son général et de son maître, et qu'il ne pouvoit croire que la religion du général français lui permît de faire mourir de faim des chrétiens qui étoient en son pouvoir. Mais *Villars* lui répondit : que son honneur, sa religion, et ce qu'il devoit à son maître et aux Français, ne lui permettoient pas davantage de

1714. pendant avoir sa pleine sanction que quand l'empereur auroit pu faire connoître aux princes de l'Empire les conditions qui les regardoient, ce que l'urgence des circonstances ne permettoit pas dans ce moment : mais tant pour cette considération, que pour des explications de détail auxquelles les conférences militaires de Rastadt étoient peu propres, il fut indiqué une diète à Bade en Suisse pour le milieu de l'année. *Eugène* et *Villars* y reparurent, accompagnés de plénipotentiaires, ministres et agens de toutes les parties de l'Allemagne et de l'Italie, et le 7 septembre la paix définitive avec l'empereur et l'Empire y fut solennellement signée. Les parties contractantes s'y firent des restitutions réciproques. Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin furent rendus à l'Empire; Landau et toute la gauche du fleuve restèrent à la France. L'électeur de Trèves, le prince Palatin, le grand-maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Spire et de Worms, et les maisons de Bade et Wurtemberg rentrèrent dans les états que la France leur avoit enlevés, et la maison de Bavière fut rétablie dans la totalité de ses droits et de ses dignités. Les Pays-Bas, que

l'électeur possédoit jusqu'à la paix, retournèrent à la maison d'Autriche, excepté les portions qui en avoient été distraites pour le roi de Prusse. Enfin l'empereur obtint les royaumes de Naples et de Sardaigne, avec le duché de Milan, ainsi que l'État des Présides, sur les côtes de Toscane.

On ne put obtenir de *Charles* de transiger avec *Philippe*; et ce fut moins pour ce qu'il en eut coûté à sa fierté en abdiquant un titre qu'il avoit porté dans la capitale même de l'Espagne, que pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Catalans, qui s'étoient si généreusement dévoués à sa cause, et qui combattoient encore pour lui. Mais par le trentième article du traité de Bade, il déclaroit n'entendre interrompre à l'avenir pour aucun sujet, la paix établie par le présent traité, ce qui étoit un engagement tacite de ne point attaquer *Philippe*. Outre la nullité absolue de contact entre eux qui le garantissoit déjà suffisamment, l'empereur le promit encore par l'organe du prince *Eugène*, qui en donna sa parole à *Villars*.

Traité de la Barrière.

On doit observer que *Charles VI*, qui prit le titre de *roi Catholique* dans le traité de Rastadt, ne le garda pas dans celui de Bade, et qu'il le re-

1714.

prit dans celui qu'il conclut à Anvers, le 15 novembre de l'année suivante avec les états-généraux. C'est le traité dit *de la Barrière*, qu'on peut regarder comme le complément de ceux d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, et qui régla définitivement les villes de la Flandre espagnole, dont la défiance hollandaise crut devoir se faire un rempart contre la France, en obtenant le droit d'y tenir des garnisons payées par l'empereur.

Ainsi cette guerre, si féconde en calamités de tout genre, et qui duroit depuis le commencement du siècle, finit précisément par les stipulations mêmes qui avoient été mises en avant dans le traité de partage, pour la prévenir.

Renouvellement des querelles du Jansénisme.

De Beausset, vie de Fenelon
D'Avrigny, Mém. dogm.

Louis XIV avoit besoin du repos que lui donna la paix pour régler les affaires de son royaume. Pendant que la guerre cessoit dans l'état, elle continuoit dans l'église. Les querelles du jansénisme que l'on croyoit assoupies, se rallumèrent à cette époque avec un nouveau scandale et une fureur qui devoit se prolonger un demi-siècle. La foiblesse et les tergiversations du cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, y donnèrent lieu. Inconséquent dans presque toutes ses démarches, obstiné

à ne pas revenir sur ses pas, quand il étoit temps de le faire encore avec honneur, favorisant enfin secrètement les jansénistes, sans s'avouer janséniste lui-même, de fausses mesures contribuèrent à verser le mépris sur un caractère vertueux qui eût jeté au contraire le plus grand lustre, si la sagesse et la prudence l'eussent dirigé.

Réflexions morales du P. Quesnel, sur le nouveau testament.

Le père *Quesnel*, de la congrégation de l'Oratoire, disciple d'*Arnaud*, et écrivain qui, dans le cours des disputes théologiques de ce temps, s'étoit assez constamment expliqué sur toutes les autorités avec une âcreté de style qui devoit appeler une suspicion involontaire sur lui, avoit fait paroître, en 1671, des *réflexions morales* sur l'évangile. Elles étoient courtes, et ne formoient alors qu'un seul volume avec le texte. L'onction qui y étoit répandue les fit goûter d'abord assez généralement. En 1687, une seconde édition en trois volumes, renfermant tous les livres du nouveau testament, avec des réflexions plus étendues, eut encore plus de vogue que la première. Une troisième, en 1693, portée à quatre volumes, reçut l'approbation spéciale de M. de *Noailles*, évêque alors de Châlons-sur-Marne, et plusieurs évê-

1714.

ques, à son exemple, la répandirent dans leurs diocèses. Enfin, en 1699, on en prépara une quatrième, et c'est celle-ci qui devint le sujet de tous les troubles.

Bossuet sollicité d'y donner son approbation.

Cependant l'empressement extraordinaire que depuis long-temps témoignoient les jansénistes pour cette production, éveilla le soupçon sur la doctrine qui y étoit contenue. Plusieurs crurent y reconnoître non-seulement une allusion perpétuelle à ce qui s'étoit passé au sujet de l'affaire de Jansénius, et une affectation particulière à représenter les disciples de l'évêque flamand comme des martyrs de la vérité, mais encore une insinuation adroite de la doctrine condamnée dans son ouvrage. L'orage enfin commençoit à gronder sourdement contre le livre, lorsque ses partisans espérèrent le conjurer par un suffrage imposant, celui même de *Bossuet*, auquel on avoit demandé un avertissement pour cette dernière édition, et qui ne s'y refusa pas. Il y avoit mis à la vérité la condition de changer ou de corriger cent vingt propositions; et, moyennant cette suppression, il justifioit les propositions équivoques qui restoient et qui pouvoient être expliquées favorablement. Cet ex-

pédient, qui eût étouffé tant de troubles dans leur naissance, fut malheureusement éludé, et l'ouvrage fut imprimé sans les suppressions proposées, et par une suite nécessaire, sans l'avertissement promis. Cette conduite éclaira *Bossuet* sur les motifs peu sincères qui avoient inspiré la demande. Néanmoins, pendant les quatre années qu'il vécut encore, il ne dénonça pas l'ouvrage, n'osant attaquer juridiquement peut-être un livre sur lequel on eût pu lui opposer une justification de sa main; et il se contenta de s'expliquer hautement sur la doctrine qui y étoit renfermée.

L'apologie qu'en fait Bossuet; livrée à l'impression après sa mort.

Cette apologie de *Bossuet*, que de son vivant on n'eût pas osé faire paroître isolée, fut livrée au public six ans après sa mort, et précisément après un premier décret rendu par le pape *Clément XI*, en 1708, contre le livre du P. *Quesnel*. On trouva piquant et on regarda même comme un coup de parti de mettre en opposition le jugement du souverain pontife, et le sentiment d'un prélat à qui la voix publique, *parlant d'avance le langage de la postérité*, avoit assigné un rang parmi les Pères de l'église. Mais outre l'inconvenance de paroître attribuer à *Bossuet* une

1714.

espèce d'infaillibilité que l'on disp
au pape, on cachoit sur-tout les
constances qui rendoient son ap
bation conditionnelle. Au reste,
des matières si délicates, la der
pensée de l'évêque de Meaux, co
de toute autre, ne pouvoit se trc
dans un simple manuscrit, tou
susceptible de corrections, tant
l'auteur lui-même ne l'a pas m
jour. Et de plus, quelque juste r
tation que *Bossuet* se fût acquis
ses grands talens, il suffisoit qu'i
homme pour être passible de l'err
et pour que son opinion, en supp
qu'elle fût véritablement opposée
décision reçue par l'église, fût e
cas ce qu'elle eût été de la pa
tout autre, entièrement dénué
toute autorité.

Les réflexions dénoncées par deux évêques.

Loin d'en imposer en effet au
ques de *Luçon* et de la *Rochell*
publièrent, en 1711, contre le
des Réflexions, des mandemen
étoient des espèces de traités d
tiques sur la grâce. L'annonce d
ouvrages, affichée aux endroits acc
més de la capitale, le fut aux port
l'archevêché. Le cardinal s'en tint
offensé et demanda justice au roi
malgré son opinion personnelle, v

bien entrer dans la peine du prélat. Mais après cette démarche, le cardinal, au-lieu d'attendre la justice du monarque, se la fit lui-même, en obligeant le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de renvoyer deux neveux de ces évêques, qui n'étoient pour rien dans cette affaire. Cette démarche lui fit tort. Les deux évêques en prirent occasion de noter le cardinal comme favorisant les nouveautés, et celui-ci, qui eût pu faire encore son profit d'une accusation dont la violence nuisoit à ses auteurs, récrimina mal-adroitement par un mandement qui, contre l'évidence des faits, dénonçoit l'instruction des évêques comme janséniste. Le public vit dans cette accusation ou un acte de folie manifeste, ou une finesse de parti assez mal-adroite, qui consistoit à vouloir faire entendre qu'il étoit facile de trouver du jansénisme dans les ouvrages même les plus opposés à cette doctrine.

Projet du P. le Tellier contre le cardinal de Noailles.

Cependant le Père *le Tellier*, confes-[seu]r du roi, antagoniste déclaré de [l']ouvrage, et par ce motif, beaucoup [mo]ins prévenu que son prédécesseur, [en] faveur du cardinal, cherchoit à [so]ulever le corps épiscopal contre lui. [C]e projet fut découvert par une lettre

étoient publiques ; les pr
ne l'étoient pas : aussi
parut-il tyrannique, et e
que quelques jésuites fu
dans une intrigue contre l
mauvais qu'il en fît un cr
corps, qui n'en pouvoit
sable.

Le Cardinal pressé envain de s'expliquer sur Quesnel.

Pendant que ces choses
le duc de *Bourgogne*, tr
les conseillers qu'il s'éto
réconcilier les prélats, se

sur la doctrine des réflexions. Après les éloges qu'il leur avoit donnés, il regarda ce point comme une contradiction, ce qui n'étoit pas absolument constant, l'histoire ecclésiastique offrant plus d'un exemple d'ouvrages accueillis d'abord, et condamnés ensuite. Il demanda un délai au duc, espérant que le temps apporteroit des changemens ; mais le duc mourut, et le roi, plus absolu, ne lui laissa que l'option, ou de souscrire aux conditions de la médiation, ou de se soumettre au jugement du pape.

Il réclame le jugement du Pape.

L'amour-propre du cardinal se trouva moins humilié de ce second parti, et il écrivit au roi que « si le pape jugeoit à « propos de censurer le livre du P. « *Quesnel* dans les formes, il recevroit « sa constitution et sa censure avec « tout le respect possible; qu'il seroit « le premier à donner l'exemple d'une « parfaite soumission d'esprit et de « cœur; et qu'il se feroit une vraie « joie de profiter des instructions de « sa Sainteté, et d'apprendre de lui « à parler correctement sur des ma-« tières si importantes ».

En conformité du vœu du cardinal, *Louis XIV* requit le pape *Clément XI* de porter son jugement. Rome fut près

1714.

Constitution *Unigenitus*, qui condamne cent une propositions du P. Quesnel.

de trois ans à le prononcer; et parce que les Jésuites avoient été considérés comme les promoteurs de la condamnation, on n'en vit qu'un seul parmi les théologiens formant la Commission, encore étoit-il théologien en titre du S. Siége : les autres étoient pris dans les ordres et les écoles les plus opposés à cette société. Après les conférences préparatoires des commissaires, toutes les propositions furent longuement et scrupuleusement examinées, en présence d'un grand nombre de prélats, de neuf cardinaux et du pape, qui fit même un travail sur cette matière. Ce ne fut que le 8 septembre 1713, que parut enfin la bulle du souverain pontife, par laquelle cent une propositions, dans le livre des *Réflexions morales*, furent condamnées ensemble, sans spécification particulière, et comme on dit *in globo*, sous les qualifications d'hérétiques, suspectes d'hérésie, téméraires, malsonnantes, etc.; de sorte qu'on ne pouvoit appliquer à chacune sa véritable imputation, vice radical aux yeux de ceux qui furent bien aises de trouver un motif pour éluder la censure. C'est la fameuse constitutio *Unigenitus*, constitution qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles.

1714. Acceptation par l'assemblée du clergé.

Aussitôt qu'elle fut arrivée en France, et avant qu'elle y fût acceptée, le cardinal se pressa de donner un mandement où il proscrivit le même livre. Mais le calme que promettoit cet incident fut trompeur. Le roi présenta d'abord la bulle aux évêques qui se trouvoient à Paris pour l'assemblée du clergé. Ils étoient au nombre de quarante-neuf. *Louis XIV* pria le cardinal d'*Estrées*, ancien du cardinal de *Noailles*, de s'absenter de l'assemblée, pour laisser à ce dernier l'honneur de la présider. Elle se tint dans son palais, et dura trois mois. On lui laissa le choix des commissaires qui devoient faire le rapport; et l'on accumula toutes les déférences, tant par égard pour ses vertus que pour essayer de le regagner; mais toutes ces avances furent perdues. Le rapport conclut à accepter la bulle, et ce fut le vœu qu'émirent aussi, le 13 janvier 1714, quarante évêques de l'assemblée. Ils se réunirent encore dans la publication d'une instruction pastorale pour éclaircir le sens captieux de certaines propositions qui n'avoient rien de condamnable en elles-mêmes, mais qui avoient été notées, pour les conséquences que le parti vouloit en déduire. Telle étoit celle-ci : *La crainte d'une excom-*

1714.

munication injuste, ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, par laquelle on prétendoit légitimer le mépris des censures qui avoient été portées dans l'affaire de *Jansenius*. Quant au cardinal qui, lors de la condamnation de *Fénélon*, avoit dit si nettement : *Pierre a parlé par la bouche d'Innocent*, il refusa cette fois, de se joindre au sentiment de la majorité, et d'accord avec sept autres évêques, il prétendit devoir recourir au pape, pour lui proposer leurs peines et leurs difficultés.

Enregistrement de la constitution au parlement.

Après l'assemblée du clergé, le roi fit présenter la bulle au parlement, où elle fut enregistrée le 15 février 1714, sans autre opposition que les réserves ordinaires à l'égard de tous les rescrits venant de la Cour de Rome, et quelques observations conservatrices sur les conséquences à tirer contre l'autorité des rois, de la proscription de la maxime citée ci-dessus, au sujet des excommunications. Le parlement, il est vrai, n'avoit plus alors la voie des remontrances avant l'enregistrement. *Louis XIV* la lui avoit enlevée en 1673 : mais le parlement n'étoit point absolument passif pour cela dans la législation, et le roi consultoit toujours d'avance à cet égard les têtes les plus

discipline, conciliant mieux tous les droits, et pouvant vaincre plus facilement toutes les résistances. Ce fut aussi celle à laquelle s'arrêta le roi, et il avoit envoyé *Amelot* à Rome pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort, qui surprit le monarque, changea entièrement la face des affaires.

Vieillesse de Louis XIV.

Ce prince passoit une vieillesse triste, dans l'intimité de madame de *Maintenon*, plus vieille que lui. La Cour, autrefois si gaie, participoit à cette apathie mélancolique. Les plaisirs ne s'y présentoient que rarement, et comme à la dérobée, à l'occasion de quelques fêtes majestueuses que la dignité du trône exigeoit encore; mais le sérieux de la dévotion y dominoit.

Son testament.

En contraste s'élevoit une nouvelle Cour : celle de *Philippe*, duc d'*Orléans*, fils de *Monsieur*, dont la jeune société professoit assez hautement une vie licentieuse. Le roi ne le croyoit pas si perverti pour les mœurs qu'il vouloit le paroître, et il disoit de lui que c'étoit un *fanfaron de vices*. Cependant il voyoit avec regret que le gouvernement du royaume alloit tomber entre ses mains. A cet égard il éprouva des sollicitations importunes qui affligèrent

1714. ses derniers momens. Déjà il avoit donné au duc du *Maine* et au comte de *Toulouse*, tous deux enfans de madame de *Montespan*, le pas sur tous les seigneurs du royaume. Par un édit enregistré le 2 août 1714, il les appela à la couronne de France eux et leurs descendans, à défaut de princes légitimes; mais les amis du duc du *Maine*, et à leur tête madame de *Maintenon*, qui l'avoit élevé, pressèrent le moribond de faire un testament par lequel il assureroit d'une manière plus positive le sort du duc, et enleveroit au duc d'*Orléans* le pouvoir de priver le fils légitimé des avantages que la foiblesse du père lui décernoit. C'étoit un conseil de régence qu'on lui demandoit, afin de borner la puissance du régent. Il fit son testament sur ce principe; mais, en le remettant clos entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit, suivant *S. Simon*: *Voici mon testament. L'exemple des rois mes prédécesseurs et du roi mon père, ne me laisse pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix, ni patience qu'il ne fût fait. J'ai donc acheté mon repos. Prenez-le.*

Emportez-le. Il deviendra ce qu'il ourra; mais au moins je serai tran-lle, et je n'en entendrai plus parler.

1714.

Sa mort. 1715.

Après cet acte de sa dernière volonté, il ne fit plus que languir; et l'année suivante, à la fin d'août, croyant ressentir en lui les premières atteintes d'une mort prochaine, il s'y disposa en chrétien. Il gémit sur les désordres de sa jeunesse, en fit un aveu public, demanda pardon des scandales qu'il avoit causés, repassa dans l'amertume de son cœur les erreurs de sa vie, et reçut les derniers sacremens avec des sentimens de résignation qui édifièrent toute la Cour, appelée à ce spectacle. *Louis XIV* mourut le 1er septembre, âgé de soixante et dix-sept ans, après un règne de soixante-douze, le plus long dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire.

Madame de Maintenon se retire à S. Cyr.

Madame de *Maintenon*, à quatre-vingt-deux ans, à cet âge où l'affoiblissement du corps permet à peine l'exercice des facultés de l'ame, parut ranimer sa vigueur pour sentir les déchiremens d'une douleur qui, pour être douce et tranquille, n'en étoit pas moins grande. Le maréchal de *Villeroi*, témoin des agitations qu'elle éprouvoit entre le desir de demeurer jusqu'au dernier moment, et la crainte d'en être spec-

1715.

tatrice, la conjura de se retirer d'auprès du roi : *non*, lui répondit-elle, *c'est à moi de recevoir ses derniers soupirs, et je m'en sens la force. Il vit encore, il peut desirer me voir : si ses derniers regards me cherchoient et ne me trouvoient pas!* Cependant, sur de nouvelles instances et l'assurance qu'on lui donna de l'avertir, elle se laissa entraîner à S. Cyr, superbe fondation destinée à l'éducation de trois cents jeunes personnes nobles et pauvres, et qui honorera à jamais sa mémoire, quoique la destination en soit changée. En entrant dans cet asyle qu'elle s'étoit ménagé, elle s'écria : *Je ne veux que Dieu et mes enfans.* On les fit tous passer devant elle, et en les voyant, elle s'attendrit comme une mère à laquelle on présente les gages chéris d'une douce union. Elle y mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, infirme de corps, mais saine d'esprit, presque jusqu'au dernier soupir.

Justification de Louis XIV sur ses guerres

L'aversion de quelques écrivains passionnés pour tout ce qui blesse l'humanité, leur a montré *Louis XIV* sous le jour le plus défavorable, relativement à ses guerres. En quarante-huit ans, depuis 1667 jusqu'en 1715, ce prince a eu dix-neuf années de

paix et vingt-neuf de guerres, qui ont coûté environ douze cent mille hommes, et quinze cent millions. Ils font naître *uniquement* ces guerres du dédain du roi pour les princes voisins, de sa conduite hautaine à leur égard, de son caractère entreprenant, de sa condescendance aux conseils de quelques ministres intéressés à l'occuper du fracas des armes pour se rendre nécessaires; enfin, de l'habitude à se complaire dans les flatteries de ses courtisans, qui l'enivroient de l'amour de la fausse gloire des conquêtes.

Mais, dans sa première guerre au sujet des conventions matrimoniales, *Louis XIV* avoit pour lui la *coutume* [illegible] *Brabant*, expressément favorable [illegible]x prétentions de *Marie-Thérèse* [illegible]n épouse; il avoit aussi l'inexécution du paiement de la dot stipulé dans le [illegible]ntrat de mariage: deux motifs de pro[illegible]s entre particuliers, et par conséquent [illegible] guerre entre souverains.

Les Hollandais, à la paix d'Aix-la-Chapelle, se vantèrent de l'avoir forcé [illegible] désarmer, et joignirent à leur affec[illegible]ation de triomphe des écrits moqueurs [illegible] des médailles insolentes. *Louis* [illegible]*ublia*, dit l'abbé de Saint-Pierre, *qu'un prince sage doit agir indépen-*

1715. *damment de la conduite bizarre et folle des princes ses voisins, et aller toujours d'un pas égal aux solides intérêts de sa nation, en faisant semblant de ne pas s'apercevoir des extravagances des autres.* Mais il étoit jeune, provoqué et puissant; la pétulance de l'age l'emporta sur la prudence; et pour punir quelques insolences qu'il auroit dû mépriser, il entreprit une guerre qui dura six ans, et qui coûta à son royaume plus de quatre-vingt mille hommes et plus de quatre cent millions.

Si sa conduite despotique dans l'affaire des réunions est blâmable, du moins doit-on convenir qu'il avoit des droits, et qu'il finit la guerre le plutôt qu'il lui fut possible. Il fit même des sacrifices dont il auroit pu se dispenser en prolongeant les hostilités.

La guerre que la ligue d'*Ausbourg* enfanta, fut l'œuvre du jaloux *Guillaume. Louis*, aussitôt après ses premiers exploits, proposa la paix, ne cessa de l'offrir malgré ses succès, et la conclut par l'abandon de conquêtes importantes qu'il pouvoit retenir.

Quant à la guerre de la succession, quel est l'homme qui, appelé à un magnifique héritage par le double

1715.

du sang et d'un testament au-
tique, en abandonneroit une par-
considérable à des prétendans sans
e, pendant qu'il se verroit des
ces suffisantes pour s'approprier
tout ?

Cependant *Louis XIV* ne se fit pas
e à lui-même sur ses guerres, et il
difficile de ne se pas sentir ému en se
ésentant ce monarque long-temps
iration de l'Univers, illustre par
t de hauts faits glorieux et avanta-
: à sa nation, couché sur son lit de
mort, faisant à sa Cour, pressée autour
de lui, l'aveu solennel de ses fautes, par
ces paroles qu'il adressa au dauphin ?
*Mon fils, je vous laisse un grand
royaume à gouverner ; je vous re-
x nande sur-tout de travailler au-
que vous pourrez à diminuer les
iux, à augmenter les biens de vos
; et pour cet effet je vous de-
a e avec instance de conserver
r s précieusement la paix avec
ins, comme la source des plus
gr ds biens, et d'éviter soigneuse-
ment la guerre, comme la source des
plus grands maux. Ne faites donc
jamais la guerre que pour vous dé-
fendre ; ou pour défendre vos alliés.
Je vous avoue que de ce côté-là je ne*

1715. *vous ai pas donné de bons exemples. Ne m'imitez pas ; c'est la partie de ma vie et de mon gouvernement, dont je me repens davantage.*

Son éloge par M. l'abbé Mauri.

Plusieurs panégiristes se sont essayés à célébrer les grandes qualités de *Louis XIV* ; mais aucun peut-être n'a mieux réussi à rassembler les traits épars de sa gloire, et ne l'a loué plus noblement, sous un air de simplicité, que M. l'abbé *Mauri*, depuis cardinal, le jour de sa réception à l'Académie Française, le 1er janvier 1785. *Ce monarque*, dit-il, *eut à la tête de ses armées* Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme *et* Villars. Châteaurenaud, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, *commandoient ses escadres.* Colbert, Louvois, Torcy, *étoient appelés à ses conseils.* Bossuet, Bourdaloue, Massillon, *lui annonçoient ses devoirs. Son premier sénat avoit* Molé *et* Lamoignon *pour chefs*, Talon *et* Daguesseau *pour organes.* Vauban *fortifioit ses citadelles.* Riquet *creusoit ses canaux ;* Pérault *et* Mansard *construisoient ses palais ;* Puget, Girardon, le Poussin, le Sueur *et* le Brun, *les embellissoient ;* le Nôtre *dessinoit ses jardins*, Corneille, Racine, Molière, Quinault, la Fontaine,

la Bruyère, Boileau, *éclairoient sa raison et amusoient ses loisirs.* Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, Fléchier, *l'abbé de* Fleury, *élevoient ses enfans. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que* Louis XIV, *appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérités.*

Si quelqu'un disoit que tant d'avantages vinrent d'un concours fortuit de circonstances, d'un heureux hasard qui lui produisit cette multitude d'hommes celèbres en tout genre, je répondrois en appliquant à *Louis-le-Grand* cette réflexion de *Sully*, touchant le *Grand Henri* : *C'est au monarque que retourne de droit la plus grande partie de la louange qui est due à une bonne administration; car ce ne sont jamais les bons sujets qui manquent aux rois, mais les rois qui manquent aux bons sujets.*

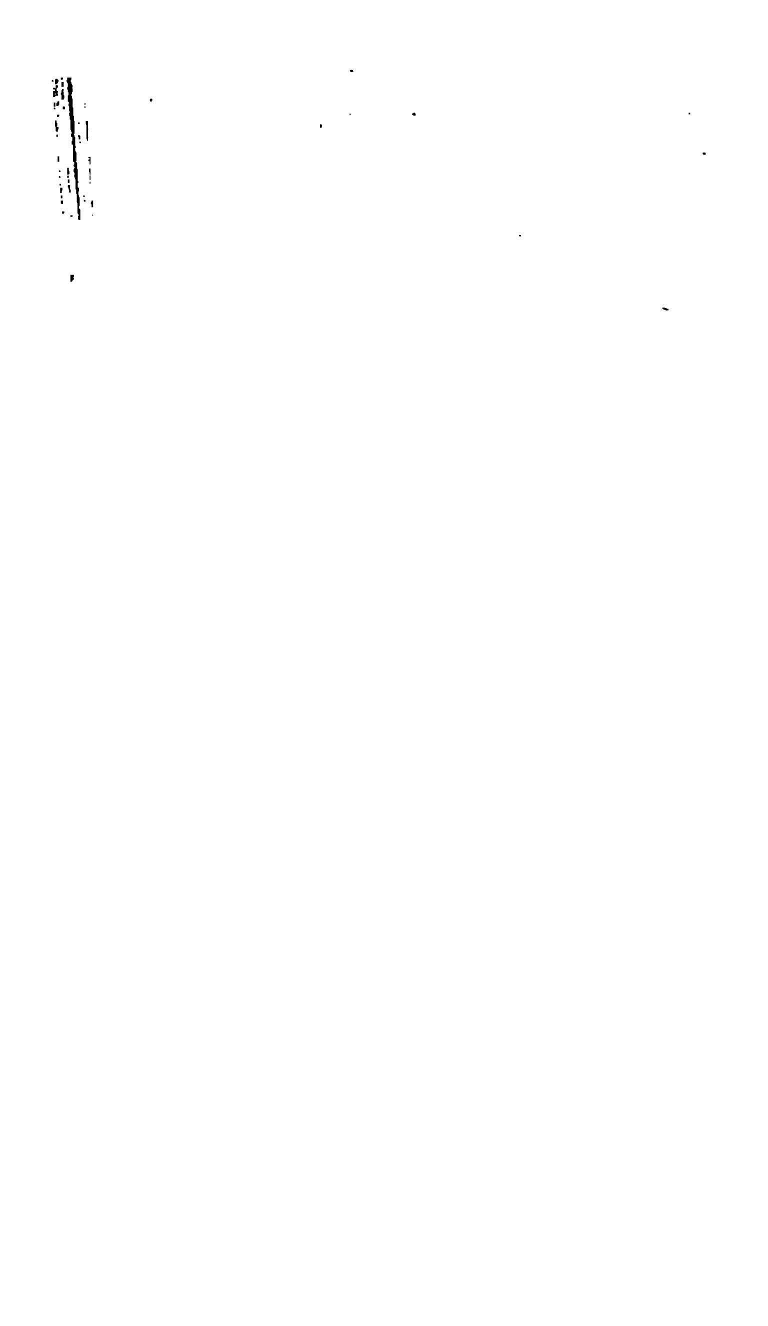
Mém. de Sully, p. l'Ecluse in-4° t. 1 p. 572.

Ici finit la splendeur de la monarchie. Aux grands intérêts qui, jusqu'alors, avoient occupé la nation au dedans et au dehors, succédèrent des querelles théologiques; une lutte de puissance [entre] les magistrats et le monarque, [en]tretenue par tous les petits moyens

1715. d'une chicane minutieuse; des finances mal admistrées; des guerres sans but, et soutenues sans énergie; des traités honteux et avilissans. On ne vit plus de ces faits héroïques qui avoient illustré même les règnes malheureux. L'amour de la gloire, cet aiguillon si puissant chez les Français, émoussé par l'indolence du prince, ne stimula plus l'activité naturelle des sujets. Les mœurs, peu respectées à la Cour se dégradèrent chez le peuple; une multitude de livres, aussi contraires à l'autorité qu'à la religion, inonda la France, On s'accoutuma à mettre les principes en problême; à mesurer, pour ainsi dire, ce qu'on devoit d'obéissance aux anciennes lois; et enfin à se persuader que le temps étoit venu de les abroger et d'en créer de nouvelles. Tel est le triste aperçu du règne que nous allons parcourir, et qui a préparé la dernière catastrophe.

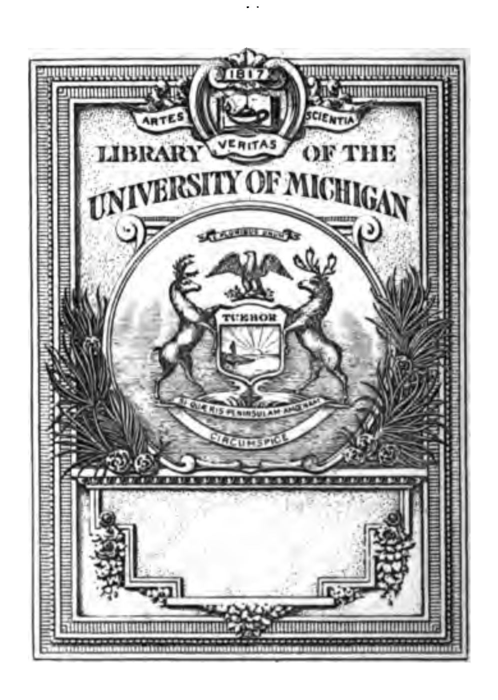
FIN DU TOME XII.







IVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05845 0324



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

